

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE



**Recensement et cartographie  
des infrastructures socio-économiques  
de base en 2017**

**Rapport final**

NOVEMBRE 2018



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**



**RÉPUBLIQUE DE GUINÉE**  
Travail - Justice- Solidarité

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**



**Département de la cartographie**

# **Recensement et cartographie des infrastructures socio-économiques de base en 2017**

## **Rapport final**

Réalisé avec l'appui  
du Programme d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'Etat  
(PARFSE)  
financé par l'Union européenne



**Novembre 2018**



## PREFACE

La croissance de la population guinéenne a connu une évolution spectaculaire ces dernières années, fruit de forts soldes migratoires et naturels. La première conséquence de cet accroissement démographique concerne les pouvoirs publics nationaux et locaux qui peinent à assurer un accès de qualité aux services sociaux de base de premières nécessités, dont l'accès aux infrastructures sanitaires, scolaires, forages, pharmacies, etc. L'accès aux infrastructures socio-économiques de base a toujours été considérée par les populations comme prioritaire, mais aussi problématique.

L'Institut National de la Statistique, se fondant sur les missions qui lui sont dévolues, a tenté d'améliorer les connaissances sur la disponibilité et la répartition spatiale des infrastructures socio-économiques de base en Guinée. Les résultats de son investigation, permettront, dans la mise en œuvre du PNDES, de tenter de répondre aux besoins sociaux des populations.

Le présent document restitue les résultats d'une opération statistique relative au recensement et à la cartographie des infrastructures socio-économiques de base en Guinée. Les «infrastructures socio-économiques de base» concernées sont les suivantes :

### Infrastructures économiques

- Boulangeries
- Gares routières
- Hôtel/Motel
- Médias
- Pharmacies
- Laboratoires
- Marchés
- Stations-service

### Infrastructures sociales

- Cimetières
- Dépôts d'ordures
- Forage/borne fontaine
- Lieux de culte
- Maisons des jeunes
- Magasins agricoles
- Palais de justice
- Structures scolaires
- Structures sanitaires

Les activités du terrain de cette étude se sont déroulées de juillet à décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire.

La liste des infrastructures socio-économiques de cette étude reflète exhaustivement l'offre en Guinée dans les zones éligibles.

La réalisation de cette opération est justifiée par la nécessité de disposer d'informations sur les infrastructures destinées à la mise en œuvre du PNDES et à l'élaboration des Plans de Développement Communaux. Pour ce faire, un inventaire des infrastructures sociales et économiques s'avère obligatoire pour alimenter la phase diagnostic, préalable à l'élaboration de tout Plan de Développement Communal.

Ce recensement a couvert 38 212 infrastructures réparties. Ces résultats, doivent également permettre aux Gouvernement, partenaires au développement et aux élus de pouvoir mieux apprécier l'état et le niveau d'accessibilité de la population des infrastructures socio-économiques au niveau communal.

Enfin, le dernier objectif de cette étude est de produire de l'information sectorielle et thématique mise à la disposition des populations (ONG, associations, université, étudiants/chercheurs, etc.) mais aussi pour les acteurs du développement intervenant en Guinée (organisations de la société civile, partenaires techniques et financiers, etc.).

**Aboubacar KABA**



# SOMMAIRE

<b>PREFACE</b>	<b>5</b>
<b>SOMMAIRE</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>11</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>13</b>
<b>LISTE DES CARTES</b>	<b>15</b>
<b>ABREVIATIONS</b>	<b>17</b>
<b>SYNTHESE</b>	<b>19</b>
<b>CHAPITRE 1: CONTEXTE ET METHODOLOGIE</b>	<b>31</b>
1.1 Contexte de l'étude	31
1.1.1. Présentation contextuelle	31
1.1.2. Objectifs de l'étude	32
1.1.3. Résultats attendus	32
1.2. Méthodologie	33
1.2.1. Cadre institutionnel	33
1.2.2. Champs de l'étude	33
1.2.3. Type d'enquête et population cible	33
1.2.4. Outils de collecte	34
1.2.5. Étapes de l'enquête	34
1.2.6. Organisation de la collecte	36
1.2.7. Traitement des données	37
1.2.8. Définition des concepts	38
<b>CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES REpondANTS</b>	<b>39</b>
<b>CHAPITRE 3 : TYPES D'INFRASTRUCTURES</b>	<b>41</b>
3.1. Typologie des infrastructures	41
3.2. Répartition spatiale des infrastructures	41
<b>INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES</b>	<b>43</b>
<b>CHAPITRE 4 : BOULANGERIES</b>	<b>45</b>
4.1. Couverture des boulangeries	45
4.2. Répartition spatiale	46
4.3. Ratio ménages / boulangerie	48
4.4. Ratio boulangeries / commune	48
4.5. Catégorie et typologie	49
4.6. Période d'implantation	49
4.7. Éléments de confort	50
<b>CHAPITRE 5 : GARES ROUTIERES URBAINES</b>	<b>51</b>
5.1. Répartition spatiale	51
5.2. Ratio gares routières / Commune urbaine (CU)	52
5.3. Période d'implantation	53

5.4. Statut de rénovation et de clôture .....	53
5.5. Disponibilité de certains éléments de confort .....	54
5.6. Nombre de véhicules au départ par jour .....	54
<b>CHAPITRE 6 : STRUCTURES HOTELIERES .....</b>	<b>55</b>
6.1. Répartition spatiale des structures hôtelières .....	55
6.2. Type de structures hôtelières .....	57
6.3. Accessibilité .....	57
6.4. Période de construction .....	58
6.5. Emplois dans les structures hôtelières .....	59
6.6. Chambres des structures hôtelières .....	59
<b>CHAPITRE 7 : MARCHES .....</b>	<b>61</b>
7.1. Répartition spatiale .....	61
7.2. Ratio population marché .....	62
7.2. Typologie et jour de marché .....	63
7.3. Eléments de confort .....	63
<b>CHAPITRE 8 : PHARMACIES .....</b>	<b>65</b>
8.1. Répartition spatiale .....	65
8.2. Période d'implantation .....	67
8.3. Personnel .....	67
8.4. Types de bâtiment et éléments de confort .....	68
<b>CHAPITRE 9 : LABORATOIRES D'ANALYSES BIOMEDICALES .....</b>	<b>69</b>
9.1. Répartition spatiale .....	69
9.2. Période d'implantation .....	69
9.2. Type de bâtiment et mode d'évacuation des ordures .....	70
9.3. Eléments de confort .....	70
<b>CHAPITRE 10 : MEDIAS .....</b>	<b>73</b>
10.1. Répartition spatiale .....	73
10.2. Type de média .....	73
10.3. Durée de fonctionnement .....	74
<b>CHAPITRE 11 : STATIONS-SERVICE .....</b>	<b>75</b>
11.1. Couverture des stations-service .....	75
11.3. Période d'implantation .....	77
11.4. Principaux produits offerts .....	78
11.5. Capacité de service .....	78
<b>INFRASTRUCTURES SOCIALES .....</b>	<b>79</b>
<b>CHAPITRE 12 : CIMETIERES URBAINS .....</b>	<b>81</b>
12.1. Répartition spatiale et ratio cimetière/commune .....	81
12.2. Typologie .....	82
12.2. Accessibilité .....	83



12.3. Statut de gardiennage et de clôture	83
<b>CHAPITRE 13 : DEPOTS D'ORDURES A CONAKRY</b>	<b>85</b>
13.1. Répartition spatiale	85
13.2. Accessibilité et type de dépôt d'ordures	86
<b>CHAPITRE 14 : LIEUX DE CULTE</b>	<b>87</b>
14.1. Couverture	87
14.2. Répartition spatiale	87
14.3. Ratio lieux de culte / Sous-préfecture	89
14.4. Typologie des lieux de culte	89
14.5. Période de construction	91
14.6. Instance ayant réalisé la construction	92
14.7. Statut de rénovation	92
14.8. Statut de clôture	93
14.9. Caractéristiques des matériaux de construction	93
14.10. Eléments de confort	94
<b>CHAPITRE 15 : MAISONS DES JEUNES</b>	<b>95</b>
15.1. Couverture des espaces de jeunes	95
15.2. Fonctionnement	95
15.3. Raisons de non fonctionnement	96
15.4. Répartition spatiale	97
15.5. Ratio population / maison des jeunes	98
15.6. Ratio Maisons des jeunes / Sous-préfecture	98
15.7. Période de construction	99
15.8. Caractéristiques des matériaux de construction	100
15.9. Eléments de confort	101
<b>CHAPITRE 16 : STRUCTURES DE SANTE</b>	<b>103</b>
16.1. Types de structures de santé	103
16.2. Couverture des infrastructures sanitaires	103
16.3. Répartition spatiale des structures de santé	104
16.4. Densité des établissements	105
16.5. Typologie des structures de santé	107
16.6. Statut de gestion	111
16.7. Période d'implantation	116
16.8. Statut de rénovation et d'extension	117
16.9. Matériaux de construction	118
16.10. Eléments de confort	119
16.11. Disponibilité des services de santé	121
<b>CHAPITRE 17 : STRUCTURES SCOLAIRES</b>	<b>123</b>
17.1. Couverture des infrastructures scolaires	123

17.2. Répartition spatiale -----	123
17.3. Fonctionnement -----	126
17.4. Type d'enseignement -----	126
17.5. Ratio population / structures scolaires -----	129
17.6. Accessibilité -----	131
17.7. Statut de gestion -----	132
17.8. Période d'implantation -----	134
17.9. Statut de rénovation et extension -----	136
17.10 Caractéristiques des matériaux de construction -----	138
17.11 Eléments de confort -----	138
<b>LIMITES DE L'ETUDE -----</b>	<b>141</b>
<b>ANNEXES -----</b>	<b>143</b>
<b>ANNEXE 1 : INFRASTRUCTURES SOCIALES (HORS EDUCATION) PAR COMMUNE -----</b>	<b>145</b>
<b>ANNEXE 2 : INFRASTRUCTURES SOCIALES (STRUCTURES SCOLAIRES) PAR COMMUNE -----</b>	<b>155</b>
<b>ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES PAR COMMUNE -----</b>	<b>165</b>
<b>ANNEXE 4 : PERSONNEL DU PROJET -----</b>	<b>174</b>

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 : Répartition des infrastructures socio-économiques de base fonctionnelles-----	41
Tableau 4.1 : Répartition des boulangeries et ratio ménages/boulangerie par région-----	47
Tableau 6.1 : Répartition des structures de séjours par région et préfecture -----	56
Tableau 6.2 : Répartition (%) des structures hôtelières par région et milieu selon le type -----	57
Tableau 6.3 : Répartition (%) des structures hôtelières et du nombre d'hôtels/motels construits par an selon la période d'implantation par région, milieu et type-----	58
Tableau 6.4 : Répartition du nombre et proportion (%) des employés dans les structures hôtelières par région administrative, milieu et type-----	59
Tableau 6.5 : Répartition de l'effectif de chambres des structures hôtelières par région, milieu et type -----	60
Tableau 7.1 : Répartition (%) spatiale des marchés par région administrative et milieu -----	61
Tableau 7.2 : Nombre de marchés, population et ratio population/marché par préfecture -----	62
Tableau 7.3 : Répartition des marchés (%) par milieu selon le type de marché -----	63
Tableau 7.4 : Répartition (%) des marchés selon la disponibilité des sources d'eau, toilette et hangar par milieu et type-----	64
Tableau 8.1 : Répartition des pharmacies et du ratio population-pharmacie par région -----	65
Tableau 10.1 : Répartition (%) des médias par région et milieu-----	73
Tableau 11.2: Répartition (%) des stations-service par région administrative et préfecture -----	76
Tableau 12.1 : Répartition du nombre et des ratios des cimetières urbains par région -----	82
Tableau 13.1 : Répartition (%) des dépôts d'ordures par type et mode d'accessibilité-----	86
Tableau 14.1 : Répartition (%) des lieux de culte et du ratio lieux de culte/sous-préfecture par région et préfecture -----	88
Tableau 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte selon la région et le milieu-----	90
Tableau 14.3 : Répartition (%) des lieux de culte selon la période de construction par milieu et type -----	91
Tableau 14.4 : Répartition (%) des lieux de culte par instance ayant construit selon le milieu et le type -----	92
Tableau 14.5 : Répartition (en %) des lieux de culte selon les caractéristiques des matériaux de construction par milieu et type-----	93
Tableau 15.1 : Répartition (%) des maisons des jeunes non fonctionnelles par région selon les raisons de non fonctionnement -----	96
Tableau 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes et ratios des par région-----	97
Tableau 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative et milieu selon le type de bâtiment, les caractéristiques des murs, du sol et du toit-----	100
Tableau 16.1: Répartition (%) des structures de santé fonctionnelle selon le type-----	103
Tableau 16.2 : Répartition des structures de santé par région administrative selon le milieu -----	104
Tableau 16.3 : Répartition (%) des structures sanitaires et la densité des établissements par région administrative, préfecture -----	106
Tableau 16.4 : Répartition (%) des structures de santé selon le type par milieu-----	107
Tableau 16.5 : Répartition (%) des structures de santé par région administrative selon le type -----	108
Tableau 16.6 : Répartition (%) des structures de santé par type selon le milieu géographique-----	109
Tableau 16.7 : Répartition (%) des structures de santé par type selon la région -----	110

<i>Tableau 16.8 : Répartition (%) des structures de santé selon le statut de gestion par région administrative, milieu et type</i> -----	113
<i>Tableau 16.9 : Répartition (%) des structures de santé par statut de gestion selon la région et le milieu</i> ---	115
<i>Tableau 16.10 : Répartition (%) des structures de santé fonctionnelles et du ratio structures de santé construites par an selon la période de construction par région, milieu, statut de gestion</i> -----	117
<i>Tableau 16.11 : Répartition (%) des structures sanitaires fonctionnelles selon les caractéristiques des matériaux de construction par type de gestion et milieu</i> -----	119
<i>Tableau 16.12 : Répartition (%) des structures de santé disposant de source d'eau, de toilette et de l'électricité, par région, milieu, statut de gestion et type de sanitaire</i> -----	120
<i>Tableau 17.1 : Répartition (%) des structures scolaires par région selon le milieu</i> -----	125
<i>Tableau 17.2 : Répartition (%) des structures scolaires par cycle selon la région</i> -----	125
<i>Tableau 17.3 : Répartition des infrastructures scolaires par statut de fonctionnement</i> -----	126
<i>Tableau 17.4: Répartition (%) des structures scolaires par type d'enseignement et le milieu</i> -----	127
<i>Tableau 17.5 : Répartition des structures scolaires par type d'enseignement selon la région et la préfecture</i> -----	128
<i>Tableau 17.6 : Répartition des ratios population scolarisable/structure scolaire par région</i> -----	130
<i>Tableau 17.7 : Répartition (%) des structures scolaires et du nombre de structures scolaires construites par an selon la période de construction par type de gestion et milieu</i> -----	135
<i>Tableau 17.8: Répartition (%) des structures scolaires selon les caractéristiques des matériaux de construction par milieu, statut de gestion et période de construction</i> -----	138
<i>Tableau 17.9: Répartition (%) des structures scolaires disposant de l'électricité, de source d'eau, de toilettes</i> -----	139

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Répartition des répondants par groupe d'âge (en %) -----	39
Graphique 2.2 : Répartition des répondants par niveau d'instruction (%) -----	39
Graphique 3.1 : Répartition des infrastructures socio-économiques par région administrative (%) -----	42
Graphique 4.1 : Répartition des boulangeries par catégorie et statut de formalité (%) -----	49
Graphique 4.2 : Répartition des boulangeries (en %) et ratio boulangeries/an par milieu de résidence -----	50
Graphique 4.3 : Répartition des boulangeries selon la disponibilité des éléments de confort par milieu et période d'implantation (%) -----	50
Graphique 5.1 : Nombre de gares routières et ratio gare routière/commune urbaine par région -----	52
Graphique 5.2 : Répartition des gares routières par année de création (en %) -----	53
Graphique 5.3 : Répartition des gares routières par statut de clôture et de rénovation (%) -----	53
Graphique 5.4 : Répartition des gares routières par disponibilité de certains éléments de confort (%) -----	54
Graphique 5.5 : Nombre journalier moyen de véhicules au départ des gares routières par région -----	54
Graphique 6.1 : Répartition (%) des structures hôtelières facilement accessibles par milieu et le type -----	57
Graphique 8.1 : Répartition des pharmacies et ratio population / pharmacie par milieu -----	66
Graphique 8.2 : Répartition (%) des structures pharmaceutiques privées par période -----	67
Graphique 8.3 : Répartition (%) des structures pharmaceutiques par milieu selon la période -----	67
Graphique 8.4 : Répartition des nombres moyens de travailleurs et de salariés dans les structures pharmaceutiques par milieu -----	68
Graphique 8.5 : Répartition (%) des infrastructures pharmaceutiques selon la disponibilité de l'électricité, de la climatisation et le type de bâtiment occupé par milieu -----	68
Graphique 9.1 : Répartition (%) des laboratoires biomédicaux à Conakry -----	69
Graphique 9.2 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry -----	70
Graphique 9.3 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry par type de bâtiment occupé et mode d'évacuation des ordures -----	70
Graphique 9.4 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry par disponibilité des sources d'eau et de toilettes -----	71
Graphique 10.1 : Répartition (%) des médias par type et statut de gestion -----	74
Graphique 10.2 : Répartition (%) des médias par type et statut de gestion selon le milieu -----	74
Graphique 10.3 : Répartition (%) des médias par durée de fonctionnement -----	74
Graphique 11.1 : Répartition (%) des stations-service par milieu -----	77
Graphique 11.2 : Répartition (%) des stations-service et du nombre de stations-service implantées par an selon la période d'implantation par milieu, type et région -----	78
Graphique 12.1 : Répartition (%) des cimetières urbains par type -----	83
Graphique 12.2 : Répartition (%) des cimetières urbains par mode d'accessibilité -----	83
Graphique 12.3 : Répartition (%) des cimetières urbains par statut de gardiennage et de clôture -----	83
Graphique 14.1 : Répartition (%) des lieux de culte par milieu et type -----	89
Graphique 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte par milieu selon le type -----	90
Graphique 14.3 : Ratio du nombre de lieux de culte construits par an -----	92
Graphique 14.4 : Répartition des lieux de culte ayant été rénovés par milieu et type -----	93
Graphique 14.5 : Répartition des lieux de culte selon le statut de clôture par milieu et type -----	93

<i>Graphique 15.1 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative et milieu selon la période de réalisation</i> -----	99
<i>Graphique 15.2 : Répartition du nombre de maisons des jeunes réalisées par an selon la période de réalisation selon le milieu</i> -----	100
<i>Graphique 15.3 : Répartition (%) des maisons des jeunes selon la disponibilité de l'électricité, d'une source d'eau et de toilettes saines par milieu</i> -----	101
<i>Graphique 16.1: Répartition (%) de la densité des établissements de santé par région administrative</i> -----	105
<i>Graphique 16.2 : Répartition (%) des structures de santé et du ratio</i> -----	116
<i>Graphique 16.3 : Répartition (%) des structures sanitaires ayant fait objet de rénovation ou d'extension depuis 2011 par milieu, type de gestion et période de construction</i> -----	118
<i>Graphique 16.4 : Répartition (%) des structures sanitaires fonctionnelles disposant d'une pharmacie ou d'un laboratoire en son sein par milieu, statut de gestion, année de construction et type de structure</i> -----	122
<i>Graphique 17.1 : Répartition des infrastructures scolaires par milieu et instance de gestion</i> -----	124
<i>Graphique 17.2 : Répartition (%) des structures scolaires difficilement accessibles par milieu, statut de gestion et type d'enseignement</i> -----	131
<i>Graphique 17.3 : Répartition (%) des structures de santé par type de gestion</i> -----	133
<i>Graphique 17.4: Répartition (%) des structures scolaires par région et milieu selon le statut de gestion</i> ----	133
<i>Graphique 17.5 : Répartition du ratio et des structures scolaires par période de construction</i> -----	134
<i>Graphique 17.6: Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet de rénovation ou d'extension depuis 2011 par milieu, type d'enseignement, statut de gestion et période de construction</i> -----	136
<i>Graphique 17.7: Répartition (%) des structures scolaires par statut d'éclairage, disponibilité de source d'eau et de toilette</i> -----	138

## LISTE DES CARTES

Carte 4.1 : Couverture des boulangeries par milieu	45
Carte 4.2 : Couverture des boulangeries à Conakry	46
Carte 4.3 : Répartition des boulangeries par région administrative (en %)	48
Carte 4.4 : Couverture des boulangeries par période d'implantation	49
Carte 5.1 : Couverture des gares routières en milieu urbain	51
Carte 5.2 : Répartition des gares routières par région administrative (%)	52
Carte 6.1: Couverture des structures hôtelières par type	55
Carte 6.2 : Couverture des structures hôtelières par période d'implantation	58
Carte 7.1 : Couverture des marchés par milieu	61
Carte 8.1: Couverture des pharmacies privées formelles	65
Carte 8.2 : Répartition (%) des pharmacies par région administrative	66
Carte 9.1 : Couverture des laboratoires à Conakry	69
Carte 11.1 : Couverture des stations-service par milieu	75
Carte 11.2 : Couverture des stations-service par période d'implantation	77
Carte 12.1 : Couverture des cimetières urbains	81
Carte 12.2 : Répartition (Nombre) des cimetières urbains par région administrative	82
Carte 13.1 : Couverture des dépôts d'ordures à Conakry	85
Carte 13.2 : Répartition (%) des dépôts d'ordures par commune	85
Carte 14.1 : Couverture des lieux de culte par type	87
Carte 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte par région administrative	89
Carte 14.3 : Couverture des lieux de culte par période de construction	91
Carte 15.1 : Couverture des maisons des jeunes	95
Carte 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes non fonctionnelles par région administrative	96
Carte 15.3 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative	98
Carte 15.4 : Couverture des maisons des jeunes fonctionnelles par période de construction	99
Carte 16.1 : Couverture des structures de santé fonctionnelles en Guinée	104
Carte 16.2 : Couverture des structures sanitaires fonctionnelles par type	110
Carte 16.3 : Couverture des structures sanitaires publiques fonctionnelles par type	111
Carte 16.4 : Couverture des structures de santé par statut de gestion (publique et privée)	111
Carte 16.5 : Répartition (%) des structures de santé publiques	112
Carte 16.6 : Répartition (%) des structures de santé publiques par région administrative	114
Carte 16.7 : Répartition (%) des structures de santé privées par région administrative	114
Carte 16.8 : Couverture des structures de santé par période d'implantation	116
Carte 16.9 : Répartition (%) des structures de santé ayant été rénovées depuis 2011 par région administrative	118
Carte 16.10 : Répartition (%) des structures de santé disposant de l'électricité	121
Carte 16.11 : Répartition (%) des structures de santé disposant de source d'eau	121
Carte 17.1: Couverture des structures scolaires en Guinée	123

<i>Carte 17.2 : Répartition (%) des infrastructures scolaires par région administrative</i>	124
<i>Carte 17.3 : Couverture des structures scolaires par statut de fonctionnement</i>	126
<i>Carte 17.4 : Répartition (%) des structures scolaires difficilement accessibles par région administrative</i>	132
<i>Carte 17.5 : Couverture des structures scolaires fonctionnelles par statut de gestion</i>	132
<i>Carte 17.6 : Couverture des structures scolaires fonctionnelles par période d'implantation</i>	134
<i>Carte 17.7 : Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet de rénovation depuis 2011 par région administrative</i>	137
<i>Carte 17.8 : Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet d'extension depuis 2011 par région administrative</i>	137
<i>Carte 17.9: Répartition (%) des infrastructures scolaires selon la disponibilité des sources d'eau par région administrative</i>	139
<i>Carte 17.10 : Répartition (%) des infrastructures scolaires selon la disponibilité des toilettes par région administrative</i>	140



## ABREVIATIONS

CAAF :	Centre d'Appui à l'Autonomisation des Femmes
CMC :	Centre Médical Communal
CS :	Centre de Santé
CSA :	Centre de Santé Amélioré
CU :	Commune Urbaine
Disp :	Dispensaire
INS :	Institut National de la Statistique
Infirm :	Infirmierie
MW :	Méga Watt
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PARFSE :	Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'État
PNDES :	Plan de Développement Économique et Social
PS :	Poste de Santé
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
UE :	Union Européenne



## SYNTHESE

Dans le cadre du Projet d'appui au renforcement des fonctions statistiques de l'État (PARFSE), financé par l'Union Européenne, l'Institut National de la Statistique (INS) a réalisé l'activité « Cartographie des infrastructures socio-économiques de base ». La mise en œuvre de cette activité a été assurée par le Département de la Cartographie de l'INS.

L'objectif principal de cette activité est de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une meilleure accessibilité des populations aux services sociaux de base. Spécifiquement, il s'agit de réaliser un recensement des infrastructures socio-économiques de base au niveau national, afin de disposer d'un outil de consultation cartographique des infrastructures et de plaider auprès du Gouvernement et des partenaires au développement pour une meilleure accessibilité de la population. Cette enquête a aussi permis de dévoiler les disparités spatiales (régionales, préfectorales, communales) dans l'allocation des infrastructures, afin de permettre, aux pouvoirs publics d'élaborer des plans d'actions prioritaires d'équipements en services sociaux de base pour les zones déficitaires. Ce rapport présente les grandes lignes de la mise en œuvre de cette activité.

La collecte des données de la cartographie des infrastructures socio-économiques de base a été réalisée du 31 juillet au 30 décembre 2017 sur toute l'étendue du territoire. Elle a mobilisé 92 agents de terrain. Elle a été réalisée en deux phases : celle du grand Conakry pendant 1 mois et celle des autres régions pendant 3 mois.

L'enquête a couvert 20 types d'infrastructures dont les structures de santé, les structures scolaires, les boulangeries, les maisons des jeunes, les stations-service, les laboratoires, les pharmacies, les cimetières, les marchés, etc. Elle a privilégié une approche quantitative par l'intermédiaire d'un recensement dont l'unité statistique est l'infrastructure socio-économique. Les données ont été collectées auprès des gestionnaires de l'infrastructure ou de répondants bien informés à l'aide d'un questionnaire infrastructure. Un manuel des agents de terrain a aussi été élaboré. Pour chaque type d'infrastructure, une section spécifique a été élaborée pour la collecte des informations.

Au niveau de chaque quartier/district, un inventaire exhaustif de toutes les infrastructures existantes ou en construction, fonctionnelles ou non a été effectué. Les agents enquêteurs ont été encadrés par des chefs d'équipe. Les contrôleurs et les superviseurs ont eu la charge de contrôler le travail des équipes et de coordonner la réalisation de l'activité au niveau de chaque zone d'enquête. La collecte des données a été réalisée sur tablette à l'aide d'un programme développé sous Open Data Kit (ODK).

Cette opération statistique a couvert 38 212 infrastructures socio-économiques réparties entre 20 types. Cependant, l'analyse des données a concerné 24 688 infrastructures fonctionnelles réparties entre 15 types. Plus d'un tiers des infrastructures recensées sont des structures scolaires (39,1%). Les lieux de culte (musulmans et chrétiens) en représentent 23%. 12,2% sont des structures sanitaires et un dixième des infrastructures sont des boulangeries (10,4%). Les régions de Kankan, Conakry, N'Zérékoré et Kindia se démarquent des autres régions avec respectivement de 19,7%, 16%, 15,4% et 14,2% des infrastructures recensées. Près de deux tiers des infrastructures recensées se trouvent en milieu rural (61,5%).

### Infrastructures sanitaires

L'opération statistique a couvert 3 270 structures de santé sur toute l'étendue du territoire national, dont près d'un dixième de non fonctionnelles (8,2%). L'analyse a porté sur les seules 3 001 structures de santé fonctionnelles.

Les structures de santé sont concentrées dans les régions de la Moyenne Guinée (Mamou et Labé). Les préfectures de Guéckédou, Lola, Yomou et N'Zérékoré dans la région forestière affichent une

forte disponibilité des structures de santé. Cette tendance est aussi observée dans la préfecture de Siguiri.

Les régions de Kankan et Faranah présentent un déficit dans la distribution des infrastructures sanitaires. Cette insuffisance s'observe dans certaines préfectures de la Guinée Forestière. La partie nord-est de la région de Boké et sud de la région de Mamou manquent aussi d'infrastructures sanitaires.

Près d'un cinquième des structures de santé fonctionnelles (18,7%) sont localisées dans la région de Kankan dont près de la moitié dans la préfecture de Siguiri (43%).

La région spéciale de Conakry vient en seconde position avec 18,6% des structures de santé du pays. Les communes de Ratoma (47,1%) et Matoto (33,3%) se démarquent des autres communes de la capitale.

La région de Kindia vient en troisième position quant à la disponibilité des structures de santé (16,3%). Ce niveau de disponibilité est dû aux préfectures de Dubréka et Coyah, environnantes de la capitale, qui enregistrent respectivement de 35,2% et 25,4% des structures de santé de la région.

Les régions administratives de Faranah (7,4%), Boké (7,8%) et Mamou (8,1%) sont les moins dotées en infrastructures sanitaires. La préfecture de Kissidougou dispose de 42,2% des structures de santé de la région de Faranah, contre 13,9% à Dabola. Dans la région de Boké, les préfectures de Boké et Boffa se distinguent des autres préfectures avec respectivement 37,2% et 23,1% des structures de santé de cette région.

Plus de trois quarts des structures de santé se localisent en milieu rural (81,3%) mais bien moins dans les régions de Kindia (63%) et Conakry (0,2%). La région de Kindia enregistre 37% de structures de santé en milieu urbain, proportion élevée liée à la proximité des préfectures de Coyah et Dubréka à la capitale Conakry.

La densité des établissements sanitaires est de 77%. En d'autres termes, il existe une moyenne nationale de 3 850 personnes pour 1 établissement de santé (pour une norme de 5 000 personnes pour 1 établissement de santé). Dans la seule région de Boké, la densité des établissements est médiocre et supérieure à 100%. Les régions de Conakry, Mamou, Kindia et Labé se démarquent des autres régions administratives avec des densités des établissements inférieures à la moyenne nationale.

Une structure de santé fonctionnelle sur deux est un poste de santé (50,5%). Les CS/CSA représentent 14,3% des structures sanitaires et un dixième des structures de santé sont des cabinets/centres médicaux.

Trois quarts des structures de santé du milieu rural sont des postes de santé (74,5%) et 16% sont des CS/CSA. Les cliniques et les cabinets/centres médicaux représentent respectivement 2% et 3,1% des établissements de santé de ce milieu.

En milieu urbain, les cabinets/centres médicaux, cabinets/centres de soins, cliniques sont les plus nombreux. Ces structures de santé, généralement privées, représentent respectivement 23,9%, 19,3% et 17,2% des établissements sanitaires du milieu urbain. Un dixième des structures de santé de ce milieu sont des CS/CSA.

Dans les régions de Faranah (71,7%), Kankan (72%), Mamou (70,9%) et Labé (72,4%), près de trois quarts des structures de santé sont des postes de santé. A Conakry, les cabinets médicaux, les cabinets de soins et les cliniques sont les plus nombreux.

95,5% des postes de santé sont localisés en milieu rural et près de trois quarts des CS/CSA sont en milieu rural (72,7%). Tous les hôpitaux nationaux, les hôpitaux régionaux, les hôpitaux préfectoraux et les hôpitaux d'entreprise sont situés en milieu urbain. Plus de deux tiers des cabinets

dentaires (96,9%), des ONG/Associations médicales (90,7%), des polycliniques (88,9%), des cabinets/centres médicaux (84,6%), des cliniques (82,4%), des cabinets/centres de soins (80,6%), des infirmeries (72,4%) et des services de santé (66,7%) sont situées en milieu urbain.

Plus d'un quart des postes de santé sont localisés dans la région de Kankan (26,6%) alors que le plus grand nombre des CS/CSA est localisé dans la région de N'Zérékoré (17,8%).

Plus de la moitié (58,1%) de l'ensemble des structures de santé sont publiques, en liaison avec le nombre important des postes de santé. La proportion des structures de santé privées au niveau national est de 34%.

En milieu rural, plus de trois quarts des structures de santé sont publiques (77,9%) mais à Conakry, neuf structures de santé sur dix (89,1%) sont du secteur privé.

Près de la moitié des structures de santé fonctionnelles au moment de l'enquête ont été construites pendant la période 1984-2010 (49%). Un peu plus d'un tiers ont été implantées pendant 2011-2017 (36%). Seulement 16% des structures de santé fonctionnelles ont été construites avant 1984.

Par ailleurs, 54 structures ont été construites par an pendant la période 1984-2010. Ce ratio a plus que doublé pendant la période 2011-2017 pour atteindre 147 structures de santé construites par an.

Plus de la moitié des structures de santé publiques ont été construites pendant la période 1984-2010 (56%), 23% avant 1984 et 21% pendant la période 2011-2017. Par contre, seulement un tiers des structures de santé privées fonctionnelles ont été implantées pendant 1984-2010 (35%) ; alors que près de deux tiers (60%) ont été l'œuvre de la période 2011-2017.

Plus de la moitié des structures de santé urbaines fonctionnelles, sont l'œuvre de la période 2011-2017 (52%).

L'analyse du ratio selon le statut de gestion des structures de santé publiques montre que :

- 15 structures de santé fonctionnelles ont été construites par an avant 1984 ;
- 37 structures de santé fonctionnelles ont été construites par an pendant 1984-2010 ;
- 51 structures de santé fonctionnelles ont été construites par an pendant 2011-2017 ;

Quant aux structures de santé privées, ces ratios sont respectivement de 2, 12 et 79.

Depuis 2011, un quart des structures de santé (25%) ont fait l'objet de rénovation. Cette proportion est de 19% pour les structures de santé publiques et de 51% pour le secteur privé.

Sur les 3 001 structures de santé fonctionnelles au moment de l'enquête, un peu plus de la moitié (57%) disposent de l'électricité. Par contre, moins de la moitié (46%) disposent d'une source d'eau au sein de la structure et 85% des structures de santé disposent de toilettes.

Près de la moitié (47%) des structures disposent d'une pharmacie ou d'un point de vente de médicaments et un quart (25%) disposent d'un laboratoire d'analyse biomédicale.

### Infrastructures scolaires

Au total, 10 071 structures scolaires ont été recensées sur toute l'étendue du territoire. Ces infrastructures sont surtout concentrées dans les régions de Labé et Mamou et aussi dans une partie de la Guinée forestière (Guéckédou, N'Zérékoré). Une faible disponibilité des structures scolaires dans le centre du pays (Haute Guinée) est observée par rapport à la Moyenne Guinée et aussi dans une partie de la région de Boké. La concentration des écoles est aussi prononcée sur la côte guinéenne. La ville de Conakry se démarque largement des autres régions en termes de disponibilité des infrastructures scolaires.

Un peu plus de deux tiers des structures scolaires recensées sont en milieu rural (68,2%). Plus de deux tiers évoluent dans le secteur public (68,2%). A l'exception des régions de Conakry et Kindia, plus de trois quarts des structures scolaires des autres régions se localisent en milieu rural. Un quart évoluent dans le secteur privé (26,7%) et seulement 5,1% sont des structures communautaires.

Au moment de l'enquête, 96% des structures scolaires sont fonctionnelles soit 9 653 infrastructures. Parmi les établissements recensés, 2% sont abandonnés et 2% en construction. La principale raison de non fonctionnement des structures scolaires est le manque d'enseignants (69%) auquel s'ajoute la vétusté de l'infrastructure (7%). Environ deux tiers des infrastructures scolaires en situation d'abandon sont du secteur public (66%) et un cinquième des écoles communautaires (19%).

Parmi les 9 653 infrastructures fonctionnelles, il y a 8 749 écoles primaires, 1 625 collèges et 678 lycées, soit respectivement 78%, 14% et 6% des établissements. Seulement 2% des établissements sont de type professionnel/technique.

En milieu rural, 91% des établissements sont des écoles primaires, 7% des collèges et 1% des lycées. Par contre, en milieu urbain, les proportions sont de 59% pour le primaire et un quart pour l'ensemble du secondaire (24%).

Deux tiers des établissements sont en milieu rural (68%). Par contre, près de trois quarts des établissements secondaires sont en milieu urbain (respectivement 70% pour les collèges et 87% pour les lycées). Quant aux établissements professionnels et universitaires, ils sont pratiquement exclusivement en milieu urbain (respectivement 92% et 94%).

L'analyse de la répartition des établissements par région et préfecture dévoile des disparités importantes. Les régions de N'Zérékoré, Kankan, Kindia et Conakry disposent respectivement de 17%, 16%, 14% et 13% des écoles primaires du pays. A Conakry, les écoles primaires sont concentrées dans les communes de Ratoma (41%) et de Matoto (39%). La commune de Matam compte 8% des écoles primaires de la capitale.

Un tiers des écoles primaires de la région de Kankan sont concentrées dans la préfecture de Siguiiri (33%). Près de la moitié des écoles primaires de la région de Mamou sont dans la préfecture de Mamou (47%). Dalaba et Pita enregistrent respectivement 22% et 31% des structures primaires.

Près de deux cinquièmes des collèges sont situés à Conakry (39%). Dans cette région, les communes de Ratoma et de Matoto disposent de près de 90% des collèges (45% à Ratoma et 42% à Matoto). Par ailleurs, 20% des collèges de la Guinée sont situés dans la région de Kindia. Les régions de Faranah et Mamou sont les moins dotées en collèges.

La région de N'Zérékoré, dispose de 10% des collèges du pays. Un tiers de ces collèges sont situés dans les chefs-lieux des régions (35%).

Près de la moitié des lycées sont à Conakry (47%) et la région de Kindia dispose d'un cinquième des lycées (20%).

En Guinée, une école primaire est disponible pour 218 enfants de 7 à 12 ans. Ce ratio atteint 264 dans la région de Kankan et est le plus faible dans la région de Mamou (166).

Par ailleurs, une structure scolaire est disponible pour 478 personnes scolarisables (personne de 7 à 24 ans). Ce ratio est le plus élevé dans les régions de Conakry (634), Kankan (565).

19% des structures scolaires sont difficilement accessibles aux élèves, enseignants et parents d'élèves. En milieu rural, cette proportion atteint 22% contre 13% en milieu urbain. Plus le cycle d'enseignement est élevé, plus la proportion de structures scolaires difficilement accessibles est faible.

Un peu plus de deux tiers des structures scolaires fonctionnelles sont du secteur public (69%). Le secteur privé englobe 27% des structures scolaires et seulement 5% ont une gestion communautaire.

La région de Conakry et le milieu urbain disposent plus de structures scolaires privées que publiques. Dans la région de Kindia, 38% des structures scolaires sont du secteur privé. Par contre, plus de deux tiers des structures scolaires des autres régions sont publiques.

Conakry enregistre seulement 14% de structures scolaires publiques. Dans les autres régions administratives, plus de trois quarts de ces structures ont une gestion publique (exceptée Kindia). La proximité des préfectures de Coyah et Dubréka de Conakry fait que dans la région de Kindia un peu plus d'un tiers des structures scolaires sont privées (38%).

Un peu plus de la moitié des structures scolaires fonctionnelles en Guinée ont été construites pendant la période 1984-2010 (54%). Pour la période de 2011-2017, cette proportion est de 25% et un cinquième des structures scolaires fonctionnelles (21%) ont été construites avant 1984.

Avant 1984, ce sont 73 structures scolaires qui étaient construites par an. Ce ratio a atteint 185 établissements par an pendant la période 1984-2010. De 2011-2017, le nombre d'écoles construites par an a presque doublé par rapport à la période précédente et a atteint 312.

Plus de neuf écoles sur dix ont les murs (93%), le sol (95%) et le toit (99%) en matériaux finis.

Moins d'un cinquième des structures scolaires disposent de l'électricité (19%) et deux cinquièmes disposent de source d'eau (41%). Enfin, huit structures scolaires sur dix (82%) disposent de toilettes.

En milieu rural, seulement 3% des structures scolaires disposent de l'électricité alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 49%. Par ailleurs, moins d'un tiers des établissements scolaires ruraux (29%) disposent de source d'eau alors que cette proportion atteint 66% en milieu urbain. Quant à la disponibilité de toilettes, ce sont 76% des écoles rurales et 95% des écoles urbaines qui en disposent.

Seulement 6% des structures scolaires publiques disposent de l'électricité contre 54% des structures privées. Quant à la disponibilité de source d'eau, deux tiers des structures scolaires privées (66%) et un tiers (33%) des structures publiques en possèdent.

### Pharmacies

530 pharmacies formelles ont été recensées sur toute l'étendue du territoire. La région spéciale de Conakry dispose de plus de la moitié de ces infrastructures (55,3%), elle est suivie par les régions de N'Zérékoré (12,1%), Kindia (12,1%) et Kankan (11,7%). Moins de 5% des pharmacies formelles sont dans les régions de Faranah, Mamou ou Boké.

Le ratio population/pharmacie détermine le nombre moyen de résidents pour une pharmacie. En Guinée, ce ratio est estimé 21 802 personnes. Il est plus faible à Conakry (6 232) et atteint 115 018 dans la région de Faranah. Dans les régions de N'Zérékoré et Boké, près 100 000 personnes sont servies par pharmacie.

En milieu rural, seulement 79 pharmacies formelles ont été recensées, soit 14,9% du niveau national. La population rurale est très défavorisée en ce qui concerne l'accessibilité aux pharmacies formelles. Dans cette zone, le ratio population/pharmacie est estimé à 94 221 habitants pour une pharmacie contre 9 117 en milieu urbain.

Seulement 1% des structures pharmaceutiques datent d'avant 1984. Par contre, 42% ont été implantées pendant la période 1984-2010 et plus de la moitié (57%) ont débuté leurs activités pendant la période 2011-2017.

Avant 1984, moins d'une pharmacie était implantée par an. Pendant la période 1984-2010, la Guinée a enregistré en moyenne l'implantation de 7 pharmacies par an et ce ratio atteint 35 pharmacies par an pendant la période 2011-2017. 50% des pharmacies fonctionnelles de Conakry ont débuté leurs activités commerciales pendant la période 2011-2017 contre 49% pendant la période précédente (1984-2010). Par ailleurs, 67% des pharmacies du milieu rural et 55% des pharmacies du milieu urbain ont été implantées entre 2011 et 2017. Pour la période de 1984-2010, ces proportions sont respectivement égales à 33% et 44%.

37% des infrastructures pharmaceutiques sont dans des bâtiments isolés. Cette proportion atteint 42% à Conakry.

#### Laboratoires d'analyses biomédicales

La collecte des données sur les laboratoires médicaux privés a concerné seulement la zone spéciale de Conakry. Au total, 27 laboratoires privés ont été identifiés.

Les communes de Matoto, Dixinn et Kaloum enregistrent respectivement 27%, 23% et 20% des infrastructures.

La moitié des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry (52%) ont été implantés pendant la période 1984-2010 contre 44% pour la période 2011-2017.

La quasi-totalité des laboratoires de Conakry disposent de l'électricité. Deux tiers (67%) disposent de source d'eau et seulement 7% ne disposent pas de toilettes au sein du laboratoire. Parmi les laboratoires disposant de source d'eau, 63% utilisent des robinets et 37% des forages.

#### Cimetières

L'analyse de la disponibilité des cimetières a été faite en milieu urbain. Dans cette zone, il a été recensé 408 cimetières sur toute l'étendue du territoire.

Environ 42 350 décès étaient attendus en 2017 en milieu urbain. Dans ce milieu, un cimetière est disponible à recevoir en moyenne 108 décès.

Avec 6 333 décès attendus en 2017, la région de Kindia enregistre plus d'un quart des cimetières urbains (27,7%) du pays. Elle est de loin la région la plus pourvue en cimetières. Les communes urbaines de cette région disposent en moyenne de 19 cimetières.

La région spéciale de Conakry, qui enregistre près de la moitié des décès urbains en 2017 (44,4% soit 18 808 décès), dispose seulement de 17,6% des cimetières urbains. Il a été identifié une moyenne de 14 cimetières par commune et 261 décès pour un cimetière.

Avec ses 3,1% de décès urbains, la région de Labé dispose de 16,9% des cimetières urbains et un ratio de 14 cimetières par commune.

Dans l'ensemble, sept cimetières sur dix (69%) sont uniquement réservés aux musulmans. La proportion des cimetières chrétiens en milieu urbain est de 3,4% et 27,5% des cimetières sont réservés à toute la population quelle que soit la religion.

Un dixième des cimetières urbains sont accessibles par la route bitumée. Un peu plus d'un quart des cimetières (28%) sont clôturés. Parmi les cimetières clôturés, seulement 9% disposent de portes pouvant être fermées. Moins d'un cinquième des cimetières (14%) disposent de personnes dédiées au gardiennage.

#### Structures hôtelières

Il y a un nombre total de 639 structures hôtelières en République de Guinée en 2017.



La région spéciale de Conakry dispose de près de deux cinquièmes (39,4%) des structures hôtelières du pays. La commune de Ratoma dispose, à elle seule, de plus de la moitié des structures hôtelières de la Capitale (53,6%) et la commune de Matoto d'un peu plus d'un quart (28,6).

La région de Kindia, compte tenu de la proximité de ses deux principales préfectures avec la capitale Conakry, vient en deuxième position avec près du quart des structures (23,2%). Les préfectures de Dubréka et Coyah disposent respectivement de 43,9% et 39,2% des structures contre 11,5% pour la préfecture de Kindia.

La région administrative de N'Zérékoré compte 16,4% des structures hôtelières du pays dont 41% pour la préfecture de N'Zérékoré.

Moins d'un dixième des structures hôtelières du pays sont localisées dans les régions de Kankan (8,3%), Faranah (3,1%), Boké (4,5%), Labé (2,2%) et Mamou (2,8%). Dans ces régions, les préfectures de Siguiri, Kankan, Kissidougou, Labé et Boké se démarquent des autres préfectures avec chacune une dizaine de structures de séjours.

Près des deux tiers des structures hôtelières en Guinée sont des motels/auberges (62,9%). La proportion des hôtels est estimée à 37,1%. Un tiers des structures sont des hôtels (33%) en milieu urbain. Dans la région spéciale de Conakry, on enregistre 24% des hôtels et 76% des motels/auberges.

4,1% de structures hôtelières fonctionnelles du pays ont été créées avant 1984. Par contre, plus de la moitié ont été construites pendant la période 2011-2017 (54,6%).

Près des deux cinquièmes des hôtels ont été construits pendant la période 2011-2017. Avant 1984, seulement 8,6% des hôtels ont été construits.

Plus de la moitié des structures hôtelières de la région spéciale de Conakry ont été construites pendant la période 2011-2017 (56,6%).

Les structures hôtelières ont été construites au rythme suivant :

- 1 structure par an avant 1984 ;
- 7 structures par an pendant la période 1984-2010 ;
- 37 structures par an pendant la période 2011-2017.

La population occupée dans les structures hôtelières est de 3 304 individus dont plus de la moitié à Conakry (53,5%). Les régions de Kindia et N'Zérékoré emploient respectivement 17,2% et 10% des travailleurs des structures hôtelières.

Le nombre moyen des travailleurs par structure hôtelières est estimé à 6 personnes. Cette moyenne atteint 8 à Conakry et est la plus faible dans la région de N'Zérékoré (3 personnes).

7 407 chambres ont été identifiées dans l'ensemble des structures hôtelières. Près de la moitié de ces chambres sont à Conakry (44,9%) et les régions de Kindia et N'Zérékoré en enregistrent respectivement 16,6% et 14,4%. Près de deux tiers des chambres des structures hôtelières sont dans les hôtels (62,6%).

### Lieux de culte

Au niveau national, 5 686 lieux de culte ont été identifiés en 2017.

Les régions de Kankan et N'Zérékoré ont le plus grand nombre de lieux de cultes (respectivement 22,8% et 18,6%) avec 1 293 et 1 056 lieux de culte. La préfecture de Siguiri enregistre 404 lieux de culte (soit 31,1% de la région de Kankan) ; quant à la préfecture de Kankan, elle dispose de 277 lieux de culte (soit 21,3% de la région). Au niveau de la région de N'Zérékoré, les préfectures de

Beyla (293 lieux de culte) et Macenta (222 lieux de culte) se démarquent des autres préfectures en nombre de lieux de culte.

La région spéciale de Conakry, enregistre 10,6% des lieux de culte du pays. Les communes de Ratoma et Matoto englobent la majeure partie des lieux de culte avec respectivement 44,9% et 37,3% des lieux de culte de la ville de Conakry.

Le milieu urbain enregistre 28% des lieux de culte. 88% des lieux de culte sont musulmans.

Le ratio lieux de culte par Communauté urbaine/Sous-préfecture (CU/SP) détermine le nombre moyen de lieux de culte existant dans chaque CU/SP. Il est en moyenne de 17 en Guinée.

Ce ratio est de 22 lieux de culte par CU/SP dans la région de Kankan avec plus de 25 lieux de culte par CU/SP dans les préfectures de Siguiri et Kérouané.

Près de neuf lieux de culte sur dix (87,8%) sont des mosquées de vendredi en Guinée.

La région de N'Zérékoré, dispose du plus grand nombre d'églises. Dans cette région, près de la moitié des lieux de culte sont des églises (40,6%) alors que dans les régions de Conakry et Faranah, on enregistre respectivement 14% et 11,4% d'églises.

### Dépôts d'ordures

Cette opération statistique s'est intéressée à la problématique des dépôts d'ordures dans la région spéciale de Conakry. Le nombre total des dépôts identifiés est de 67.

La commune de Matoto dispose de 40% des dépôts d'ordures contre 28% pour la commune de Ratoma.

### Gares routières

81 gares routières ont été identifiées dans 41 communes urbaines du pays (y compris les communes urbaines de Kamsar, Sangaredi et Maneah).

La région de Kankan dispose d'un quart des gares routières du pays (26%) et les régions de Labé, N'Zérékoré et Conakry en comptent respectivement de 17%, 12% et 12%. Dans la région de Faranah, se localisent 5% des gares routières et 9% dans celle de Mamou.

Le ratio gare routière/commune urbaine est le nombre moyen de gares disponible dans une commune urbaine. En Guinée, il existe en moyenne 2 gares routières par commune urbaine. Ce ratio est proche de plus de 3 dans la région spéciale de Conakry (3,6) et dans la région de Kankan (3,4).

Moins d'un quart des gares routières ont été implantées avant 1984. Par ailleurs, près de la moitié des gares routières sont l'œuvre de la période 1984-2010 (49%) et plus d'un quart des gares routières ont été implantées pendant la période 2011-2017 (28%).

Plus des deux tiers des gares routières ne disposent ni de bureau syndical construit (77,8%), ni de source d'eau en son sein (71,6%) ou de hangar (66,7%). Quant aux toilettes, plus de la moitié n'en disposent pas (52%).

Une moyenne de 13 véhicules sont au départ par jour et par gare routière. Les régions de Faranah et Labé ont affiché les plus faibles trafics au niveau des gares routières. Par contre, les régions de Kindia et Conakry affichent plus de 20 départs par jour.

### Boulangeries

Au cours de cette opération, 2 529 boulangeries ont été recensées en Guinée avec une concentration dans les régions de Conakry et de Labé et au nord de la région de Kankan. Le centre

du pays (Dabola) dispose aussi suffisamment de boulangeries. Une faible concentration des boulangeries est constatée dans les régions de Boké, Kindia, Kankan, N'Zérékoré et Faranah.

La région spéciale de Conakry enregistre, à elle seule, près du quart des boulangeries du pays (23,6% soit 605 boulangeries). Dans cette région, près de trois quarts de boulangeries sont situées dans les communes de Matoto (38,2%) et de Ratoma (38,3%). Quant à la commune de Kaloum, elle enregistre 4,6% des boulangeries de Conakry.

La région administrative de Kankan dispose de 22% des boulangeries de la Guinée. La préfecture de Siguiri enregistre plus de la moitié des boulangeries de la région (53,3% soit 299 boulangeries).

Le milieu rural dispose de 53,2% des boulangeries, soit un effectif de 1 365 unités.

Le ratio ménages/boulangerie représente le nombre de ménages dans une entité géographique, susceptible d'être servis par une boulangerie. Ce ratio est de 623 ménages pour une boulangerie au niveau national. Les régions de Kankan et de Conakry se distinguent des autres régions avec respectivement 369 et 425 ménages pour une boulangerie alors que les régions de N'Zérékoré et Boké enregistrent plus de 1300 ménages pour une boulangerie.

Le ratio boulangerie par CU/SP représente le nombre moyen de boulangeries pour une CU/SP. Il existe environ 8 boulangeries par commune/SP en Guinée. Les préfectures de Forécariah, Yomou, Guéckédou, Kissidougou, Boffa, Gaoual, Faranah et Macenta disposent en moyenne, de moins de 2 boulangeries par CU/SP. Par contre, les préfectures de Siguiri, Coyah, Dubréka ainsi que les communes de Conakry disposent de plus de 20 boulangeries par CU/SP.

4% des boulangeries fonctionnelles ont été implantées avant 1984, 47% entre 1984 et 2010 et 49% entre 2011 et 2017.

Parmi les infrastructures de fabrication de pain existantes, 3 ont été implantées chaque année avant 1984, 39 boulangeries par an pendant la période 1984-2010 et 151 entreprises de fabrication de pain chaque année pendant la période de 2011-2017.

Dans l'ensemble 39% des boulangeries disposent de l'électricité comme principale source d'éclairage, 32% ont des sources d'eau et 72% ont déclaré utiliser l'eau potable (eau de robinet, de forage, borne fontaine). En milieu urbain, près de trois quarts des boulangeries (73%) utilisent l'électricité comme source d'éclairage.

### Marchés

Au niveau national, 1 041 marchés ont été recensés.

La région administrative de Kankan compte 25% des marchés du pays, des régions de N'Zérékoré et de Kindia avec respectivement 14 % et 13% des marchés.

Environ 80% des marchés se trouvent en milieu rural contre 20% en milieu urbain.

Deux tiers des marchés enquêtés sont des marchés hebdomadaires (66%). En milieu rural, 80% des marchés sont hebdomadaires et 20% sont quotidiens. Ces proportions sont respectivement égales à 11% et 74% en milieu urbain.

Seulement 18% des marchés disposent de source d'eau, 24% de toilettes et 46% de hangar. 14% des marchés ruraux possèdent des sources d'eau et des toilettes. Quant aux marchés urbains, ces proportions atteignent respectivement de 36% et 64%. La quasi-totalité des supermarchés disposent de hangar et de toilettes mais seulement 51% disposent de source d'eau.

### Stations-service

462 stations-service fonctionnelles ont été identifiées et cartographiées sur toute l'étendue du territoire. Une forte concentration des stations-service est constatée à Conakry et dans la partie nord de la région de Kankan (zones minières de Siguiiri et de Mandiana).

La région de Kankan a la plus grande couverture en stations-service du pays avec près d'un tiers des stations du pays (32,2%), soit 149 stations-service fonctionnelles. La préfecture de Siguiiri, frontalière avec le Mali, contribue le plus à cet effectif important avec plus de la moitié des stations-service de la région de Kankan (53% soit 79 stations).

La région spéciale de Conakry dispose d'environ 20% des stations-service du pays. Les communes de Ratoma (39,6%) et Matoto (22%) demeurent les plus fournies en stations dans la région de Conakry.

La région de Kindia dispose de 12,7% des stations-service du pays. Dans cette région, les préfectures de Dubréka et Coyah disposent respectivement de 25 et 21 stations-service.

Plus de deux tiers des stations-service (69%) ont débuté leurs activités pendant la période 2011-2017 contre 31% pour la période 1984-2010. Ce sont respectivement 73% et 66% des stations-service des milieux rural et urbain qui ont débuté leurs activités de commercialisation entre 2011 et 2017.

Environ trois quarts des stations-service (72%) de Conakry et 84% de celles de la région de Kankan ont été réalisées pendant la période 2011-2017.

Pendant la période 1984-2010, 4 stations-service ont été implantées en moyenne chaque année contre 34 pour la période 2011-2017.

La quasi-totalité des stations-services offrent l'essence et le gasoil. Par contre, moins d'un tiers des stations offrent de l'huile (27%) ou du gaz (14%).

### Maisons des jeunes

Cette enquête s'est intéressée à évaluer la disponibilité et le fonctionnement des espaces de jeunes, en l'occurrence les maisons des jeunes et les foyers de jeunes. 590 des espaces de jeunes qui ont été recensés au cours de cette opération en 2017.

Un cinquième des espaces de jeunes (21%) étaient non fonctionnels. En d'autres termes, seulement 467 espaces de jeunes étaient fonctionnels sur 590 (soit 79%). En milieu urbain, ce sont 23% des espaces de jeunes qui sont en état de non fonctionnement contre 21% en milieu rural.

Le non fonctionnement des maisons des jeunes est généralement lié au manque de rénovation (41%) ou à des raisons d'abandon de la structure (59%). En milieu urbain, neuf maisons des jeunes sur dix (92%) non fonctionnelles sont dues à l'abandon.

La région administrative de N'Zérékoré compte près de la moitié des maisons/foyers de jeunes fonctionnelles (39%). Cette forte proportion est due à la préfecture de Macenta avec deux cinquièmes des espaces de jeunes de la région (40,7%), soit 74 maisons/foyers de jeunes et aux préfectures de Guéckédou et de N'Zérékoré qui disposent respectivement de 30 et de 28 maisons/foyers de jeunes.

Les régions de Faranah et de Kankan enregistrent respectivement 15% et 13,3% des maisons/foyers de jeunes et les proportions les plus faibles sont observées dans les régions administratives de Labé et de Mamou avec respectivement de 6,4% et 4,5%. La région spéciale de Conakry dispose de 6,6% des espaces des jeunes du pays.

Le milieu rural dispose de 81,2% des maisons/foyers de jeunes contre 18,8% en milieu urbain.

Le ratio population/maison des jeunes détermine le nombre de jeunes susceptibles d'utiliser une maison des jeunes. Ce ratio est de 8 012 jeunes pour un espace de jeunes en Guinée.

Les jeunes de Kindia et Conakry sont les moins bien servis en termes de maisons de jeunes avec respectivement 20 307 et 19 007 jeunes pour une maison des jeunes. Ce ratio est légèrement supérieur à la moyenne dans les régions de Boké (11 361), Kankan (10 965), Labé (9 885) et Mamou (9 745).

Les préfectures de Macenta, Lola et Yomou et la commune de Kaloum se démarquent des autres avec moins de 3 000 jeunes pour une maison des jeunes. Par contre, les préfectures de Coyah, Dubréka, Kindia, Gaoual et les communes de Ratoma et Matoto affichent plus de 20 000 jeunes pour une maison de jeunes.

Le ratio maisons des jeunes par CU/SP représente le nombre moyen de maisons de jeunes fonctionnelles pour une CU/SP donnée. Il existe 1,5 maison de jeunes par CU/SP en Guinée. Ce ratio est inférieur à l'unité dans les régions de Boké, Kindia, Labé et Mamou. Par contre, la région de N'Zérékoré se démarque des autres avec près de 3 maisons des jeunes par CU/SP. Dans la région spéciale de Conakry, près de 7 maisons des jeunes sont disponibles par commune.

Près de la moitié des maisons des jeunes fonctionnelles (47%) ont été réalisées pendant la période 1984-2010, près d'un tiers pendant la période 2011-2017 (29%) et un quart (24%) avant 1984.

Près de trois quarts (72%) des maisons des jeunes sont des bâtiments isolés. En milieu rural, 8 maisons de jeunes sur dix (79%) sont des bâtiments isolés contre 42% en milieu urbain. Dans les régions de Faranah (84%) et Kindia (81%), huit maisons des jeunes sur dix sont des bâtiments isolés. A Conakry, une maison des jeunes sur deux est un bâtiment isolé.

Les principaux matériaux des murs des maisons des jeunes sont en dur et semi dur. Dans l'ensemble, 86% des maisons des jeunes ont des murs en matériaux finis.

Seulement 42% des maisons des jeunes disposent de l'électricité. En milieu urbain, cette proportion atteint 80% contre 33% en milieu rural.



# CHAPITRE 1: CONTEXTE ET METHODOLOGIE

## 1.1 Contexte de l'étude

### 1.1.1. Présentation contextuelle

Jusqu'en 2010, la Guinée était caractérisée par un véritable déséquilibre socio-spatial en manière d'investissement dans les infrastructures socioéconomiques de base. Cette situation est non seulement liée aux processus d'occupation des territoires par les colonisateurs qui se traduisent par une organisation de l'espace liée aux conditions de développement et de domination de type capitaliste mais aussi à la construction de pôles de croissance basée sur une logique sélective par les précédents Gouvernements. Cette situation a appauvri certaines régions au profit d'autres et de la capitale Conakry. Ce manque d'investissement en infrastructures socio-économiques de base telles que les écoles, les structures sanitaires, les forages, les routes, etc. a rendu la population à la base plus vulnérable et la Guinée plus pauvre. Ainsi, il y a un déséquilibre au niveau de la croissance régionale, locale et urbaine : les territoires intérieurs sont souvent moins attractifs que les territoires côtiers.

Par contre, depuis l'avènement de la Troisième République en décembre 2010, la Guinée a été marquée par plusieurs réalisations et avancées fortes pour le développement socio-économique. La décentralisation des fêtes de l'indépendance a permis à plusieurs préfectures et régions jadis oubliées, de connaître des grands investissements en matière d'infrastructures.

Les logements et les infrastructures routières occupent une place de choix dans les réalisations du Gouvernement de la 3ème République. Des projets gigantesques ont été entrepris et d'autres sont en cours de réalisation.

Dans le cadre de la célébration annuelle des fêtes d'indépendance dans le pays profond, de grands travaux de construction et de réhabilitation ont été réalisés dans toutes les régions. Plus de la moitié des préfectures ont bénéficié de ces investissements. D'autres grands travaux ont eu lieu dans les préfectures de Faranah, Kindia, etc.

Pour les infrastructures industrielles, on note de nouvelles usines de farine et ciment implantées, ainsi que des dizaines d'entreprises industrielles privatisées en arrêt d'activité mais qui sont retournées dans le portefeuille de l'État.

Malgré tous ces investissements en infrastructures, la Guinée ne dispose pas d'un Système d'information géographique (SIG) actualisé pouvant mettre en exergue de façon optimale les disparités spatiales de ces investissements. Ce Système d'information géographique (SIG) est utilisé de façon relativement marginale, alors qu'il est un instrument majeur d'information sur les déséquilibres spatiaux mais aussi sur les avancées en matière d'investissement et de développement spatial du pays.

L'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre de sa mission d'appui technique aux politiques et programmes de développement économique et social, est dans un dynamisme de réaliser la cartographie des infrastructures socio-économiques de base en mettant un accent particulier sur celles réalisées ou rénovées pendant la période 2011-2017. A cet effet, ce projet repose sur l'élaboration de la cartographie de toutes les réalisations des infrastructures socio-économiques de base en Guinée pour informer le Gouvernement et les partenaires au développement du niveau d'investissement dans les localités.

L'Institut National de la Statistique (INS) est le principal bénéficiaire de ce projet. Il a été exécuté par le Département de la Cartographie. L'INS a bénéficié d'un appui financier dans le cadre du financement de la subvention de l'Union Européenne du Projet d'appui au renforcement des

fonctions statistiques de l'Etat (PARFSE) pour la période 2017-2019. Ce projet s'inscrit dans le résultat 2.1 « La couverture et la qualité de la production des données statistiques au niveau de l'INS sont améliorées ».

### 1.1.2. Objectifs de l'étude

Cette opération se fixe comme objectif de contribuer à la réduction de la pauvreté à travers une meilleure accessibilité des populations aux services sociaux de base. Elle met en évidence certaines disparités régionales et préfectorales en matière d'investissement à travers la mise en place d'une base de données cartographique des infrastructures socio-économiques de la Guinée.

Cette opération consiste, d'une part, à procéder au positionnement des infrastructures socio-économiques et, d'autre part, à recueillir une série d'informations permettant d'évaluer l'utilité de l'infrastructure pour la population à la base.

Spécifiquement, cette opération vise à :

- réaliser un recensement exhaustif des infrastructures socio-économiques de base ;
- relever les coordonnées géographiques des infrastructures socio-économiques de base ;
- analyser les disparités spatiales dans l'allocation des infrastructures socio-économiques, afin de permettre, aux pouvoirs publics d'élaborer des plans d'actions prioritaires d'équipements en services sociaux de base pour les zones déficitaires ;
- disposer d'un outil de consultation cartographique des infrastructures socio-économiques de base et de plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires au développement ;
- offrir la possibilité de visualiser et exploiter les cartes des infrastructures socio-économiques du pays à travers les bases de données de l'INS ;
- faire un inventaire exhaustif des infrastructures socio-économiques de base et les positionner sur les cartes des sous-préfectures et communes urbaines à partir de leurs coordonnées géographiques ;
- constituer une base de données géographiques des infrastructures socio-économiques de base en Guinée ;
- produire un rapport cartographique sur la situation des infrastructures socio-économiques de base en Guinée.

L'opération a nécessité la collecte des données et le géo référencement des infrastructures au niveau le plus fin (localités/secteurs). Etant donné que de nombreuses bases de données socio-économiques (RGPH, enquêtes, etc.) sont déjà disponibles, l'essentiel du travail s'est situé au niveau de la numérisation, de la collecte des références (coordonnées) géographiques et de leur mise en relation avec les données statistiques.

### 1.1.3. Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étude étaient les suivants :

- Le recensement des infrastructures socio-économiques de base est réalisé ;
- Le positionnement des infrastructures sur les cartes des régions, préfectures voire sous-préfectures à partir de leurs coordonnées géographiques est fait ;
- Une base de données géographique des infrastructures socio-économiques de base est disponible ;
- Un rapport sur la situation des infrastructures socio-économiques de base est produit.



## 1.2. Méthodologie

### 1.2.1. Cadre institutionnel

Cette étude a été réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS) en étroite collaboration avec les services techniques des différents départements techniques, les partenaires au développement, la société civile, etc.

L'Institut National de la Statistique (INS) a coordonné toutes les activités et impliqué les partenaires techniques et financiers à toutes les phases du projet. En plus de la mise en œuvre, l'INS a été responsable de l'organisation des différents séminaires, ateliers et de toutes les autres activités de conception, de collecte, de traitement et d'analyse des données entrant dans le cadre de la présente opération.

### 1.2.2. Champs de l'étude

Cette opération a été réalisée sur toute l'étendue du territoire national, tant en milieu urbain que rural. Le champ pratique de l'opération est le district en milieu rural et le quartier en milieu urbain.

### 1.2.3. Type d'enquête et population cible

La présente opération a privilégié une approche quantitative. Elle a été réalisée auprès de l'ensemble des infrastructures socio-économiques de base à partir d'un questionnaire infrastructure.

L'unité statistique est l'infrastructure socio-économique. La collecte des données a été faite auprès des gestionnaires de l'infrastructure ou d'un répondant bien informé. Les principales infrastructures concernées pour cette opération sont :

#### ***Infrastructures économiques***

- Boulangeries
- Gares routières
- Hôtels/Motels
- Médias
- Pharmacies
- Laboratoires
- Marchés
- Stations-service

#### ***Infrastructures sociales***

- Cimetières
- Dépôts d'ordures
- Forages/bornes fontaines
- Lieux de culte
- Maisons des jeunes
- Magasins agricoles
- Centre NAFA/CAAF
- Palais de justice
- Structures scolaires
- Structures sanitaires

#### 1.2.4. Outils de collecte

Deux outils de collecte des données ont été élaborés :

##### **Questionnaire infrastructures**

Il a pour objectif de collecter des informations au niveau des quartiers et districts sur les infrastructures existantes. Ce questionnaire est renseigné auprès des gestionnaires des infrastructures. L'individu statistique est l'infrastructure en question.

##### **Manuel d'instruction**

Pour faciliter les travaux sur le terrain, un manuel d'instruction des agents de terrain a été élaboré qui a défini les directives et instructions à l'endroit des agents chargés de la collecte des données.

Il avait pour but de permettre au personnel de terrain de mieux s'acquitter de leurs tâches. Il a présenté la procédure de collecte des données et la méthode de remplissage des documents techniques, de la prise des coordonnées géographiques et surtout la méthode de dénombrement des infrastructures.

Ce manuel a servi de guide (ou de référence) pour les agents de terrain en vue de pouvoir bien remplir les fiches, à veiller sur la complétude des réponses fournies et aussi à obtenir des taux de réponse appréciables. Il a permis de mieux s'approprier l'utilisation de la tablette pour la collecte des données et la prise des coordonnées géographiques.

#### 1.2.5. Étapes de l'enquête

Pour chaque type d'infrastructure, une section spécifique a été développée dans le questionnaire « Infrastructures ». Chaque section est indépendante l'une de l'autre (exceptée la section d'identification).

La mise en œuvre de l'enquête a été faite en 7 étapes :

##### **Étape 1 : Conception**

Cette étape a concerné l'élaboration des outils de collecte et la validation méthodologique. Elle a regroupé toutes les opérations préalables au démarrage de l'enquête :

- la conception des outils techniques (questionnaire, manuel) ;
- la constitution de la base de sondage des quartiers et districts ;
- la validation des outils méthodologiques ;
- la conception du programme de collecte sous ODK ;
- la préparation des kits des agents de terrain (matériels).

Cette phase a impliqué l'ensemble du personnel du département de la cartographie de l'INS et des services des départements de l'INS. Cette étape a duré 20 jours.

##### **Étape 2 : Sensibilisation**

Afin de permettre la collaboration active des populations pendant les phases d'exécution de ce projet, une campagne de sensibilisation a été organisée avant, pendant et après l'opération.

Pour permettre aux équipes de bien travailler, des correspondances ont été envoyées par l'Institut National de la Statistique à l'attention de tous les gouverneurs des régions administratives, des préfets et des sous-préfets dans le but de sensibiliser les autorités à tous les niveaux sur les objectifs de la cartographie des infrastructures socio-économiques de base en Guinée. La sensibilisation de

proximité a été assurée par les chefs de quartiers et les chefs de secteurs/districts. Ce sont ces derniers qui ont désignés les guides pour la collecte.

Des réunions techniques avec les Bureaux de stratégie et de développement des Ministères en charge de la santé et de l'éducation ont aussi été organisées. Celles-ci ont été des appoints pour la sensibilisation auprès des formations sanitaires et scolaires.

### **Étape 3 : Formation**

La formation des agents de terrain occupe une place importante dans la réalisation des recensements. La qualité des résultats en dépend largement. En prélude au démarrage des travaux de collecte, deux séries de formations des agents de terrain ont été organisées. L'objectif de ces formation était de permettre aux agents de terrain de s'imprégner des documents techniques de l'opération et de la stratégie de collecte des données afin d'assurer aisément les tâches qui leur seront dévolues. En d'autres termes, cela leur a permis de mieux comprendre le questionnaire, l'utilisation des tablettes, la méthode de remplissage et les techniques d'administration des questionnaires (comment conduire une interview, etc.).

La collecte des données a été réalisée en deux phases : la phase de Grand Conakry et la phase de l'intérieur du pays. Pour chaque phase de la collecte, une formation de deux jours a été organisée à l'intention des agents de terrain. Les agents ont été recrutés à la suite d'un appel à candidatures et les meilleurs candidats ont été retenus pour la formation. Les deux vagues de formation ont eu lieu à Conakry.

### **Étape 4 : Enquête pilote**

Après la formation des agents de terrain, les outils de collecte ont été testés auprès de quelques infrastructures. Cette activité avait pour objectifs de :

- Tester les outils de collecte des données (questionnaires, fiches) en termes de :
  - cohérence dans les informations à recueillir,
  - pertinence des questions posées,
  - objectivité escomptée de l'étude ;
- Tester la méthodologie de collecte sur le terrain relative :
  - à la durée de l'interview ou temps d'administration des questionnaires individuels et des fiches d'entretien,
  - au nombre d'individus à enquêter par agent ;
- Tester le mode d'utilisation des tablettes par les agents ;
- Tester la qualité des outils techniques (tablettes, précision des coordonnées, etc.) ;
- Tester le niveau de formation des agents de terrain par rapport à la faisabilité de prise des coordonnées géographiques et à l'exhaustivité dans la collecte.

La phase de l'enquête pilote a duré 8 jours. Elle a été réalisée à Conakry au mois de juillet 2017.

### **Étape 5 : Collecte des données**

La collecte des données a compris les opérations suivantes :

- la constitution des équipes de terrain ;
- le déploiement des agents sur le terrain ;
- la rencontre des autorités locales des zones d'enquête ;
- la collecte des données auprès des infrastructures éligibles dans chaque zone.

La collecte des données a été réalisée en deux phases :

**Phase 1 : Grand Conakry.** Cette phase a couvert les cinq communes de Conakry, la sous-préfecture de Kassa, la sous-préfecture de Manéah, les communes urbaines de Coyah et Dubréka. La collecte des données de cette phase a duré 1 mois, pendant le mois d'août 2017.

**Phase 2 : Intérieur du pays.** Elle a concerné les autres régions de Guinée. La collecte des données a duré 3 mois, d'octobre à décembre 2017.

#### **Étape 6 : Traitement des données**

Le traitement des données a consisté en :

- L'apurement des données ;
- L'analyse des données ;
- La production des cartes des infrastructures.

Cette étape a duré 30 jours.

#### **Étape 7 : Rédaction du rapport**

Elle a pris 30 jours, sous la responsabilité de l'INS.

### **1.2.6. Organisation de la collecte**

#### **Stratégie de la collecte**

Pour chaque type d'infrastructure, une section spécifique a été élaborée pour la collecte des informations. Le responsable en charge de l'infrastructure est le principal répondant. S'il est absent ou occupé, un remplaçant évoluant dans la gestion de l'infrastructure a été identifié comme interlocuteur.

Au niveau de chaque quartier/district, un inventaire exhaustif de toutes les infrastructures existantes ou en construction, fonctionnelles ou non, a été effectué. Il a été fait sous la responsabilité du chef de district/quartier. Les questionnaires ont été administrés par interview directe. Les coordonnées géographiques de chaque infrastructure ont été prises à l'aide de la tablette.

Les agents enquêteurs ont été encadrés par des chefs d'équipe. Les contrôleurs et les superviseurs ont eu la charge de contrôler le travail des équipes et de coordonner la réalisation de l'activité au niveau de chaque zone d'enquête. Ils ont validé l'exhaustivité de la collecte dans chaque zone. Chaque équipe était composée de quatre agents enquêteurs et d'un chef d'équipe. Le chef d'équipe a eu la tâche de répartir les quartiers et districts entre les agents. Chaque équipe a été munie d'une liste de quartiers en milieu urbain et de districts en milieu rural.

Au niveau de chaque zone d'enquête (quartier/district), un guide a été mis à la disposition des enquêteurs pour identifier toutes les infrastructures et faciliter la collecte des données. Il a été désigné par les responsables du quartier/district en tenant compte de la connaissance de la zone. La présence du guide au niveau de chaque quartier/district a été indispensable.

#### **Personnel de l'enquête**

La collecte des données a été réalisée en deux phases :

- **Phase 1 : Grand Conakry.** 12 équipes ont été mobilisées pour réaliser cette collecte. Au total, 57 agents de terrain ont réalisé cette première phase (45 enquêteurs, 12 chefs d'équipe). Des superviseurs rapprochés ont fait le contrôle de proximité pour assurer l'exhaustivité de la collecte des données.

- **Phase 2 : Intérieur du pays.** Elle a mobilisé sept équipes composées chacune de 4 enquêteurs, un chef d'équipe et un chauffeur.

La collecte des données a mobilisé au total dix-neuf équipes (19) comprenant chacune un chef d'équipe et quatre agents enquêteurs. Des contrôleurs préfectoraux ont été disponibles au niveau préfectoral. En plus des agents de terrain, des agents de bureau et de coordination ont été mobilisés. Il s'agit d'informaticiens, d'agents de vérification, d'agents d'apurement, d'analystes, etc.

### ***Tâches des agents de terrain***

#### ***Enquêteurs***

Les agents enquêteurs sont sous la supervision du chef d'équipe. Ils ont été chargés de procéder à l'identification des infrastructures sur le terrain avec le guide.

Les agents enquêteurs ont aussi été chargés d'administrer le questionnaire aux responsables de gestion des infrastructures tout en relevant les coordonnées géographiques des secteurs et des infrastructures à l'aide de la tablette.

En plus de ces travaux, ils ont été chargés de :

- rencontrer les autorités locales avec le chef d'équipe ;
- reconnaître et délimiter les zones d'enquête (quartier/district) avec le guide ;
- dénombrer le nombre de secteurs/villages dans chaque quartier/district avec les responsables du quartier et du district ;
- dénombrer et identifier toutes les infrastructures existantes dans la feuille de route ;
- Collecter les données auprès des responsables de gestion des différentes infrastructures.

#### ***Chefs d'équipe***

Le chef d'équipe a eu pour mission d'attribuer les tâches aux membres de l'équipe et de coordonner les travaux de terrain. Il veille sur le respect des tâches et du chronogramme des activités. Il est l'interlocuteur de l'INS auprès des responsables locaux à tous les niveaux. Il est le principal responsable de son équipe. Il contrôle toutes les activités dans les différents secteurs et remonte les statistiques journalières à son superviseur.

#### ***Contrôleurs***

Le contrôleur assure le suivi du déroulement des opérations dans les préfectures. Il est le facilitateur avec les responsables locaux et des infrastructures. Il est responsable de l'exhaustivité de l'opération au niveau de la préfecture.

#### ***Superviseurs***

Le superviseur a pour rôle d'assurer le suivi du déroulement des opérations de cartographie et de contrôler l'exhaustivité de l'opération. Quant aux superviseurs numériques, ils assurent le contrôle de qualité pendant la collecte des données et dans les zones d'enquête.

#### ***Guides***

Le guide est chargé d'orienter les agents de terrain sur les différents sites des infrastructures dans les secteurs/villages et de faciliter la collecte des données auprès des gestionnaires des infrastructures au niveau des secteurs. Pour chaque secteur/village, un guide a été désigné.

### **1.2.7. Traitement des données**

Le traitement des données a été fait par le département de la cartographie de l'INS.

Les données collectées ont été d'abord contrôlées manuellement afin de corriger certaines incohérences. Le traitement des données a été fait avec les logiciels cartographiques Arc GIS et statistique SPSS 22.

Au fur et à mesure que les travaux de cartographie sur le terrain se déroulaient, les données ont été transmises directement au quartier général.

Un groupe d'agents était en charge de la réception des données, de leur transfert en machine et du traitement.

### 1.2.8. Définition des concepts

**Infrastructure socio-économique** : toute réalisation physique qui contribue au bien-être de la communauté. A titre d'exemples, on peut citer :

- les écoles ;
- les centres de santé ;
- les magasins agricoles ;
- les forages.

**Ratio infrastructures par an** : Nombre d'infrastructures construites par an pendant chaque période de l'étude. Il est calculé en divisant le nombre d'infrastructures pour chaque période par le nombre d'années écoulées. Pour cette étude, trois périodes ont été définies :

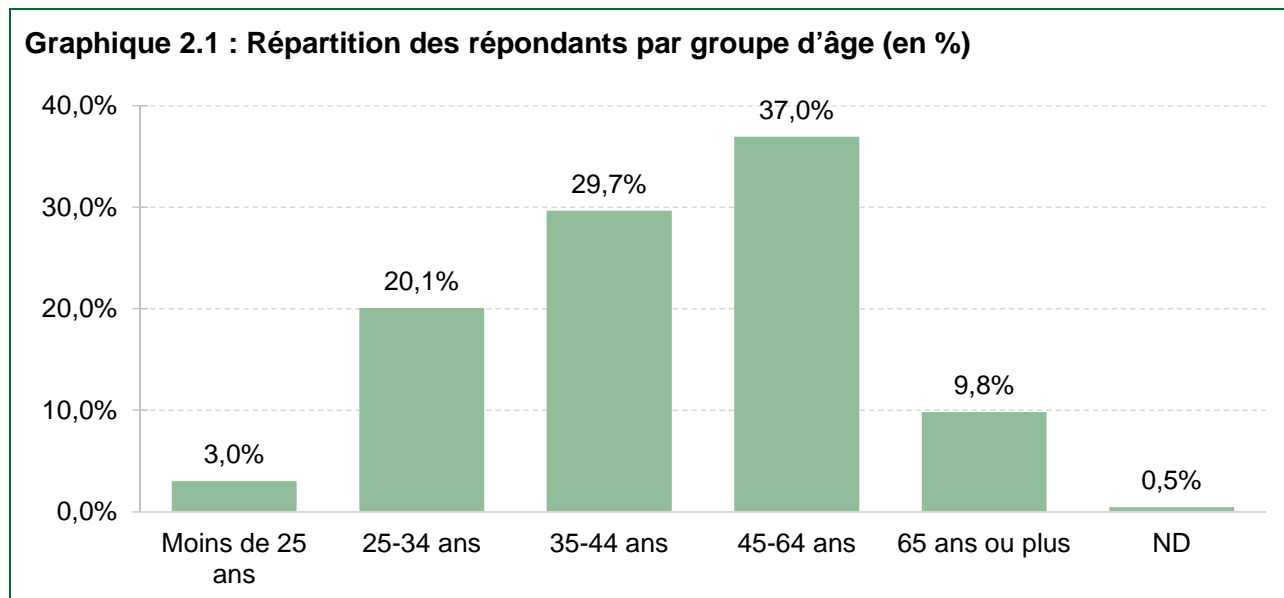
- Avant 1984 : le nombre d'années pour cette période est de 26 ans (de l'indépendance à la fin du premier régime) ;
- De 1984-2010 : le nombre d'années pour cette période est de 26 ans (la 2<sup>ème</sup> République) ;
- De 2011-2017 : le nombre d'années est de 7 ans (depuis l'avènement de la 3<sup>ème</sup> République).

## CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES DES REpondANTS

Au niveau de chaque infrastructure, un répondant a été identifié afin de donner les informations sur la structure. Ce chapitre fournit les caractéristiques individuelles des répondants : âge, sexe, instruction et statut par rapport à l'infrastructure.

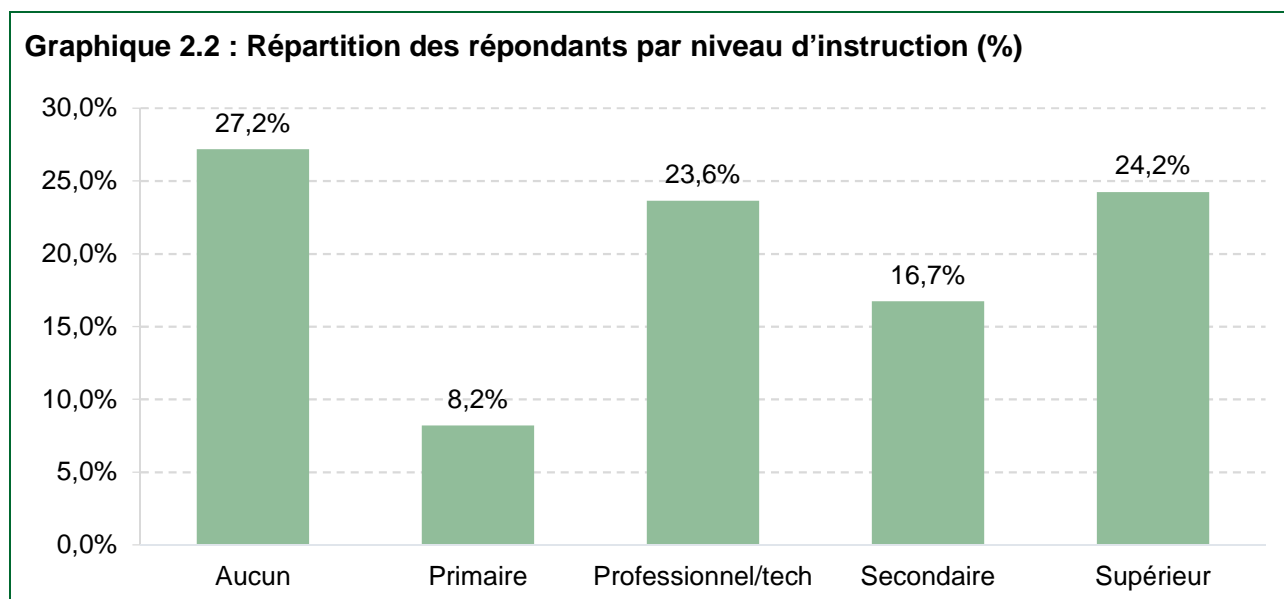
L'âge moyen des répondants est de 44,8 ans et la moitié des répondants ont 43 ans et plus. Plus d'un tiers des répondants sont âgés de 45 à 64 ans et seulement 3% des répondants ont moins 25 ans. Neuf répondants sur dix (93,5%) sont des hommes.

**Graphique 2.1 : Répartition des répondants par groupe d'âge (en %)**



Plus d'un quart des répondants n'ont aucun niveau d'instruction (27,2%) avec les plus fortes proportions pour les boulangeries (67,4%), marchés (54,5%), lieux de cultes (53,2%), cimetières (43,5%) et dépôts d'ordures (38,8%). Près d'un quart des répondants ont atteint le niveau supérieur (24,2%) ou le niveau professionnel (23,6%).

**Graphique 2.2 : Répartition des répondants par niveau d'instruction (%)**



Plus de huit répondants sur dix travaillent eux-mêmes au niveau de l'infrastructure (82,4%). Cette proportion est bien moindre au niveau des dépôts d'ordures (37,3%) et cimetières (45,0%).





## CHAPITRE 3 : TYPES D'INFRASTRUCTURES

### 3.1. Typologie des infrastructures

Cette opération statistique a couvert 38 212 infrastructures réparties entre 20 types. Cependant, l'analyse des données a concerné 24 688 infrastructures fonctionnelles au moment de l'enquête réparties entre 15 types. Les ports de pêche, les palais de justice et les forages/bornes fontaines initialement prévus ont été exclus de l'analyse compte tenu de la difficulté d'accessibilité à ces infrastructures au niveau national.

Par ailleurs, en tenant compte de sa pertinence, les données sur les cimetières et gares routières ont été analysées seulement en milieu urbain. Par contre, les magasins agricoles ont été appréhendés seulement en milieu rural. Quant aux laboratoires et aux dépôts d'ordures, seulement la région spéciale de Conakry a été concernée.

Toutes les autres infrastructures ont été analysées au niveau national.

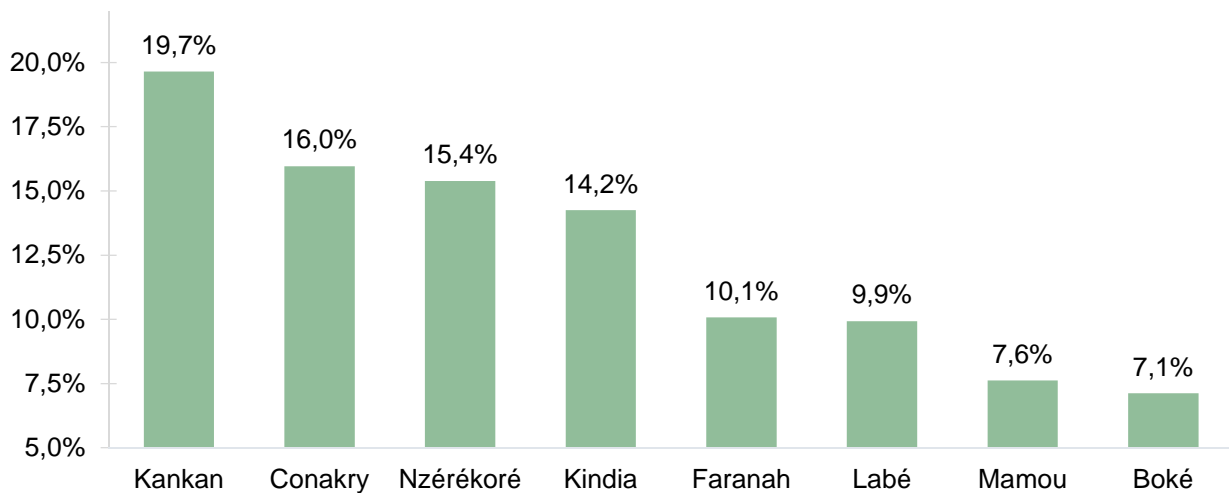
**Tableau 3.1 : Répartition des infrastructures socio-économiques de base fonctionnelles**

Type d'infrastructures	Effectif	Proportion (%)
Structure scolaire	9 653	39,1
Lieu de culte	5 686	23,0
Structure de santé	3 001	12,2
Boulangerie	2 567	10,4
Marché	1 005	4,1
Hôtel / Motel / Auberge	639	2,6
Maison des jeunes	467	1,9
Station-service	462	1,9
Pharmacie	530	2,1
Cimetière urbain	408	1,7
Médias (Radio/Télévision)	96	0,4
Gare routière urbaine	81	0,3
Dépôt d'ordures à Conakry	67	0,3
Laboratoire à Conakry	26	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>24 688</b>	<b>96,7</b>

Les infrastructures les plus fréquentes sont les structures scolaires (39,1%), les lieux de culte (23%), les structures sanitaires (12,2%) et les boulangeries (9,5%). Les médias (0,4%), les gares routières en milieu urbain (0,3%) représentent moins d'un pourcent des infrastructures recensées.

### 3.2. Répartition spatiale des infrastructures

Les disparités régionales sont importantes quant à la disponibilité des infrastructures socio-économiques de base. Les régions de Kankan, Conakry, N'Zérékoré et Kindia se démarquent des autres régions avec respectivement 19,7%, 16,0%, 15,4% et 14,2% des infrastructures recensées. Les régions de Mamou et Boké enregistrent respectivement 7,6% et 7,1% des infrastructures.

**Graphique 3.1 : Répartition des infrastructures socio-économiques par région administrative (%)**

Près de deux tiers des infrastructures recensés se trouvent en milieu rural (61,5%). Cette proportion importante est due à la prise en compte de certains types d'infrastructures tels que les lieux de culte ou les magasins agricoles. Ces infrastructures sont en grande partie situées en milieu rural.

# INFRASTRUCTURES ECONOMIQUES



## CHAPITRE 4 : BOULANGERIES

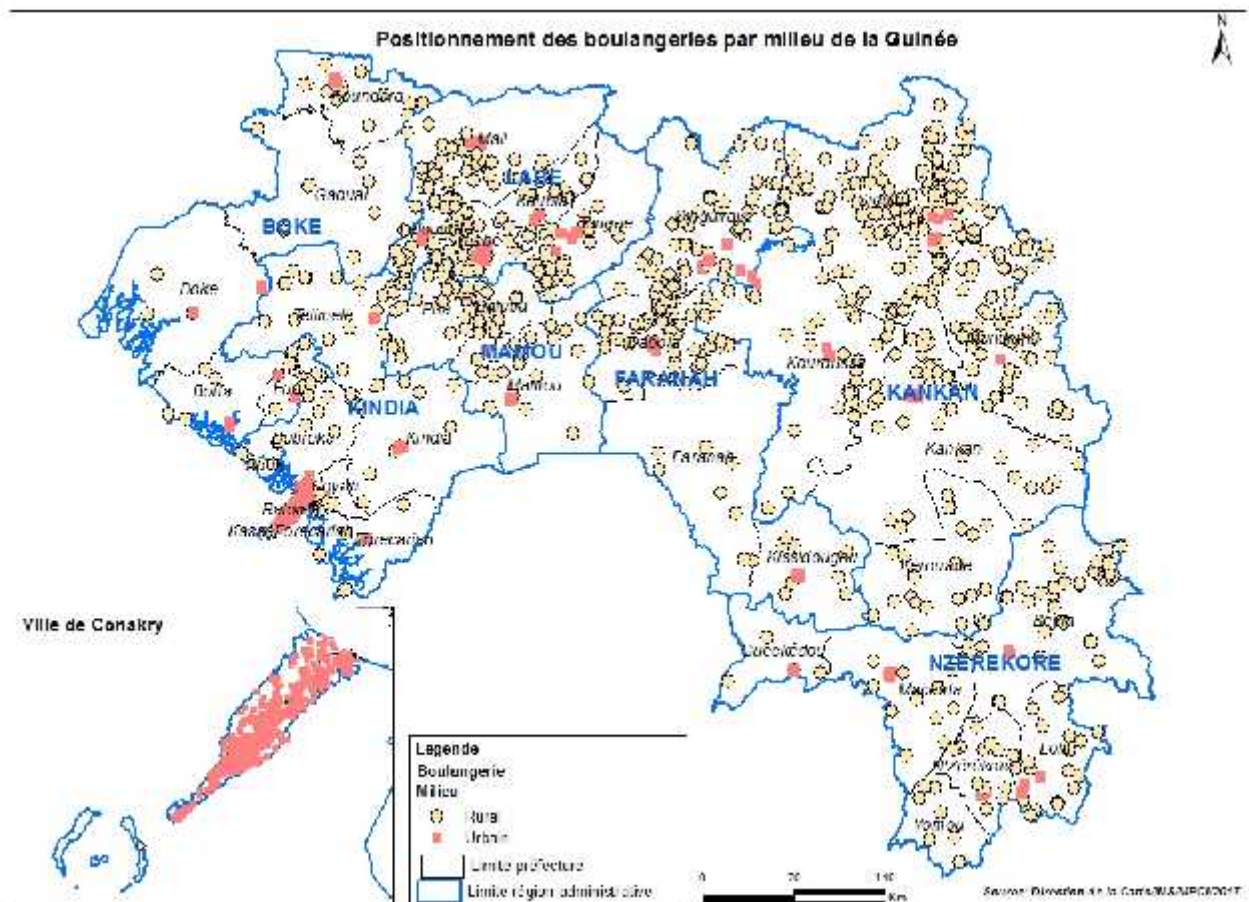
La boulangerie en Guinée, se pratique non seulement sous forme traditionnelle ou artisanale, mais aussi sous une forme moderne.

### 4.1. Couverture des boulangeries

Le manque d'information statistique sur les boulangeries influence négativement la mise en œuvre des réformes prévues par les autorités du pays sur ce secteur. C'est pour cette raison, que l'INS s'est intéressé à cette question lors de l'opération de cartographie des infrastructures socio-économiques de base. Au cours de cette opération, 2 567 boulangeries fonctionnelles ont été recensées.

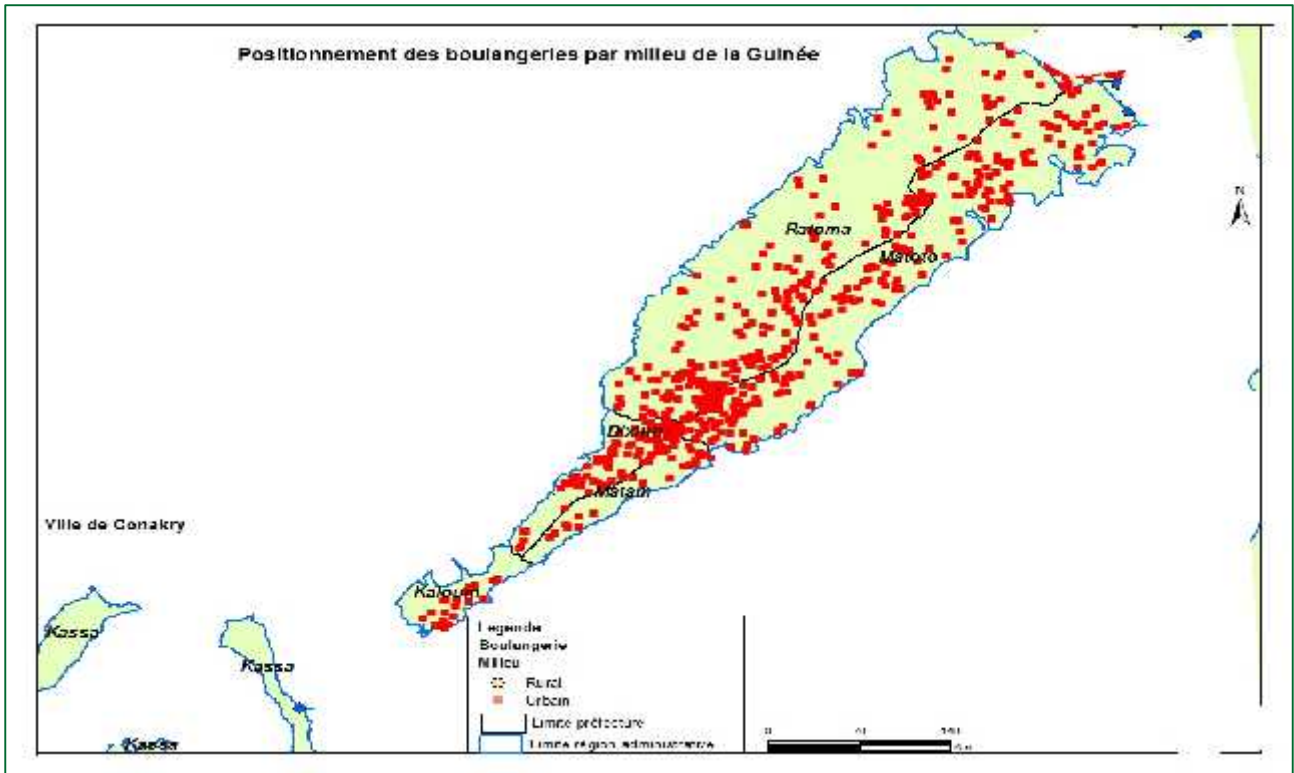
La carte ci-dessous montre une concentration des boulangeries dans les régions de Conakry et de Labé, au nord de la région de Kankan et dans le centre du pays (Dabola). Une faible concentration des boulangeries est constatée dans les régions de Boké, Kindia, Kankan et N'Zérékoré.

Carte 4.1 : Couverture des boulangeries par milieu



Les boulangeries de la ville de Conakry sont concentrées autour des lignes de jonction des communes de Dixinn, Kaloum, Ratoma et Matoto.

**Carte 4.2 : Couverture des boulangeries à Conakry**



## 4.2. Répartition spatiale

La région spéciale de Conakry enregistre, à elle seule, près du quart des boulangeries du pays (23,6% soit 605 boulangeries). Dans cette région, près des trois quarts des boulangeries sont situées dans les communes de Matoto (38,2%) et Ratoma (38,3%).

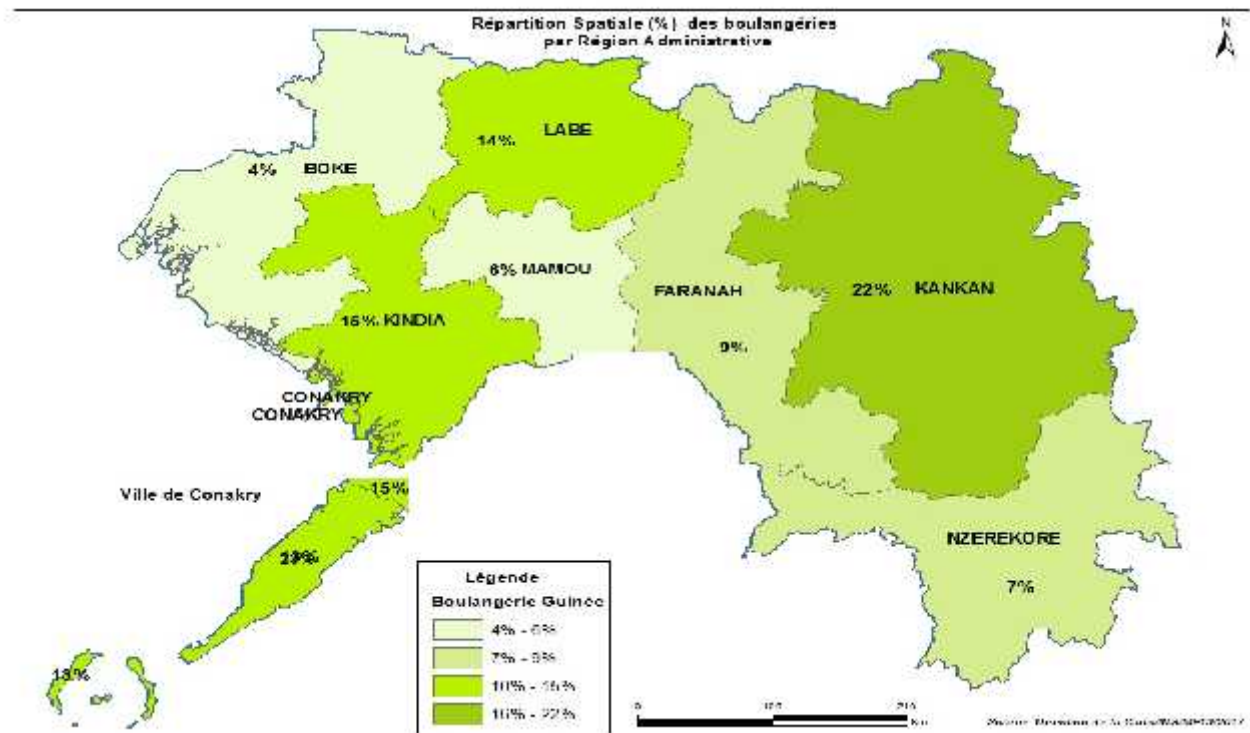
La région administrative de Kankan dispose de 22% des boulangeries de la Guinée. La préfecture de Siguiri enregistre plus de la moitié des boulangeries de la région (53,3% soit 299 boulangeries). Les régions de Kindia et Labé, disposent chacune de plus de 10% de boulangeries du pays. Dans la région de Kindia, les préfectures environnantes de Conakry (Coyah et Dubréka) se démarquent des autres préfectures. Ces deux préfectures disposent de huit boulangeries sur dix de la région. 53,2% de boulangeries sont situées en milieu rural.

**Tableau 4.1 : Répartition des boulangeries et ratio ménages/boulangerie par région**

Région	Préfecture	Effectif	Proportion (%)	Nombre de ménages	Ratio ménages/Boulangerie	Nombre de sous-préfectures	Ratio Boulangerie/SP
Boké	Boffa	13	13,0	30 200	2 323	8	1,6
	Boké	21	21,0	66 385	3 161	10	2,1
	Fria	24	24,0	17 147	714	4	6,0
	Gaoual	13	13,0	30 635	2 357	8	1,6
	Koundara	29	29,0	19 158	661	7	4,1
	<b>Total</b>		<b>100</b>	<b>3,9</b>	<b>163 525</b>	<b>1 635</b>	<b>37</b>
Conakry	Dixinn	80	13,2	21 796	272	1	80,0
	Kaloum	28	4,6	10 152	363	2	14,0
	Matam	34	5,6	21 872	643	1	34,0
	Matoto	231	38,2	99 342	430	1	231,0
	Ratoma	232	38,3	104 059	449	1	232,0
	<b>Total</b>		<b>605</b>	<b>23,6</b>	<b>257 222</b>	<b>425</b>	<b>6</b>
Faranah	Dabola	76	32,2	27 482	362	9	8,4
	Dinguiraye	118	50,0	29 144	247	8	14,8
	Faranah	20	8,5	37 375	1 869	12	1,7
	Kissidougou	22	9,3	42 776	1 944	13	1,7
	<b>Total</b>		<b>236</b>	<b>9,2</b>	<b>136 777</b>	<b>580</b>	<b>42</b>
Kankan	Kankan	76	13,5	50 915	670	13	5,8
	Kérouané	45	8,0	30 242	672	8	5,6
	Kouroussa	41	7,3	31 666	772	12	3,4
	Mandiana	100	17,8	24 726	247	12	8,3
	Siguiri	299	53,3	69 576	233	13	23,0
	<b>Total</b>		<b>561</b>	<b>21,9</b>	<b>207 125</b>	<b>369</b>	<b>58</b>
Kindia	Coyah	122	31,1	38 992	320	4	30,5
	Dubrêka	199	50,8	49 593	249	7	28,4
	Forécariah	11	2,8	35 542	3 231	10	1,1
	Kindia	23	5,9	68 303	2 970	11	2,1
	Télimélé	37	9,4	53 399	1 443	14	2,6
	<b>Total</b>		<b>392</b>	<b>15,3</b>	<b>245 828</b>	<b>627</b>	<b>46</b>
Labé	Koubia	32	9,2	18 070	565	6	5,3
	Labé	115	33,2	61 489	535	13	8,8
	Lélouma	60	17,3	32 281	538	11	5,5
	Mali	81	23,4	45 810	566	13	6,2
	Tougué	58	16,8	23 327	402	10	5,8
	<b>Total</b>		<b>346</b>	<b>13,5</b>	<b>180 976</b>	<b>523</b>	<b>53</b>
Mamou	Dalaba	22	15,5	29 504	1 341	10	2,2
	Mamou	52	36,6	63 161	1 215	14	3,7
	Pita	68	47,9	58 862	866	12	5,7
	<b>Total</b>		<b>142</b>	<b>5,5</b>	<b>151 526</b>	<b>1 067</b>	<b>36</b>
N'Zérékoré	Beyla	64	34,6	41 379	647	14	4,6
	Guéckédou	16	8,6	49 381	3 086	10	1,6
	Lola	32	17,3	30 671	958	9	3,6
	Macenta	29	15,7	48 050	1 657	15	1,9
	N'Zérékoré	33	17,8	66 236	2 007	11	3,0
	Yomou	11	5,9	19 651	1 786	7	1,6
<b>Total</b>		<b>185</b>	<b>7,2</b>	<b>255 368</b>	<b>1 380</b>	<b>66</b>	<b>2,8</b>
<b>Guinée</b>		<b>2 567</b>	<b>100,0</b>	<b>1 598 347</b>	<b>623</b>	<b>344</b>	<b>7,5</b>



**Carte 4.3 : Répartition des boulangeries par région administrative (en %)**



### 4.3. Ratio ménages/boulangerie

En 2017, le nombre de ménages est estimé à 1 598 347 sur toute l'étendue du territoire. Ce ratio ménages/boulangerie représente le nombre de ménages susceptibles d'être servis par une boulangerie dans une entité géographique. Ce ratio est de 623 ménages pour une boulangerie au niveau national. Ce ratio présente des disparités importantes selon les régions administratives et les préfectures. Les régions de Kankan et Conakry se distinguent avec respectivement 369 et 425 ménages pour une boulangerie alors que les régions de N'Zérékoré et Boké enregistrent plus de 1 300 ménages pour une boulangerie.

Dans les préfectures de Siguiri et Mandiana, on enregistre moins de 250 ménages pour une boulangerie. A Conakry, les communes de Dixinn et de Kaloum se démarquent des autres communes en ce qui concerne le ratio ménages/boulangerie avec respectivement 272 et 363 ménages par boulangerie.

### 4.4. Ratio boulangeries/commune

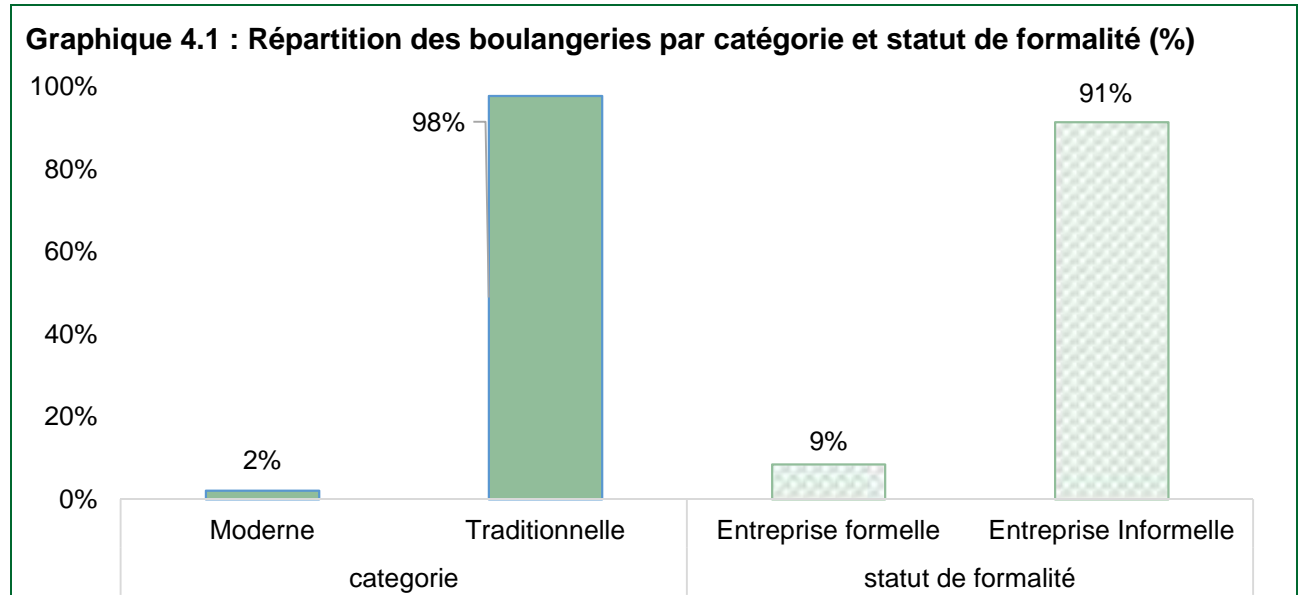
Le ratio boulangerie/commune (sous-préfecture) représente le nombre de boulangeries fonctionnelles pour une commune/sous-préfecture (CU/SP). Il existe environ 8 boulangeries par CU/SP en Guinée. La région de Conakry se démarque largement des 7 autres régions du pays avec 100 boulangeries par commune. Dans les régions de Boké et N'Zérékoré, le ratio est le plus faible avec 3 boulangeries par commune.

Au niveau des préfectures, celles de Forécariah, Yomou, Guéckédou, Kissidougou, Boffa, Gaoual, Faranah et Macenta détiennent moins de 2 boulangeries par commune en moyenne. Par contre, les préfectures de Siguiri, Coyah, Dubréka ainsi que les communes de Conakry disposent de plus de 20 boulangeries par commune.



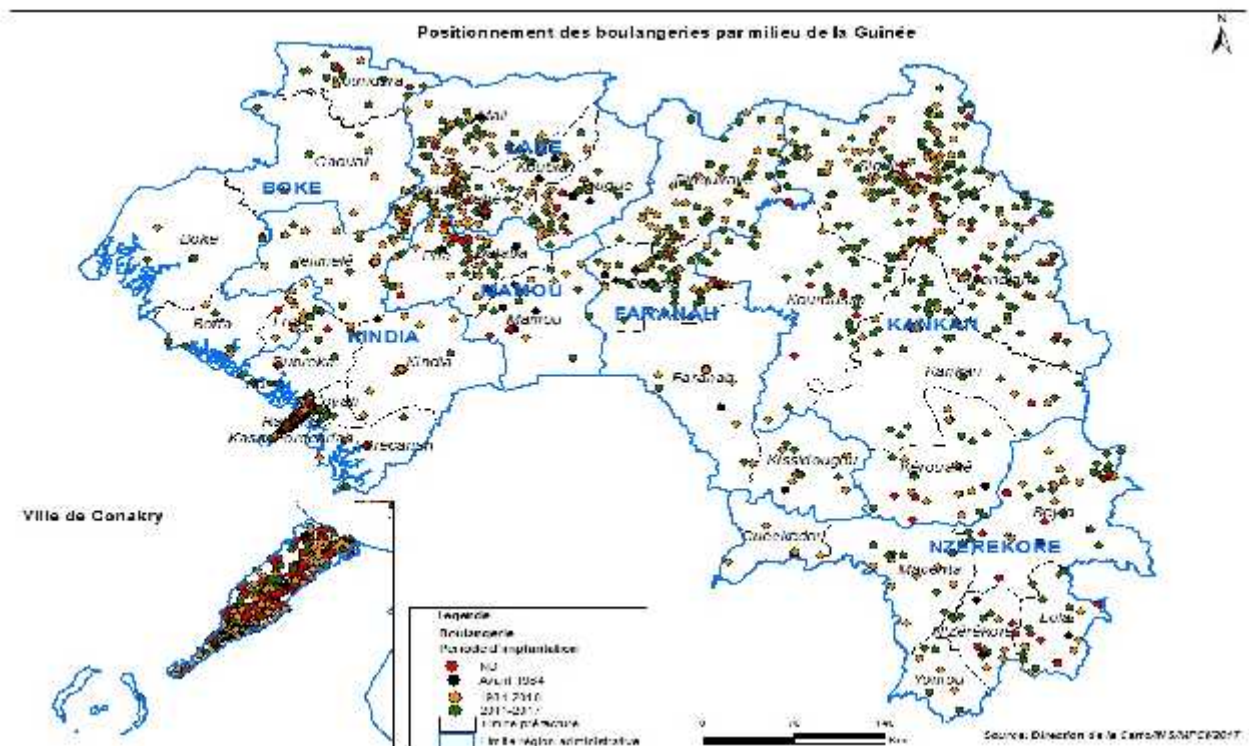
## 4.5. Catégorie et typologie

Seulement 2% des boulangeries sont modernes. Neuf boulangeries sur dix (91%) évoluent dans le secteur informel. Ces boulangeries ne possèdent aucun document juridique ou ne tiennent aucune comptabilité légale ou leurs travailleurs ne sont pas enregistrés à la Caisse nationale de sécurité sociale.



## 4.6. Période d'implantation

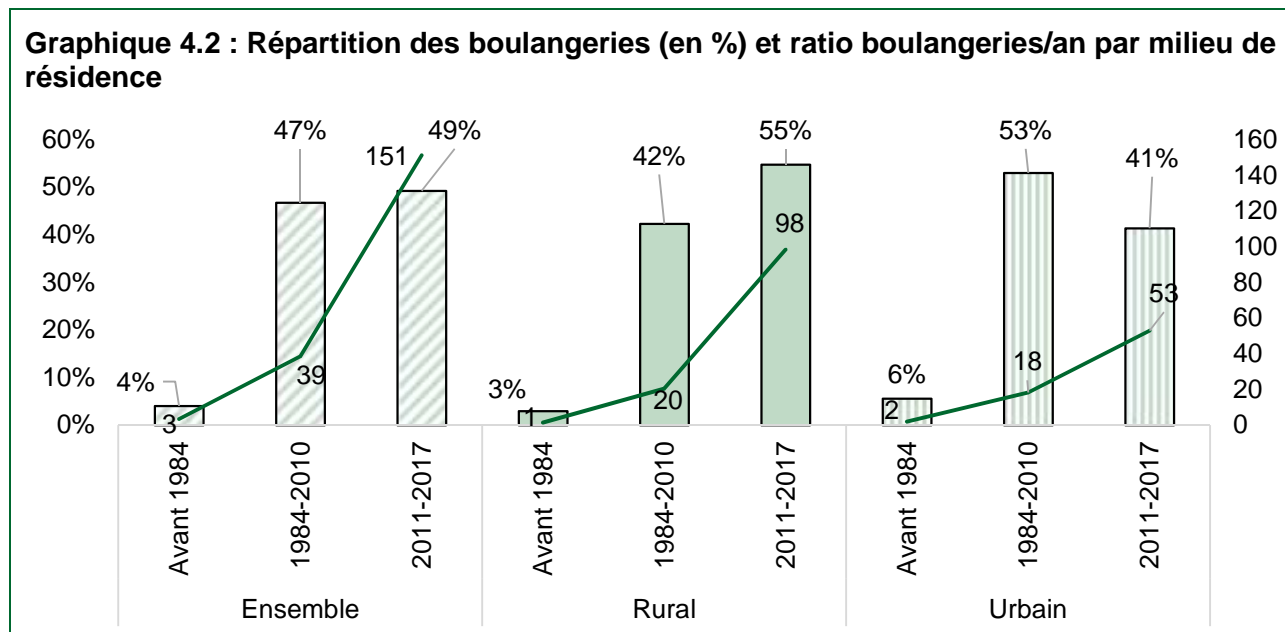
**Carte 4.4 : Couverture des boulangeries par période d'implantation**



Seulement 4% des boulangeries fonctionnelles ont été implantées avant 1984, 47% entre 1984 et 2010 et 49% entre 2011 et 2017.

Parmi les infrastructures de boulangeries fonctionnelles, 3 ont été implantées chaque année avant 1984, 39 par an de 1984 à 2010 et 151 chaque année entre 2011 et 2017.

Le ratio du milieu rural est bien supérieur à celui du milieu urbain depuis 2011.

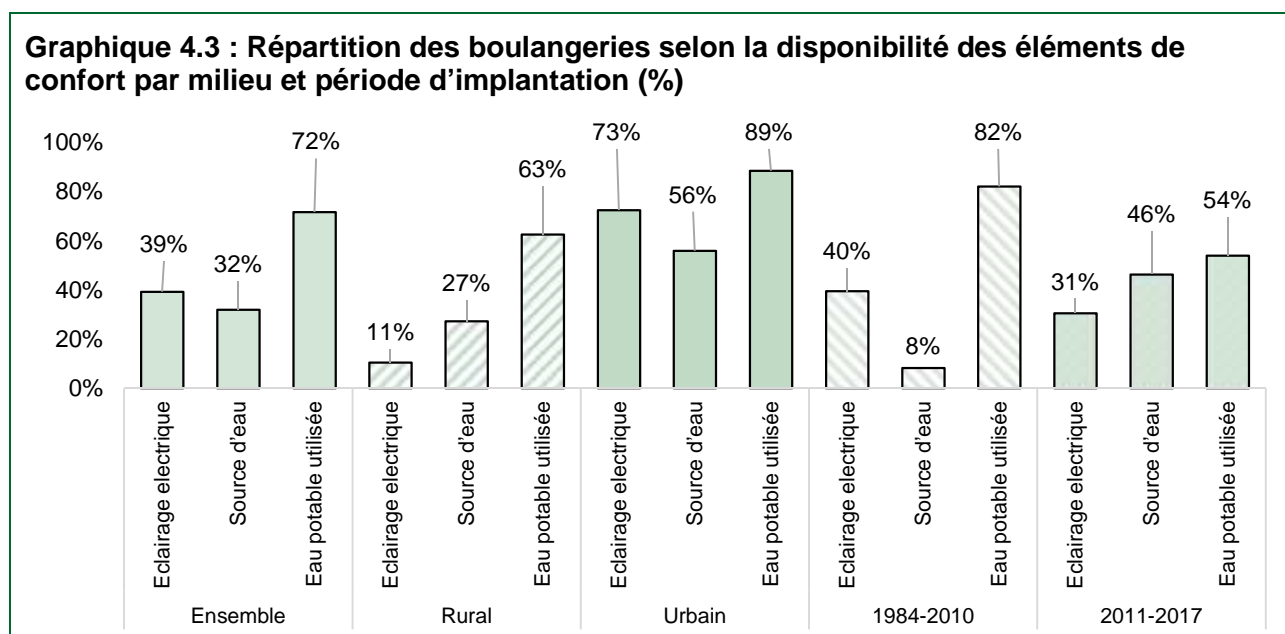


#### 4.7. Éléments de confort

Les éléments de confort sont la disponibilité de l'éclairage électrique et d'une source d'eau et l'utilisation de l'eau potable :

- 39% des boulangeries disposent de l'électricité comme principale source d'éclairage ;
- 32% ont des sources d'eau ;
- 72% utilisent de l'eau potable (eau de robinet, de forage, borne fontaine).

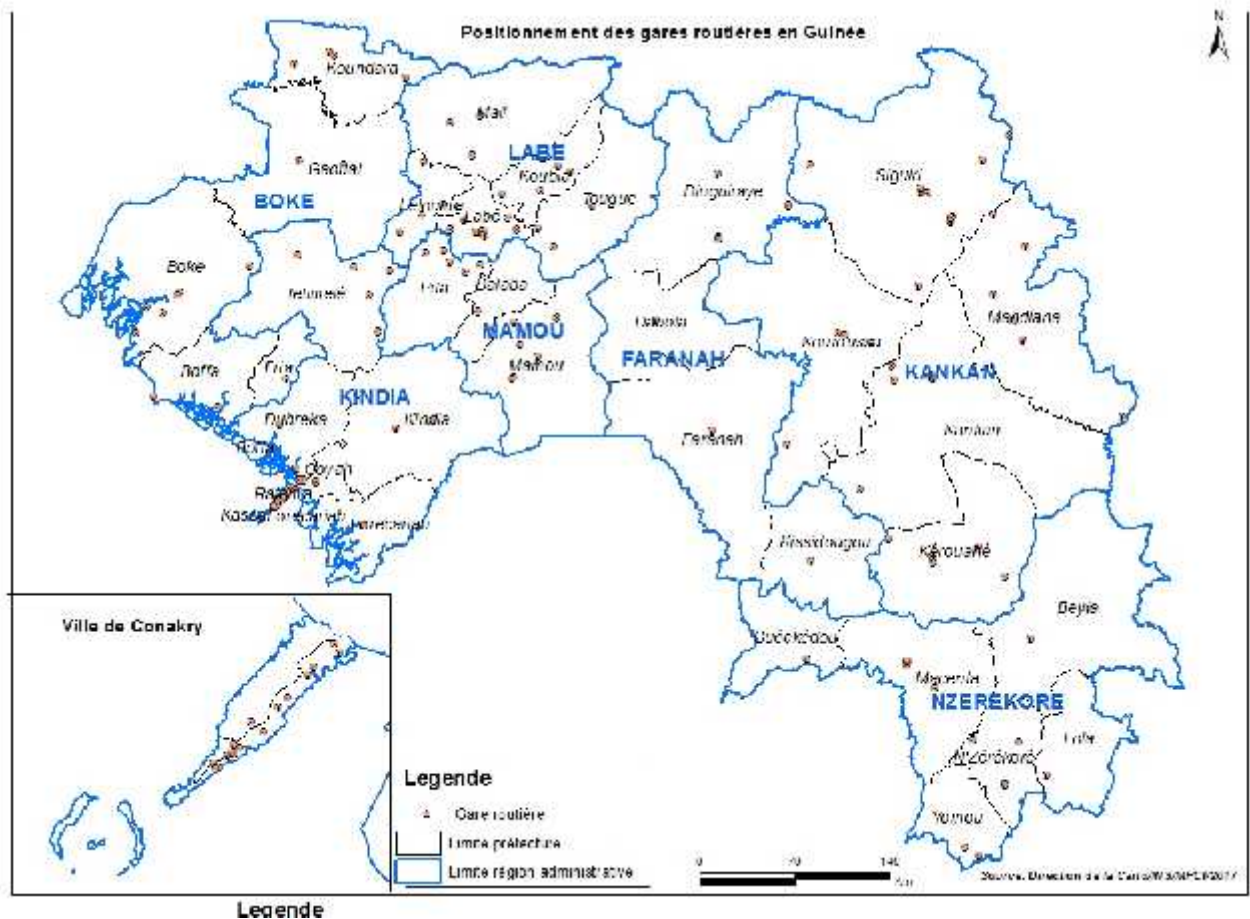
En milieu urbain, près des trois quarts des boulangeries (73%) utilisent l'électricité comme source d'éclairage contre 11% en milieu rural.



## CHAPITRE 5 : GARES ROUTIERES URBAINES

Cette enquête s'est intéressée à la gestion des transports spécifiquement à celle liée aux gares routières. La gare routière est le lieu officiel d'embarquement/débarquement des voyageurs qui se déplacent vers des destinations inter urbaines, d'autres pays ou localités à l'aide de véhicules. Les gares routières facilitent les déplacements des citoyens entre ces différentes localités. 81 gares routières ont été recensées dans 41 communes urbaines du pays (y compris les communes urbaines de Kamsar, Sangaredi et Maneah).

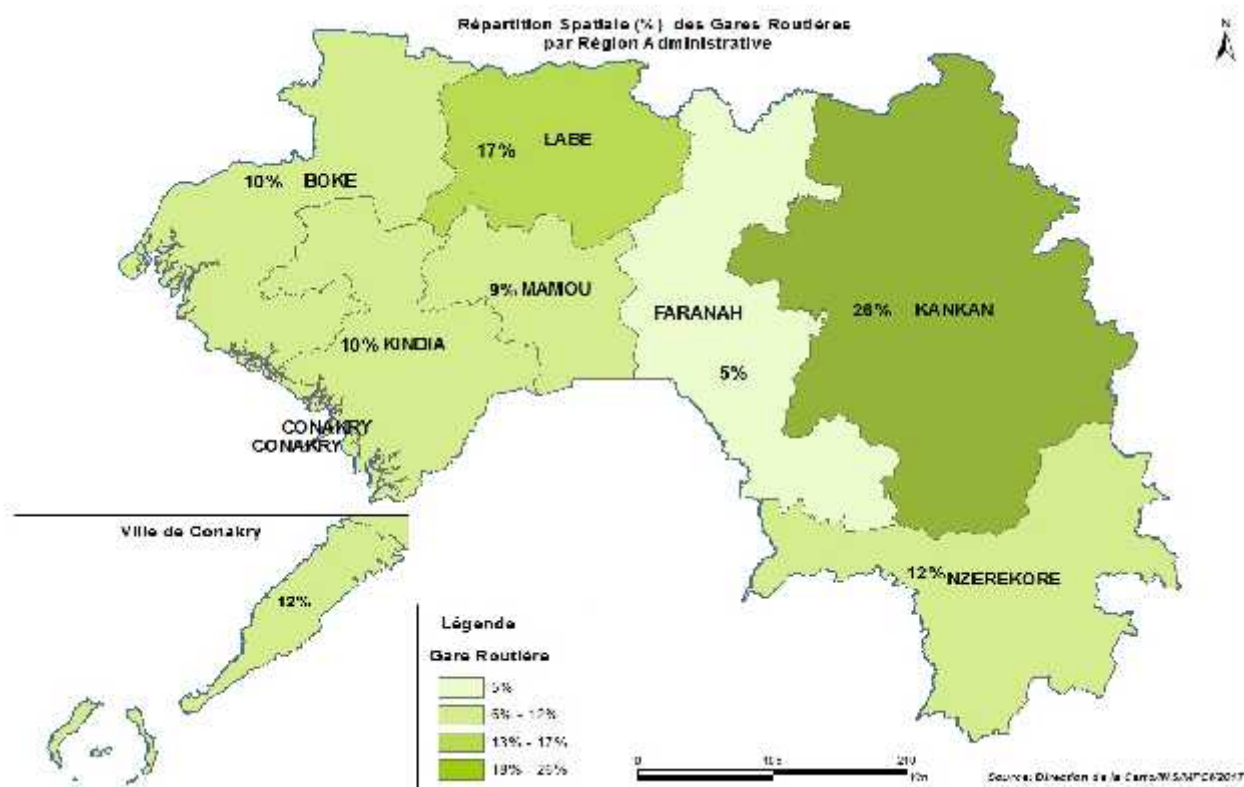
Carte 5.1 : Couverture des gares routières en milieu urbain



### 5.1. Répartition spatiale

La région de Kankaran dispose d'un quart des gares routières du pays (26%) alors que les régions de Labé, N'Zérékoré et Conakry enregistrent respectivement de 17%, 12% et 12% des gares routières du pays.

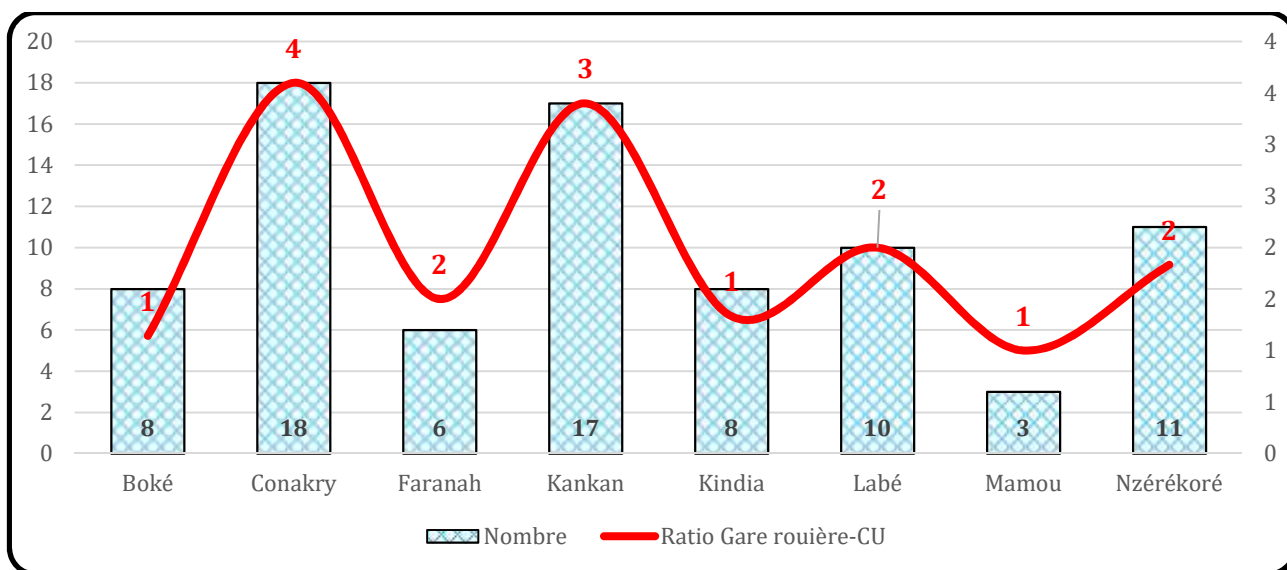
Carte 5.2 : Répartition des gares routières par région administrative (%)



## 5.2. Ratio gares routières / Commune urbaine (CU)

Le ratio gares routières par commune urbaine est le nombre de gares disponibles dans une commune urbaine. En Guinée, il existe en moyenne 2 gares routières par commune urbaine. Ce ratio est proche de 4 dans la région spéciale de Conakry (3,6) et dans la région de Kankan (3,4) alors que dans les régions de Mamou et Boké il est le plus faible avec 1 gare routière par commune urbaine.

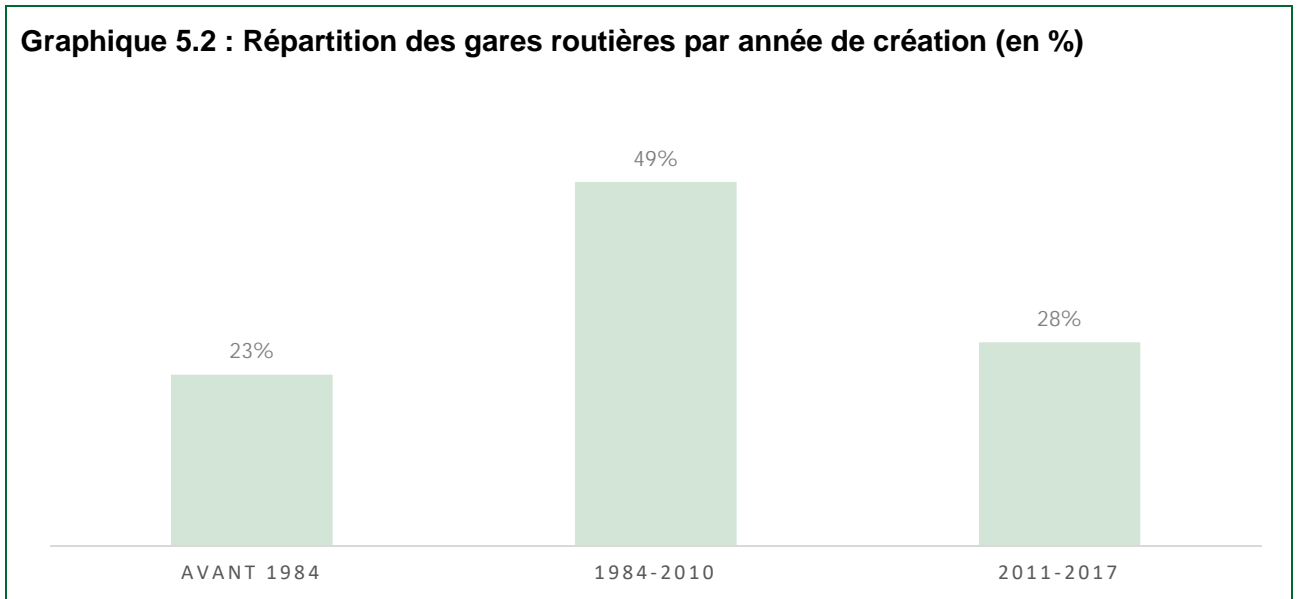
Graphique 5.1 : Nombre de gares routières et ratio gare routière/commune urbaine par région



### 5.3. Période d'implantation

La période d'implantation ou du début des activités de transport dans les gares routières a été appréhendée. Moins d'un quart des gares routières fonctionnelles aujourd'hui ont été implantées avant 1984 alors que 28% l'ont été depuis 2011.

**Graphique 5.2 : Répartition des gares routières par année de création (en %)**

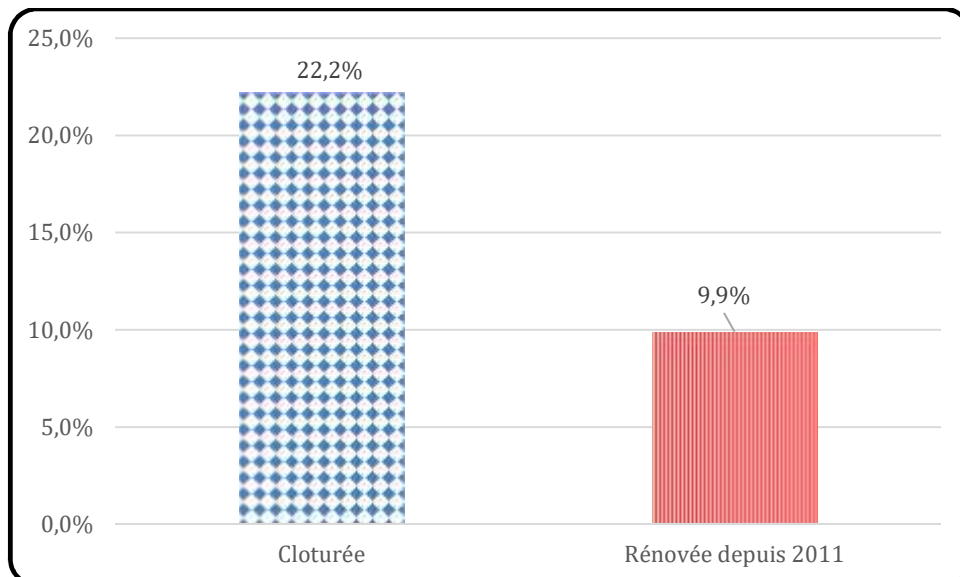


### 5.4. Statut de rénovation et de clôture

Depuis 2011, neuf gares routières sur dix (90%) n'ont pas été rénovées.

Moins d'un quart des gares routières sont dans une cour clôturée (22,2%).

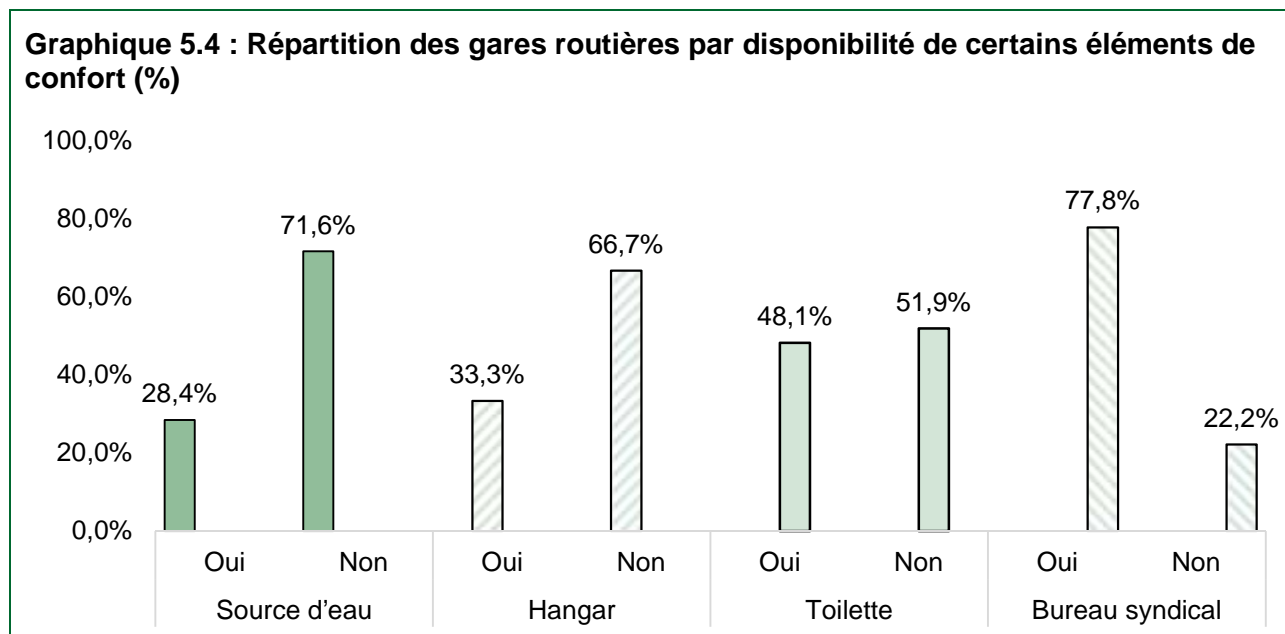
**Graphique 5.3 : Répartition des gares routières par statut de clôture et de rénovation (%)**





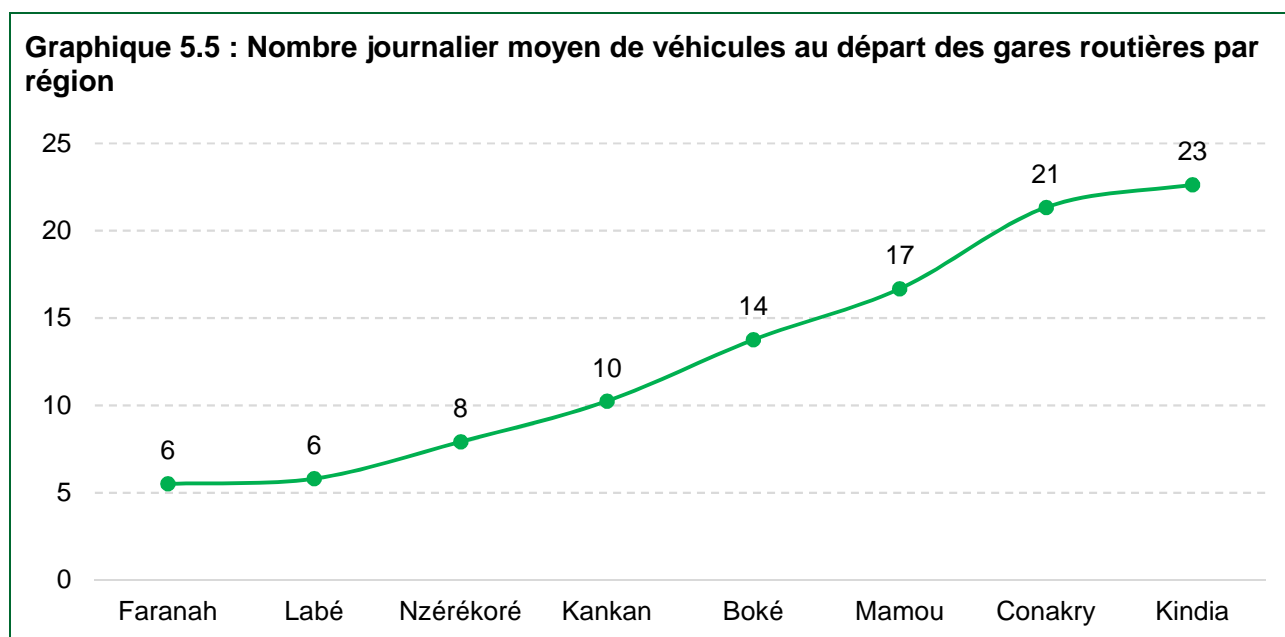
## 5.5. Disponibilité de certains éléments de confort

Les éléments de confort d'une gare routière peuvent être : un hangar, un bureau syndical, une source d'eau et des toilettes. Plus de deux tiers des gares routières ne disposent pas de bureau syndical construit (77,8%), de source d'eau en son sein (71,6%) ou de hangar (66,7%). Quant aux toilettes, moins de la moitié des gares routières en disposent (48,1%).



## 5.6. Nombre de véhicules au départ par jour

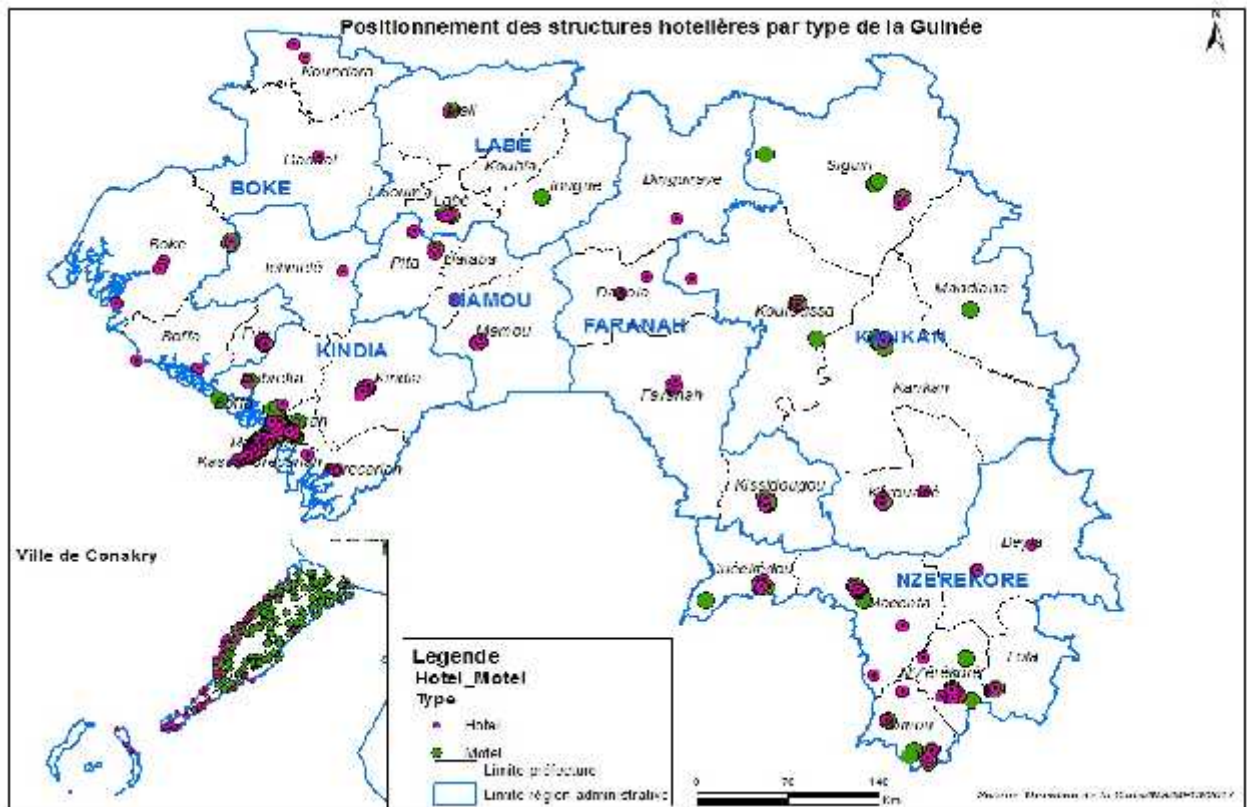
Au cours de cette enquête, une moyenne de 13 véhicules ont été enregistrés au départ par jour et par région. Les régions de Faranah et Labé ont affiché les plus faibles trafics au niveau des gares routières (6) alors que les régions de Kindia et Conakry affichent plus de 20 départs par jour.



## CHAPITRE 6 : STRUCTURES HOTELIERES

L'industrie hôtelière est une branche d'activités appartenant au secteur tertiaire qui regroupe l'ensemble des établissements qui proposent un service d'accueil, de gîte et ou de couvert à des clients, de passage ou locaux pendant une durée déterminée en échange d'une contribution. Il y a 639 structures hôtelières fonctionnelles en Guinée.

Carte 6.1: Couverture des structures hôtelières par type



### 6.1. Répartition spatiale des structures hôtelières

La région spéciale de Conakry dispose de près des deux cinquièmes (39,4%) des structures hôtelières du pays, situées notamment à Ratoma et Matoto avec respectivement 53,6% et 28,6% des structures hôtelières de la capitale.

La région de Kindia, compte tenu de la proximité de ses deux principales préfectures avec la capitale Conakry, vient en deuxième position avec près du quart des structures hôtelières du pays.

Moins d'un dixième des structures hôtelières du pays sont localisées dans les régions de Kankan (8,3%), Faranah (3,1%), Boké (4,5%), Labé (2,2%) et Mamou (2,8%).

**Tableau 6.1 : Répartition des structures de séjours par région et préfecture**

Région administrative	Préfecture	Effectif	Proportion (%)
	Boffa	5	17,2
	Boké	14	48,3
	Fria	6	20,7
	Gaoual	2	6,9
	Koundara	2	6,9
	<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>4,5</b>
Conakry	Dixinn	15	6,0
	Kaloum	16	6,3
	Matam	14	5,6
	Matoto	72	28,6
	Ratoma	135	53,6
	<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>39,4</b>
Faranah	Dabola	3	15,0
	Dinguiraye	1	5,0
	Faranah	6	30,0
	Kissidougou	10	50,0
	<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>3,1</b>
Kankan	Kankan	20	37,7
	Kérouané	6	11,3
	Kouroussa	7	13,2
	Mandiana	1	1,9
	Siguiiri	19	35,8
	<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>8,3</b>
Kindia	Coyah	58	39,2
	Dubréka	65	43,9
	Forécariah	7	4,7
	Kindia	17	11,5
	Télimélé	1	,7
	<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>23,2</b>
Labé	Labé	11	78,6
	Mali	2	14,3
	Tougué	1	7,1
	<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>2,2</b>
Mamou	Dalaba	3	16,7
	Mamou	8	44,4
	Pita	7	38,9
	<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>2,8</b>
N'Zérékoré	Beyla	7	6,7
	Guéckédou	13	12,4
	Lola	8	7,6
	Macenta	18	17,1
	N'Zérékoré	43	41,0
	Yomou	16	15,2
	<b>Total</b>	<b>105</b>	<b>16,4</b>
<b>Guinée</b>		<b>639</b>	<b>104,9</b>

Plus des trois quarts des structures hôtelières sont en milieu urbain (84,8%).



## 6.2. Type de structures hôtelières

Près de deux tiers des structures hôtelières en Guinée sont des motels/auberges (62,9%). La proportion des hôtels est estimée à 37,1%. Un tiers des structures du milieu urbain sont des hôtels (33%). Dans la région spéciale de Conakry, on enregistre 24% des hôtels et 76% des motels/auberges. Dans les régions de Labé, Mamou et N'Zérékoré, que la proportion des hôtels est légèrement plus élevée par rapport aux motels et auberges.

**Tableau 6.2 : Répartition (%) des structures hôtelières par région et milieu selon le type**

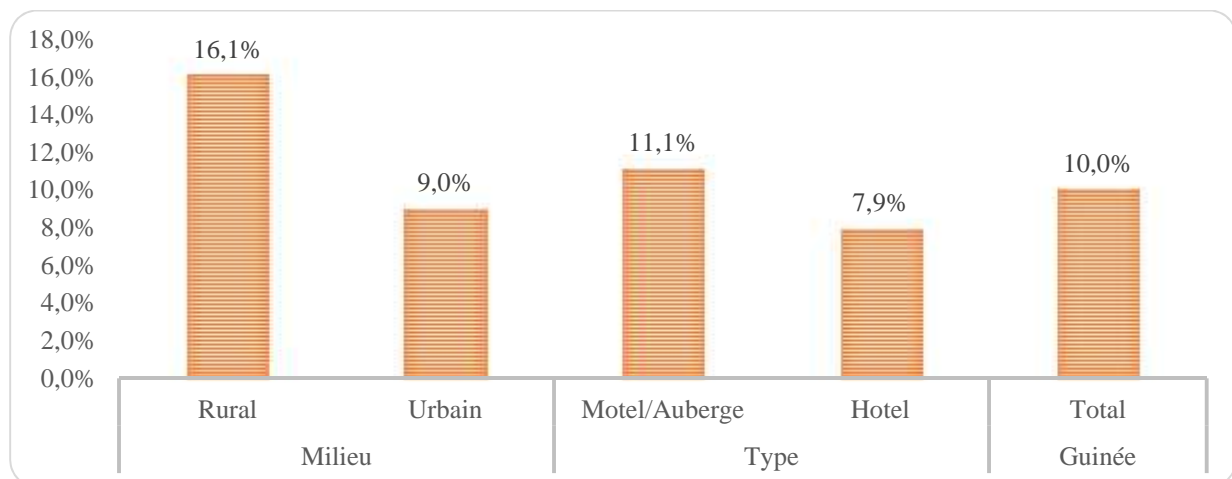
	Hôtels	Motels/ Auberges
<b>Région</b>		
Boké	83	17
Conakry	24	76
Faranah	50	50
Kankan	28	72
Kindia	28	72
Labé	71	29
Mamou	83	17
N'Zérékoré	58	42
<b>Milieu</b>		
Rural	59	41
Urbain	33	67
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>63</b>

## 6.3. Accessibilité

L'accès aux infrastructures hôtelières est un facteur important pour leur rentabilité économique. L'inaccessibilité est mesurée par l'existence de certains éléments tels que des routes non carrossables ou une mauvaise signalisation de la structure.

Un dixième des structures hôtelières du pays sont difficilement accessibles (10%) et en milieu rural cette proportion atteint 16%. Les hôtels sont moins enclins à ce problème par rapport aux motels/auberges avec seulement 7,9% des hôtels difficilement accessibles contre 11% des motels/auberges.

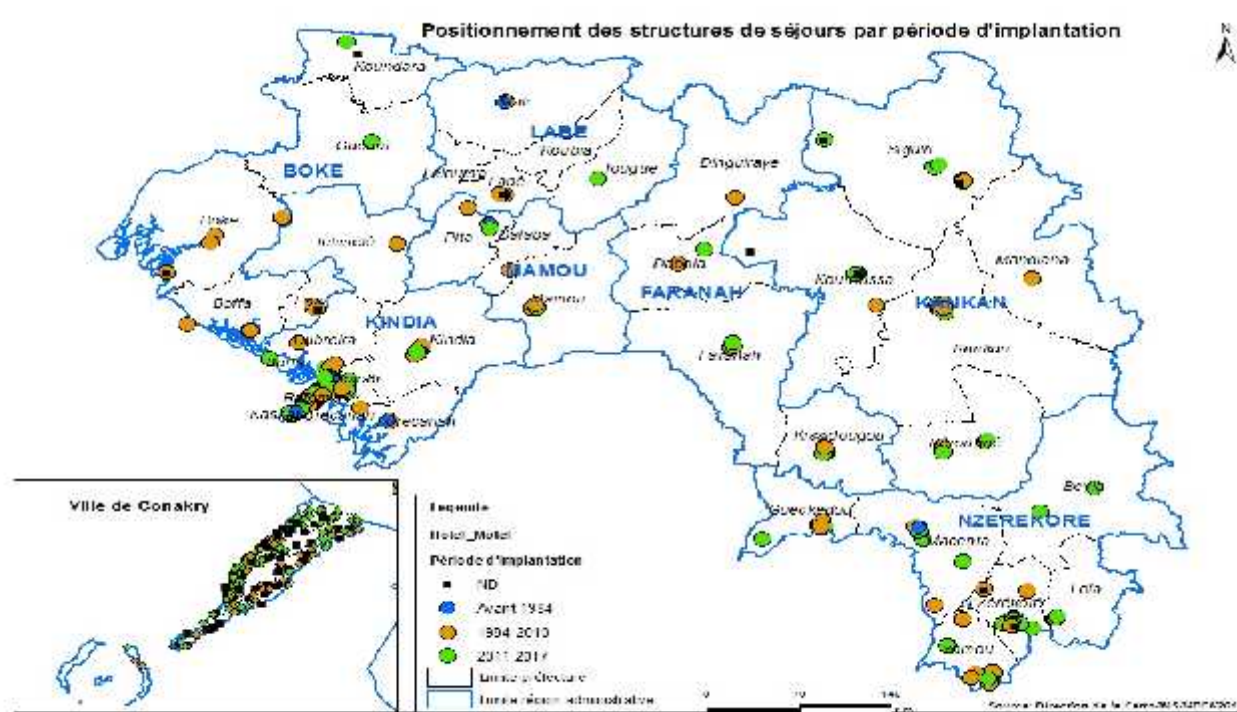
**Graphique 6.1 : Répartition (%) des structures hôtelières facilement accessibles par milieu et le type**



## 6.4. Période de construction

Plus de la moitié des structures hôtelières fonctionnelles ont été construites pendant la période 2011-2017 (54,6%).

**Carte 6.2 : Couverture des structures hôtelières par période d'implantation**



Près de deux cinquièmes des hôtels ont été construits pendant la période 2011-2017 et jusqu'à 56,6% dans la région spéciale de Conakry.

**Tableau 6.3 : Répartition (%) des structures hôtelières et du nombre d'hôtels/motels construits par an selon la période d'implantation par région, milieu et type**

	Proportion (%)			Nombre d'hôtels/motels construits par an		
	Avant 1984	1984-2010	2011-2017	Avant 1984	1984-2010	2011-2017
<b>Région</b>						
Boké	0,0	61,1	38,9	0	0	1
Conakry	3,6	39,8	56,6	0	3	13
Faranah	5,3	63,2	31,6	0	0	1
Kankon	5,4	29,7	64,9	0	0	3
Kindia	1,6	36,9	61,5	0	2	11
Labé	10,0	60,0	30,0	0	0	0
Mamou	16,7	66,7	16,7	0	0	0
N'Zérékoré	5,9	41,2	52,9	0	1	6
<b>Milieu</b>						
Rural	1,3	44,9	53,8	0	1	6
Urbain	4,6	40,7	54,7	1	6	31
<b>Type</b>						
Hôtel	8,6	52,6	38,9	1	4	10
Motel/Auberge	7,4	49,0	43,6	0	4	27
<b>Total</b>	<b>4,1</b>	<b>41,4</b>	<b>54,6</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>37</b>

37 structures hôtelières ont été construites chaque année pendant la période 2011-2017, dont 13 à Conakry, contre 7 entre 1984 et 2010.

## 6.5. Emplois dans les structures hôtelières

584 structures hôtelières sur les 639 recensées ont fourni des informations sur leur personnel. La population occupée y est de 3 304 individus. Plus de la moitié de cet effectif est à Conakry (53,5%) et deux cinquièmes des employés de ces structures évoluent dans les motels/auberges (40,5%).

Le nombre moyen des travailleurs dans les structures hôtelières est estimé à 6 personnes. Cette moyenne atteint 8 à Conakry et est la plus faible dans la région de N'Zérékoré (3 personnes). Dans les hôtels, le nombre moyen d'employés est de 9 personnes.

**Tableau 6.4 : Répartition du nombre et proportion (%) des employés dans les structures hôtelières par région administrative, milieu et type**

	Nombre de structures hôtelières	Nombre total d'employés	Proportion d'employés (%)	Nombre moyen d'employés
<b>Région</b>				
Boké	24	154	4,7	6
Conakry	234	1 766	53,5	8
Faranah	19	127	3,8	7
Kankan	45	197	6,0	4
Kindia	135	568	17,2	4
Labé	13	55	1,7	4
Mamou	17	108	3,3	6
N'Zérékoré	97	329	10,0	3
<b>Milieu</b>				
Rural	85	402	12,2	5
Urbain	499	2 902	87,8	6
<b>Type</b>				
Hôtel	209	1 965	59,5	9
Motel	340	1 339	40,5	4
<b>Total</b>	<b>584</b>	<b>3 304</b>	<b>100,0</b>	<b>6</b>

## 6.6. Chambres des structures hôtelières

7 407 chambres ont été recensées dans les 601 structures hôtelières ayant donné cette information. Près de la moitié de ces chambres sont à Conakry (44,9%). Les régions de Kindia et N'Zérékoré enregistrent respectivement de 16,6% et 14,4% des chambres. Près de deux tiers des chambres des structures hôtelières sont dans les hôtels (62,6%).

Le nombre moyen de chambres dans les structures hôtelières est de 12. Cette moyenne atteint 18 à Conakry et Boké. Dans les hôtels, le nombre moyen de chambres est de 21 et il est de 7 pour les motels/auberges.

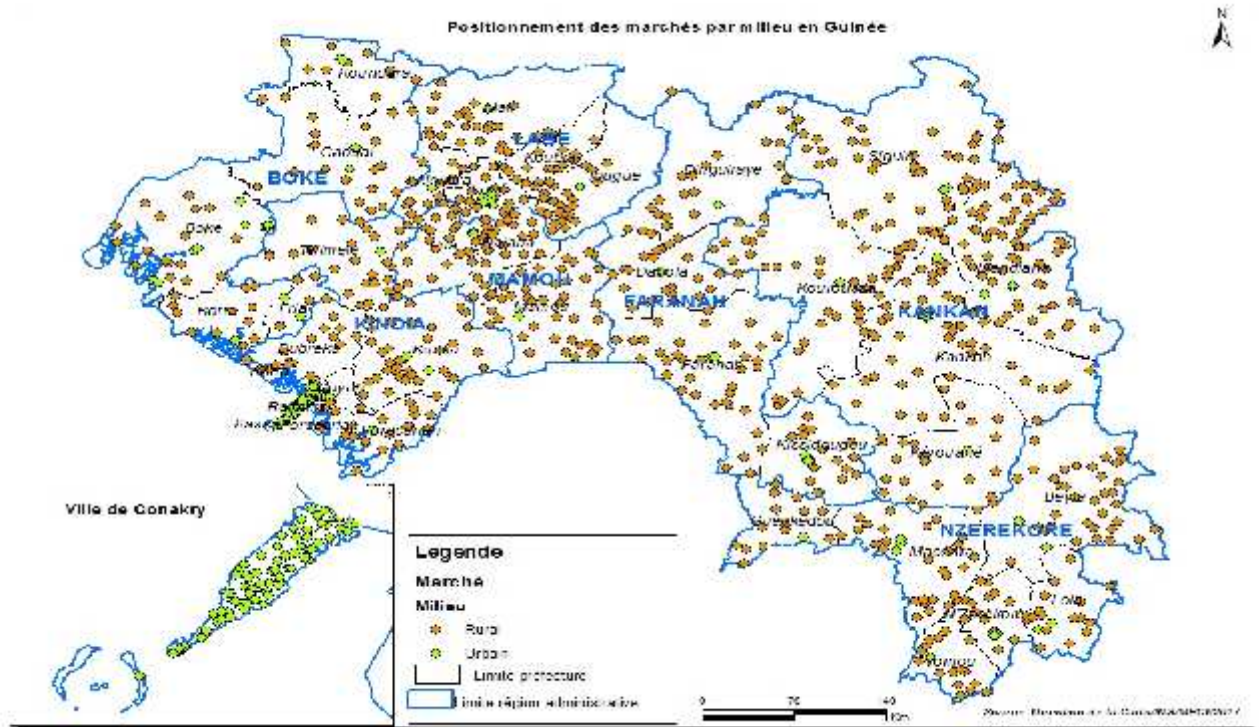
**Tableau 6.5 : Répartition de l'effectif de chambres des structures hôtelières par région, milieu et type**

	Nombre de structures hôtelières	Nombre total de chambres	Proportion de chambres (%)	Nombre moyen chambres
<b>Région</b>				
Boké	27	484	6,5	18
Conakry	235	3 324	44,9	14
Faranah	19	333	4,5	18
Kankan	50	603	8,1	12
Kindia	137	1 232	16,6	9
Labé	13	139	1,9	11
Mamou	17	229	3,1	13
N'Zérékoré	103	1 063	14,4	10
<b>Milieu</b>				
Rural	92	1 076	14,5	12
Urbain	509	6 331	85,5	12
<b>Type</b>				
Hôtel	221	4 640	62,6	21
Motel	380	2 767	37,4	7
<b>Total</b>	<b>601</b>	<b>7 407</b>	<b>100,0</b>	<b>12</b>

## CHAPITRE 7 : MARCHES

Cette opération cartographique a permis d'appréhender certaines informations contextuelles et environnementales des marchés. Les informations concernent 1 005 marchés hebdomadaires et quotidiens au niveau national, tant en milieu urbain que rural. La carte ci-dessous montre une dispersion proportionnelle des marchés au niveau de l'ensemble du territoire. Cependant, une plus grande concentration des marchés est observée en Moyenne Guinée et à l'est du pays.

Carte 7.1 : Couverture des marchés par milieu



### 7.1. Répartition spatiale

La région administrative de Kankan compte 25% des marchés du pays, elle est suivie des régions de N'Zérékoré et de Kindia avec respectivement de 14 % et 13% des marchés. 80% des marchés se trouvent en milieu rural.

Tableau 7.1 : Répartition (%) spatiale des marchés par région administrative et milieu

	Effectif	Proportion (%)
<b>Région administrative</b>		
Boké	91	9
Conakry	70	7
Faranah	114	11
Kankan	252	25
Kindia	133	13
Labé	112	11
Mamou	89	9
N'Zérékoré	144	14
<b>Milieu</b>		
Urbain	197	20
Rural	808	80
<b>Total</b>	<b>1 005</b>	<b>100</b>

## 7.2. Ratio population/marché

Le ratio population/marché représente le nombre moyen de résidents pour un marché. Ce ratio est environ 11 500 au niveau national. Dans la région spéciale de Conakry, ce ratio est le plus élevé, il atteint 26 000 résidents en moyenne pour un marché. Dans cette région, les communes de Dixinn (37 339 résidents pour 1 marché), Matam (31 521 résidents pour 1 marché) et Matoto (30 525 résidents pour 1 marché) sont les moins dotées en cette infrastructure. La région de Kankan se démarque des autres régions avec le plus faible ratio (8 561 résidents pour un marché).

**Tableau 7.2 : Nombre de marchés, population et ratio population/marché par préfecture**

Région	Préfecture	Effectif marché	Population	Ratio Population/Marché
<b>Boké</b>	Boffa	17	233 731	13 749
	Boké	29	494 796	17 062
	Fria	8	106 349	13 294
	Gaoual	26	212 968	8 191
	Koundara	11	142 880	12 989
	<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>1 190 724</b>	<b>13 085</b>
<b>Conakry</b>	Dixinn	4	149 356	37 339
	Kaloum	4	68 712	17 178
	Matam	5	157 603	31 521
	Matoto	24	732 601	30 525
	Ratoma	33	717 747	21 750
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>1 826 019</b>	<b>26 086</b>
<b>Faranah</b>	Dabola	25	199 270	7 971
	Dinguiraye	28	216 065	7 717
	Faranah	40	308 201	7 705
	Kissidougou	21	311 626	14 839
	<b>Total</b>	<b>114</b>	<b>1 035 162</b>	<b>9 080</b>
<b>Kankan</b>	Kankan	59	518 783	8 793
	Kérouané	26	228 324	8 782
	Kouroussa	42	295 281	7 031
	Mandiana	69	369 588	5 356
	Siguiri	56	745 405	13 311
	<b>Total</b>	<b>252</b>	<b>2 157 381</b>	<b>8 561</b>
<b>Kindia</b>	Coyah	22	289 834	13 174
	Dubréka	26	362 975	13 961
	Forécariah	21	267 014	12 715
	Kindia	40	482 904	12 073
	Télimélé	24	312 777	13 032
	<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>1 715 504</b>	<b>12 899</b>
<b>Labé</b>	Koubia	16	109 757	6 860
	Labé	26	349 585	13 446
	Lélouma	16	179 195	11 200
	Mali	29	316 369	10 909
	Tougué	25	136 727	5 469
	<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>1 091 633</b>	<b>9 747</b>
<b>Mamou</b>	Dalaba	18	146 976	8 165
	Mamou	40	350 730	8 768
	Pita	31	305 777	9 864
	<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>803 483</b>	<b>9 028</b>
<b>N'Zérékoré</b>	Beyla	40	358 744	8 969
	Guéckédou	16	319 507	19 969
	Lola	19	188 743	9 934
	Macenta	32	306 316	9 572
	N'Zérékoré	20	436 104	21 805
	Yomou	17	125 741	7 397
	<b>Total</b>	<b>144</b>	<b>1 735 155</b>	<b>12 050</b>
<b>GUINEE</b>		<b>1 005</b>	<b>11 555 061</b>	<b>11 498</b>



## 7.2. Typologie et jour de marché

Deux tiers des marchés enquêtés sont des marchés hebdomadaires (68%).

Plus de huit marchés sur dix sont de type hebdomadaire (82%) en milieu rural contre seulement 12% en milieu urbain. A Conakry, tous les marchés recensés sont de type quotidien et plus d'un tiers de la région de Kindia (44%).

**Tableau 7.3 : Répartition des marchés (%) par milieu selon le type de marché**

	Marché hebdomadaire	Marché quotidien
<b>Région</b>		
Boké	68	32
Conakry	0	100
Faranah	70	30
Kankan	75	25
Kindia	56	44
Labé	84	16
Mamou	97	3
N'Zérékoré	68	32
<b>Milieu</b>		
Rural	82	18
Urbain	12	88
<b>TOTAL</b>	<b>68</b>	<b>32</b>

## 7.3. Eléments de confort

Les disponibilités de source d'eau, de toilettes et de hangar pour les clients sont les éléments de confort des marchés :

- 17% des marchés disposent de source d'eau de boisson ;
- Un cinquième des marchés (21%) disposent de toilettes ;
- Près de la moitié dispose des hangars pour la vente.

En milieu rural, seulement 12% des marchés disposent de source d'eau de boisson ou de toilettes. En milieu urbain, ces proportions atteignent respectivement de 33% et 59%. En milieu urbain, 70% des marchés urbains disposent des hangars de vente contre seulement 40% en milieu rural.

Les marchés de la région spéciale de Conakry se démarquent des autres régions avec des hangars de vente dans 94% des marchés, des toilettes dans 71% des marchés et des sources d'eau de boisson dans 39% des marchés. Moins d'un dixième des marchés de la région de Faranah disposent de toilettes (9%) et 12% des marchés dans la région de Kankan.

**Tableau 7.4 : Répartition (%) des marchés selon la disponibilité des sources d'eau, toilette et hangar par milieu et type**

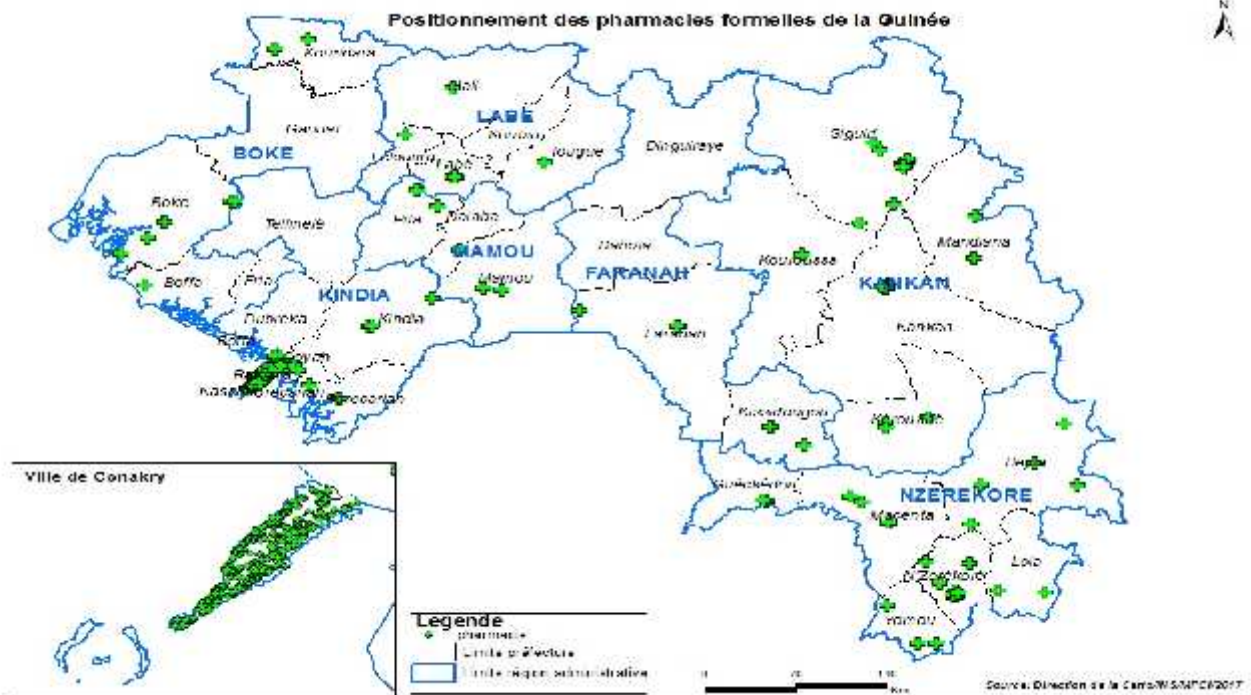
	Source d'eau	Toilettes	Hangar
<b>Région</b>			
Boké	13	24	34
Conakry	39	71	94
Faranah	14	9	32
Kankan	17	12	50
Kindia	14	30	29
Labé	14	18	54
Mamou	12	19	36
N'Zérékoré	21	19	51
<b>Milieu</b>			
Rural	13	12	40
Urbain	33	59	70
<b>Type de marché</b>			
Marché hebdomadaire	12	12	38
Marché quotidien	29	42	64
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>46</b>



## CHAPITRE 8 : PHARMACIES

Ce chapitre concerne les 530 pharmacies formelles recensées sur toute l'étendue du territoire. Ce chapitre examine leur répartition spatiale, la période d'implantation, la disponibilité de l'électricité, de la climatisation, ainsi que le personnel salarié et non salarié.

**Carte 8.1: Couverture des pharmacies privées formelles**



### 8.1. Répartition spatiale

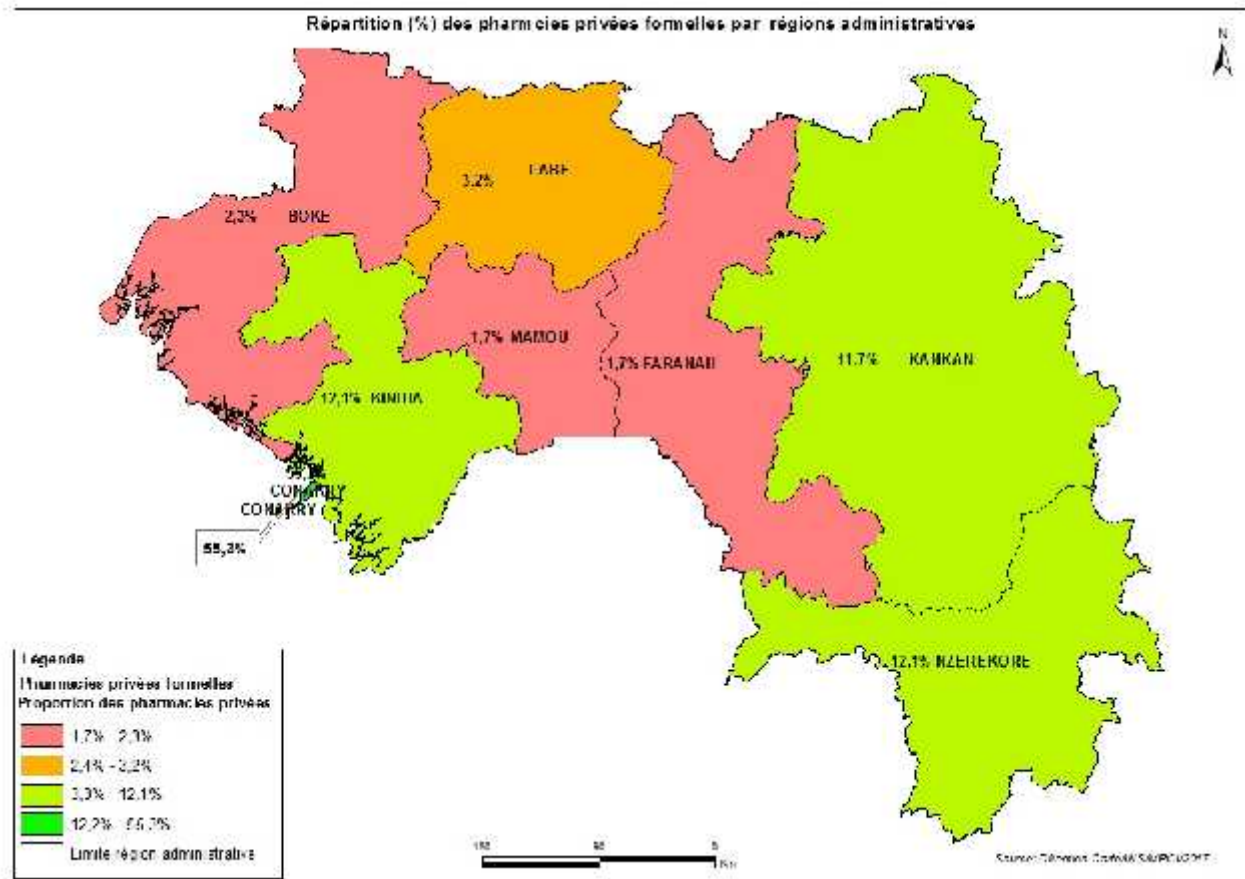
La région spéciale de Conakry dispose de plus de la moitié de cette infrastructure (55,3%), elle est suivie par les régions de N'Zérékoré (12,1%), Kindia (12,1%) et Kankan (11,7%). Moins de 5% des pharmacies formelles sont dans les régions de Faranah, Mamou ou Boké.

Le ratio population / pharmacie est un indicateur qui détermine le nombre moyen de résidents pour une pharmacie. En Guinée, ce ratio est estimé 21 802 personnes. Il est plus faible à Conakry (6 232) et atteint 115 018 dans la région de Faranah. Dans les régions de N'Zérékoré et Boké, près 100 000 personnes sont servies par une seule pharmacie.

**Tableau 8.1 : Répartition des pharmacies et du ratio population-pharmacie par région**

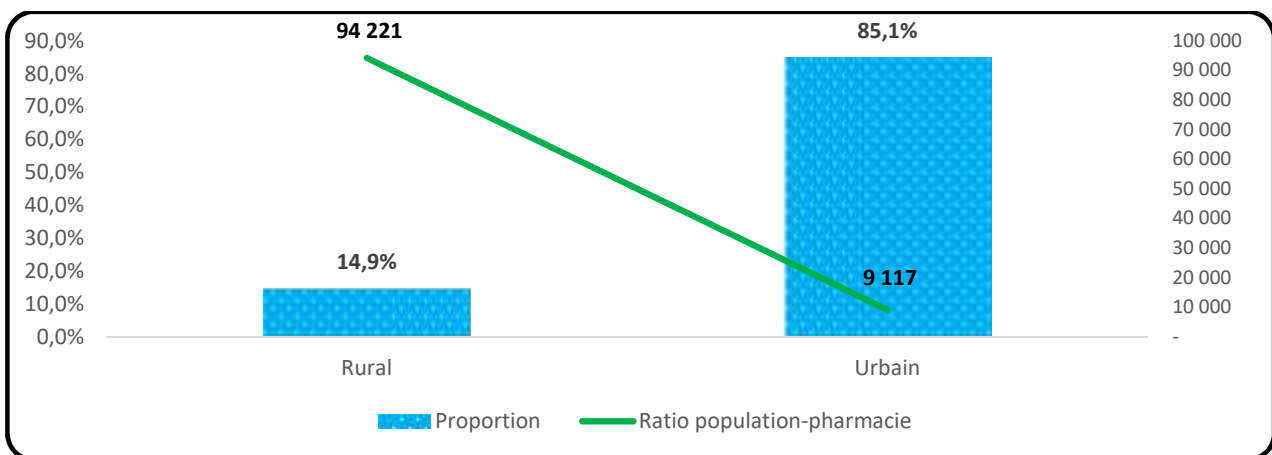
	Nombre de pharmacies	Proportion (%)	Population	Ratio population / pharmacie
Boké	12	2,3	1 190 724	99 227
Conakry	293	55,3	1 826 019	6 232
Faranah	9	1,7	1 035 162	115 018
Kankan	62	11,7	2 157 381	34 796
Kindia	64	12,1	1 715 504	26 805
Labé	17	3,2	1 091 633	64 214
Mamou	9	1,7	803 483	89 276
N'Zérékoré	64	12,1	1 735 155	27 112
<b>Guinée</b>	<b>530</b>	<b>100,0</b>	<b>11 555 061</b>	<b>21 802</b>

Carte 8.2 : Répartition (%) des pharmacies par région administrative



En milieu rural, seulement 79 pharmacies formelles ont été recensées, soit 14,9% du niveau national. La population rurale est très défavorisée en ce qui concerne l'accessibilité aux pharmacies formelles avec 94 221 habitants pour une pharmacie contre 9 117 en milieu urbain.

Graphique 8.1 : Répartition des pharmacies et ratio population / pharmacie par milieu

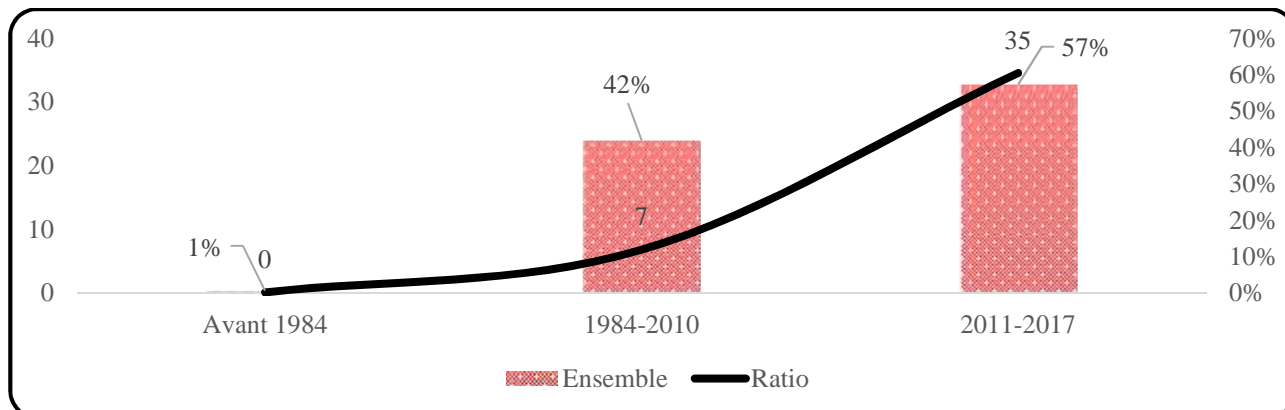


## 8.2. Période d'implantation

Seulement 1% des structures pharmaceutiques datent d'avant 1984. Par contre, 42% des pharmacies ont été implantées pendant la période 1984-2010 et plus de la moitié (57%) ont débuté leurs activités pendant la période 2011-2017.

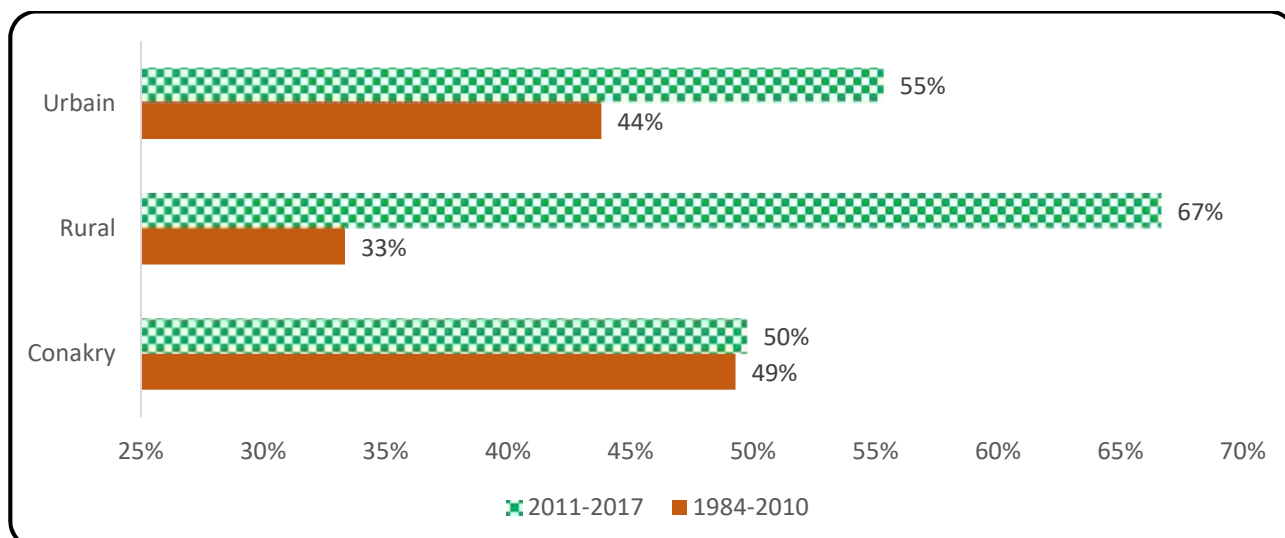
Pendant la période 1984-2010, la Guinée a enregistré en moyenne l'implantation de 7 pharmacies par an. Ce ratio a atteint 35 pharmacies par an pendant la période 2011-2017.

**Graphique 8.2 : Répartition (%) des structures pharmaceutiques privées par période**



50% des pharmacies fonctionnelles de Conakry ont débuté leurs activités pendant la période 2011-2017 contre 49% pendant la période précédente (1984-2010). Par ailleurs, 67% des pharmacies du milieu rural et 55% des pharmacies du milieu urbain ont été implantées entre 2011 et 2017.

**Graphique 8.3 : Répartition (%) des structures pharmaceutiques par milieu selon la période**

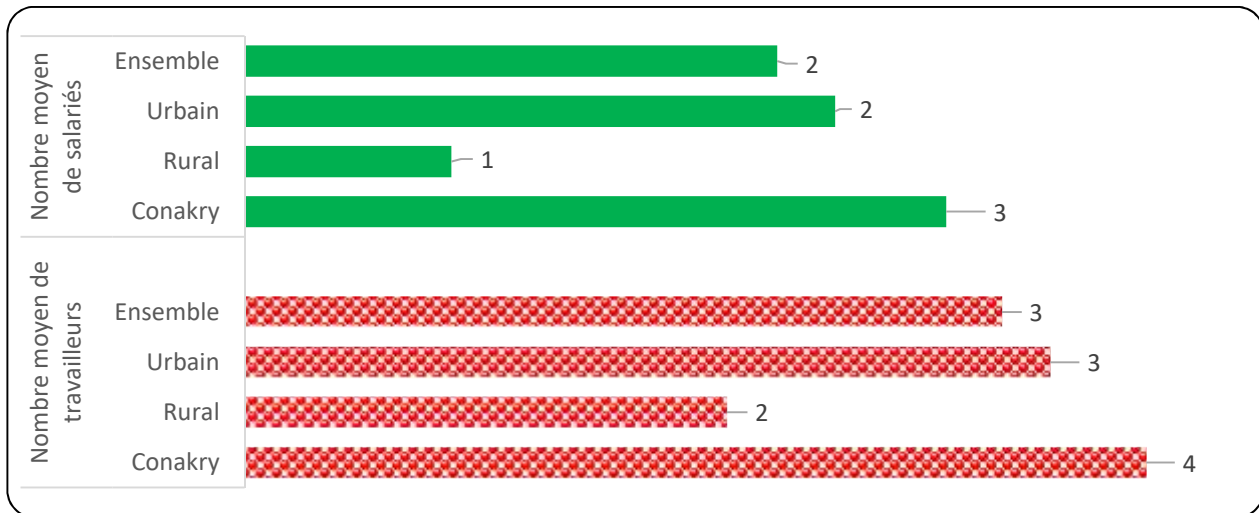


## 8.3. Personnel

La disponibilité du personnel est un facteur important dans l'évolution des activités au sein des entreprises comme les pharmacies.

Le nombre moyen de travailleurs dans une pharmacie est de 3 personnes. Parmi celles-ci, seulement 2 personnes sont salariées. A Conakry, en moyenne 4 personnes travaillent dans une structure pharmaceutique dont 3 salariées. Par contre, en milieu rural, il y a seulement un salarié en moyenne par pharmacie.

**Graphique 8.4 : Répartition des nombres moyens de travailleurs et de salariés dans les structures pharmaceutiques par milieu**



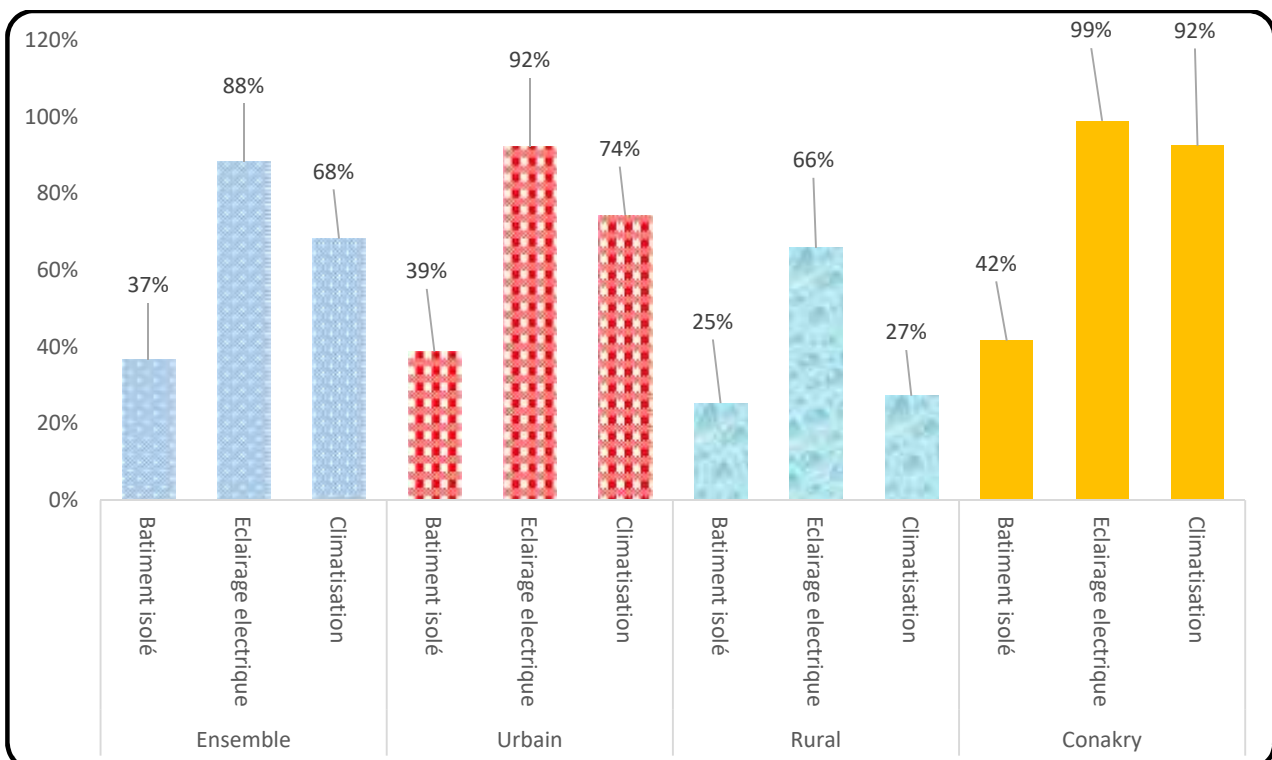
### 8.4. Types de bâtiment et éléments de confort

37% des infrastructures pharmaceutiques sont dans des bâtiments isolés. Cette proportion atteint 42% à Conakry mais seulement 25% en milieu rural et 39% en milieu urbain.

Près de neuf structures pharmaceutiques sur dix (88%) disposent de l'électricité. A Conakry, la presque quasi-totalité des pharmacies disposent de l'électricité comme source d'éclairage contre 66% en milieu rural.

Parmi les pharmacies disposant de l'électricité, 68% ont déclaré disposer d'une climatisation fonctionnelle. A Conakry, elles sont autour de 92% mais seulement 27% en milieu rural.

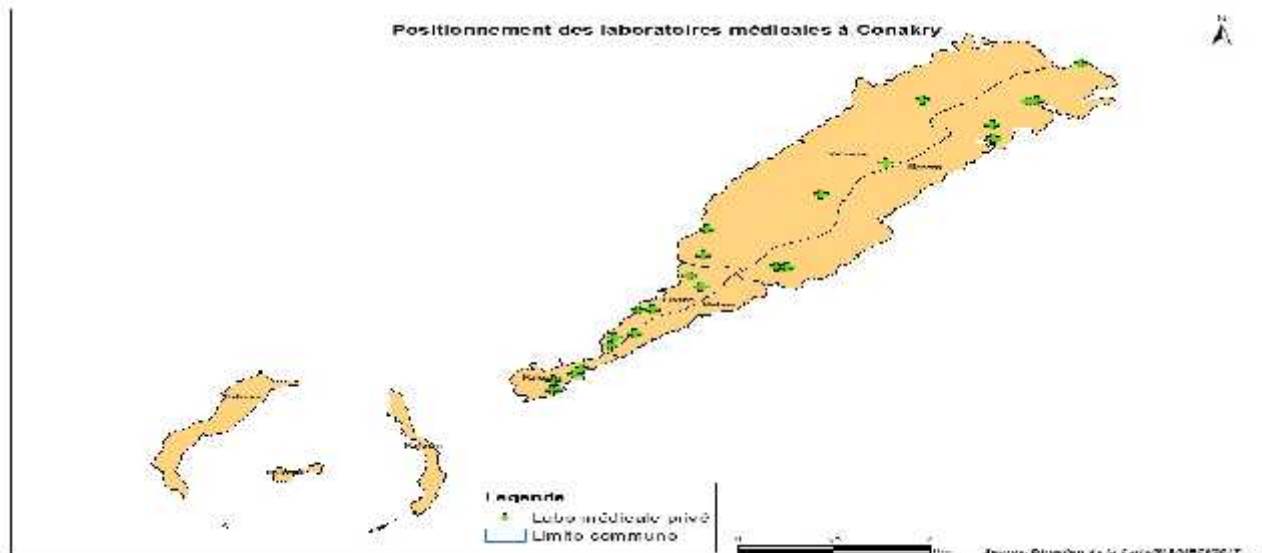
**Graphique 8.5 : Répartition (%) des infrastructures pharmaceutiques selon la disponibilité de l'électricité, de la climatisation et le type de bâtiment occupé par milieu**



## CHAPITRE 9 : LABORATOIRES D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Compte tenu des critères qui sous-tendent leur implantation (moyens financiers, intrants, personnels qualifiés), la collecte des données a concerné seulement la zone spéciale de Conakry où, 26 laboratoires privés dédiés aux travaux d'analyses biomédicales ont été recensés.

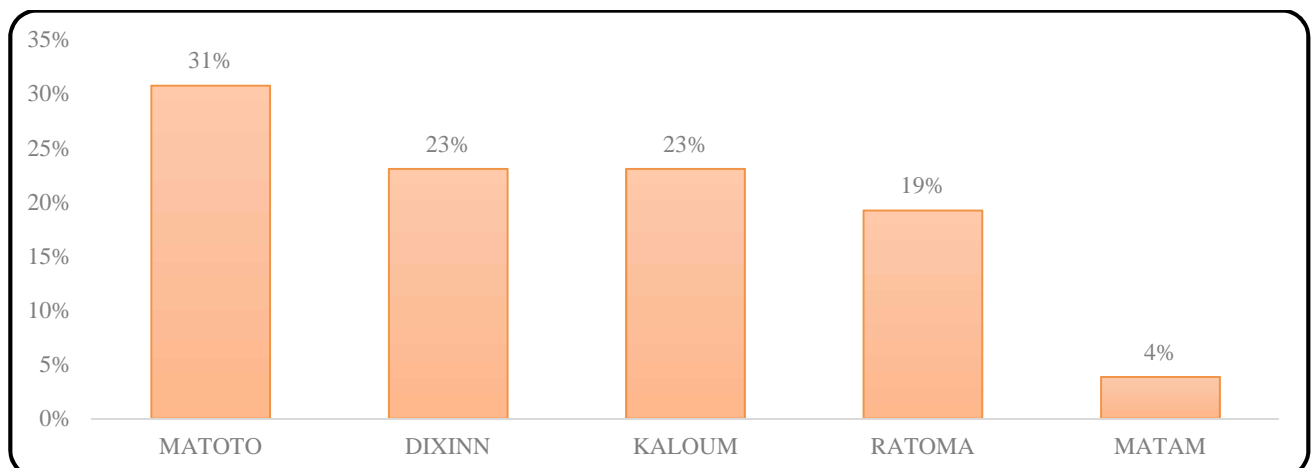
**Carte 9.1 : Couverture des laboratoires à Conakry**



### 9.1. Répartition spatiale

Les communes de Matoto, Dixinn et Kaloum enregistrent les plus grands nombre de laboratoires avec respectivement 8, 6 et 6.

**Graphique 9.1 : Répartition (%) des laboratoires biomédicaux à Conakry**

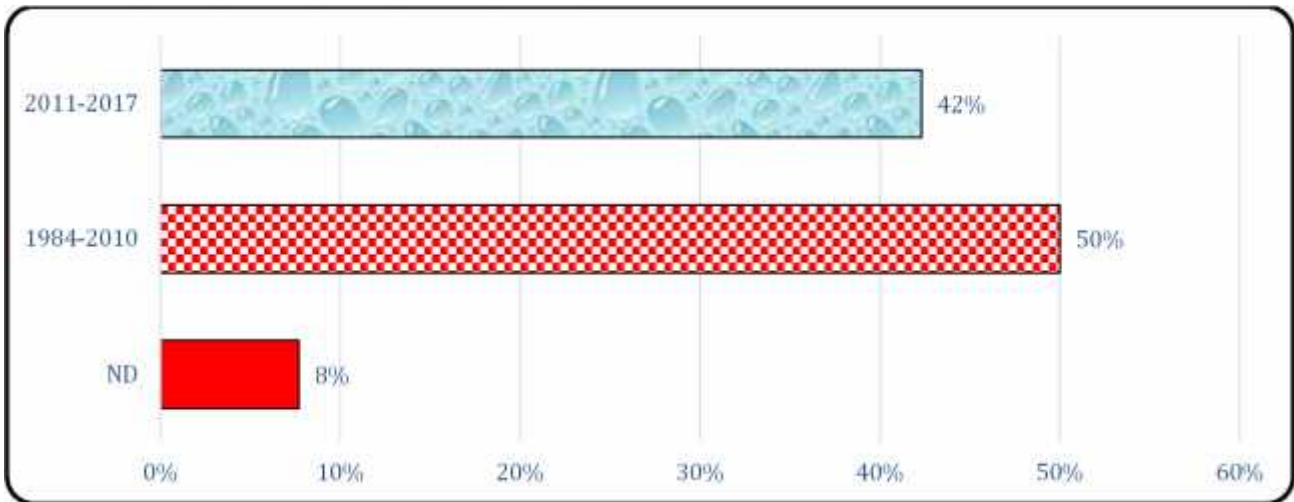


### 9.2. Période d'implantation

La moitié des laboratoires d'analyses biomédicales fonctionnels de Conakry (52%) ont été implantés pendant la période 1984-2010 et 42% pendant la période 2011-2017.



**Graphique 9.2 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry**

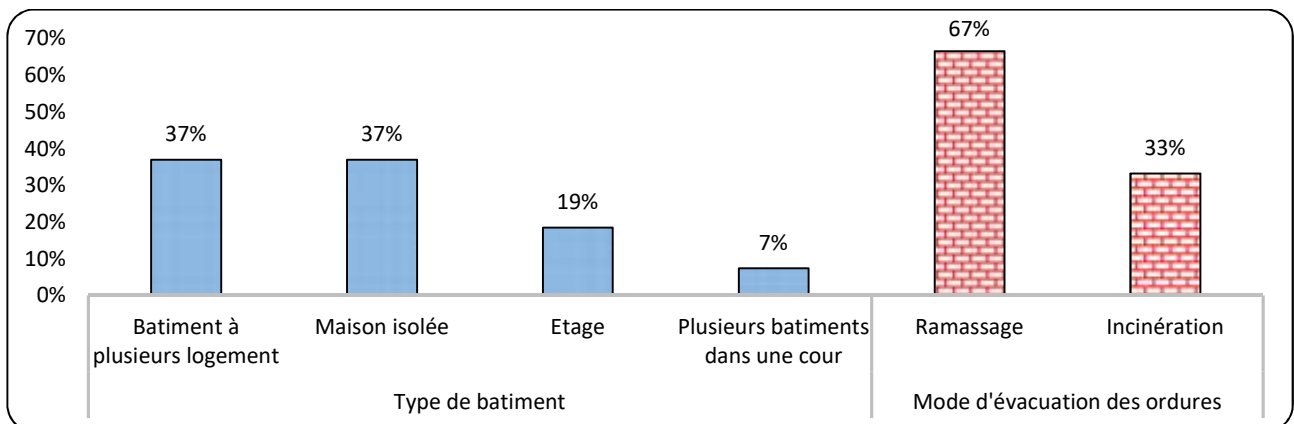


### 9.2. Type de bâtiment et mode d'évacuation des ordures

Un peu plus d'un tiers des laboratoires sont situés dans des bâtiments isolés (37%) ou des bâtiments à plusieurs logements (37%). Par contre, 19% des laboratoires sont abrités dans des bâtiments en étages.

67% des laboratoires évacuent principalement les ordures par ramassage contre 33% par incinération.

**Graphique 9.3 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry par type de bâtiment occupé et mode d'évacuation des ordures**



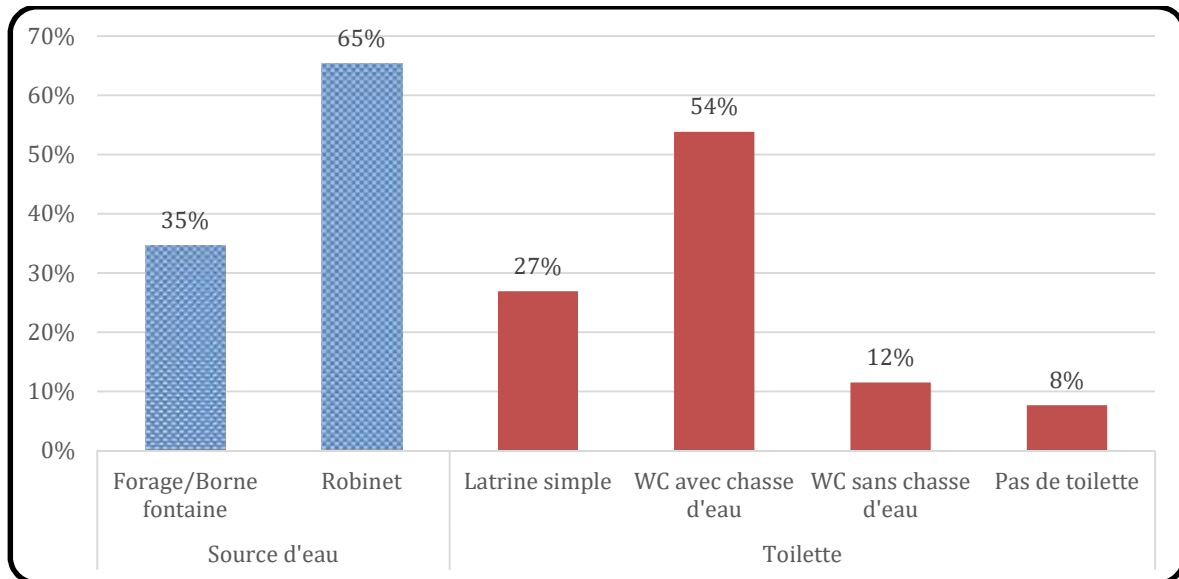
### 9.3. Eléments de confort

Les éléments de confort des laboratoires sont la disponibilité des sources d'eau, de toilettes et d'électricité.

Il existe de l'électricité dans la quasi-totalité des laboratoires de Conakry.

65% des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry utilisent un robinet comme source d'eau et 35% utilisent un forage ou une borne fontaine. Les toilettes avec chasse d'eau sont les plus utilisées par les laboratoires d'analyse biomédicales de Conakry (54%), suivies des latrines simples (27%) et des WC sans chasse d'eau (12%).

**Graphique 9.4 : Répartition (%) des laboratoires d'analyses biomédicales de Conakry par disponibilité des sources d'eau et de toilettes**







## CHAPITRE 10 : MEDIAS

Les médias traditionnels en Afrique tentent de s'adapter au nouveau paysage médiatique plus immédiat et interactif. Si la technologie a changé le mode de fonctionnement des médias au cours des 15 dernières années, la société ne s'attend pas moins à ce qu'ils jouent leur rôle traditionnel, à savoir informer, éduquer et divertir. En Afrique, leur mission est encore plus cruciale : approfondir et institutionnaliser la démocratie. Les citoyens ont d'autant plus besoin d'être informés que les nations endossent de nouvelles responsabilités dans un monde globalisé. Les citoyens doivent pouvoir s'appuyer sur des informations fiables capables d'enrichir le débat et de susciter des échanges pertinents susceptibles de transformer l'Afrique. Les médias jouent un rôle fondamental dans le développement de la société.

Au cours de cette opération cartographique, l'INS a couvert 96 médias « radios et télévisions » sur toute l'étendue du territoire.

### 10.1. Répartition spatiale

Plus de la moitié des médias du pays sont localisés dans les régions de Conakry (29%) et Kankan (26%). Plus de huit médias sur dix (82%) sont situés en milieu urbain.

**Tableau 10.1 : Répartition (%) des médias par région et milieu**

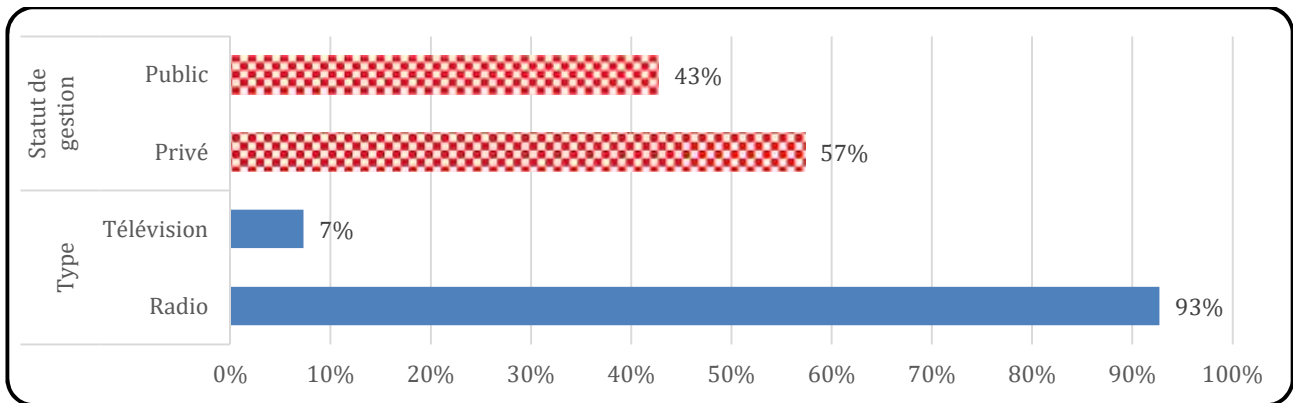
	Effectif	Proportion (%)
<b>Région administrative</b>		
Boké	9	9
Conakry	28	29
Faranah	7	7
Kankan	25	26
Kindia	6	6
Labé	8	8
Mamou	5	5
N'Zérékoré	8	8
<b>Milieu</b>		
Urbain	78	81
Rural	18	19
<b>Total</b>	<b>96</b>	<b>100</b>

### 10.2. Type de média

Deux types de médias ont été appréhendés au cours de cette opération statistique : 89 radios et 7 télévisions.

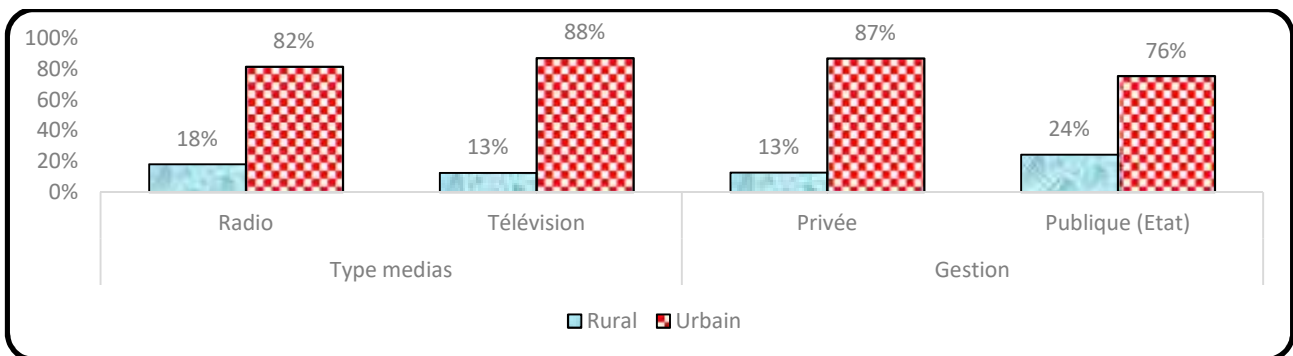
La liberté d'expression caractérisée par la pluralité des médias privées est une réalité en Guinée : plus de la moitié des médias recensés sont privés (57%).

**Graphique 10.1 : Répartition (%) des médias par type et statut de gestion**



82% des radios et 88% des télévisions sont localisées en milieu urbain avec seulement 13% des médias privés en milieu rural. Quant aux médias publics, environ un quart est situés en milieu rural (24%).

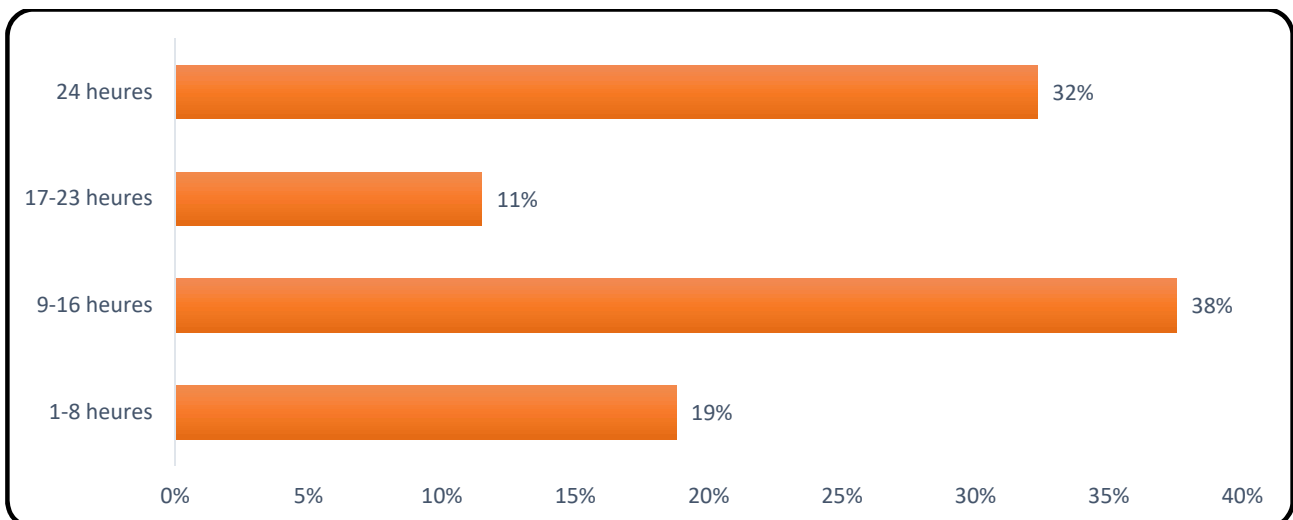
**Graphique 10.2 : Répartition (%) des médias par type et statut de gestion selon le milieu**



### 10.3. Durée de fonctionnement

La durée moyenne de fonctionnement des médias est de 16 heures par jour. Cette moyenne est plus élevée au niveau des télévisions (23 heures) que des radios (15 heures). 32% des médias fonctionnent 24h sur 24 et environ un cinquième des médias émettent moins de 9 heures par jour (19%).

**Graphique 10.3 : Répartition (%) des médias par durée de fonctionnement**

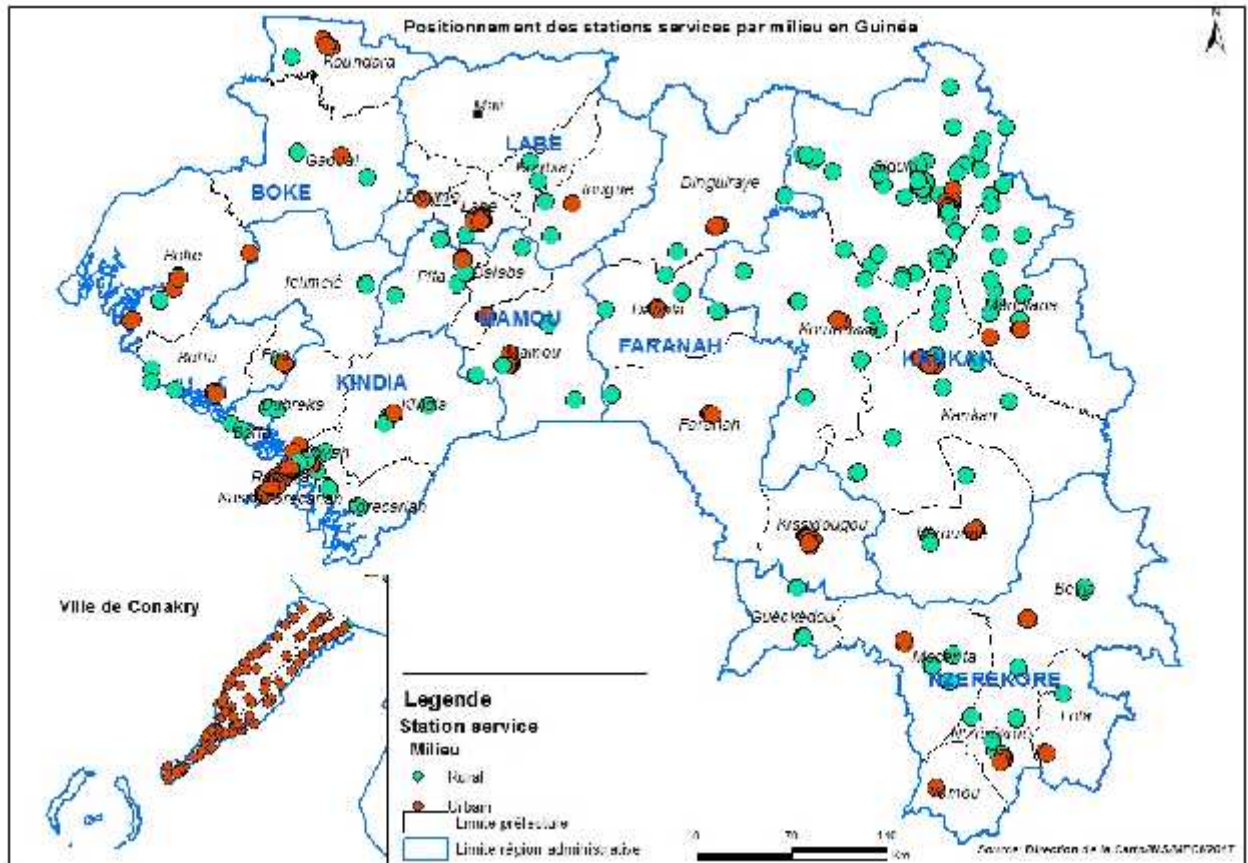


## CHAPITRE 11 : STATIONS-SERVICE

### 11.1. Couverture des stations-service

462 stations-service fonctionnelles ont été identifiées et cartographiées sur toute l'étendue du territoire. La carte ci-dessous montre une concentration des stations-service à Conakry et dans la partie nord de la région de Kankan (zones minières de Siguiri et Mandiana). Une disponibilité importante est également observée dans la partie centrale de la Moyenne Guinée.

Carte 11.1 : Couverture des stations-service par milieu



### 11.2. Répartition spatiale

La région de Kankan a la plus grande couverture en stations-service du pays. Cette région enregistre près d'un tiers des stations du pays (32,2%), notamment dans la préfecture de Siguiri, qui fait frontière avec la République du Mali. Cette préfecture, dispose à elle seule, plus de la moitié des stations-service fonctionnelles de la région de Kankan, soit 79 stations. La région spéciale de Conakry, dispose d'environ 20% des stations-service du pays. Les communes de Ratoma (39,6%) et Matoto (22%) demeurent les plus servies en station dans la ville de Conakry.

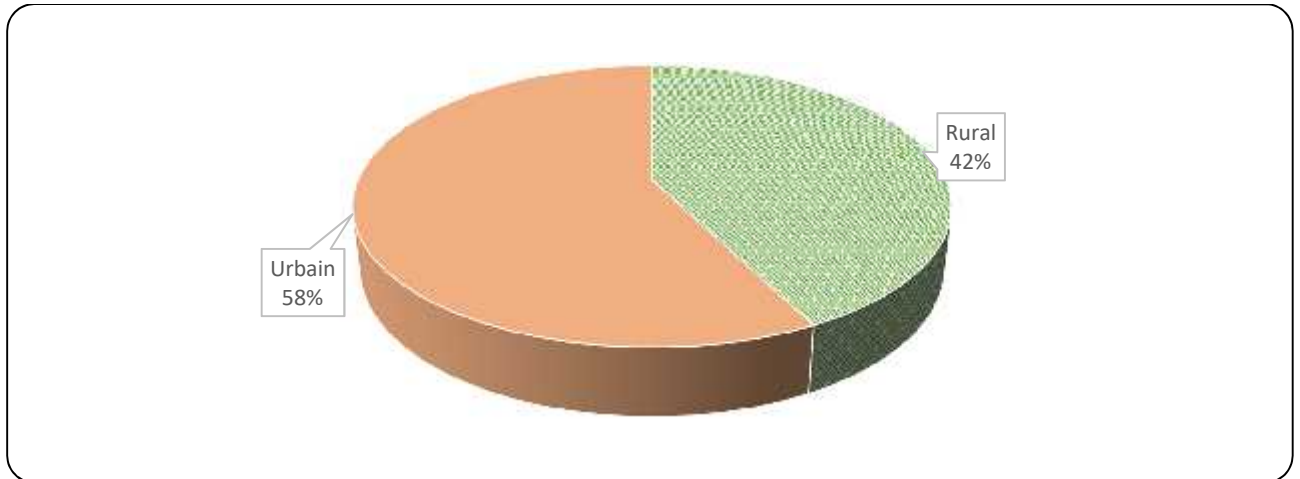
Les plus faibles couvertures en stations-service sont observées dans les régions de Mamou (5%) et Labé (5,2%).

**Tableau 11.2: Répartition (%) des stations-service par région administrative et préfecture**

		Nombre	Proportion (%)
<b>Total</b>		<b>463</b>	<b>100,0</b>
Boké	Boffa	8	22,2
	Boké	11	30,6
	Fria	3	8,3
	Gaoual	5	13,9
	Koundara	9	25,0
	<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>7,8</b>
Conakry	Dixinn	11	12,1
	Kaloum	10	11,0
	Matam	14	15,4
	Matoto	20	22,0
	Ratoma	36	39,6
	<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>19,7</b>
Faranah	Dabola	7	21,2
	Dinguiraye	10	30,3
	Faranah	5	15,2
	Kissidougou	11	33,3
	<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>7,1</b>
Kankan	Kankan	29	19,5
	Kérouané	8	5,4
	Kouroussa	13	8,7
	Mandiana	20	13,4
	Siguiri	79	53,0
	<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>32,2</b>
Kindia	Coyah	21	35,6
	Dubréka	25	42,4
	Forécariah	4	6,8
	Kindia	7	11,9
	Télimélé	2	3,4
	<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>12,7</b>
Labé	Koubia	2	8,3
	Labé	18	75,0
	Lélouma	1	4,2
	Tougué	3	12,5
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>5,2</b>
Mamou	Dalaba	3	13,0
	Mamou	12	52,2
	Pita	8	34,8
	<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>5,0</b>
N'Zérékoré	Beyla	8	16,7
	Guéckédou	4	8,3
	Lola	4	8,3
	Macenta	12	25,0
	N'Zérékoré	18	37,5
	Yomou	2	4,2
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>10,4</b>	

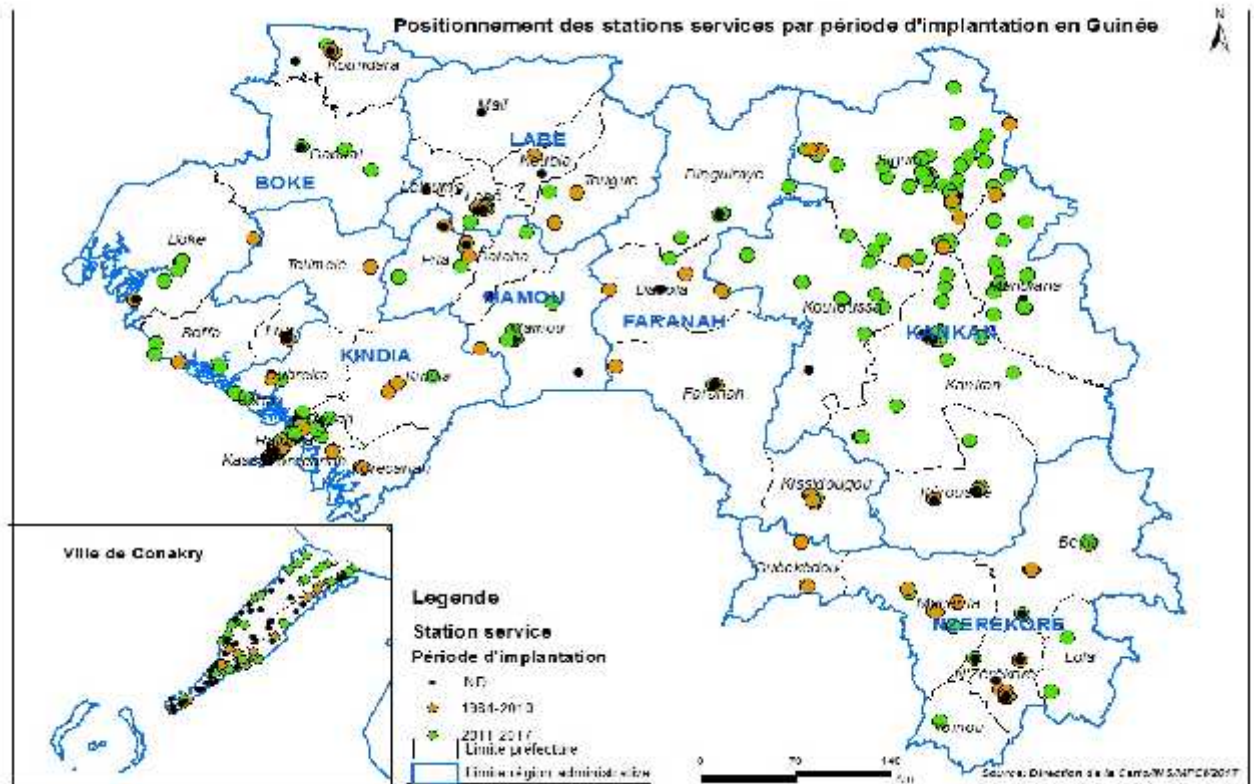
58 % des stations de service sont localisées en milieu urbain et 42% en milieu rural.

**Graphique 11.1 : Répartition (%) des stations-service par milieu**



### 11.3. Période d'implantation

**Carte 11.2 : Couverture des stations-service par période d'implantation**

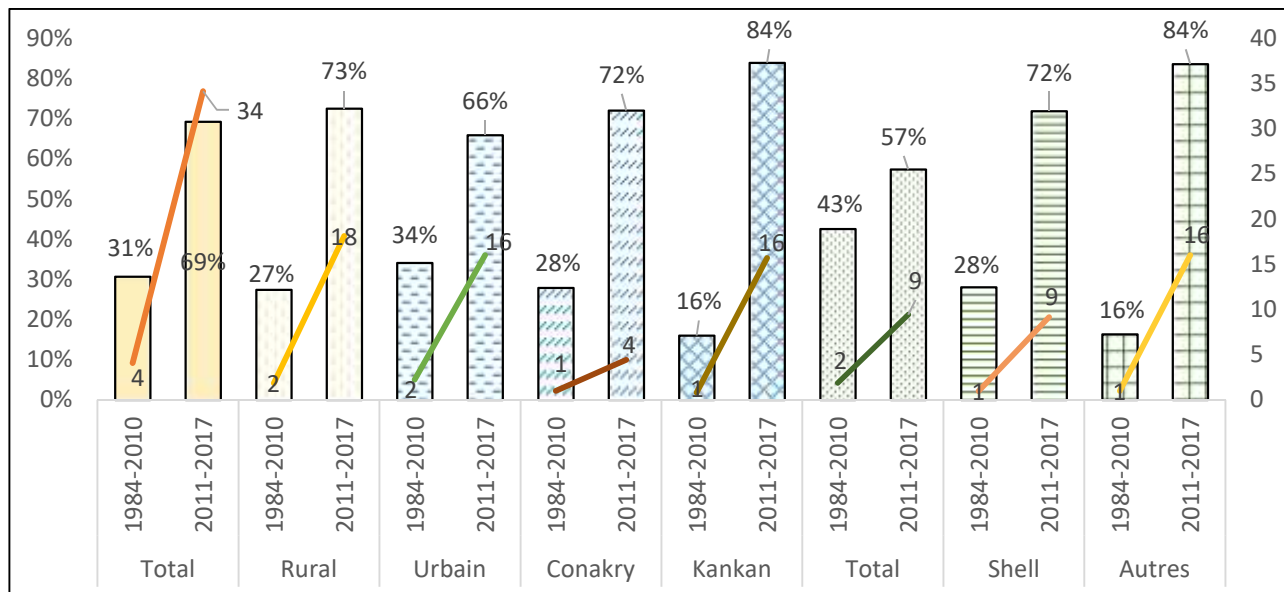


Plus de deux tiers des stations-service (69%) ont débuté leur activité pendant la période 2011-2017 contre 31% pour la période 1984-2010.

Environ trois quarts des stations-service (72%) de Conakry et 84% de celles de la région de Kankan ont été réalisées pendant la période 2011-2017.



**Graphique 11.2: Répartition (%) des stations-service et du nombre de stations-service implantées par an selon la période d'implantation par milieu, type et région**



Pendant la période 1984-2010, quatre (4) stations-services ont été implantées en moyenne chaque année contre 34 pour la période 2011-2017.

#### 11.4. Principaux produits offerts

La quasi-totalité des stations-services offrent l'essence et le gasoil. Par contre, moins d'un tiers des stations offrent de l'huile (27%) ou du gaz (14%). Le pétrole lampant est disponible dans seulement 6% des stations-service. Les services d'entretien sont fournis par un quart des stations-service (24%). Par ailleurs, plus de la moitié des stations possèdent des boutiques de vente (57%).

#### 11.5. Capacité de service

La capacité de service des stations est évaluée par le nombre de pompes disponibles. La capacité moyenne des stations est de 3 pompes. En milieu urbain, cette capacité atteint 4 pompes comme à Conakry et dans la région de Kindia.

La capacité globale de service est de 1 458 pompes avec 31% des pompes dans la région de Kankan et 21% dans la région de Conakry. Les régions de Kindia et de N'Zérékoré fournissent respectivement de 13% et 9% des pompes.

Près de deux tiers des pompes des stations sont fournies en milieu urbain. Un tiers sont disponibles auprès des stations implantées pendant 1984-2010 et 67% pendant la période 2011-2017.

# INFRASTRUCTURES SOCIALES

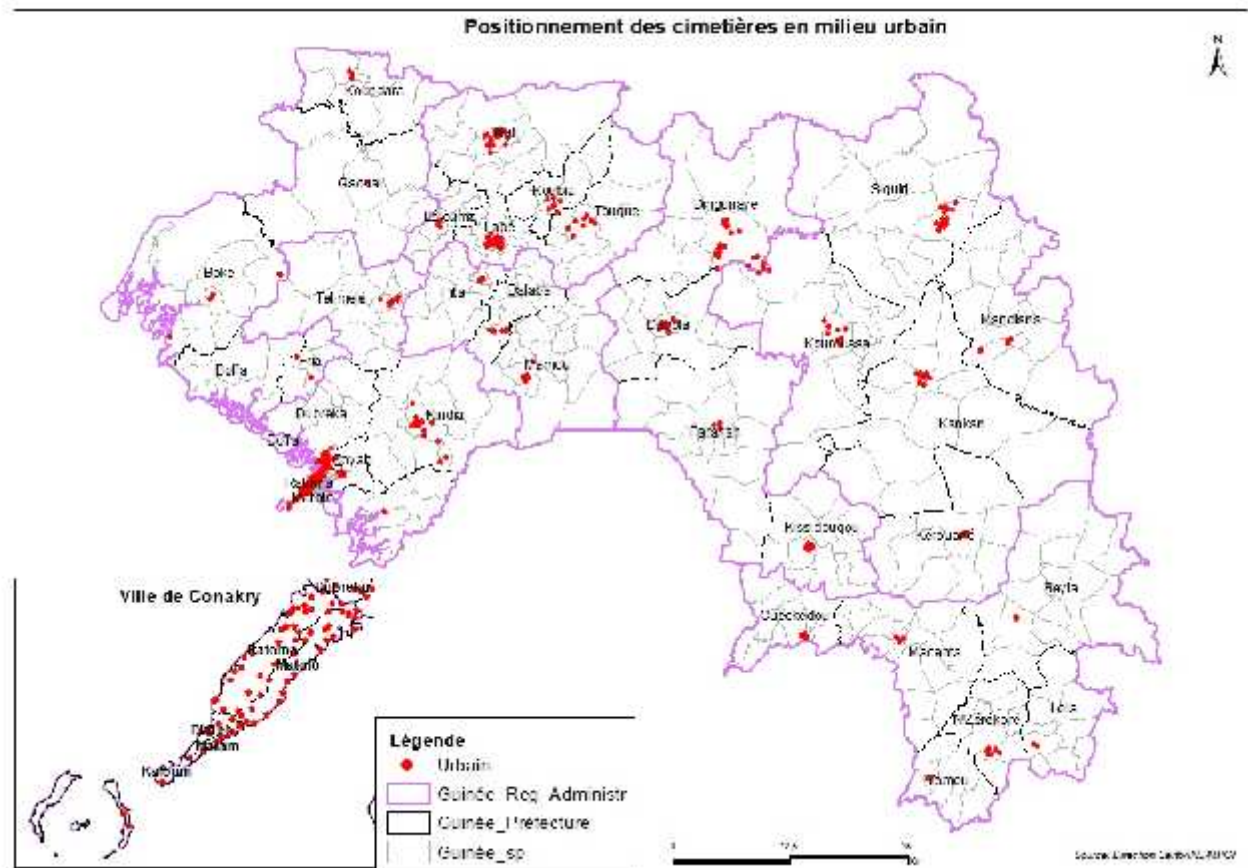




## CHAPITRE 12 : CIMETIERES URBAINS

La problématique des cimetières surtout en milieu urbain est devenue un problème de société. La forte urbanisation de nos villes avec un taux de mortalité élevé sont des facteurs qui imposent aux gouvernants de prêter une attention particulière à la disponibilité des cimetières. La disponibilité des cimetières est analysée en milieu urbain où 408 cimetières urbains ont été recensés sur toute l'étendue du territoire.

**Carte 12.1 : Couverture des cimetières urbains**



### 12.1. Répartition spatiale et ratio cimetière/commune

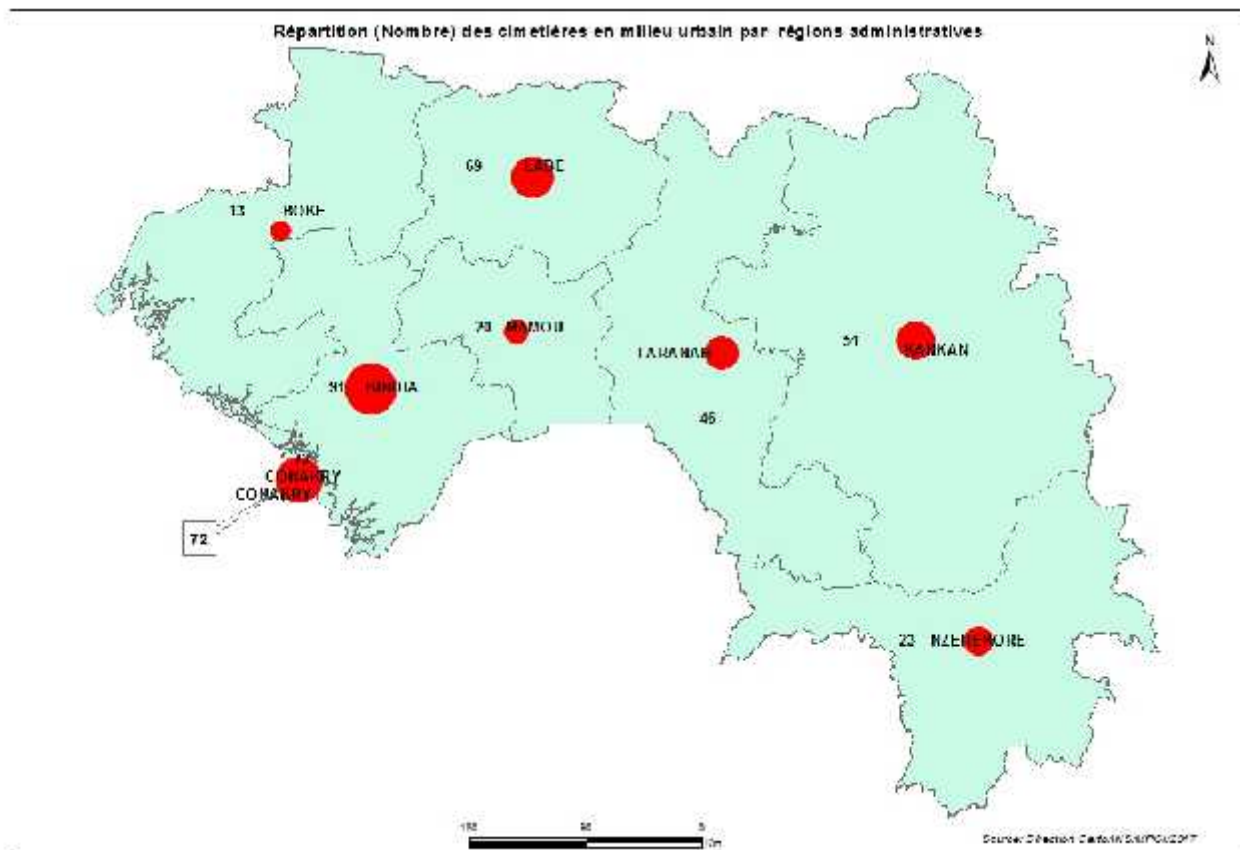
Environ 42 350 décès étaient attendus en 2017 en milieu urbain soit en moyenne 108 décès par cimetière.

Avec 15% des décès attendus en 2017, la région de Kindia enregistre plus d'un quart des cimetières urbains (27,7%) du pays. Elle est de loin la région la mieux pourvue en cimetières. Les communes urbaines de cette région disposent en moyenne de 19 cimetières.

La région spéciale de Conakry, qui enregistre près de la moitié des décès urbains en 2017 (44,4%), disposent seulement de 17,6% des cimetières urbains. Il a été identifié une moyenne de 14 cimetières par commune et 261 décès par cimetière.

**Tableau 12.1 : Répartition du nombre et des ratios des cimetières urbains par région**

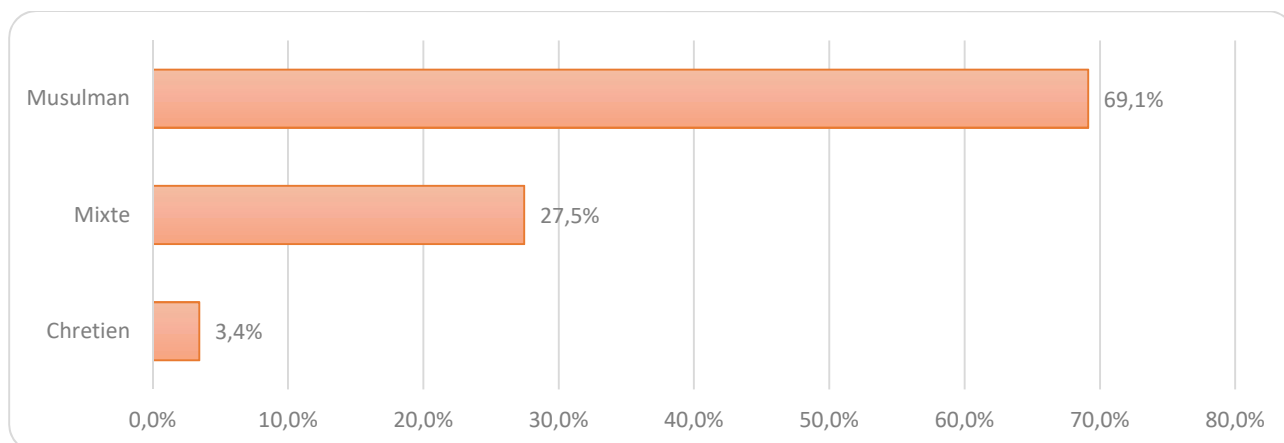
Région	Nombre	Proportion Population (%)	Décès attendus	Proportion décès (%)	Ratio décès / cimetière	Nombre com. urbaines	Ratio cimetière/ com. urb.
Boké	14	3,4	3 196	7,5	228	7	2
Conakry	72	17,6	18 808	44,4	261	5	14
Faranah	46	11,3	2 375	5,6	52	4	12
Kankan	51	12,5	4 538	10,7	89	5	10
Kindia	113	27,7	6 333	15,0	56	6	19
Labé	69	16,9	1 295	3,1	19	5	14
Mamou	20	4,9	1 152	2,7	58	3	7
N'Zérékoré	23	5,6	4 293	10,1	187	6	4
<b>TOTAL</b>	<b>408</b>	<b>100,0</b>	<b>4 111 606</b>	<b>100,0</b>	<b>104</b>	<b>41</b>	<b>10</b>

**Carte 12.2 : Répartition (Nombre) des cimetières urbains par région administrative**


## 12.2. Typologie

Dans l'ensemble du pays, sept cimetières sur dix (69%) sont uniquement réservés aux musulmans. La proportion des cimetières chrétiens en milieu urbain est de 3,4% et 27,5% des cimetières sont réservés à toute la population quelle que soit la religion.

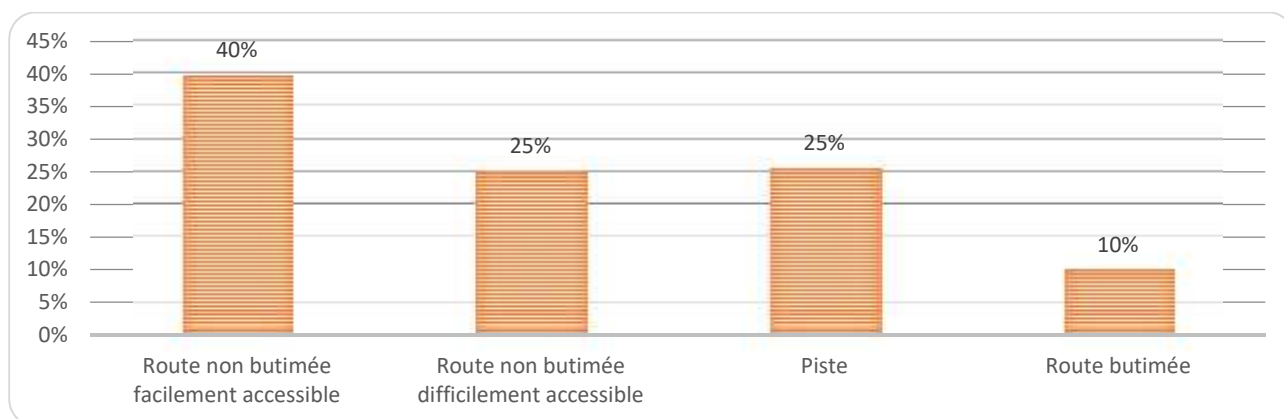
**Graphique 12.1 : Répartition (%) des cimetières urbains par type**



### 12.3. Accessibilité

Un dixième des cimetières urbains sont accessibles par une route bitumée et 25% sont difficilement accessibles à partir des routes non bitumées.

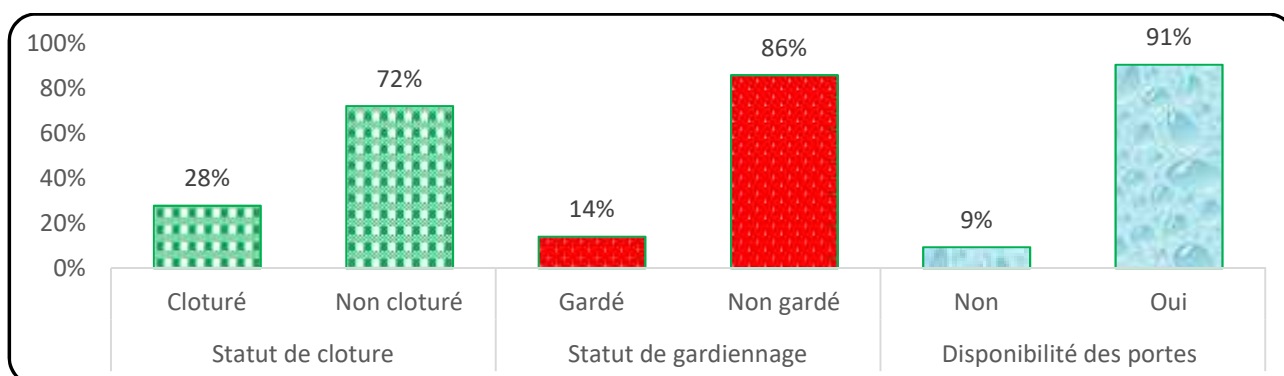
**Graphique 12.2 : Répartition (%) des cimetières urbains par mode d'accessibilité**



### 12.4. Statut de gardiennage et de clôture

Un peu plus d'un quart des cimetières (28%) sont clôturés dont seulement 9% disposent de portes pouvant être fermées. Par ailleurs, seulement 14% des cimetières disposent d'un service de gardiennage.

**Graphique 12.3 : Répartition (%) des cimetières urbains par statut de gardiennage et de clôture**



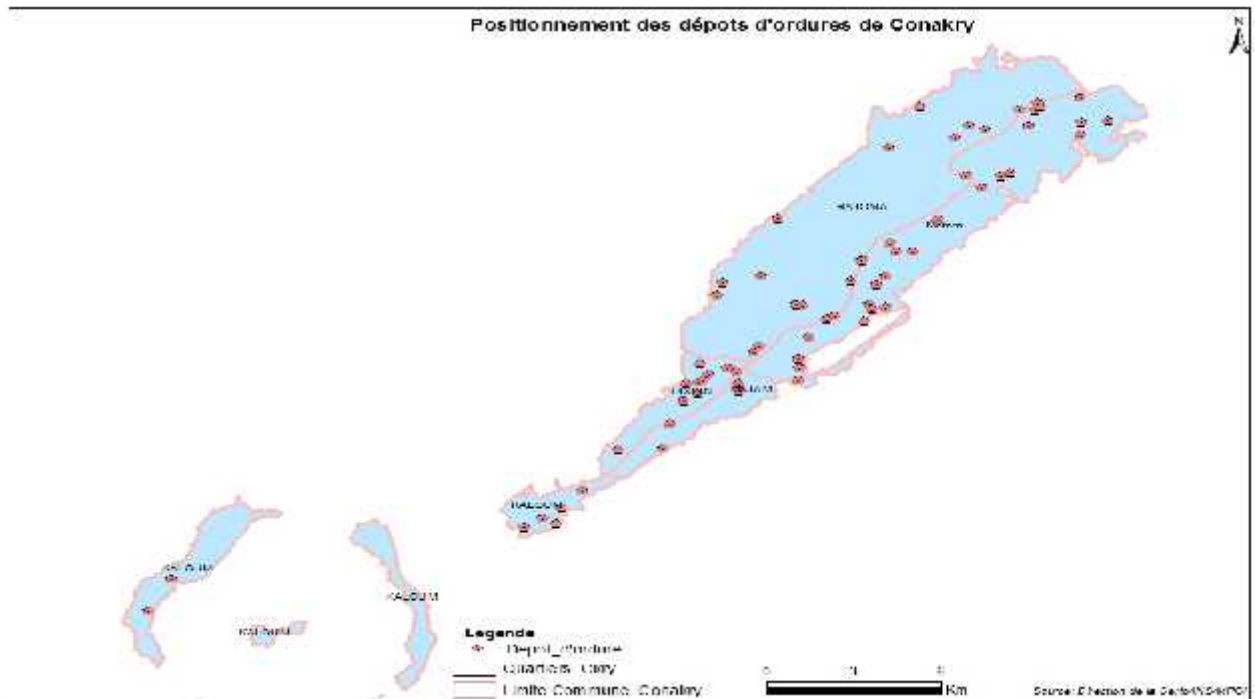


## CHAPITRE 13 : DEPOTS D'ORDURES A CONAKRY

Cette opération statistique s'est intéressée à la problématique des dépôts d'ordures dans la région spéciale de Conakry. Ces points de regroupements sont au nombre de 67.

La carte ci-dessous montre une concentration des points de dépôts d'ordures dans la commune de Matoto contrairement à la commune de Ratoma pour laquelle une forte dispersion est observée.

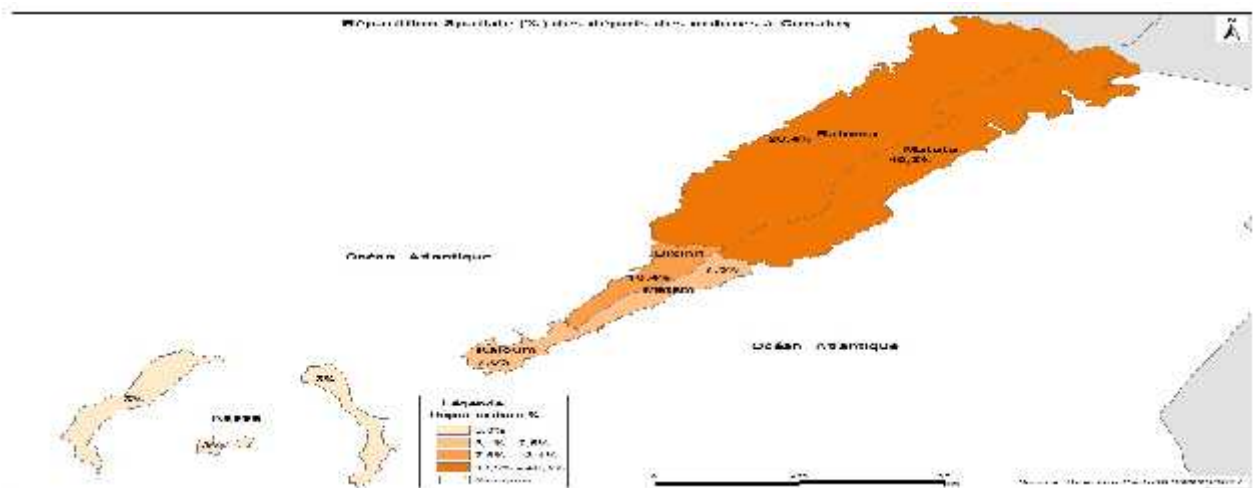
**Carte 13.1 : Couverture des dépôts d'ordures à Conakry**



### 13.1. Répartition spatiale

La commune de Matoto dispose de 40% des dépôts d'ordures contre 28% pour la commune de Ratoma, et 7% pour les communes de Matam et de Kaloum.

**Carte 13.2 : Répartition (%) des dépôts d'ordures par commune**



## 13.2. Accessibilité et type de dépôt d'ordures

Près de trois quarts des dépôts d'ordures de Conakry sont dans la nature (73%). Seulement un peu plus d'un quart sont des bacs à ordures (27%). Par ailleurs, 70% des dépôts d'ordures de Conakry sont facilement accessibles par la population et les engins roulants.

**Tableau 13.1 : Répartition (%) des dépôts d'ordures par type et mode d'accessibilité**

Caractéristiques	Proportion
<b>Type de dépôt</b>	
Bac à ordures	27
Dans la nature	73
<b>Accessibilité</b>	
Route bitumée	40
Route non bitumée facilement accessible	30
Route non bitumée difficilement accessible	25
Piste	4



## CHAPITRE 14 : LIEUX DE CULTTE

### 14.1. Couverture

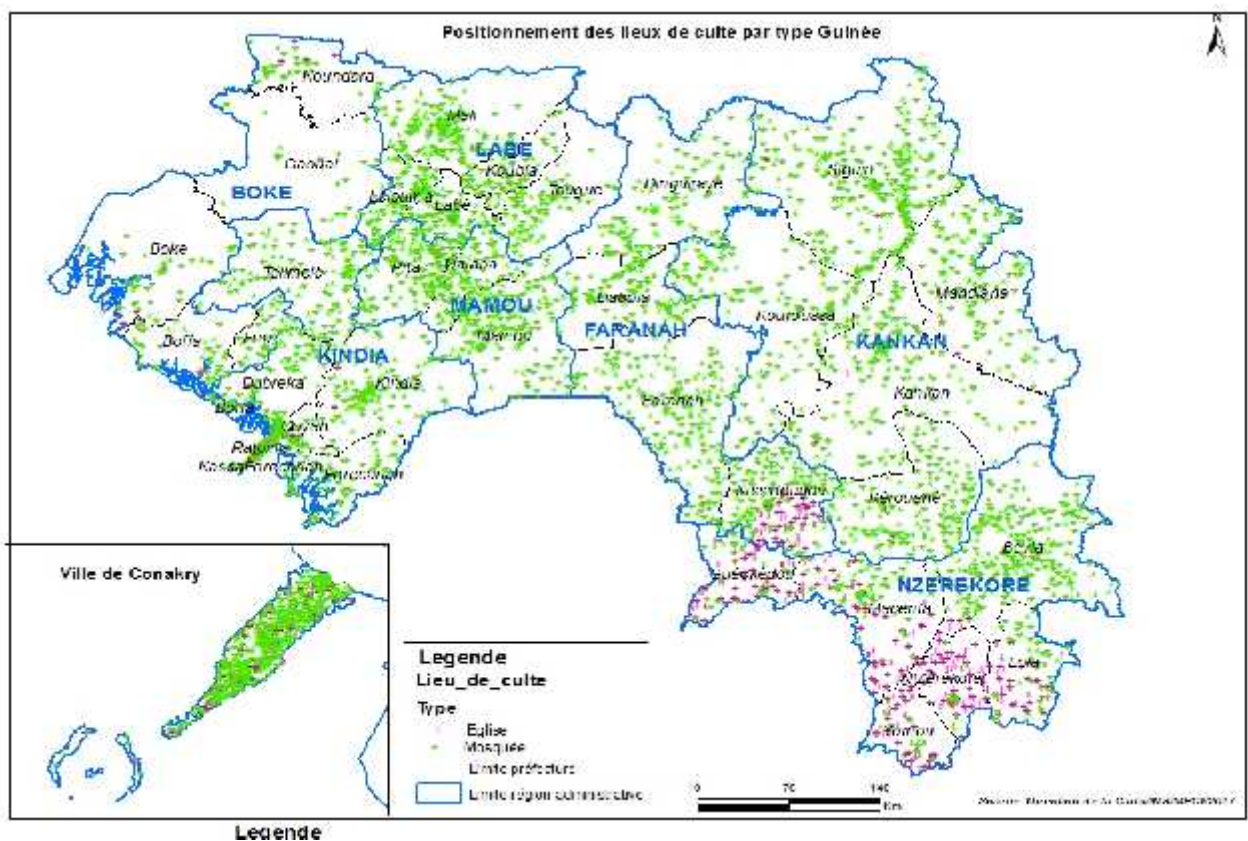
Selon les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-3) de 2014, 88.9% de la population guinéenne est musulmane et 6.8% chrétienne. Sur cette base, les mosquées et les églises représentent l'une des principales infrastructures la plus utilisée par la population.

Les lieux de culte sont définis comme les endroits où la population se rend pour les éventuelles prières qu'elle effectue. Chez les musulmans, le lieu de culte est la mosquée de vendredi. Chez les chrétiens, c'est l'église de prière et non les centres de lectures chrétiennes.

5 686 lieux de culte ont été recensés au niveau national.

L'analyse de la carte ci-dessous montre une concentration des lieux de culte musulman en Moyenne Guinée, à Conakry et dans la partie Nord-Est de la région de N'Zérékoré (vers Beyla). Quant aux églises, la carte illustre une concentration de ces édifices religieux dans le sud de la région de N'Zérékoré.

**Carte 14.1 : Couverture des lieux de culte par type**



### 14.2. Répartition spatiale

Les régions de Kankan et N'Zérékoré ont les plus grands nombres de lieux de culte avec respectivement 22,8% et 18,6%. La préfecture de Siguiri enregistre 404 lieux de culte, soit 31,1% de la région de Kankan. Au niveau de la région de N'Zérékoré, les préfectures de Beyla (293 lieux de culte) et Macenta (222 lieux de culte) se démarquent des autres préfectures en nombre de lieux de culte.

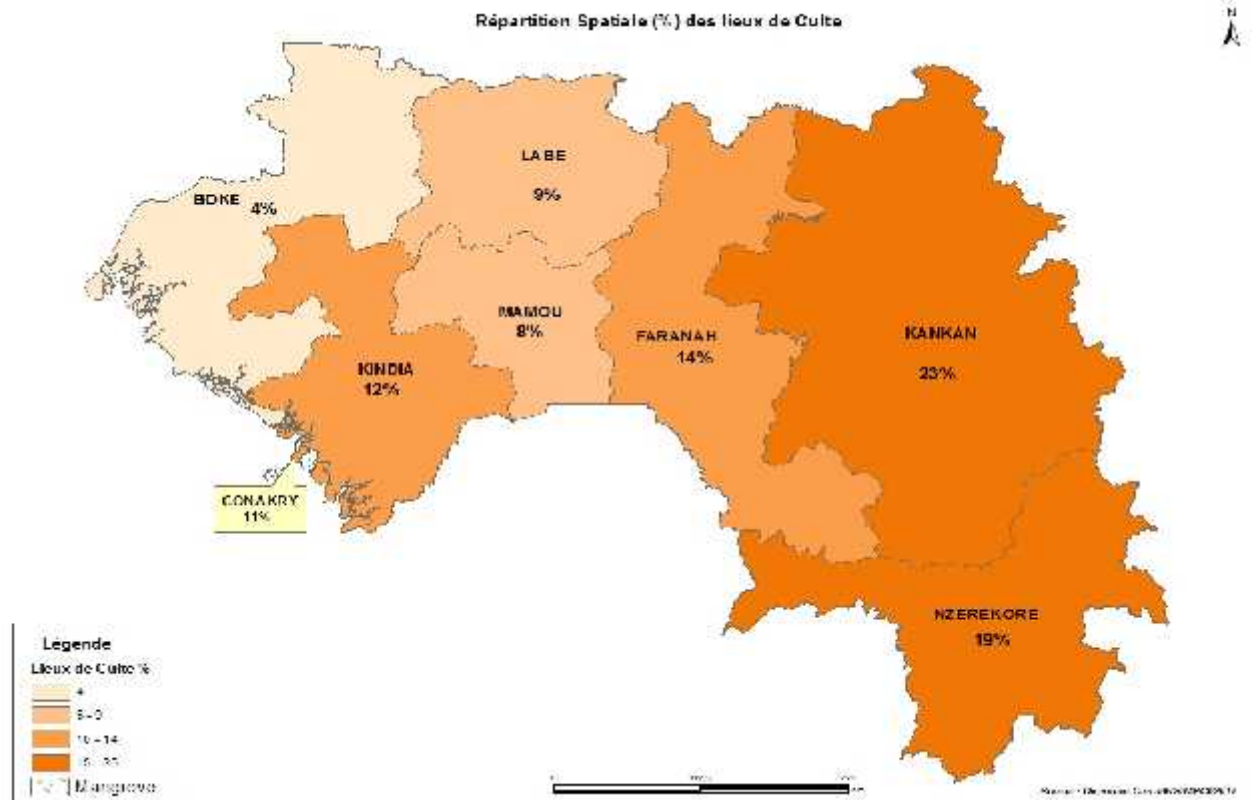
La région spéciale de Conakry, enregistre 10,6% des lieux de culte du pays. Les communes de Ratoma et Matoto englobent la majeure partie des lieux de culte avec respectivement 270 et 224 lieux de culte. Par contre, la région de Boké enregistre seulement 4,5% des lieux de culte.

**Tableau 14.1 : Répartition (%) des lieux de culte et du ratio lieux de culte/sous-préfecture par région et préfecture**

Région	Préfecture	Nombre de lieux de culte	Proportion (%)	Nombre de sous-préfectures	Ratio Lieux de culte / sous-préfecture
Boké	Boffa	68	26,7	8	9
	Boké	57	22,4	10	6
	Fria	56	22,0	4	14
	Gaoual	32	12,5	8	4
	Koundara	42	16,5	7	6
	<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>4,5</b>	<b>37</b>	<b>7</b>
Conakry	Dixinn	35	5,8	1	35
	Kaloum	25	4,2	2	13
	Matam	47	7,8	1	47
	Matoto	224	37,3	1	224
	Ratoma	270	44,9	1	270
	<b>Total</b>	<b>601</b>	<b>10,6</b>	<b>6</b>	<b>100</b>
Faranah	Dabola	139	17,9	9	15
	Dinguiraye	141	18,1	8	18
	Faranah	241	31,0	12	20
	Kissidougou	257	33,0	13	20
	<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>13,7</b>	<b>42</b>	<b>19</b>
Kankan	Kankan	277	21,3	13	21
	Kérouané	218	16,8	8	27
	Kouroussa	194	14,9	12	16
	Mandiana	205	15,8	12	17
	Siguiré	404	31,1	13	31
	<b>Total</b>	<b>1 298</b>	<b>22,8</b>	<b>58</b>	<b>22</b>
Kindia	Coyah	120	17,1	4	30
	Dubrèka	201	28,7	7	29
	Forécariah	87	12,4	10	9
	Kindia	169	24,1	11	15
	Télimélé	124	17,7	14	9
	<b>Total</b>	<b>701</b>	<b>12,3</b>	<b>46</b>	<b>15</b>
Labé	Koubia	65	12,1	6	11
	Labé	103	19,2	13	8
	Lélouma	91	17,0	11	8
	Mali	186	34,7	13	14
	Tougué	91	17,0	10	9
	<b>Total</b>	<b>536</b>	<b>9,4</b>	<b>53</b>	<b>10</b>
Mamou	Dalaba	95	20,6	10	10
	Mamou	223	48,4	14	16
	Pita	143	31,0	12	12
	<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>8,1</b>	<b>36</b>	<b>13</b>
N'Zérékoré	Beyla	293	27,7	14	21
	Guéckédou	147	13,9	10	15
	Lola	129	12,2	9	14
	Macenta	222	21,0	15	15
	N'Zérékoré	169	16,0	11	15
	Yomou	96	9,1	7	14
	<b>Total</b>	<b>1 056</b>	<b>18,6</b>	<b>66</b>	<b>16</b>
<b>Guinée</b>		<b>5 686</b>		<b>344</b>	<b>17</b>

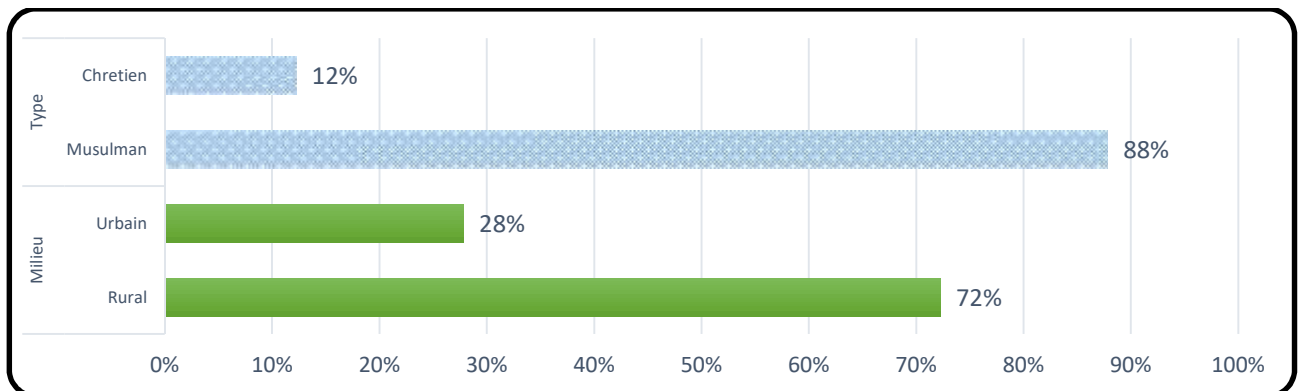


**Carte 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte par région administrative**



Le milieu urbain enregistre 28% des lieux de culte. 88% des lieux de culte sont musulmans.

**Graphique 14.1: Répartition (%) des lieux de culte par milieu et type**



### 14.3. Ratio lieux de culte / Sous-préfecture

Le ratio lieux de culte / Sous-préfecture est un indicateur égal au nombre de lieux de culte existant dans une sous-préfecture. Il existe en moyenne 17 lieux de culte par sous-préfecture en Guinée.

Ce ratio est de 22 en moyenne dans la région de Kankan et même de plus de 25 dans les préfectures de Siguiri et Kérouané.

### 14.4. Typologie des lieux de culte

Près de neuf lieux de culte sur dix (87,8%) sont des mosquées en Guinée.

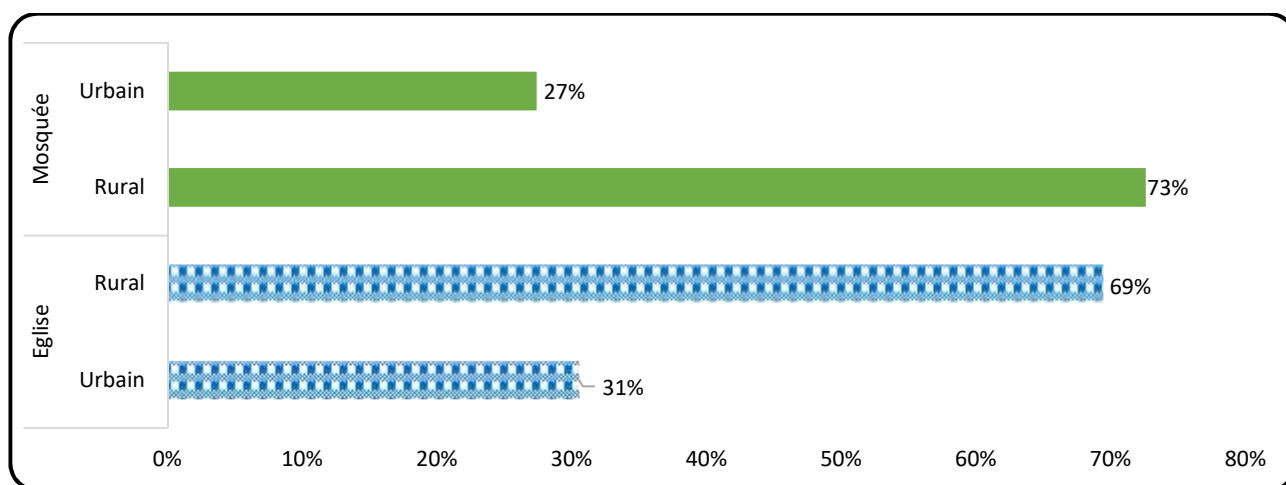
La région de N'Zérékoré dispose du plus grand nombre d'églises. Dans cette région, près de la moitié des lieux de culte sont des églises (40,6%). Dans les régions de Conakry et Faranah, on enregistre respectivement de 14% et 11,4% d'églises. Moins de 1% des lieux de culte des régions de Labé et Mamou sont des églises.

**Tableau 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte selon la région et le milieu**

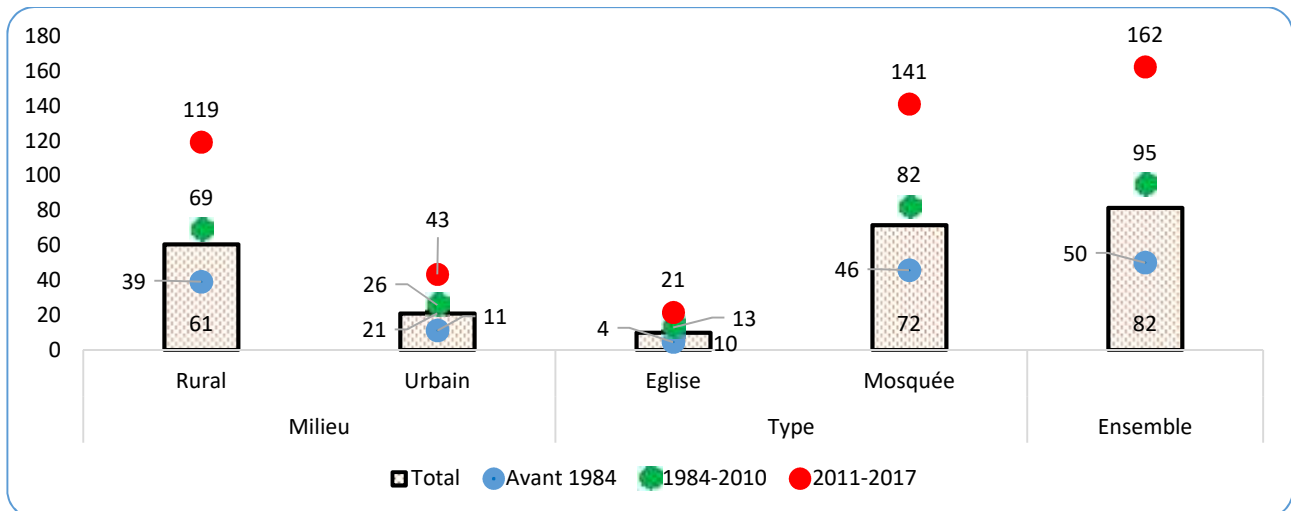
	Mosquées (%)	Eglises (%)	Effectif
<b>Région</b>			
Boké	92,9	7,1	255
Conakry	86,0	14,0	601
Faranah	88,6	11,4	778
Kankan	97,4	2,6	1 298
Kindia	95,4	4,6	701
Labé	99,1	0,9	536
Mamou	99,3	0,7	461
N'Zérékoré	59,4	40,6	1 056
<b>Milieu</b>			
Rural	88,3	11,7	4 106
Urbain	86,5	13,5	1 580
<b>Total</b>	<b>87,8</b>	<b>12,2</b>	<b>5 686</b>

Sur toute l'étendue du territoire, 4 992 mosquées de vendredi ont été recensées et 694 églises (catholiques et protestantes), Près de trois quarts des mosquées sont en milieu rural (73%) ainsi que 69% des églises.

**Graphique 14.2 : Répartition (%) des lieux de culte par milieu selon le type**





**Graphique 14.3 : Ratio du nombre de lieux de culte construits par an**


### 14.6. Instance ayant réalisé la construction

La communauté est la principale instance ayant construit les lieux de culte quel que soit le milieu ou le type. Un lieu de culte sur dix est construit par les partenaires religieux. Quant à l'Etat, il intervient très rarement dans la construction des lieux de culte.

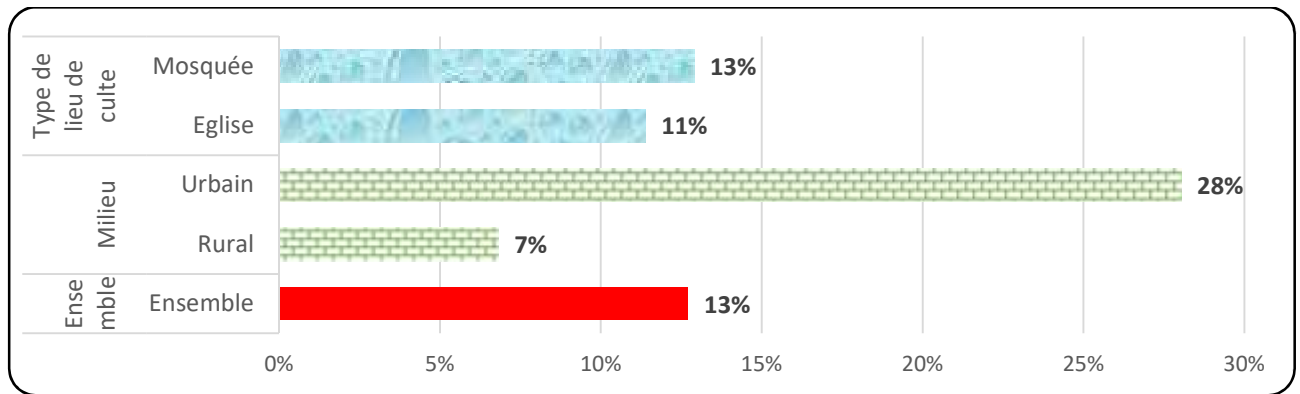
**Tableau 14.4 : Répartition (%) des lieux de culte par instance ayant construit selon le milieu et le type**

	Communauté	Partenaire / Bailleur de fonds	Etat guinéen
<b>Total</b>	86,8	11,7	1,5
<b>Milieu</b>			
Rural	89,5	9,7	0,8
Urbain	79,7	17,1	3,2
<b>Type</b>			
Eglise	87,0	12,1	0,9
Mosquée	86,7	11,7	1,6

### 14.7. Statut de rénovation

13% des lieux de cultes ont été rénovés pendant la période de 2011 à 2017. En milieu urbain, la proportion des lieux de culte ayant fait objet de rénovation est de 28% contre 7% en milieu rural. Ce sont 13% des mosquées et 11% des églises construites avant 2011 qui ont été rénovées pendant la période 2011 à 2017.

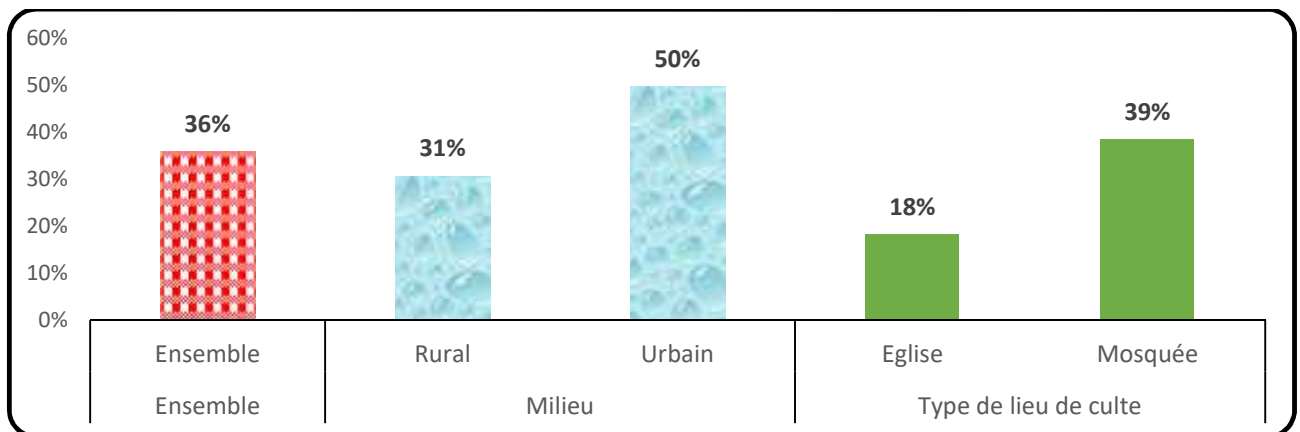
**Graphique 14.4 : Répartition des lieux de culte ayant été rénovés par milieu et type**



### 14.8. Statut de clôture

39% des mosquées et 18% des églises disposent de clôtures. La moitié des lieux de culte sont clôturés en milieu urbain et moins d'un tiers en milieu rural (31%).

**Graphique 14.5 : Répartition des lieux de culte selon le statut de clôture par milieu et type**



### 14.9. Caractéristiques des matériaux de construction

La grande majorité des lieux de culte sont construits en matériaux finis :

- 88% ont des murs en matériaux finis ;
- 92% ont le sol en matériaux finis ;
- 98% ont le toit en matériaux finis.

**Tableau 14.5 : Répartition (en %) des lieux de culte selon les caractéristiques des matériaux de construction par milieu et type**

	Mur en matériaux finis	Sol en matériaux finis	Toit en matériaux finis
<b>Ensemble</b>	<b>88</b>	<b>92</b>	<b>98</b>
Milieu			
Rural	84	90	98
Urbain	97	98	99
Type			
Eglise	81	87	98
Mosquée	89	93	98

## 14.10. Éléments de confort

Les disponibilités de l'électricité, de sources d'eau et de toilettes sont les éléments définis comme éléments de confort au niveau des lieux de culte :

- 51% des lieux de culte disposent de l'électricité (31% des églises et 53% des mosquées) ;
- 34% des lieux de culte disposent de source d'eau (26% des églises et 36% des mosquées) ;
- 60% des lieux de culte possèdent des toilettes (45% des églises et 62% des mosquées).



## CHAPITRE 15 : MAISONS DES JEUNES

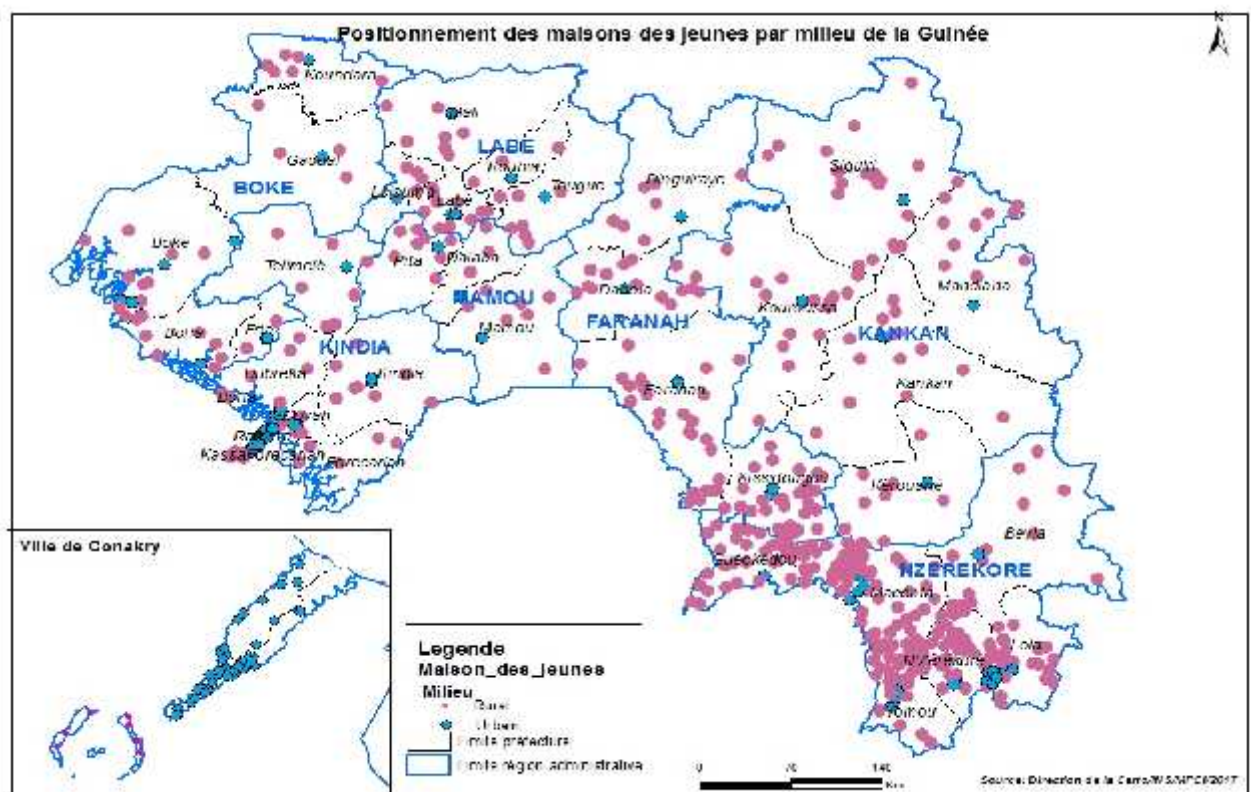
Les infrastructures culturelles jouent un rôle de premier plan dans la qualité de vie des citoyens, tout comme elles favorisent la santé économique du milieu dans lequel elles sont implantées.

Cependant, le manque d'infrastructures sportives et culturelles, cadres de distraction, d'apprentissage et d'émancipation, sont des obstacles à l'épanouissement des jeunes. En Guinée, l'une des infrastructures sociales à laquelle la jeunesse tient beaucoup demeure les maisons de jeunes, les foyers de jeunes, les bleues zones, etc.

### 15.1. Couverture des espaces de jeunes

467 espaces de jeunes ont été recensés au cours de cette opération en 2017.

Carte 15.1 : Couverture des maisons des jeunes

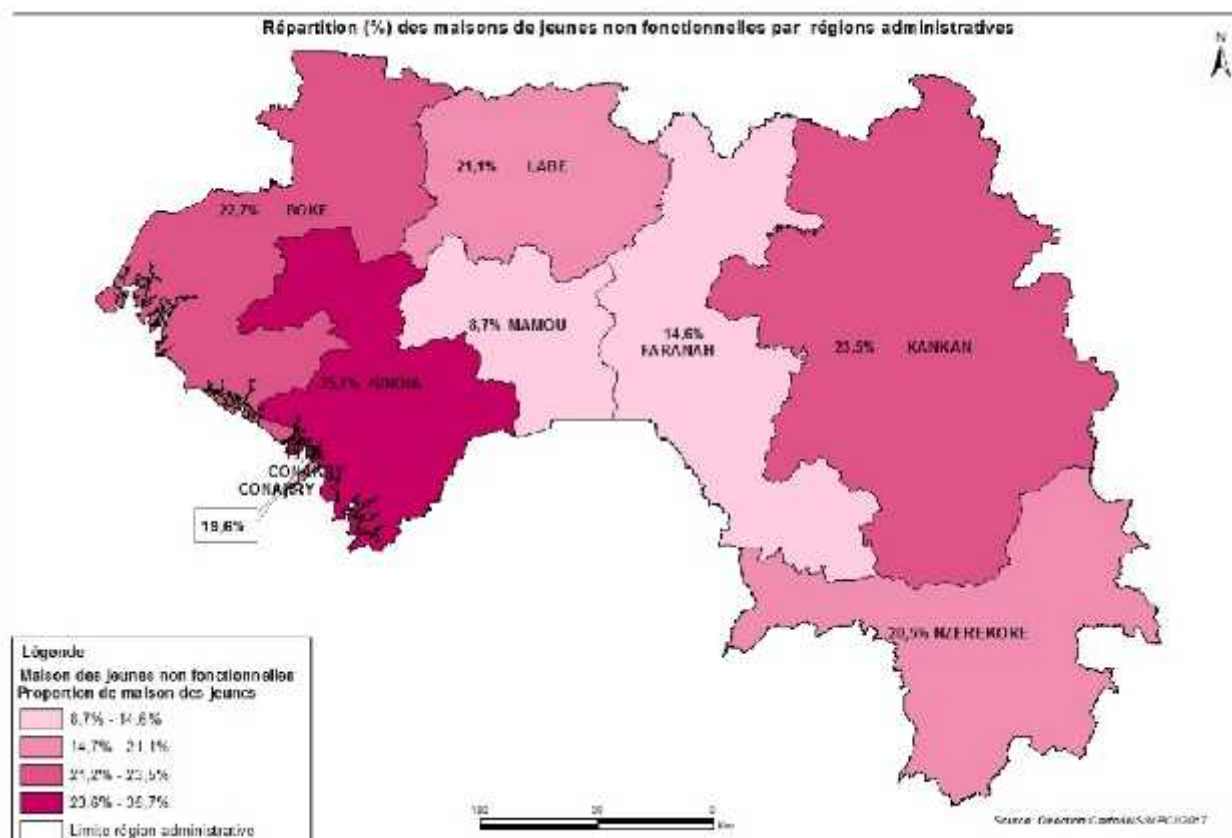


La carte ci-dessus présente la distribution des espaces de jeunes (maisons des jeunes, foyers de jeunes, espace culturels) sur le territoire national. Le sud-ouest de la Guinée et la partie centrale de la moyenne Guinée sont les zones les mieux dotées en infrastructures de jeunesse.

### 15.2. Fonctionnement

Un cinquième des espaces de jeunes (21%) étaient non fonctionnels au moment de l'enquête. En milieu urbain, ce sont 23% des espaces de jeunes qui sont en état de non fonctionnement contre 21% en milieu rural.

Plus d'un tiers des maisons des jeunes de la région de Kindia sont non fonctionnelles (36%) tandis que dans la région de Mamou la proportion est la plus faible (9%).

**Carte 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes non fonctionnelles par région administrative**


### 15.3. Raisons de non fonctionnement

Le non fonctionnement des maisons des jeunes est généralement lié au manque de rénovation (41%) ou à l'abandon de la structure (59%). En milieu urbain, l'abandon est la raison du non fonctionnement dans neuf cas sur dix (92%).

**Tableau 15.1 : Répartition (%) des maisons des jeunes non fonctionnelles par région selon les raisons de non fonctionnement**

	En construction/ Rénovation (%)	Abandon (%)	Effectif total
<b>Région</b>			
Boké	60	40	10
Conakry	0	100	10
Faranah	50	50	12
Kankan	74	26	19
Kindia	20	80	15
Labé	13	88	8
Mamou	100	0	2
N'Zérékoré	40	60	47
<b>Milieu</b>			
Rural	51	49	97
Urbain	8	92	26
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>59</b>	<b>123</b>



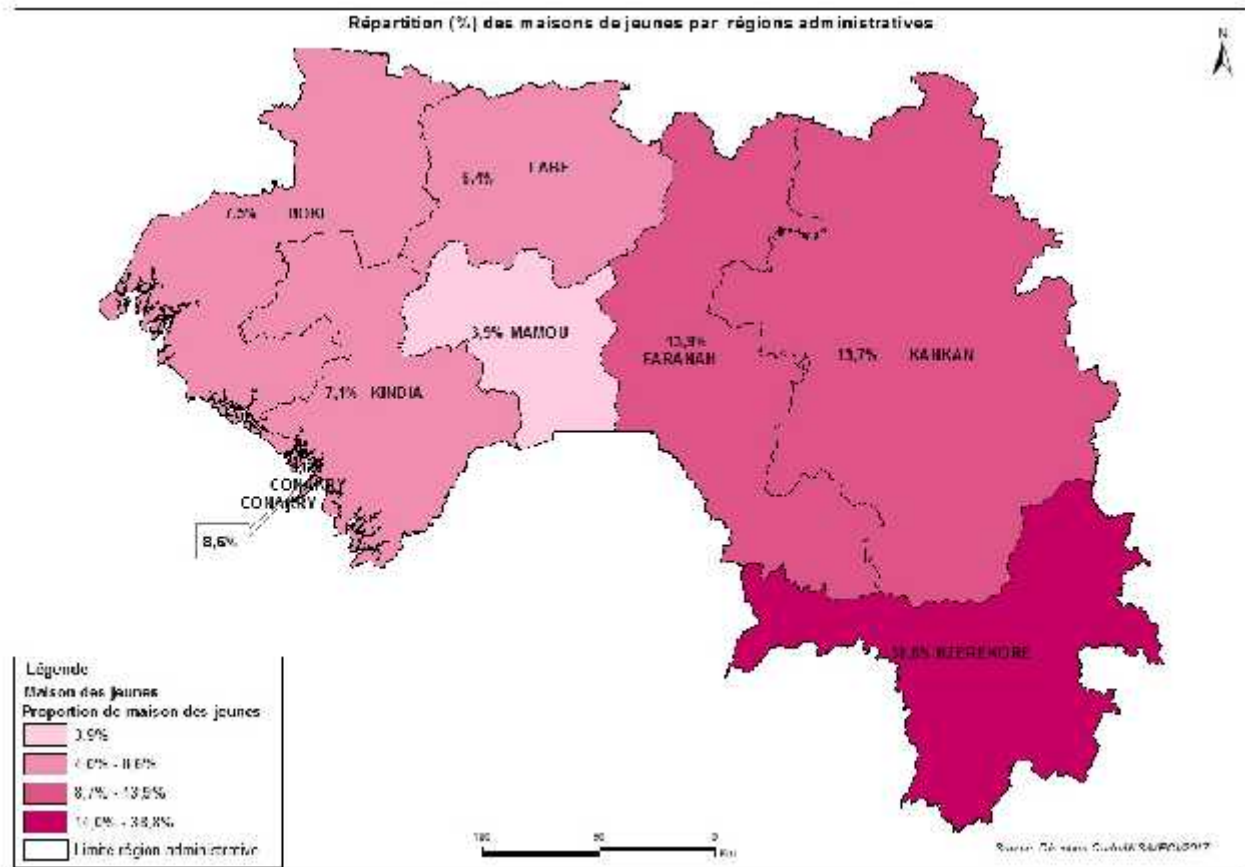
## 15.4. Répartition spatiale

La région administrative de N'Zérékoré compte près des deux cinquièmes des maisons/foyers des jeunes. Les proportions régionales les plus faibles sont observées dans les régions administratives de Labé et Mamou avec respectivement 6,4% et 4,5%. La région spéciale de Conakry, dispose de 6,6% des espaces des jeunes du pays. 81,2% des maisons/foyers de jeunes sont en milieu rural.

**Tableau 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes et ratios des par région**

		Nombre maisons des jeunes	Proportion maisons des jeunes (%)	Population 15-35 ans	Population jeunes / Maison jeunes	Nombre sous- préfectures	Maisons jeunes / Sous- préfecture
Boké	Boffa	12	35,3	70 819	5 902	8	1,5
	Boké	10	29,4	173 020	17 302	10	1,0
	Fria	4	11,8	33 511	8 378	4	1,0
	Gaoual	2	5,9	62 342	31 171	8	0,3
	Koundara	6	17,6	46 562	7 760	7	0,9
	<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>7,3</b>	<b>386 266</b>	<b>11 361</b>	<b>37</b>	<b>0,9</b>
Conakry	Dixinn	6	14,6	63 741	10 624	1	6,0
	Kaloum	10	24,4	29 324	2 932	2	5,0
	Matam	7	17,1	67 261	9 609	1	7,0
	Matoto	7	17,1	312 654	44 665	1	7,0
	Ratoma	11	26,8	306 315	27 847	1	11,0
	<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>6,6</b>	<b>779 295</b>	<b>19 007</b>	<b>6</b>	<b>6,8</b>
Faranah	Dabola	11	15,7	52 528	4 775	9	1,2
	Dinguiraye	9	12,9	57 951	6 439	8	1,1
	Faranah	22	31,4	92 707	4 214	12	1,8
	Kissidougou	28	40,0	92 990	3 321	13	2,2
	<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>15,0</b>	<b>296 172</b>	<b>4 231</b>	<b>42</b>	<b>1,7</b>
Kankan	Kankan	10	16,1	163 428	16 343	13	0,8
	Kérouané	8	12,9	60 914	7 614	8	1,0
	Kouroussa	16	25,8	85 184	5 324	12	1,3
	Mandiana	7	11,3	117 534	16 791	12	0,6
	Siguiri	21	33,9	252 745	12 035	13	1,6
	<b>Total</b>	<b>62</b>	<b>13,3</b>	<b>679 833</b>	<b>10 965</b>	<b>58</b>	<b>1,1</b>
Kindia	Coyah	5	18,5	107 490	21 498	4	1,3
	Dubrêka	5	18,5	121 216	24 243	7	0,7
	Forécariah	5	18,5	82 741	16 548	10	0,5
	Kindia	6	22,2	153 359	25 560	11	0,5
	Télimélé	6	22,2	83 460	13 910	14	0,4
	<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>5,8</b>	<b>548 302</b>	<b>20 307</b>	<b>46</b>	<b>0,6</b>
Labé	Koubia	4	13,3	26 853	6 713	6	0,7
	Labé	8	26,7	102 051	12 756	13	0,6
	Lélouma	5	16,7	45 266	9 053	11	0,5
	Mali	8	26,7	90 988	11 374	13	0,6
	Tougué	5	16,7	31 360	6 272	10	0,5
	<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>6,4</b>	<b>296 525</b>	<b>9 884</b>	<b>53</b>	<b>0,6</b>
Mamou	Dalaba	4	19,0	32 573	8 143	10	0,4
	Mamou	8	38,1	90 756	11 345	14	0,6
	Pita	9	42,9	81 303	9 034	12	0,8
	<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>4,5</b>	<b>204 635</b>	<b>9 745</b>	<b>36</b>	<b>0,6</b>
N'Zéré- koré	Beyla	13	7,1	106 845	8 219	14	0,9
	Guéckédou	30	16,5	98 713	3 290	10	3,0
	Lola	23	12,6	58 415	2 540	9	2,6
	Macenta	74	40,7	92 184	1 246	15	4,9
	N'Zérékoré	28	15,4	152 581	5 449	11	2,5
	Yomou	14	7,7	41 305	2 950	7	2,0
	<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>39,0</b>	<b>550 064</b>	<b>3 022</b>	<b>66</b>	<b>2,8</b>
<b>GUINEE</b>	<b>Total</b>	<b>467</b>	<b>100</b>	<b>3 741 735</b>	<b>8 012</b>	<b>244</b>	<b>1,4</b>

**Carte 15.3 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative**



### 15.5. Ratio population / maison des jeunes

En 2017, la population des jeunes de 15 à 35 ans, potentiels utilisateurs des services de maisons de jeunes, est de 3,7 millions d'individus, soit 32,4% de la population. Le ratio population / maison des jeunes est un indicateur qui détermine le nombre de jeunes susceptibles d'utiliser une maison des jeunes. Ce ratio est de 8 012 jeunes pour un espace de jeunes en Guinée.

Les jeunes de Kindia et Conakry sont les moins bien servis en termes de maisons des jeunes. Dans ces régions, il y a respectivement 20 307 et 19 007 jeunes pour une maison des jeunes. Ce ratio est légèrement supérieur à la moyenne dans les régions de Boké (11 361), Kankan (10 965), Labé (9 885) et Mamou (9 745).

Les préfectures de Macenta, Lola et Yomou et la commune de Kaloum comptent moins de 3 000 jeunes pour une maison des jeunes. Par contre, les préfectures de Coyah, Dubréka, Kindia et Gaoual ainsi que les communes de Ratoma et Matoto affichent plus de 20 000 jeunes pour une maison des jeunes.

### 15.6 Ratio Maisons des jeunes / Sous-préfecture

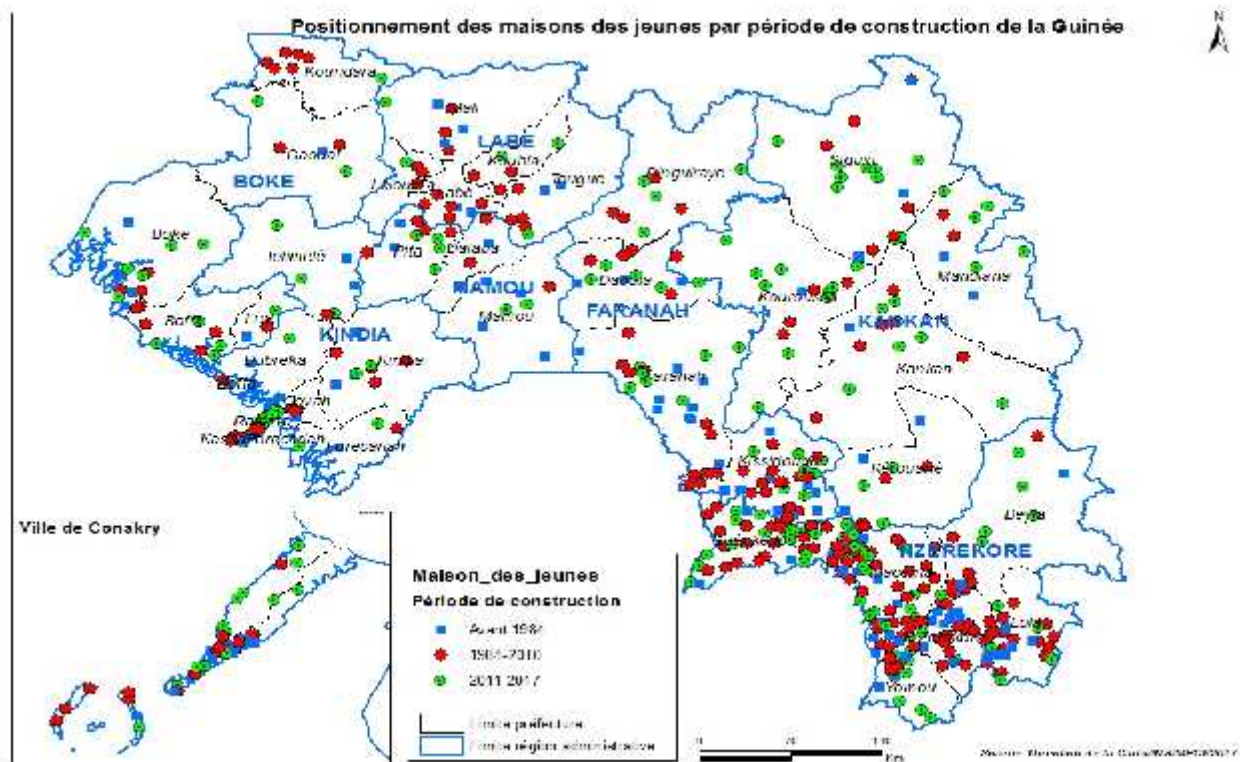
Le ratio Maisons des jeunes / Sous-préfecture représente le nombre de maisons des jeunes fonctionnelles par sous-préfecture.

Il existe 1,5 maison des jeunes par sous-préfecture en Guinée. Ce ratio est inférieur à l'unité dans les régions de Boké, Kindia, Labé et Mamou. Par contre, la région de N'Zérékoré dispose de près de 3 maisons de jeunes par sous-préfecture. Dans la région spéciale de Conakry, près de 7 maisons des jeunes sont disponibles par commune.

## 15.7. Période de construction

La carte ci-dessous montre que le manque d'infrastructures de jeunesse dans les régions de Kankan, Faranah et dans la partie est de la Guinée forestière avant 2010, a été rattrapé pendant la période 2011-2017. Par ailleurs, la partie ouest de la région de N'Zérékoré a le plus bénéficié de maisons de jeunes pendant les deux périodes (1984-2010 et 2011-2017).

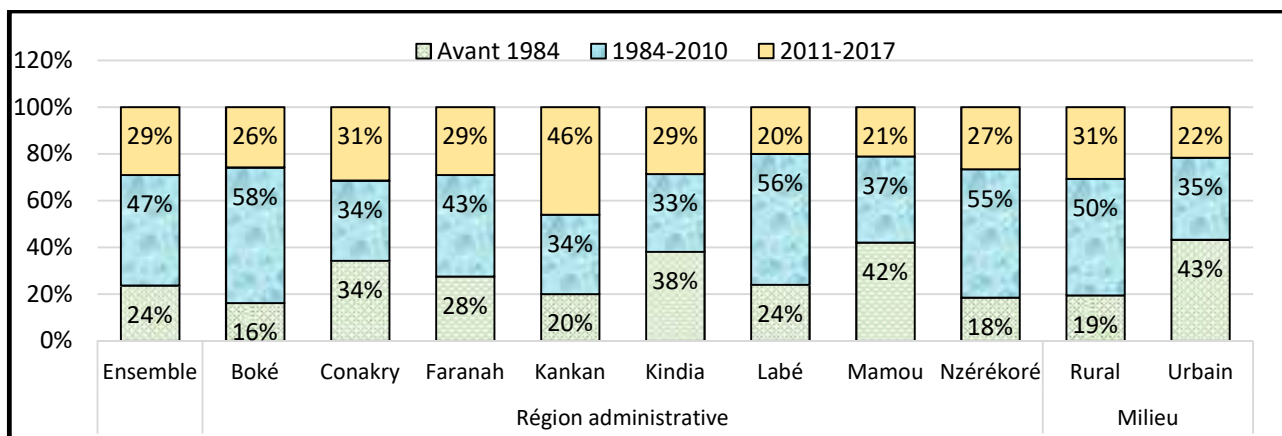
**Carte 15.4 : Couverture des maisons des jeunes fonctionnelles par période de construction**



Près de la moitié des maisons des jeunes fonctionnelles (47%) ont été réalisées pendant la période 1984-2010, près d'un tiers pendant la période 2011-2017 (29%) et un quart (24%) avant 1984.

Pendant la période 1984-2010, ce sont 50% et 35% des maisons des jeunes ont été réalisées en milieu rural et urbain. Pour la période 2011-2017, ces proportions sont respectivement égales à 31% et 22%. Par contre, deux cinquièmes des maisons des jeunes urbaines (43%) ont été réalisées avant 1984.

**Graphique 15.1 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative et milieu selon la période de réalisation**

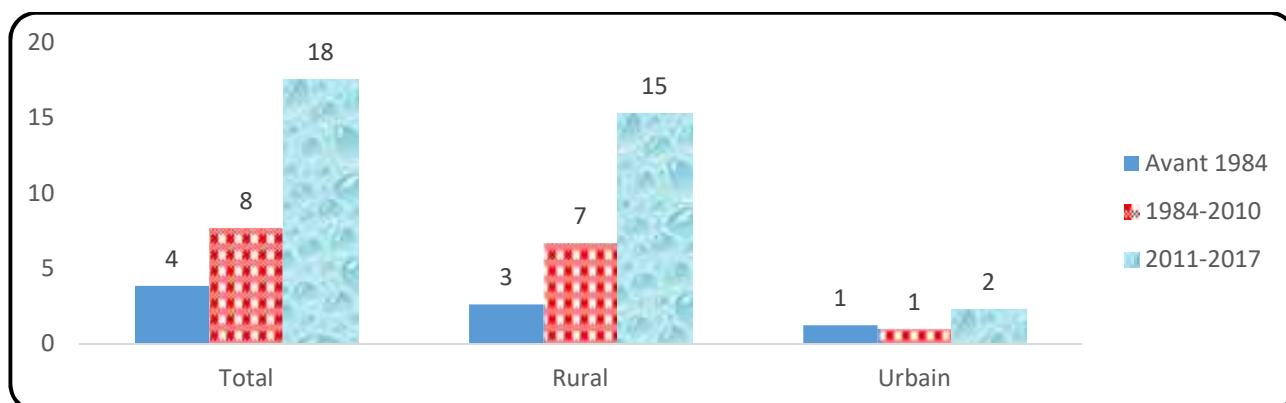


Le graphique ci-dessous montre que :

- quatre maisons des jeunes ont été créées par an pendant la période d'avant 1984 ;
- huit maisons des jeunes par an ont été créées pendant la période 1984-2010 ;
- dix-huit maisons des jeunes par an ont été créées pendant la période 2011-2017.

En milieu rural, ces ratios sont 3, 7 et 15 respectivement pour les trois périodes. En milieu urbain, ce ratio est de 1, 1 et 2 par an pour ces périodes.

**Graphique 15.2 : Répartition du nombre de maisons des jeunes réalisées par an selon la période de réalisation selon le milieu**



## 15.8. Caractéristiques des matériaux de construction

Près de trois quarts (72%) des maisons des jeunes sont des bâtiments isolés. En milieu rural, 8 maisons de jeunes sur dix (79%) sont des bâtiments isolés. En milieu urbain, cette proportion est de 42%.

Les principaux matériaux de construction des maisons des jeunes sont des matériaux finis :

- 86% des maisons des jeunes ont des murs en matériaux finis (dur et semi dur), avec 94% en milieu urbain ;
- neuf maisons des jeunes sur dix (89%) ont le sol fait en matériaux finis ;
- La presque quasi-totalité des maisons des jeunes ont le toit fait en matériaux finis (tôles, tuiles, dalles/béton).

**Tableau 15.2 : Répartition (%) des maisons des jeunes par région administrative et milieu selon le type de bâtiment, les caractéristiques des murs, du sol et du toit**

	Bâtiment isolé	Murs en matériaux finis	Sol en matériaux finis	Toit en matériaux finis
<b>Guinée</b>	<b>72</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>99</b>
<b>Région administrative</b>				
Boké	65	100	100	100
Conakry	51	98	90	100
Faranah	84	64	79	100
Kankan	69	97	95	97
Kindia	81	96	93	96
Labé	63	90	93	100
Mamou	71	100	100	100
N'Zérékoré	74	81	87	99
<b>Milieu</b>				
Rural	79	84	89	99
Urbain	42	94	92	100

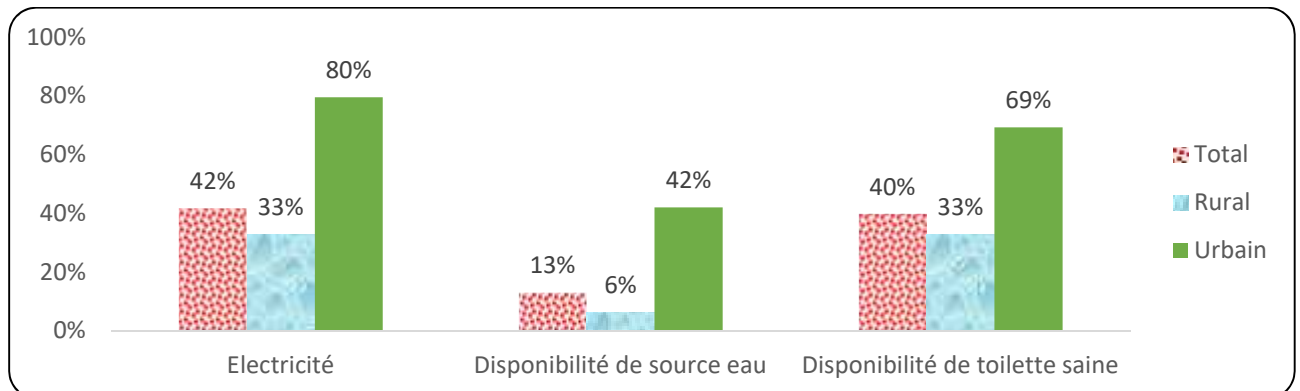
## 15.9. Éléments de confort

Seulement 42% des maisons des jeunes disposent de l'électricité : 80% en milieu urbain contre 33% en milieu rural.

Seulement 13% des maisons des jeunes disposent d'une source d'eau : 42% en milieu urbain contre 6% en milieu rural.

40% des maisons des jeunes possèdent des toilettes saines : 69% en milieu urbain contre 33% en milieu rural.

**Graphique 15.3 : Répartition (%) des maisons des jeunes selon la disponibilité de l'électricité, d'une source d'eau et de toilettes saines par milieu**







## CHAPITRE 16 : STRUCTURES DE SANTE

Ce chapitre fournit les informations sur les caractéristiques structurelles et environnementales des structures de santé. Il passe en revue la typologie et le statut de fonctionnement des structures de santé ainsi que la répartition spatiale, la date de création et le statut de rénovation. Ce chapitre fournit aussi des informations spécifiques sur les caractéristiques des matériaux de construction et quelques éléments de confort de la structure.

### 16.1. Types de structures de santé

3 270 structures de santé ont été recensées sur toute l'étendue du territoire national dont près d'un dixième des structures de santé étaient non fonctionnelles (8,2%).

Les principaux types de structures de santé sont les suivants :

- les postes de santé (50,5%) ;
- les centres de santé (13,6%) ;
- les cabinets/centres médicaux (10,5%) ;
- les cliniques (7,4%) ;
- les cabinets dentaires (1,1%).

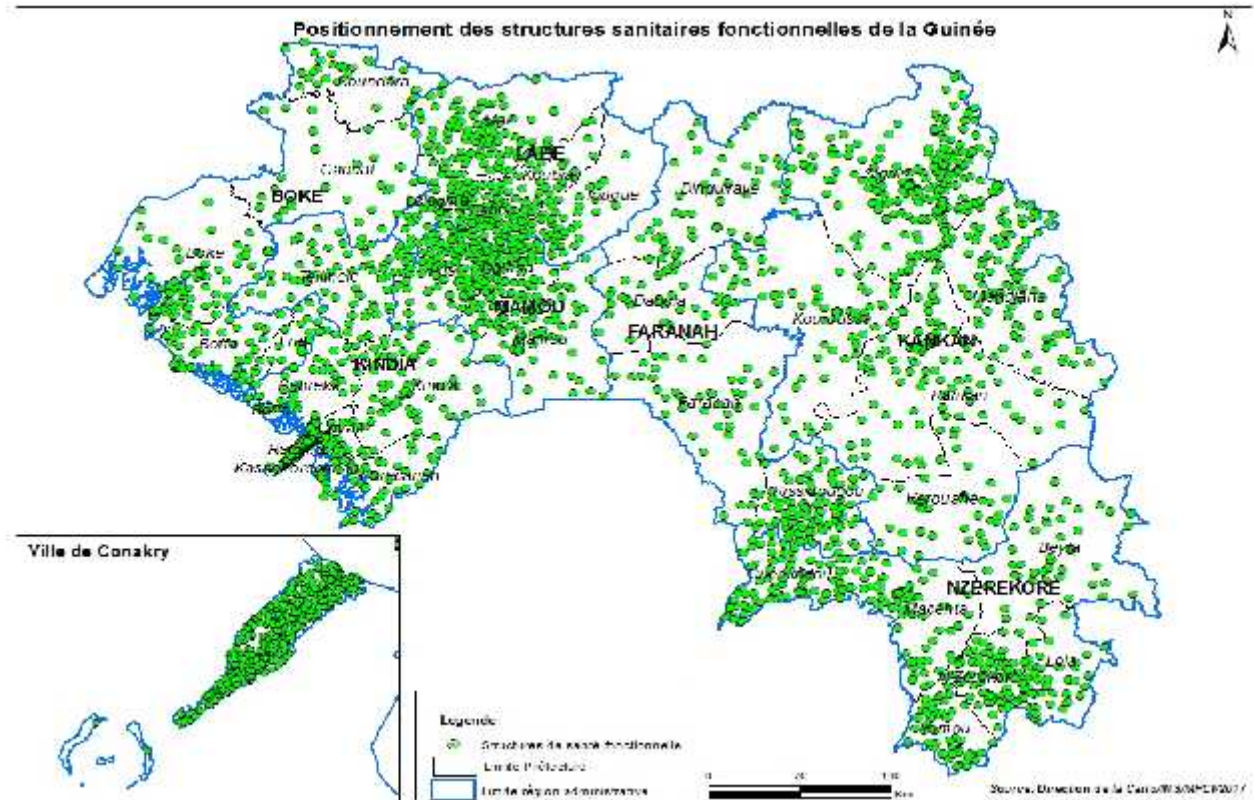
**Tableau 16.1: Répartition (%) des structures de santé fonctionnelle selon le type**

Type	Fréquence	Proportion (%)
Poste de santé	1 516	50,5
Centre de santé	408	13,6
Centre/cabinet médical	314	10,5
Centre/cabinet de soins	241	8,0
Clinique	221	7,4
ONG/Association	97	3,2
Cabinet dentaire	32	1,1
Infirmierie	29	1,0
Polyclinique	27	0,9
Hôpital préfectoral	26	0,9
Service de santé	24	0,8
Dispensaire	23	0,8
Centre de santé amélioré	20	0,7
CMC	11	0,4
Hôpital régional	7	0,2
Hôpital National/CHU	3	0,1
Hôpital d'entreprise	2	0,1
Total	3 001	100,0

### 16.2. Couverture des infrastructures sanitaires

La carte ci-dessous donne le positionnement de l'ensemble des 3 001 établissements de santé.

Les structures de santé sont concentrées dans la partie centrale de la moyenne Guinée spécifiquement dans les régions de Mamou et Labé. Un déficit en infrastructures sanitaires existe dans les régions de Kankan et Faranah.

**Carte 16.1 : Couverture des structures de santé fonctionnelles en Guinée**

**16.3. Répartition spatiale des structures de santé**

Près d'un cinquième des structures de santé fonctionnelles (18,7%) sont localisées dans la région de Kankan qui est la plus peuplée du pays, notamment dans la préfecture minière de Siguiri.

La région spéciale de Conakry vient en seconde position, avec 18,6% des structures de santé du pays spécialement dans les communes les plus peuplées de Ratoma et Matoto.

La région de Kindia vient en troisième position quant à la disponibilité des structures de santé (16,3%). Ce niveau de disponibilité est dû aux préfectures de Dubréka et Coyah, environnantes de la capitale, qui enregistrent respectivement de 35,2% et 25,4% des structures de santé de la région.

Les régions administratives de Faranah (7,4%), Boké (7,8%) et Mamou (8,1%) sont les moins dotées en infrastructures sanitaires.

Plus de trois quart des structures de santé se localisent en milieu rural (81,3%).

**Tableau 16.2 : Répartition des structures de santé par région administrative selon le milieu**

	Rural (%)	Urbain (%)	Effectif
Boké	75,2	24,8	234
Conakry	0,2	99,8	558
Faranah	89,2	10,8	223
Kankan	84,8	15,2	560
Kindia	63,0	37,0	489
Labé	83,2	16,8	309
Mamou	88,1	11,9	243
N'Zérékoré	81,3	18,7	385
<b>Total</b>	<b>64,7</b>	<b>35,3</b>	3 001



## 16.4. Densité des établissements de soins

La densité des établissements est un indicateur de l'accès aux services de consultation externe. Il existe habituellement une valeur cible pour chaque pays, comme par exemple au moins 1 établissement de soins pour 5 000 habitants. Cet indicateur est obtenu à partir du rapport de la population totale d'une entité géographique (région, préfecture, sous-préfecture) par 5 000 et au nombre total des établissements de soins de cette entité géographique. Il est exprimé en pourcentage.

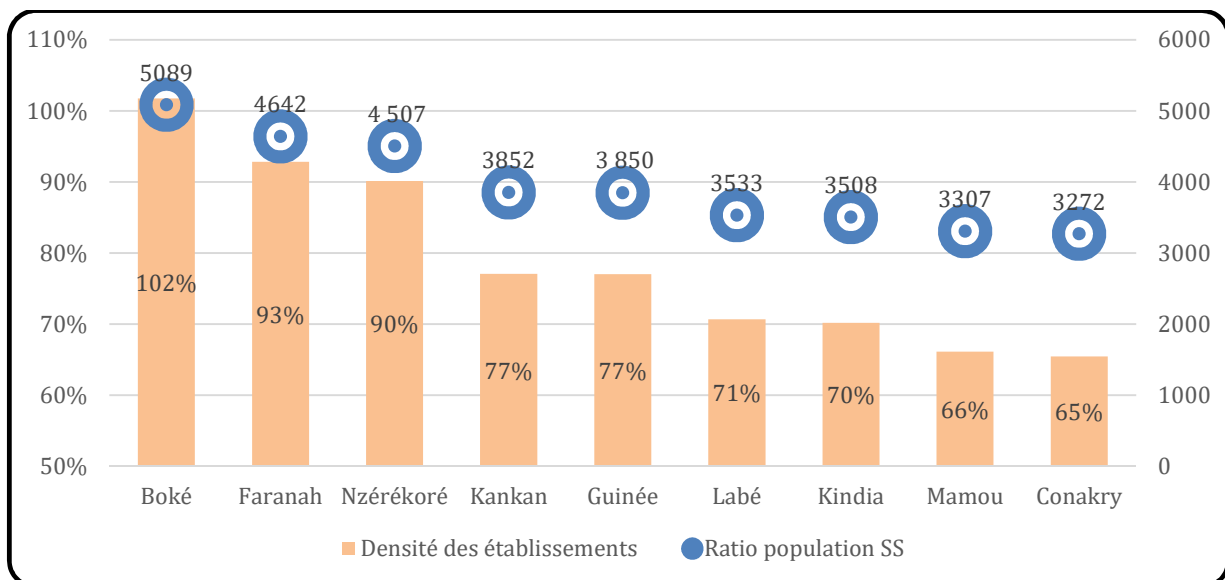
$$d = \frac{Pop_t * (100)}{SS_{tot} * (5000)} \%$$

- Si la densité des établissements de soins est inférieure à 100%, alors l'accessibilité aux services de consultation externe est meilleure ;
- Si la densité des établissements de soins est supérieure à 100%, alors l'accessibilité aux services de consultation externe est mauvaise.

La principale faiblesse de cet indicateur réside dans le fait qu'il ne prend pas en compte la taille des établissements.

En Guinée, la densité des établissements sanitaires est de 77%. En d'autres termes, il existe une moyenne nationale de 3 850 personnes pour 1 établissement de santé (pour une norme de 5000 personnes pour 1 établissement de santé). La région de Boké est la seule où la densité des établissements est supérieure à 100%, elle se démarque des autres régions administratives. Dans les régions de Conakry, Mamou, Kindia et Labé, la densité des établissements est inférieure à la moyenne nationale.

**Graphique 16.1: Répartition (%) de la densité des établissements de santé par région administrative**



La densité des établissements de soins est la plus élevée dans les préfectures de Beyla (143%), Kindia (132%), Faranah (131%), Dabola (129%), Gaoual (125%), Boké (114%), N'Zérékoré (106%) et Kérouané (106%). Par contre, les préfectures de Coyah (47%), Dalaba (46%) et Dubréka (42%) se distinguent des autres préfectures de la Guinée dont les densités sont inférieures à 50%.

La densité des établissements de santé est de 78% en milieu urbain et de 76% en milieu rural.

**Tableau 16.3 : Répartition (%) des structures sanitaires et la densité des établissements par région administrative, préfecture**

Région administrative	Préfecture	Effectif structures sanitaires	Proportion structures sanitaires (%)	Population	Ratio population / structure sanitaire	Densité (%)
Boké	Boffa	54	23,1	233 731	4 328	87
	Boké	87	37,2	494 796	5 687	114
	Fria	28	12,0	106 349	3 798	76
	Gaoual	34	14,5	212 968	6 264	125
	Koundara	31	13,2	142 880	4 609	92
	Total	234	7,8	1 190 724	5 089	102
Conakry	Dixinn	48	8,6	149 356	3 112	62
	Kaloum	26	4,7	68 712	2 643	53
	Matam	35	6,3	157 603	4 503	90
	Matoto	186	33,3	732 601	3 939	79
	Ratoma	263	47,1	717 747	2 729	55
	Total	558	18,6	1 826 019	3 272	65
Faranah	Dabola	31	13,9	199 270	6 428	129
	Dinguiraye	51	22,9	216 065	4 237	85
	Faranah	47	21,1	308 201	6 557	131
	Kissidougou	94	42,2	311 626	3 315	66
	Total	223	7,4	1 035 162	4 642	93
Kankan	Kankan	110	19,6	518 783	4 716	94
	Kérouané	43	7,7	228 324	5 310	106
	Kouroussa	69	12,3	295 281	4 279	86
	Mandiana	97	17,3	369 588	3 810	76
	Siguiri	241	43,0	745 405	3 093	62
	Total	560	18,7	2 157 381	3 852	77
Kindia	Coyah	124	25,4	289 834	2 337	47
	Dubréka	172	35,2	362 975	2 110	42
	Forécariah	57	11,7	267 014	4 684	94
	Kindia	73	14,9	482 904	6 615	132
	Télimélé	63	12,9	312 777	4 965	99
	Total	489	16,3	1 715 504	3 508	70
Labé	Koubia	31	10,0	109 757	3 541	71
	Labé	106	34,3	349 585	3 298	66
	Lélouma	45	14,6	179 195	3 982	80
	Mali	91	29,4	316 369	3 477	70
	Tougué	36	11,7	136 727	3 798	76
	Total	309	10,3	1 091 633	3 533	71
Mamou	Dalaba	64	26,3	146 976	2 297	46
	Mamou	84	34,6	350 730	4 175	84
	Pita	95	39,1	305 777	3 219	64
	Total	243	8,1	803 483	3 307	66
N'Zérékoré	Beyla	50	13,0	358 744	7 175	143
	Guéckédou	72	18,7	319 507	4 438	89
	Lola	48	12,5	188 743	3 932	79
	Macenta	83	21,6	306 316	3 691	74
	N'Zérékoré	82	21,3	436 104	5 318	106
	Yomou	50	13,0	125 741	2 515	50
Total	385	12,8	1 735 155	4 507	90	
<b>Guinée</b>	<b>Ensemble</b>	<b>3 001</b>		<b>11 555 061</b>	<b>3 850</b>	<b>77</b>

## 16.5. Typologie des structures de santé

Une structure de santé fonctionnelle sur deux est un poste de santé (50,5%). Les centres de santé et centres de santé améliorés représentent 14,3% des structures sanitaires. Un dixième des structures de santé sont des cabinets/centres médicaux.

Trois quarts des structures de santé du milieu rural sont des postes de santé (74,5%) et 16% sont des centres de santé / centres de santé améliorés. Les cliniques et les cabinets/centres médicaux représentent respectivement de 2% et 3,1% des établissements de santé de ce milieu.

En milieu urbain, les cabinets/centres médicaux, cabinets/centres de soins et cliniques sont les plus nombreux. Ces structures sanitaires, généralement privées, représentent respectivement de 23,9%, 19,3% et 17,2% des établissements sanitaires du milieu urbain.

**Tableau 16.4 : Répartition (%) des structures de santé selon le type par milieu**

	Milieu					
	Rural		Urbain		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Cabinet dentaire	1	0,1	31	2,9	32	1,1
Centre de santé / Centre de santé amélioré	311	16,0	117	11,1	428	14,3
Centre/cabinet de soins	37	1,9	204	19,3	241	8,0
Centre/cabinet médical	61	3,1	253	23,9	314	10,5
Clinique	39	2,0	182	17,2	221	7,4
Centre médical communal	5	0,3	6	0,6	11	0,4
Dispensaire	13	0,7	10	0,9	23	0,8
Hôpital d'entreprise	0	0,0	2	0,2	2	0,1
Hôpital National / Centre hospitalier universitaire	0	0,0	3	0,3	3	0,1
Hôpital préfectoral	0	0,0	26	2,5	26	0,9
Hôpital régional	0	0,0	7	0,7	7	0,2
Infirmierie	8	0,4	21	2,0	29	1,0
ONG/Association	9	0,5	88	8,3	97	3,2
Polyclinique	3	0,2	24	2,3	27	0,9
Poste de santé	1 448	74,5	68	6,4	1 516	50,5
Service de santé	8	,4	16	1,5	24	0,8
Total	1 943	100,0	1 058	100,0	3 001	100,0

Dans les régions de Faranah, Kankan, Mamou et Labé, près de trois quart des structures de santé sont des postes de santé. A Conakry, les cabinets médicaux, les cabinets de soins et les cliniques sont les plus nombreux mais les ONG/Associations médicales représentent néanmoins 10% des structures de santé.

**Tableau 16.5 : Répartition (%) des structures de santé par région administrative selon le type**

	Régions								Guinée	
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Total (%)	Effectif
Cabinet dentaire	0,0	5,0	0,4	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	1,1	32
CS/CSA	19,7	6,8	21,5	11,4	12,5	17,8	16,5	19,7	14,3	428
Centre / cabinet de soin	6,8	21,7	2,7	4,3	11,7	1,3	2,5	1,8	8,0	241
Centre / cabinet médical	2,1	29,2	0,4	3,0	19,2	2,9	3,7	4,2	10,5	314
Clinique	4,3	18,6	1,3	5,7	9,0	4,5	0,8	3,1	7,4	221
CMC	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	0,4	11
Dispensaire	2,6	1,1	0,0	0,2	0,4	0,0	0,4	1,8	0,8	23
Hôpital d'entreprise	0,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	2
Hôpital National / CHU	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	3
Hôpital préfectoral	1,7	0,0	1,3	0,7	0,8	1,3	0,8	1,3	0,9	26
Hôpital régional	0,4	0,0	0,4	0,2	0,2	0,3	0,4	0,3	0,2	7
Infirmierie	2,6	2,0	0,0	0,7	1,0	0,3	0,0	0,5	1,0	29
ONG/Association	0,0	10,0	0,0	0,7	5,9	0,6	1,2	0,8	3,2	97
Polyclinique	0,0	2,3	0,0	0,9	1,0	0,0	0,8	0,5	0,9	27
Poste de santé	58,1	0,2	71,7	72,0	37,0	70,9	72,4	62,3	50,5	1 516
Service de santé	0,9	1,4	0,0	0,2	0,6	0,0	0,4	2,3	0,8	24
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	3 001
	234	558	223	560	489	309	243	385	3 001	

95,5% des postes de santé sont localisés en milieu rural contre 4,5% qui sont en milieu urbain. Près de trois quart des CS/CSA sont en milieu rural (72,7%). Tous les hôpitaux nationaux, les hôpitaux régionaux, les hôpitaux préfectoraux, les hôpitaux d'entreprise sont situés en milieu urbain. Plus de deux tiers des cabinets dentaires (96,9%), des ONG/Associations médicales (90,7%), des polycliniques (88,9%), des cabinets/centres médicaux (84,6%), les cliniques (82,4%), des cabinets/centres de soins (80,6%), des infirmeries (72,4%) et des services de santé (66,7%) sont situées en milieu urbain.

**Tableau 16.6 : Répartition (%) des structures de santé par type selon le milieu géographique**

Type de structures de santé	Milieu					
	Rural		Urbain		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Cabinet dentaire	1	3,1	31	96,9	32	100,0
Centre de santé / Centre de santé amélioré	311	72,7	117	27,3	428	100,0
Centre/cabinet de soins	37	15,4	204	84,6	241	100,0
Centre/cabinet médical	61	19,4	253	80,6	314	100,0
Clinique	39	17,6	182	82,4	221	100,0
Centre médical communal	5	45,5	6	54,5	11	100,0
Dispensaire	13	56,5	10	43,5	23	100,0
Hôpital d'entreprise	0	0,0	2	100,0	2	100,0
Hôpital National/CHU	0	0,0	3	100,0	3	100,0
Hôpital préfectoral	0	0,0	26	100,0	26	100,0
Hôpital régional	0	0,0	7	100,0	7	100,0
Infirmierie	8	27,6	21	72,4	29	100,0
ONG/Association	9	9,3	88	90,7	97	100,0
Polyclinique	3	11,1	24	88,9	27	100,0
Poste de santé	1 448	95,5	68	4,5	1 516	100,0
Service de santé	8	33,3	16	66,7	24	100,0
Total	1 943	64,7	1 058	35,3	3 001	100,0

Plus d'un quart des postes de santé sont localisés dans la région de Kankan (26,6%) alors que les régions de N'Zérékoré, Labé et Kindia comptent respectivement de 15,8%, 14,4% et 11,9% des postes de santé.

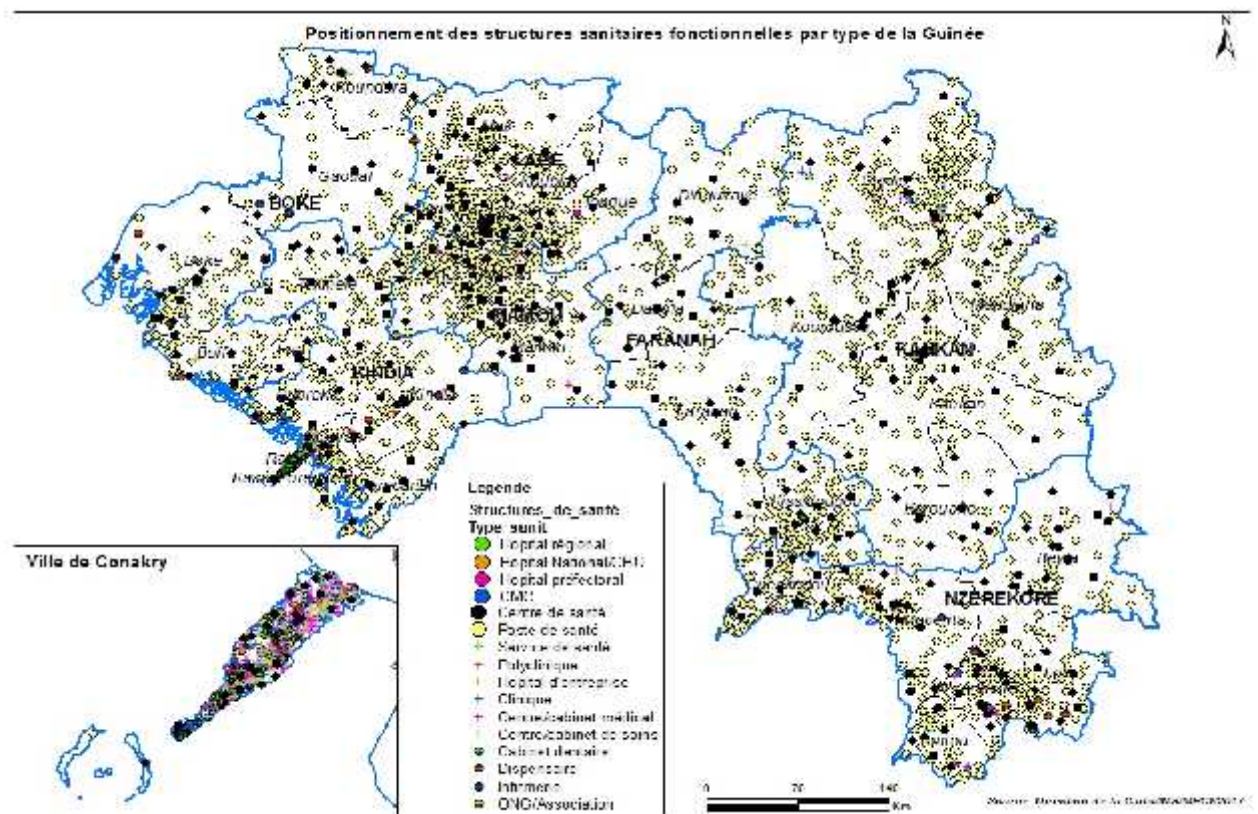
La région de N'Zérékoré compte le plus grand nombre des centres de santé / centres de santé améliorés (17,8%) suivie par les régions de Kankan (15%), Kindia (14,3%) et Labé (12,9%).

Plus de la moitié des cabinets/centres médicaux, cabinets/centres de soins, centres médicaux communaux, ONG/Associations médicales et des cabinets dentaires sont situés dans la région spéciale de Conakry. 47,1% des cliniques et 48,1% des polycliniques y sont aussi localisées.

**Tableau 16.7 : Répartition (%) des structures de santé par type selon la région**

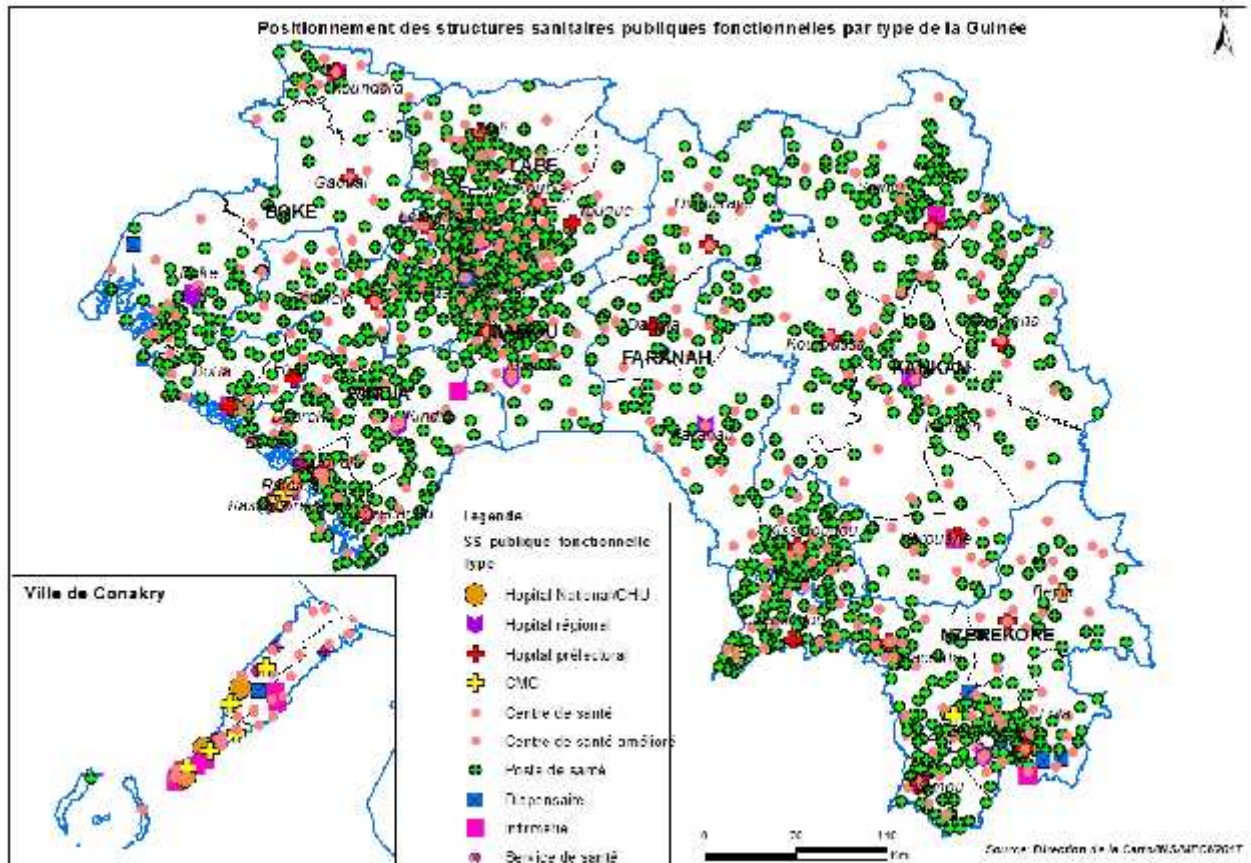
	Régions									GUINEE	
	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	N'Zéré-koré	Proportion (%)	Effectif	
Cabinet dentaire	0,0	87,5	3,1	0,0	9,4	0,0	0,0	0,0	100,0	32	
CS/CSA	10,7	8,9	11,2	15,0	14,3	12,9	9,3	17,8	100,0	428	
Centre/cabinet de soins	6,6	50,2	2,5	10,0	23,7	1,7	2,5	2,9	100,0	241	
Centre/cabinet médical	1,6	51,9	0,3	5,4	29,9	2,9	2,9	5,1	100,0	314	
Clinique	4,5	47,1	1,4	14,5	19,9	6,3	,9	5,4	100,0	221	
CMC	0,0	54,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,5	100,0	11	
Dispensaire	26,1	26,1	0,0	4,3	8,7	0,0	4,3	30,4	100,0	23	
Hôpital d'entreprise	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2	
Hôpital National / CHU	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	3	
Hôpital préfectoral	15,4	0,0	11,5	15,4	15,4	15,4	7,7	19,2	100,0	26	
Hôpital régional	14,3	0,0	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3	100,0	7	
Infirmierie	20,7	37,9	0,0	13,8	17,2	3,4	0,0	6,9	100,0	29	
ONG/Association	0,0	57,7	0,0	4,1	29,9	2,1	3,1	3,1	100,0	97	
Polyclinique	0,0	48,1	0,0	18,5	18,5	0,0	7,4	7,4	100,0	27	
Poste de santé	9,0	0,1	10,6	26,6	11,9	14,4	11,6	15,8	100,0	1 516	
Service de santé	8,3	33,3	0,0	4,2	12,5	0,0	4,2	37,5	100,0	24	
Effectif	234	558	223	560	489	309	243	385		3 001	

**Carte 16.2 : Couverture des structures sanitaires fonctionnelles par type**



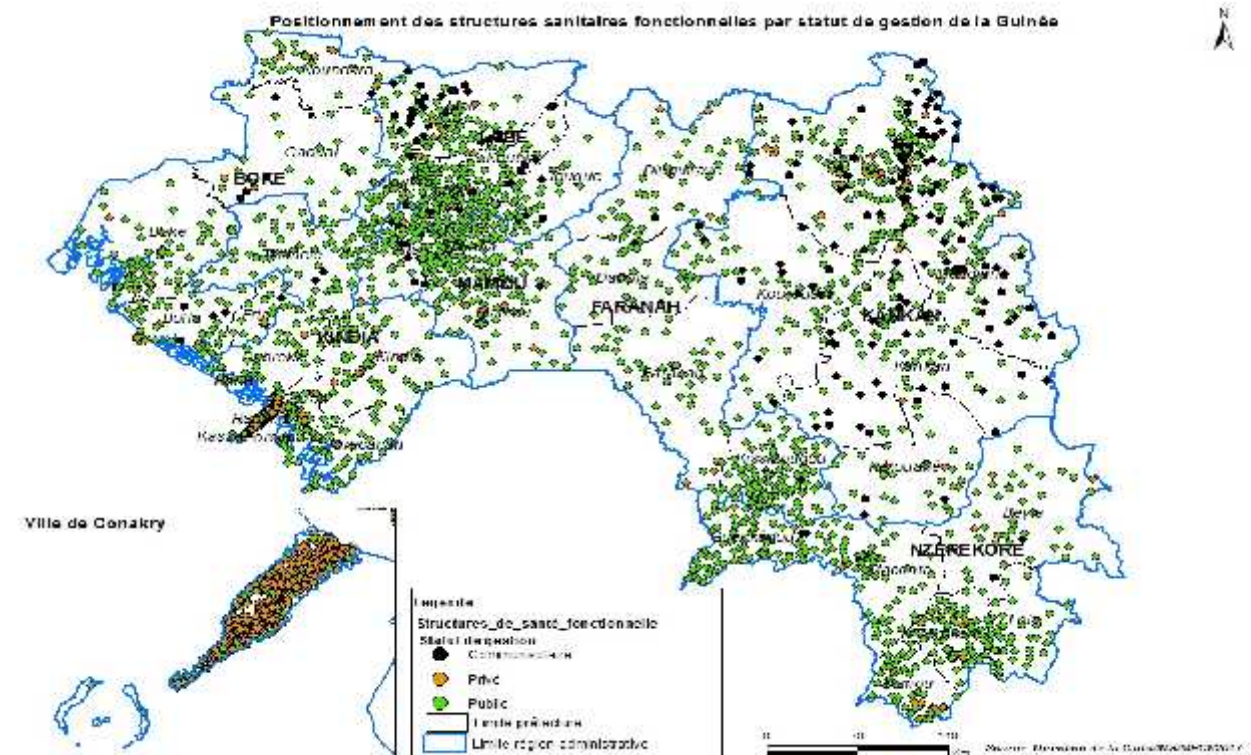


Carte 16.3 : Couverture des structures sanitaires publiques fonctionnelles par type

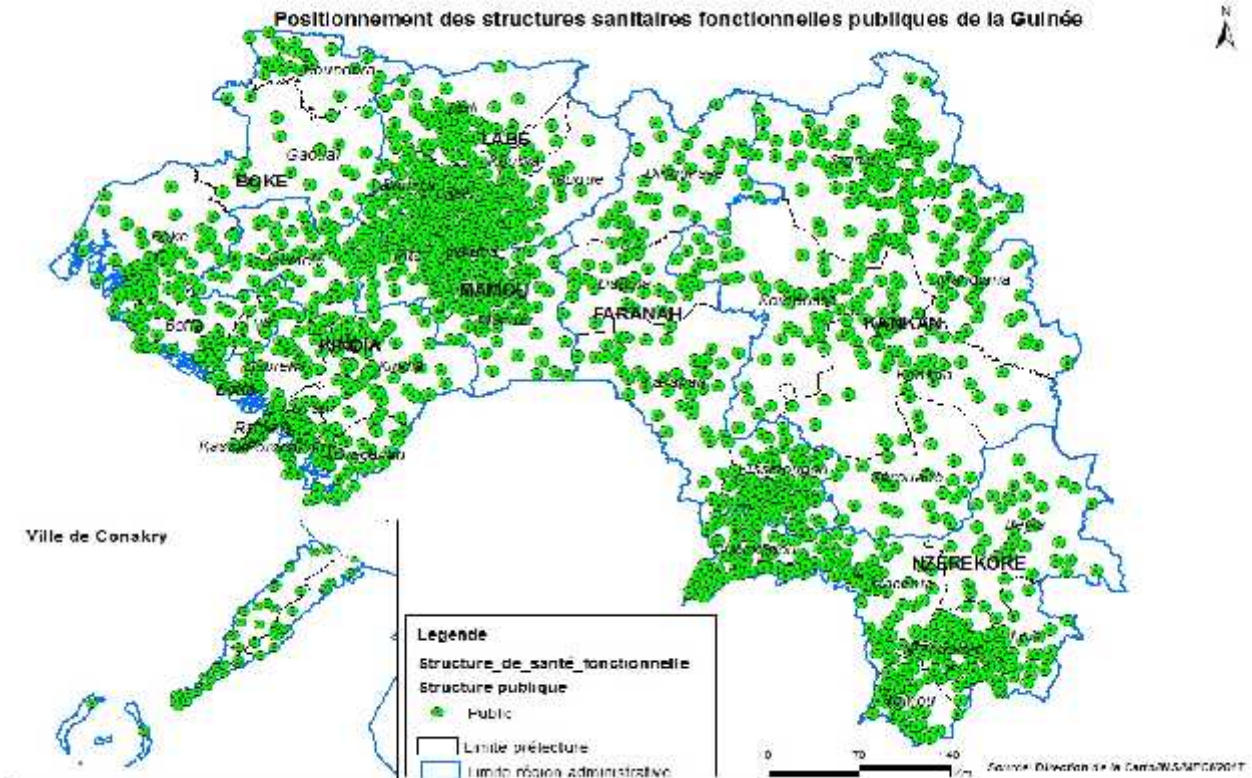


### 16.6. Statut de gestion

Carte 16.4 : Couverture des structures de santé par statut de gestion (publique et privée)



**Carte 16.5 : Répartition (%) des structures de santé publiques**



Plus de la moitié (58,1%) des structures de santé sont publiques, 34% sont des structures de santé privées et 8% sont des structures de santé communautaires.

En milieu rural, plus de trois quarts des structures de santé sont publiques (77,9%). Par contre, en milieu urbain, elles sont privées à 76,6%.

A Conakry, neuf structures de santé sur dix (89,1%) sont du secteur privé. Dans les régions de Faranah (92,8%), Mamou (83,1%) et N'Zérékoré (81,6%), plus de huit structures de santé sur dix sont du secteur privé.

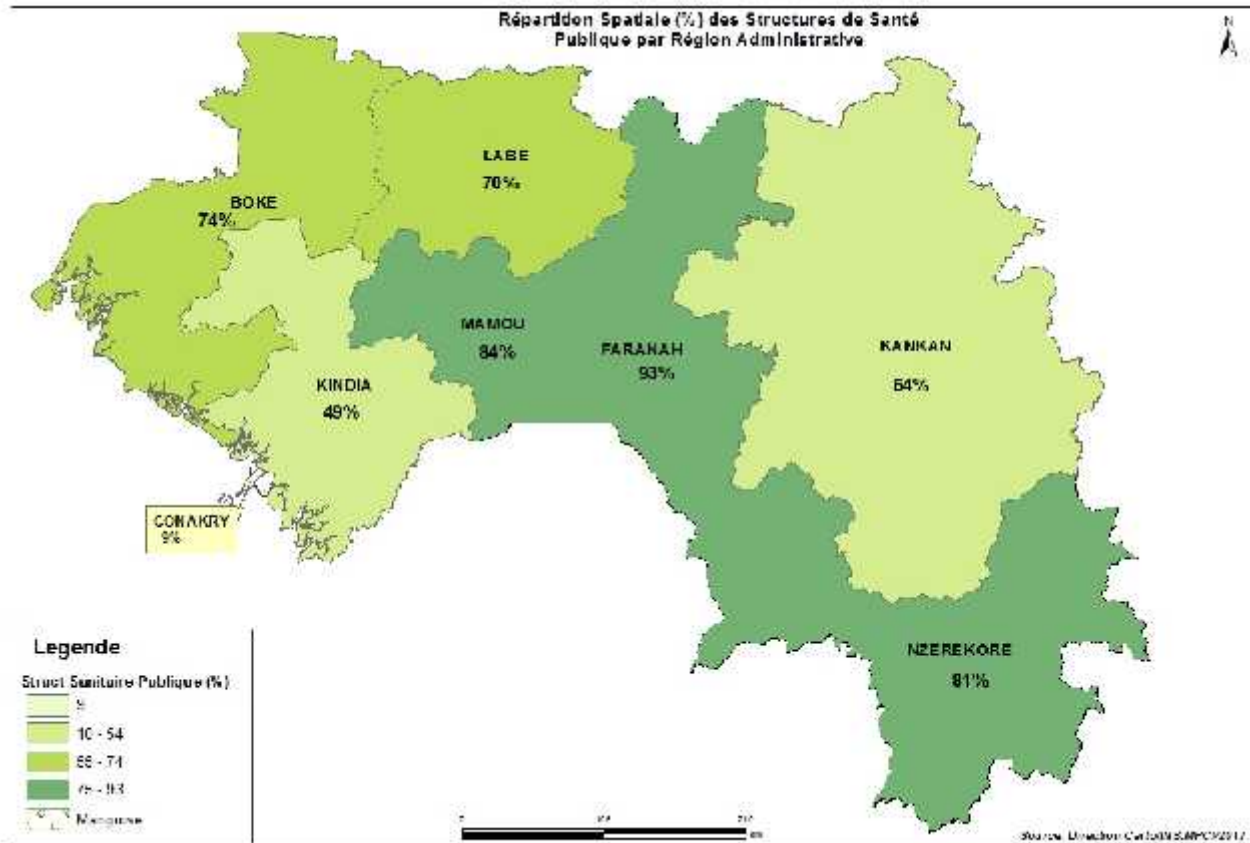
95% des centres de santé et 82% des postes de santé sont du secteur public et 15% des postes de santé qui ont un statut de gestion communautaire.



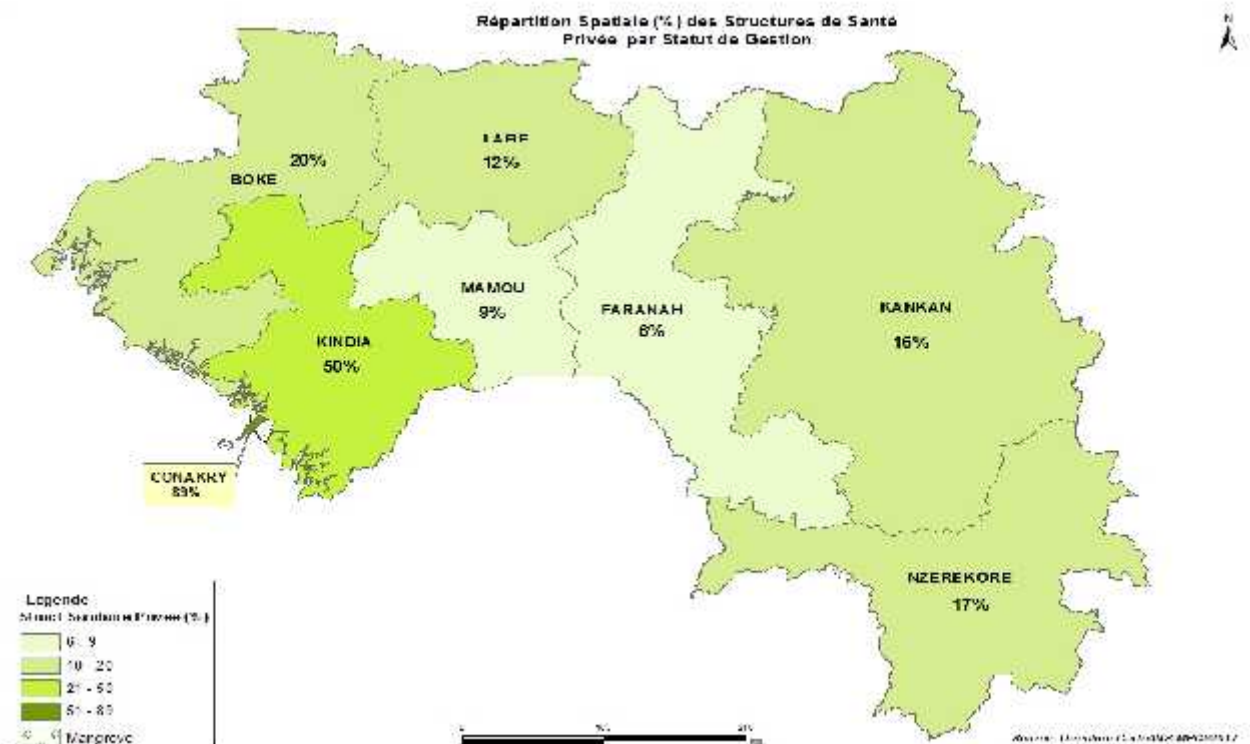
**Tableau 16.8 : Répartition (%) des structures de santé selon le statut de gestion par région administrative, milieu et type**

	Statut de gestion			Ensemble	
	Public	Privé	Communa- taire	Proportion (%)	Effectif
<b>Région administrative</b>					
Boké	74,8	20,1	5,1	100	234
Conakry	9,3	89,1	1,6	100	558
Faranah	92,8	5,8	1,3	100	223
Kankan	57,9	16,6	25,5	100	560
Kindia	48,9	49,9	1,2	100	489
Labé	74,1	12,6	13,3	100	309
Mamou	83,5	9,9	6,6	100	243
N'Zérékoré	81,6	17,1	1,3	100	385
<b>Milieu géographique</b>					
Rural	77,9	11,0	11,2	100	1 943
Urbain	21,7	76,6	1,7	100	1 058
<b>Type de structure de santé</b>					
Cabinet dentaire	0,0	100,0	0,0	100	32
Centre de santé	95,1	4,9	0,0	100	408
Centre de santé amélioré	100,0	0,0	0,0	100	20
Centre/cabinet de soins	0,0	100,0	0,0	100	241
Centre/cabinet médical	0,0	100,0	0,0	100	314
Clinique	0,0	100,0	0,0	100	221
Centre de santé communal	81,8	18,2	0,0	100	11
Dispensaire	30,4	69,6	0,0	100	23
Hôpital d'entreprise	0,0	100,0	0,0	100	2
Hôpital National/CHU	100,0	0,0	0,0	100	3
Hôpital préfectoral	100,0	0,0	0,0	100	26
Hôpital régional	100,0	0,0	0,0	100	7
Infirmierie	55,2	44,8	0,0	100	29
ONG/Association	0,0	87,6	12,4	100	97
Polyclinique	0,0	100,0	0,0	100	27
Poste de santé	82,3	3,0	14,7	100	1 516
Service de santé	79,2	20,8	0,0	100	24
<b>Total</b>	<b>58,1</b>	<b>34,1</b>	<b>7,8</b>	<b>100</b>	
	1 743	1 023	235		3 001

Carte 16.6 : Répartition (%) des structures de santé publiques par région administrative



Carte 16.7 : Répartition (%) des structures de santé privées par région administrative



Plus de quatre cinquièmes des structures de santé publiques (86,8%) et communautaires (92,3%) sont localisées en milieu rural. Seulement un cinquième des structures de santé privées (20,8%) sont dans cette zone.

Les régions de Kankan et N'Zérékoré comptent chacune près d'un cinquième des structures de santé publiques (respectivement de 18,6% et 18%). Seulement 3% des structures de santé publiques se trouvent à Conakry. Par contre, près de la moitié des structures de santé privées du pays sont localisées à Conakry (48,6%). La région de Kindia, dispose près d'un quart des établissements de soins privés du pays (23,9%). Environ deux tiers des structures de santé communautaires sont situées dans la région de Kankan (60,9%).

**Tableau 16.9 : Répartition (%) des structures de santé par statut de gestion selon la région et le milieu**

		Statut de gestion			Ensemble
		Public	Privé	Communautaire	
<b>Région</b>					
Boké		10,0	4,6	5,1	7,8
Conakry		3,0	48,6	3,8	18,6
Faranah		11,9	1,3	1,3	7,4
Kankan		18,6	9,1	60,9	18,7
Kindia		13,7	23,9	2,6	16,3
Labé		13,1	3,8	17,4	10,3
Mamou		11,6	2,3	6,8	8,1
N'Zérékoré		18,0	6,5	2,1	12,8
<b>Milieu</b>					
Rural		86,8	20,8	92,3	65,1
Urbain		13,2	79,2	7,7	34,9
Guinée	%	100,0	100,0	100,0	100,0
	Effectif	1 743	1 023	235	3 001



Plus de la moitié des structures de santé publiques ont été construites pendant la période 1984-2010 (56%), 23% avant 1984 et 21% pendant la période 2011-2017. Par contre, seulement un tiers des structures de santé privées fonctionnelles ont été implantées pendant 1984-2010 (35%) alors que près de deux tiers (60%) ont été réalisées pendant la période 2011-2017.

En milieu rural, 27% des structures de santé ont été construites entre 2011 et 2017 contre 52% en milieu urbain.

Le ratio nombre de structures de santé construites par année présente d'importantes disparités pour la période 2011-2017 :

- 51 structures de santé publiques par an ;
- 79 structures de santé privées par an ;
- 71 structures de santé en milieu rural par an ;
- 76 structures de santé en milieu urbain par an.

**Tableau 16.10 : Répartition (%) des structures de santé fonctionnelles et du ratio structures de santé construites par an selon la période de construction par région, milieu, statut de gestion**

	Proportion (%)			Ratio		
	Avant 1984	1984-2010	2011-2017	Avant 1984	1984-2010	2011-2017
Boké	28	49	23	3	4	8
Conakry	4	45	51	1	8	33
Faranah	13	58	29	1	5	9
Kankan	14	43	43	3	9	34
Kindia	13	38	49	2	7	33
Labé	20	52	28	2	6	12
Mamou	17	63	20	2	6	7
N'Zérékoré	25	57	18	4	8	10
Rural	18	55	27	13	39	71
Urbain	11	37	52	4	15	76
Public	23	56	21	15	37	51
Privé	5	35	60	2	12	79
Communautaire	6	46	48	1	4	16
Total	16	49	36	17	54	147

Plus de la moitié des structures de santé fonctionnelles de Conakry ont été construites pendant la période 2011-2017 alors qu'à Kankan et Kindia, il n'y en a eu respectivement que 34 et 33.

## 16.8. Statut de rénovation et d'extension

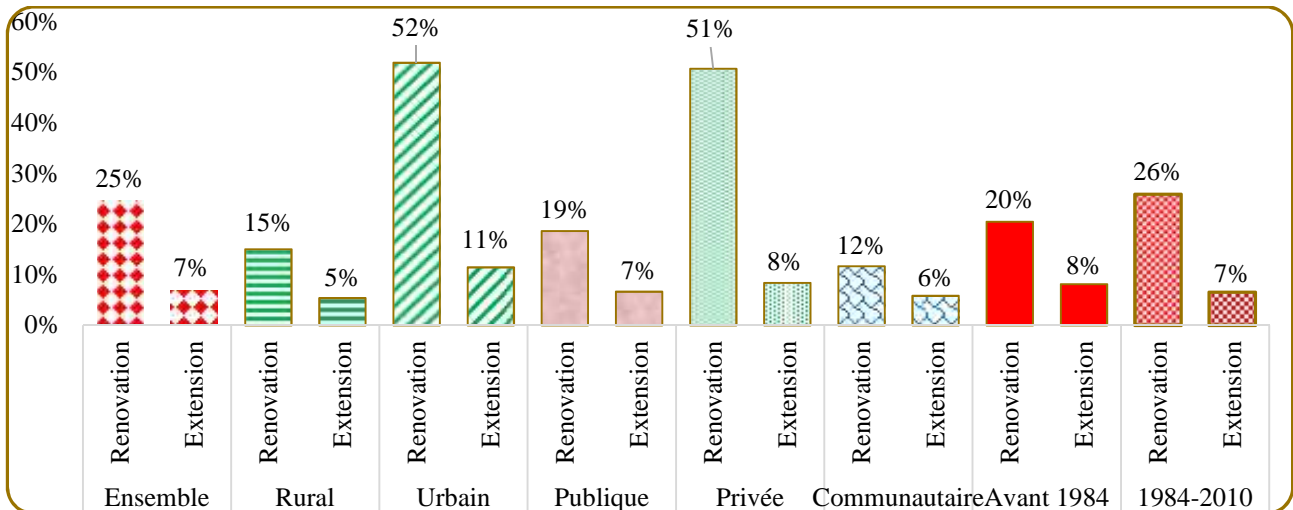
Depuis 2011, un quart des structures de santé (25%) ont fait l'objet de rénovation et 7% ont connu une extension.

En milieu rural, seulement 15% des structures de santé ont été rénovées contre 52% en milieu urbain. Quant aux structures de santé privées, plus de la moitié ont été rénovées depuis 2011.

La rénovation a beaucoup plus concerné les structures de santé construites pendant la période 1984-2010 (26%) que celles construites avant 1984 (20%).

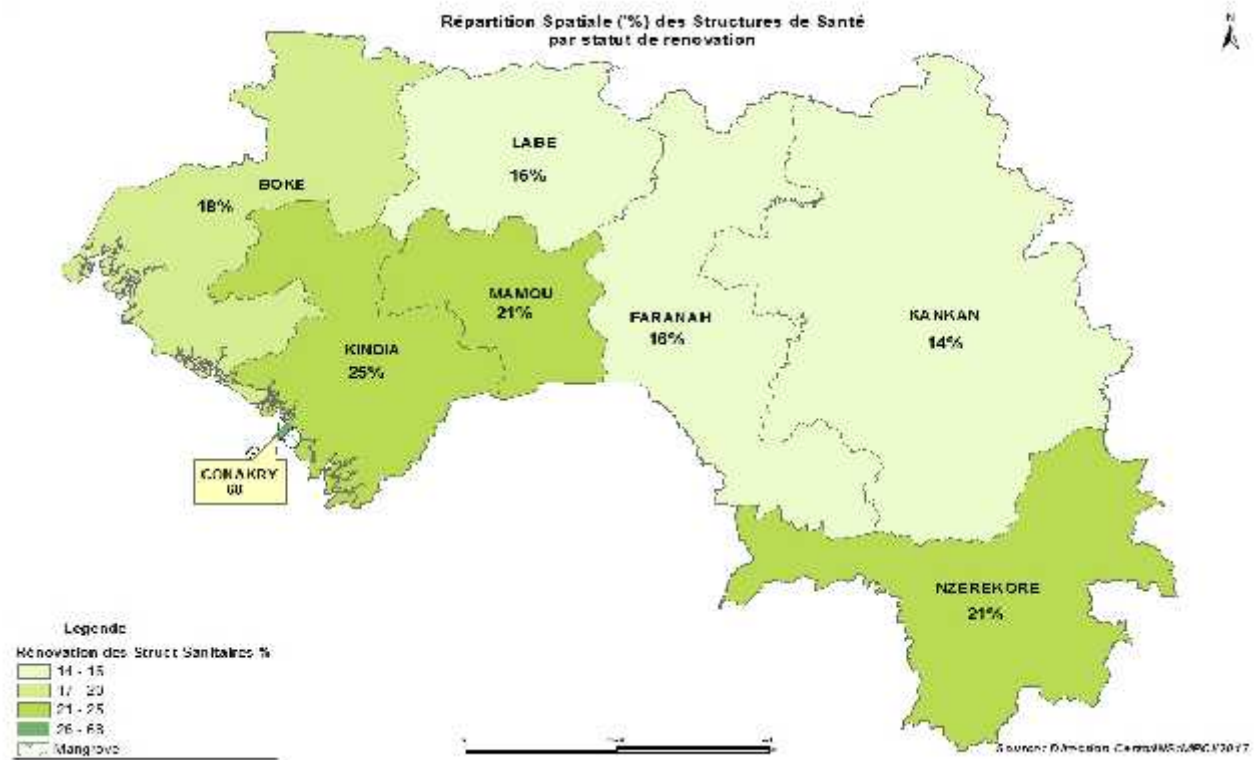


**Graphique 16.3 : Répartition (%) des structures sanitaires ayant fait objet de rénovation ou d'extension depuis 2011 par milieu, type de gestion et période de construction**



Depuis 2011, 68% des structures de santé de Conakry ont été rénovées mais seulement 14% dans la région de Kankan.

**Carte 16.9 : Répartition (%) des structures de santé ayant été rénovées depuis 2011 par région administrative**



## 16.9. Matériaux de construction

La quasi-totalité des structures de santé ont les murs, le sol et le toit en matériaux finis.

En milieu rural, ce sont 94,2% des structures qui ont le mur en matériaux finis contre 98,9% en milieu urbain.

**Tableau 16.11 : Répartition (%) des structures sanitaires fonctionnelles selon les caractéristiques des matériaux de construction par type de gestion et milieu**

	Murs en matériaux finis	Sol en matériaux finis	Toit en matériaux finis
<b>Ensemble</b>	<b>95,9</b>	<b>97,2</b>	<b>99,7</b>
<b>Milieu</b>			
Rural	94,2	96,0	99,5
Urbain	98,9	99,3	100,0
<b>Statut</b>			
Public	97,4	98,0	99,7
Privé	98,5	99,1	99,9
Communautaire	73,2	82,1	99,1

## 16.10 Eléments de confort

Un peu plus de la moitié des 3 001 structures sanitaires disposent de l'électricité. Par contre, moins de la moitié (46%) disposent d'une source d'eau au sein de la structure et 85% disposent de toilettes.

Moins de deux cinquièmes des structures de santé rurales disposent de l'électricité (36%) ou d'une source d'eau en son sein (34%). En milieu urbain, ces proportions sont respectivement de 92% et 66%.

41% des structures de santé publiques disposent de l'électricité contre 87% des structures privées. Alors que trois cinquièmes des structures privées (62%) disposent de source d'eau, cette proportion est de 41% pour les structures publiques.

Seulement un quart des postes de santé disposent de source d'eau alors que cette proportion atteint 77% pour les centres de santé et 91% pour les centres médicaux communaux.

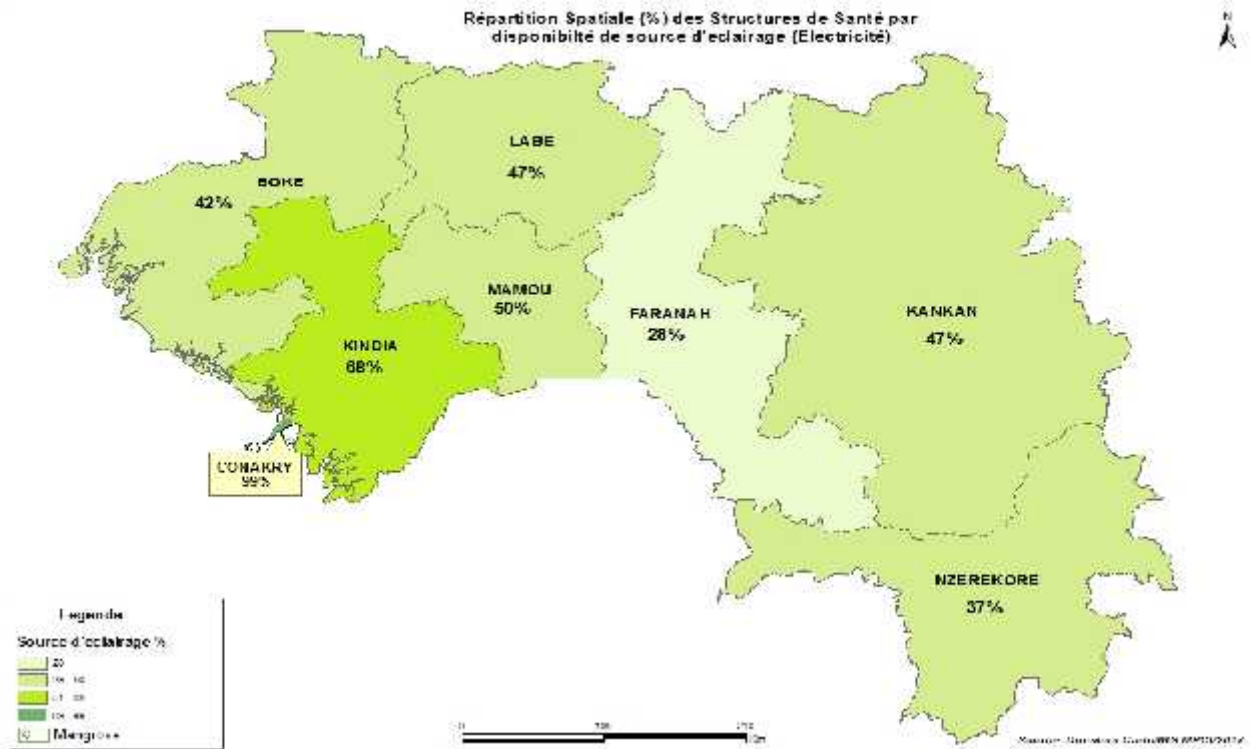
Concernant les éléments de confort, seulement 26% des structures de santé de Kankan, 31% de Faranah et 34% de celles de Boké disposent de source d'eau et moins de la moitié des structures de santé de Faranah, N'Zérékoré, Boké, Kankan et Labé disposent de l'électricité.

**Tableau 16.12 : Répartition (%) des structures de santé disposant de source d'eau, de toilette et de l'électricité, par région, milieu, statut de gestion et type de sanitaire**

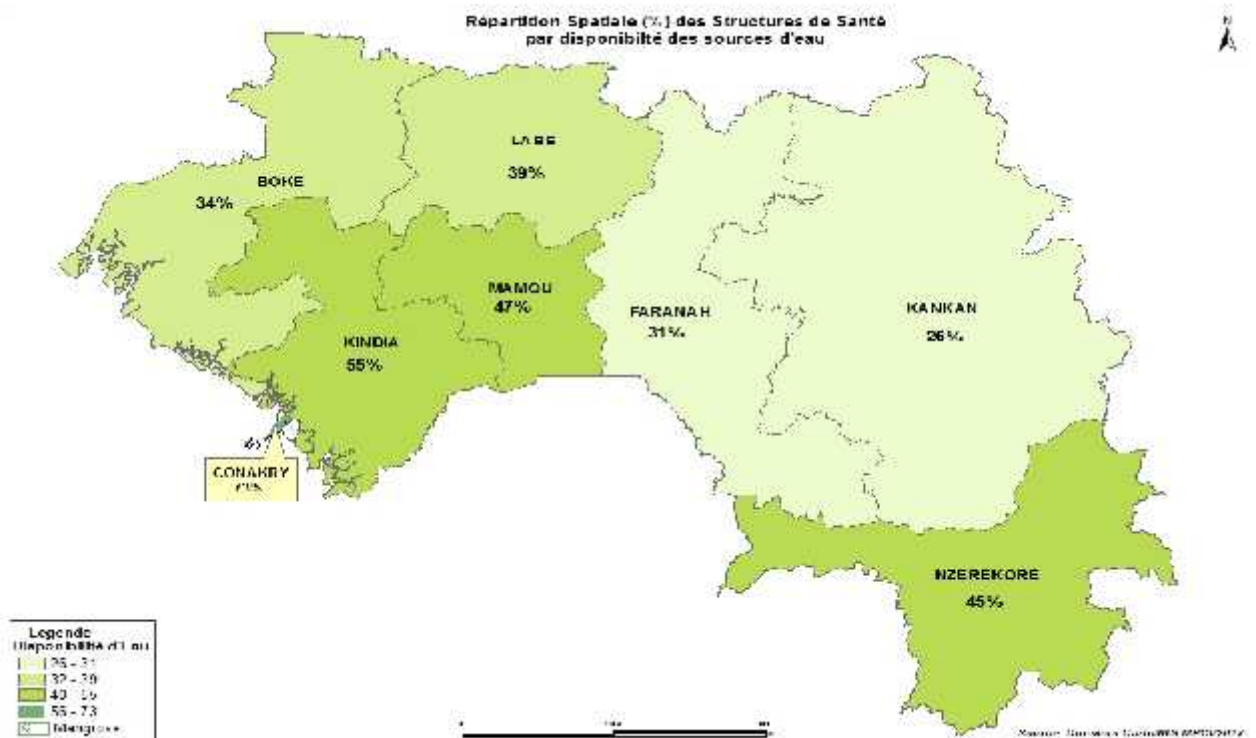
	Disponibilité en		
	Source d'eau	Toilette	Electricité
<b>Région</b>			
Boké	34	85	42
Conakry	73	87	99
Faranah	31	83	28
Kankan	26	80	47
Kindia	55	91	68
Labé	39	78	47
Mamou	47	86	50
N'Zérékoré	45	85	37
<b>Milieu</b>			
Rural	34	82	36
Urbain	66	88	92
<b>Gestion</b>			
Public	41	87	42
Privé	62	86	90
Communautaire	17	61	30
<b>Type</b>			
Centre de santé	77	97	85
Poste de santé	25	79	26
CMC	91	100	100
Hôpital préfectoral	100	100	88
Hôpital régional	100	100	100
Centre/cabinet de soins	46	71	90
Centre/cabinet médical	66	89	95
Clinique	70	95	92
Dispensaire	61	87	70
Infirmierie	55	79	76
Polyclinique	85	96	96
Service de santé	71	92	63
ONG/Association	68	93	99
Total	46	85	57



Carte 16.10 : Répartition (%) des structures de santé disposant de l'électricité



Carte 16.11 : Répartition (%) des structures de santé disposant de source d'eau



### 16.11 Disponibilité des services de santé

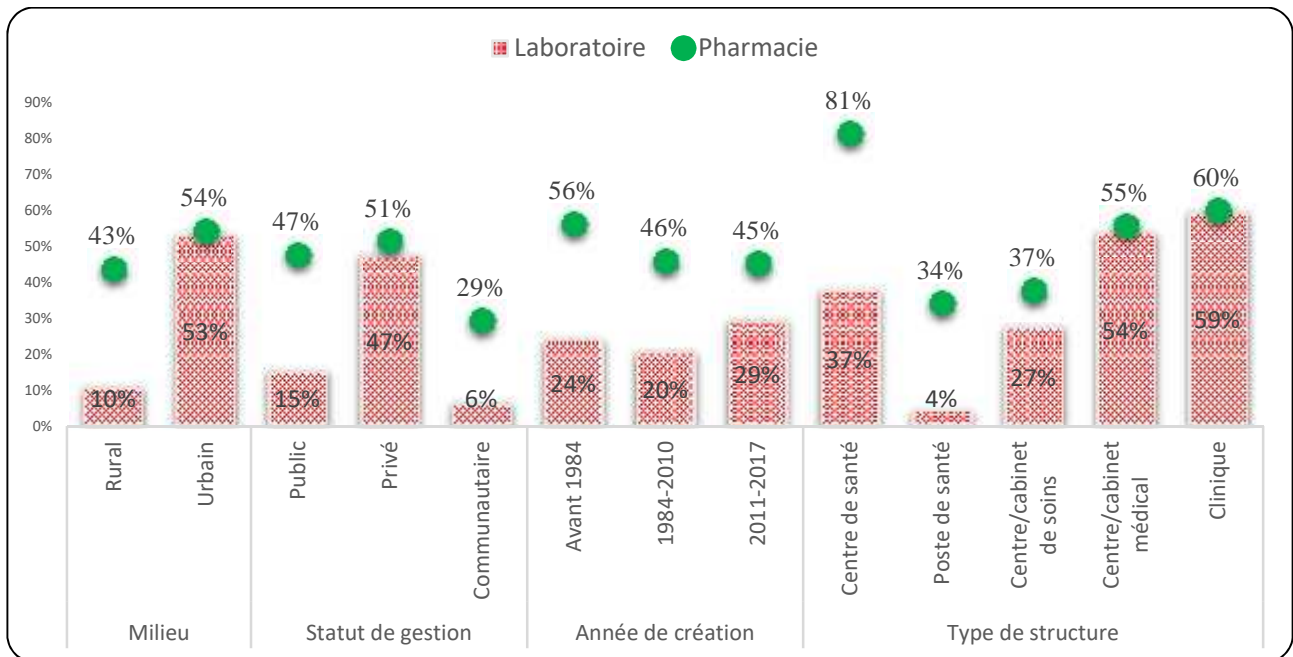
Près de la moitié des structures de santé disposent de pharmacie ou de point de vente de médicaments et un quart (25%) disposent d'un laboratoire d'analyse des données.

En milieu rural, 43% des structures de santé disposent d'une pharmacie et 10% de laboratoire. Quant au milieu urbain, ces proportions atteignent respectivement de 54% et 53%.

Les structures privées sont les plus outillées en pharmacies (51%) et laboratoires (47%) comparativement aux structures publiques (respectivement de 47% et 15%).

Huit centres de santé sur dix disposent d'une pharmacie ou d'un point de vente de médicaments au sein de la structure. Pour les cliniques et centres médicaux, cette proportion est de 60% et 55%.

**Graphique 16.4 : Répartition (%) des structures sanitaires fonctionnelles disposant d'une pharmacie ou d'un laboratoire en son sein par milieu, statut de gestion, année de construction et type de structure**



La moitié des structures de santé des régions de N'Zérékoré, Labé et Conakry disposent d'une pharmacie ou d'un point de vente de médicaments. Quant à la disponibilité d'un laboratoire d'analyse, Faranah enregistre la proportion la plus faible (9%) et est suivie de Kankan (13%) et Mamou (14%). Les régions de Conakry et Kindia enregistrent les plus fortes proportions des structures de santé ayant un laboratoire (respectivement de 52% et 34%).

## CHAPITRE 17 : STRUCTURES SCOLAIRES

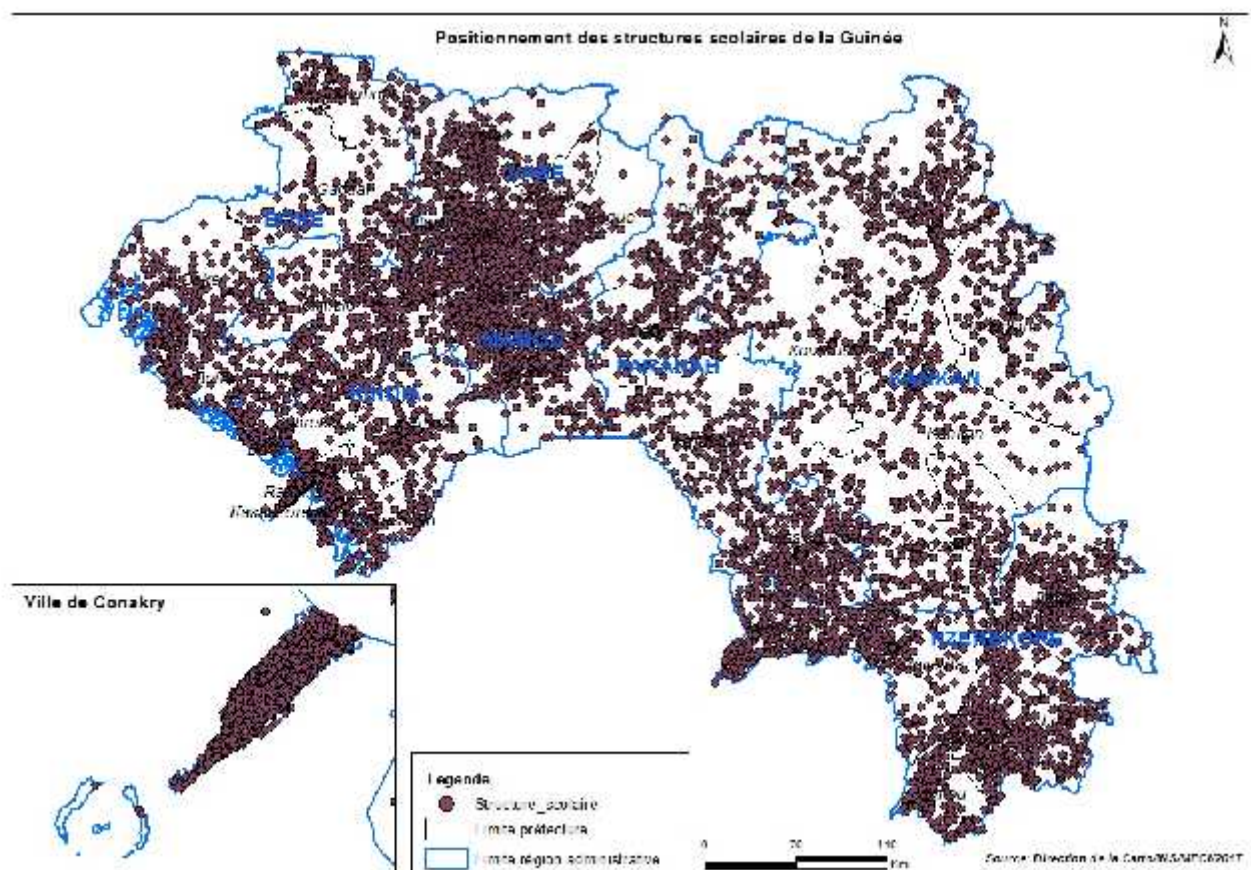
Ce chapitre fournit les informations sur les caractéristiques structurelles et environnementales des structures scolaires. Il passe en revue la typologie et le statut de fonctionnement des structures scolaires ainsi que la répartition spatiale, la période de construction et le statut de rénovation depuis 2011. Ce chapitre fournit aussi des informations spécifiques sur les caractéristiques des matériaux de construction et quelques éléments de confort de la structure scolaire.

### 17.1. Couverture des infrastructures scolaires

Au total, 10 071 structures scolaires ont été recensées sur toute l'étendue du territoire. Les infrastructures sont concentrées dans les régions de Labé et Mamou et dans une partie de la Guinée forestière (Guéckédou, N'Zérékoré). Une faible disponibilité des structures scolaires est observée dans le centre du pays (Haute Guinée) et dans une partie de la région de Boké.

La ville de Conakry se démarque des autres régions par une forte disponibilité des infrastructures scolaires.

**Carte 17.1: Couverture des structures scolaires en Guinée**



### 17.2. Répartition spatiale

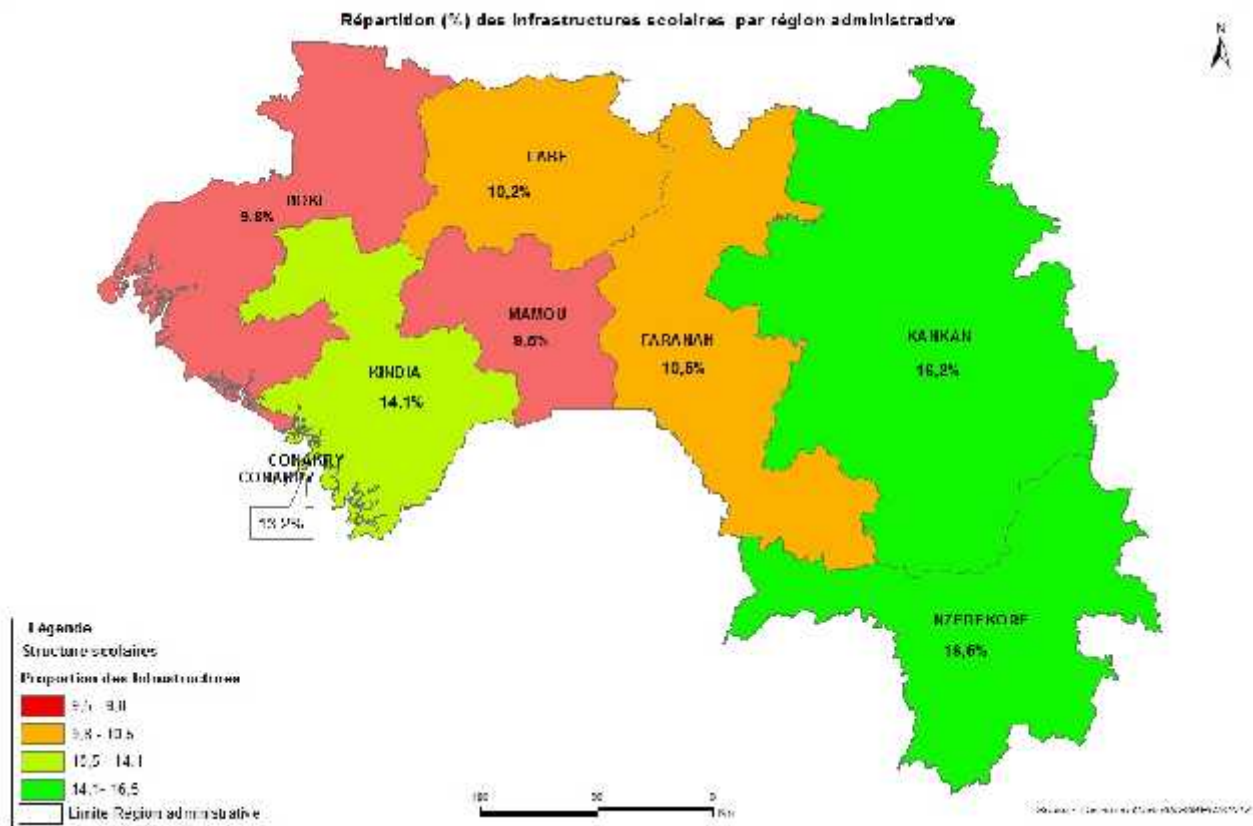
Au niveau national, 10 071 infrastructures scolaires ont été recensées.

Des disparités importantes existent : les régions de N'Zérékoré, Kankan et Conakry enregistrent respectivement 16,5%, 16,2% et 14,1% des infrastructures scolaires alors que les régions de Mamou et Boké affichent moins de 10% des structures scolaires. Cette répartition est pratiquement



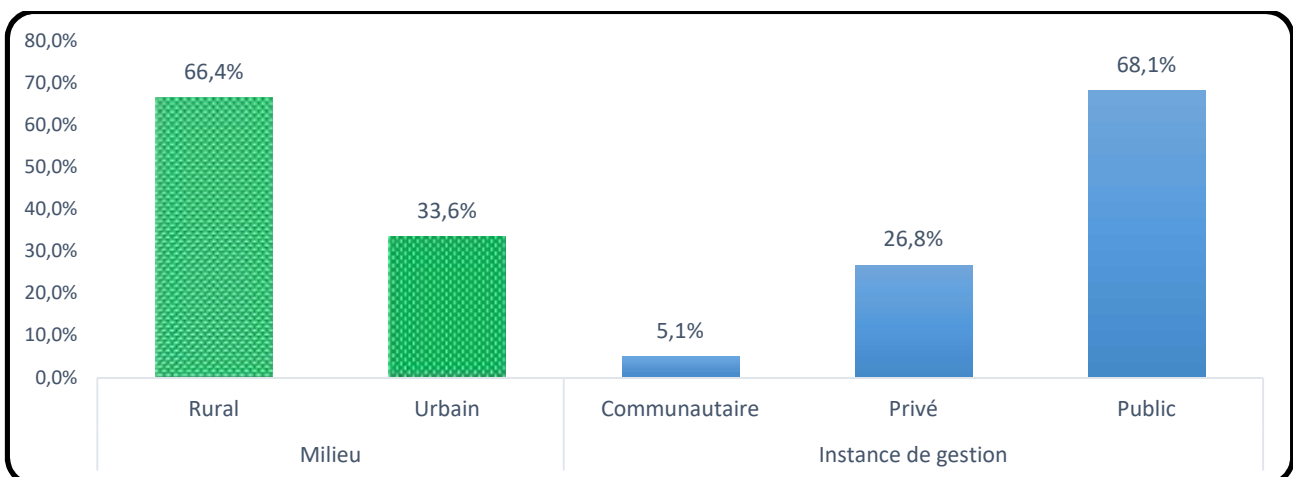
conforme à celle de la population guinéenne. La ville de Conakry dispose de 13,2% des infrastructures scolaires du pays.

**Carte 17.2 : Répartition (%) des infrastructures scolaires par région administrative**



Un peu plus de deux tiers des structures scolaires recensées sont en milieu rural (68,2%). Plus de deux tiers évoluent dans le secteur public (68,2%) et un quart dans le secteur privé (26,7%). Seulement 5,1% sont des structures communautaires.

**Graphique 17.1 : Répartition des infrastructures scolaires par milieu et instance de gestion**



A l'exception des régions de Conakry et Kindia, plus de trois quarts des structures scolaires des autres régions se localisent en milieu rural.

La région de Kindia enregistre 53,3% des structures scolaires en milieu rural. Alors que les régions de Boké, Labé et N'Zérékoré enregistrent plus de 20% des structures scolaires en milieu urbain, les

milieux urbains des régions de Mamou (14,5%), Kankan (16,4%) et Faranah (17,3%) sont moins pourvus en infrastructures scolaires.

**Tableau 17.1 : Répartition (%) des structures scolaires par région selon le milieu**

Région	Rural	Urbain	Total	Effectif
Boké	75,4	24,6	100	987
Conakry	0,8	99,2	100	1 326
Faranah	82,7	17,3	100	1 059
Kankan	83,6	16,4	100	1 628
Kindia	53,3	46,7	100	1 422
Labé	78,3	21,7	100	1 028
Mamou	85,5	14,5	100	959
N'Zérékoré	79,2	20,8	100	1 662
<b>Ensemble</b>	<b>66,4</b>	<b>33,6</b>		<b>10 071</b>

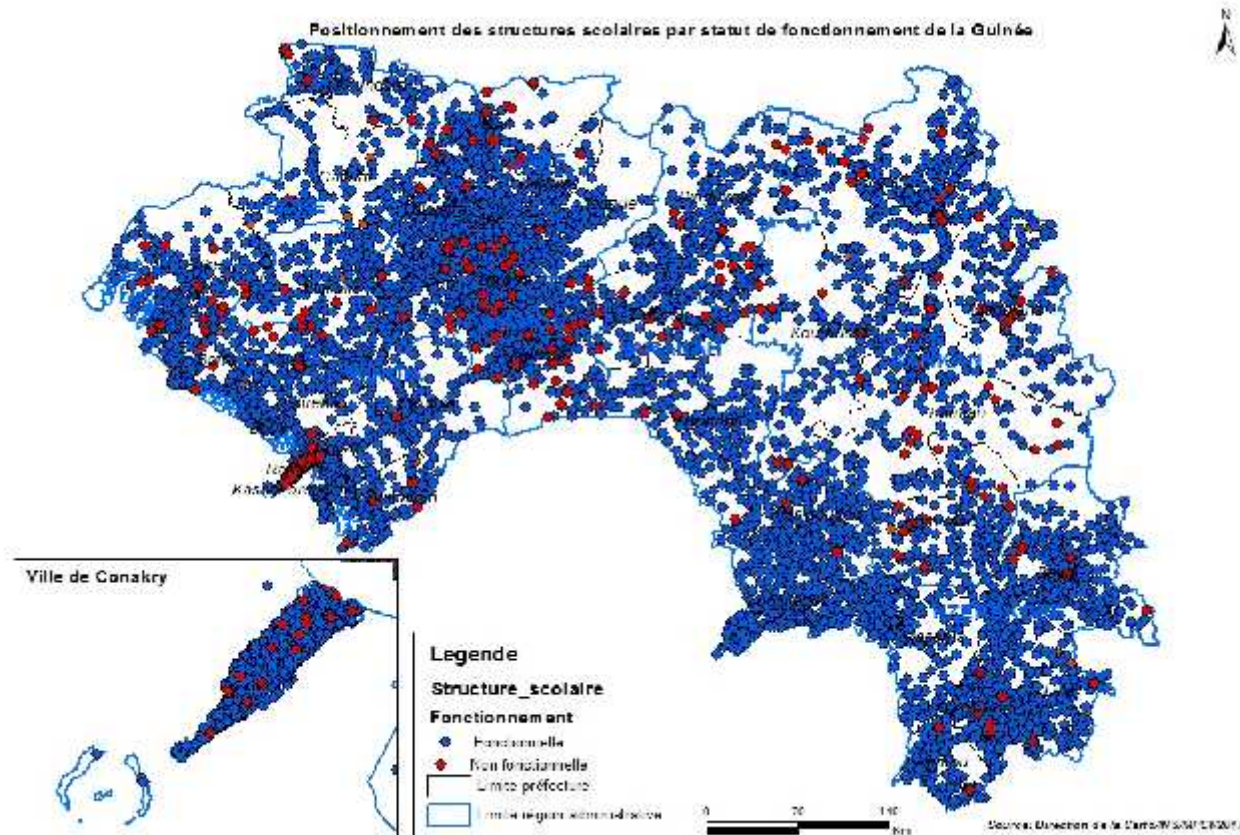
Neuf structures scolaires sur dix fournissent de l'enseignement primaire (90,5%). Quant aux collèges et lycées, ces enseignements sont fournis respectivement par 16,8% et 7,1% des structures scolaires. Moins de 1% des structures scolaires fournissent de l'enseignement supérieur. A l'exception de la région spéciale de Conakry, neuf structures scolaires sur dix des autres régions dispensent de l'enseignement primaire.

**Tableau 17.2 : Répartition (%) des structures scolaires par cycle selon la région**

Région	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/ technique	Université	Total	Effectif total
Boké	90,7	10,8	4,3	0,8	0,2	100	987
Conakry	86,4	48,9	25,2	4,4	3,9	100	1 326
Faranah	92,1	8,1	2,3	0,6	0,2	100	1 059
Kankan	91,6	9,3	3,5	0,7	0,1	100	1 628
Kindia	91,4	24,2	10,8	1,5	0,4	100	1 422
Labé	89,8	10,3	2,0	0,6	0,3	100	1 028
Mamou	92,9	8,4	2,4	0,4	0,3	100	959
N'Zérékoré	90,0	10,2	3,5	1,2	0,1	100	1 662
<b>Milieu</b>							
Rural	93,0	7,7	1,4	0,2	0,1	100	6 691
Urbain	85,7	34,9	18,4	3,6	2,0	100	3 380
<b>Total</b>	<b>90,5</b>	<b>16,8</b>	<b>7,1</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>		<b>10 071</b>

## 17.3. Fonctionnement

Carte 17.3 : Couverture des structures scolaires par statut de fonctionnement



96% des structures scolaires étaient fonctionnelles au moment de l'enquête, soit 9 653 infrastructures, 2% étaient abandonnées et 2% en construction. La principale raison du non fonctionnement des structures scolaires est le manque d'enseignants (69%). A cela, s'ajoute la vétusté de l'infrastructure (7%). Environ deux tiers des infrastructures scolaires en situation d'abandon sont dans le secteur public (66%) et un quart sont des écoles communautaires (19%).

Tableau 17.3 : Répartition des infrastructures scolaires par statut de fonctionnement

	Caractéristiques	Effectif	Proportion (%)
Structures scolaires	Fonctionnelles	9 653	96
	Abandonnées	213	2
	En construction	205	2
	Total	10 071	
Structures scolaires non fonctionnelles	Communautaires	40	19
	Privées	33	15
	Publiques	140	66
	Total	213	100

L'analyse des données porte sur les 9 653 structures scolaires fonctionnelles au moment de l'enquête.

## 17.4. Type d'enseignement

Cinq types d'enseignement sont appréhendés : le primaire, le collège, le lycée, le professionnel/technique et l'université.

Sur les 9 653 infrastructures, il y a 8 749 écoles primaires, 1 625 collèges, 678 lycées, 125 établissements professionnels et techniques et 66 établissements d'enseignement supérieur.

Deux tiers de l'enseignement est fourni en milieu rural (68%). Par contre, près de trois quarts de l'enseignement secondaire est fourni en milieu urbain (respectivement 70% pour le collège et 87% pour le lycée). Quant aux enseignements professionnels et universitaires, ils sont pratiquement fournis uniquement en milieu urbain (respectivement 92% et 94%).

Dans l'ensemble, trois quarts de l'enseignement fourni en Guinée est du primaire (78%). Le secondaire occupe un cinquième de l'enseignement (14% pour le collège et 6% pour le lycée). Seulement 2% de l'enseignement est de type professionnel/technique.

En milieu rural, 91% des établissements sont des écoles primaires, seulement 7% sont du secondaire 1 (Collège) et 1% du secondaire 2 (Lycée). Par contre, en milieu urbain, les établissements primaires comptent 59% des établissements et un quart de l'enseignement fourni est du type secondaire 1 (24%).

**Tableau 17.4: Répartition (%) des structures scolaires par type d'enseignement et le milieu**

	Primaire	Collège	Lycée	Professionnel/ Technique	Université	Total
Rural	68	30	13	8	6	58
Urbain	32	70	87	92	94	42
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Rural	91	7	1	0	0	100
Urbain	59	24	13	2	1	100
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
Effectif enseignement	<b>8 749</b>	<b>1 625</b>	<b>678</b>	<b>125</b>	<b>66</b>	<b>11 243</b>

Les régions de N'Zérékoré, Kankan, Kindia et Conakry disposent respectivement de 17%, 16%, 14% et 13% des écoles primaires du pays. A Conakry, l'essentiel des écoles primaires sont concentrées dans les communes de Ratoma (41%) et Matoto (39%).

Un tiers des écoles primaires de la région de Kankan sont concentrées dans la préfecture de Siguiri (33%). La préfecture de Kankan, chef-lieu de la région, dispose seulement d'un cinquième des établissements primaires de cette région (21%). La région de Boké montre une disparité importante entre les préfectures en ce qui concerne la disponibilité des établissements primaires : la préfecture de Boké, enregistre plus d'un tiers des écoles primaires de la région (37%) alors que la préfecture de Fria n'en dispose que de 9%. Près de la moitié des écoles primaires de la région de Mamou sont dans la préfecture de Mamou (47%).

Près de deux cinquièmes des collèges sont situés à Conakry (39%) avec 90% pour les communes de Ratoma et Matoto. Par ailleurs, 20% des collèges de la Guinée sont situés dans la région de Kindia. Les régions de Faranah et Mamou sont les moins dotées en collège.

Près de la moitié des lycées sont à Conakry (47%) et la région de Kindia en dispose d'un cinquième (20%).

**Tableau 17.5 : Répartition des structures scolaires par type d'enseignement selon la région et la préfecture**

		Effectif						Proportion (%)				
		Pri-maire	Collè-ge	Lycée	Prof./techn.	Uni-versité	Total	Pri-maire	Collè-ge	Lycée	Prof./techn.	Uni-versité
Boké	Boffa	165	19	4	3	0	191	19	18	10	43	0
	Boké	312	42	25	3	1	383	37	40	64	43	100
	Fria	77	18	6	1	0	102	9	17	15	14	0
	Gaoual	161	12	2	0	0	175	19	11	5	0	0
	Koundara	132	14	2	0	0	148	16	13	5	0	0
	<b>Total</b>	<b>847</b>	<b>105</b>	<b>39</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>999</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>2</b>
Conakry	Dixinn	97	39	14	8	5	163	9	6	4	14	10
	Kaloum	25	11	4	3	0	43	2	2	1	5	0
	Matam	93	32	19	4	5	153	8	5	6	7	10
	Matoto	437	263	135	12	8	855	39	42	42	21	16
	Ratoma	460	284	148	30	31	953	41	45	46	53	63
	<b>Total</b>	<b>1 112</b>	<b>629</b>	<b>320</b>	<b>57</b>	<b>49</b>	<b>2 167</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>74</b>
Faranah	Dabola	207	13	5	0	0	225	22	15	22	0	0
	Dinguiraye	222	15	1	0	0	238	23	18	4	0	0
	Faranah	237	23	6	3	1	270	25	27	26	50	50
	Kissidougou	288	33	11	3	1	336	30	39	48	50	50
	<b>Total</b>	<b>954</b>	<b>84</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1 069</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
Kankan	Kankan	295	36	18	6	2	357	21	26	33	67	100
	Kérouané	198	12	3	1	0	214	14	9	5	11	0
	Kouroussa	208	21	8	0	0	237	15	15	15	0	0
	Mandiana	227	20	6	2	0	255	16	14	11	22	0
	Siguiri	461	51	20	0	0	532	33	36	36	0	0
	<b>Total</b>	<b>1 389</b>	<b>140</b>	<b>55</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>1 595</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
Kindia	Coyah	241	106	53	6	2	408	19	33	38	33	33
	Dubrèka	340	117	54	5	3	519	27	36	38	28	50
	Forécariah	184	18	5	0	0	207	15	6	4	0	0
	Kindia	287	58	26	6	1	378	23	18	18	33	17
	Télimélé	186	23	3	1	0	213	15	7	2	6	0
	<b>Total</b>	<b>1 238</b>	<b>322</b>	<b>141</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>1 725</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>9</b>
Labé	Koubia	87	11	2	0	0	100	10	11	10	0	0
	Labé	314	44	11	6	2	377	35	44	52	100	100
	Lélouma	146	13	2	0	0	161	16	13	10	0	0
	Mali	222	19	3	0	0	244	25	19	14	0	0
	Tougué	118	14	3	0	0	135	13	14	14	0	0
	<b>Total</b>	<b>887</b>	<b>101</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1 017</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>
Mamou	Dalaba	189	17	3	0	1	210	22	22	14	0	33
	Mamou	395	37	13	4	2	451	47	47	59	100	67
	Pita	261	25	6	0	0	292	31	32	27	0	0
	<b>Total</b>	<b>845</b>	<b>79</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>953</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
N'Zéré-koré	Beyla	362	22	4	1	0	389	25	13	7	6	0
	Guéckédou	224	26	6	3	0	259	15	16	11	17	0
	Lola	175	16	3	0	0	194	12	10	5	0	0
	Macenta	270	31	10	3	0	314	18	19	18	17	0
	N'Zérékoré	320	58	27	10	1	416	22	35	47	56	100
	Yomou	126	12	7	1	0	146	9	7	12	6	0
	<b>Total</b>	<b>1 477</b>	<b>165</b>	<b>57</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>1 718</b>	<b>17</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>2</b>
<b>GUINEE</b>		<b>8 749</b>	<b>1 625</b>	<b>678</b>	<b>125</b>	<b>66</b>	<b>11 243</b>	<b>78</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>



## 17.5. Ratio population / structure scolaire

En 2017, la population scolarisable au primaire est estimée à 1.9 millions d'enfants âgés de 7 à 12 ans. La population scolarisable de 7 à 24 ans est légèrement supérieure à 4.6 millions d'individus.

Deux ratios sont calculés :

- le ratio population scolarisable au primaire (7 à 12 ans) par établissement primaire fonctionnelle ;
- le ratio population scolaire (7 à 24 ans) par structures scolaire fonctionnelle.

En Guinée, une école primaire est disponible en moyenne pour 218 enfants scolarisable au primaire (7 à 12 ans). Ce ratio atteint 264 dans la région de Kankan et est le plus faible dans la région de Mamou (166).

Par ailleurs, une structure scolaire est disponible pour 478 individus scolarisables (7 à 24 ans). Ce ratio est le plus élevé dans les régions de Conakry (624) et Kankan (565).

**Tableau 17.6 : Répartition des ratios population scolarisable/structure scolaire par région**

Région	Préfecture	Structures scolaires	Structures du Primaire	Population	Population 7-12 ans	Population 7-24 ans	Ratio enfants 7-12 ans/ Ecole primaire	Ratio population 7-24 ans / Structure scolaire
Boké	Boffa	184	165	233 731	37 973	87 017	230	473
	Boké	341	312	494 796	80 788	205 148	259	602
	Fria	90	77	106 349	17 797	43 309	231	481
	Gaoual	174	161	212 968	38 907	83 657	242	481
	Koundara	144	132	142 880	24 526	57 924	186	402
	<b>Total</b>	<b>933</b>	<b>847</b>	<b>1 190 724</b>	199 990	477 054	236	511
Conakry	Dixinn	114	97	149 356	19 136	63 602	197	558
	Kaloum	36	25	68 712	8 294	28 057	332	779
	Matam	109	93	157 603	20 190	66 907	217	614
	Matoto	476	437	732 601	101 823	326 606	233	686
	Ratoma	552	460	717 747	99 970	317 574	217	575
	<b>Total</b>	<b>1 287</b>	<b>1 112</b>	<b>1 826 019</b>	249 413	802 746	224	624
Faranah	Dabola	219	207	199 270	38 009	76 549	184	350
	Dinguiraye	236	222	216 065	41 729	83 535	188	354
	Faranah	261	237	308 201	56 093	122 960	237	471
	Kissidougou	318	288	311 626	54 810	127 644	190	401
	<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>954</b>	<b>1 035 162</b>	190 641	410 687	200	397
Kankan	Kankan	330	295	518 783	88 065	209 288	299	634
	Kérouané	210	198	228 324	41 607	85 309	210	406
	Kouroussa	230	208	295 281	52 393	112 369	252	489
	Mandiana	249	227	369 588	63 045	146 219	278	587
	Siguiri	490	461	745 405	121 752	299 167	264	611
	<b>Total</b>	<b>1 509</b>	<b>1 389</b>	<b>2 157 381</b>	366 862	852 352	264	565
Kindia	Coyah	268	241	289 834	44 863	124 459	186	464
	Dubrêka	363	340	362 975	59 556	146 445	175	403
	Forécariah	196	184	267 014	40 977	97 118	223	496
	Kindia	325	287	482 904	81 002	193 520	282	595
	Telimele	202	186	312 777	57 736	117 173	310	580
	<b>Total</b>	<b>1 354</b>	<b>1 238</b>	<b>1 715 504</b>	284 135	678 716	230	501
Labé	Koubia	98	87	109 757	20 209	40 118	232	409
	Labé	355	314	349 585	55 255	131 938	176	372
	Lélouma	160	146	179 195	31 022	64 918	212	406
	Mali	241	222	316 369	55 421	122 865	250	510
	Tougue	133	118	136 727	26 359	51 386	223	386
	<b>Total</b>	<b>987</b>	<b>887</b>	<b>1 091 633</b>	188 266	411 225	212	417
Mamou	Dalaba	206	189	146 976	25 668	50 806	136	247
	Mamou	427	395	350 730	64 517	131 399	163	308
	Pita	277	261	305 777	49 965	109 244	191	394
	<b>Total</b>	<b>910</b>	<b>845</b>	<b>803 483</b>	140 150	291 449	166	320
N'Zérékoré	Beyla	386	362	358 744	61 720	135 072	170	350
	Guéckédou	249	224	319 507	55 108	130 200	246	523
	Lola	190	175	188 743	31 056	72 074	177	379
	Macenta	304	270	306 316	51 397	119 853	190	394
	N'Zérékoré	373	320	436 104	69 819	182 810	218	490
	Yomou	137	126	125 741	20 696	50 845	164	371
	<b>Total</b>	<b>1 639</b>	<b>1 477</b>	<b>1 735 155</b>	289 796	690 854	196	422
<b>Guinée</b>		<b>9 653</b>	<b>8 749</b>	<b>11 555 061</b>	1 909 252	4 615 084	218	478

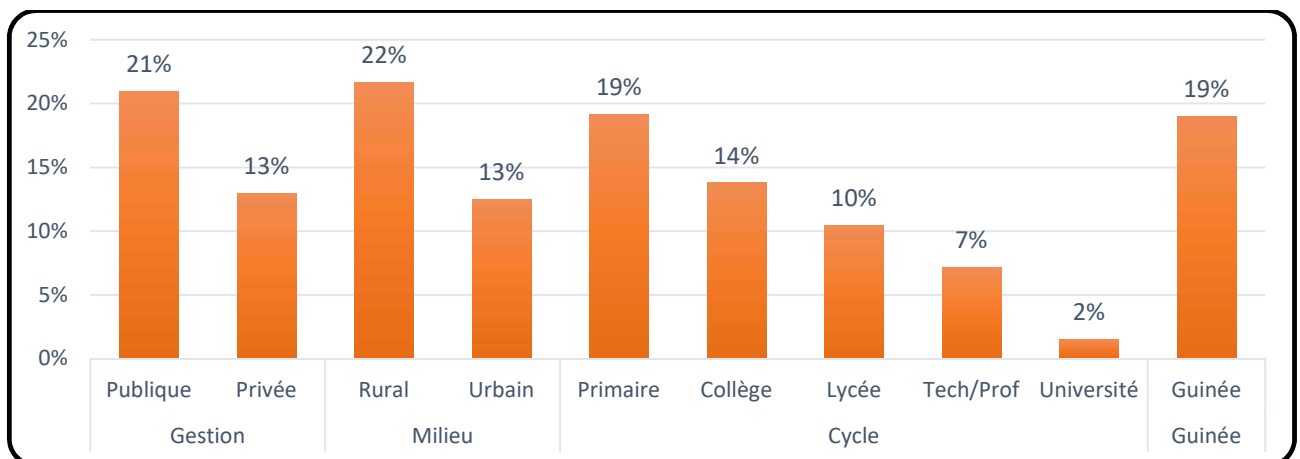
## 17.6. Accessibilité

L'inaccessibilité des structures scolaires est mesurée par l'existence de certains éléments, tels que :

- des pentes et collines à l'alentour de la structure ;
- une traversée de bas-fonds ;
- des routes difficiles à parcourir par les enfants ;
- une structure scolaire cachée parmi des constructions difficilement identifiables.

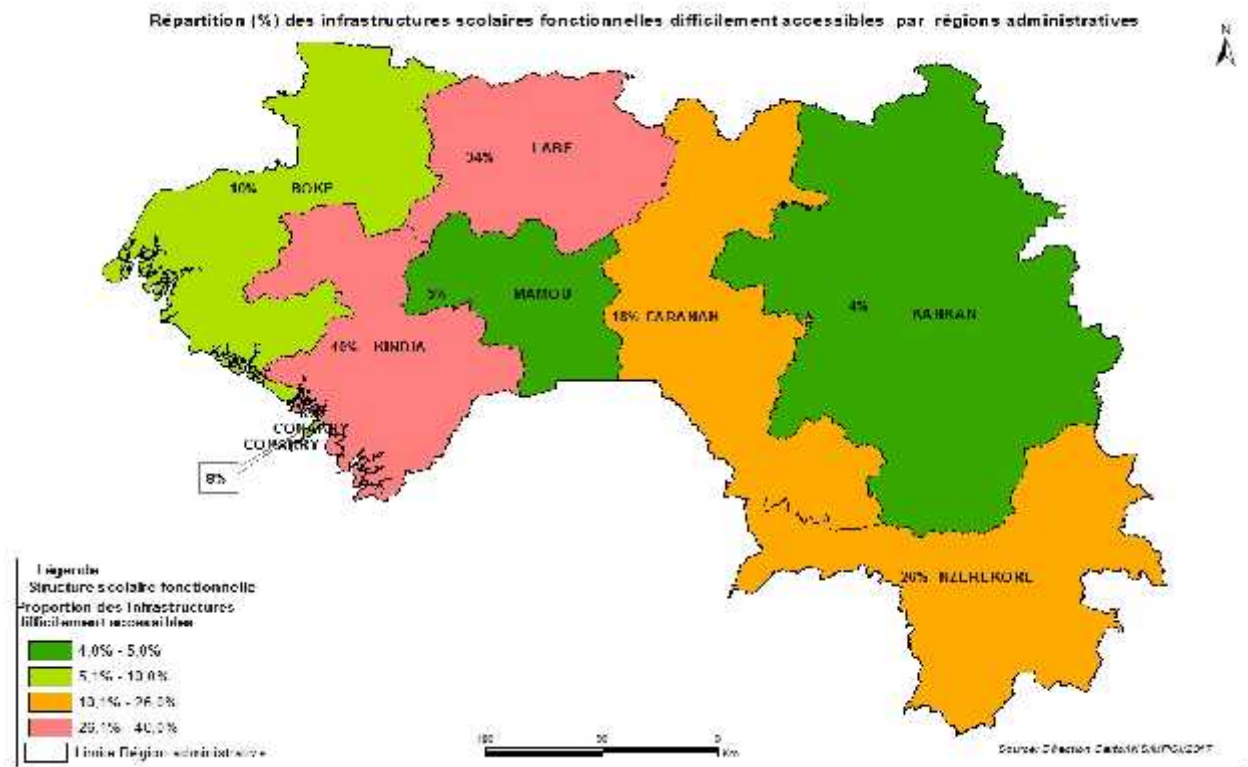
19% des structures scolaires sont difficilement accessibles aux élèves, enseignants et parents d'élèves. En milieu rural, cette proportion atteint 22% contre 13% en milieu urbain. Plus le cycle d'enseignement est élevé, plus la proportion de structures scolaires difficilement accessibles est faible. A titre d'illustration, 19% des écoles primaires sont difficilement accessibles contre 14% des collèges, 11% des lycées, 6% des écoles professionnelles et 2% des universités. Un cinquième des écoles publiques sont difficilement accessibles (21%) contre 13% pour le secteur privé.

**Graphique 17.2 : Répartition (%) des structures scolaires difficilement accessibles par milieu, statut de gestion et type d'enseignement**



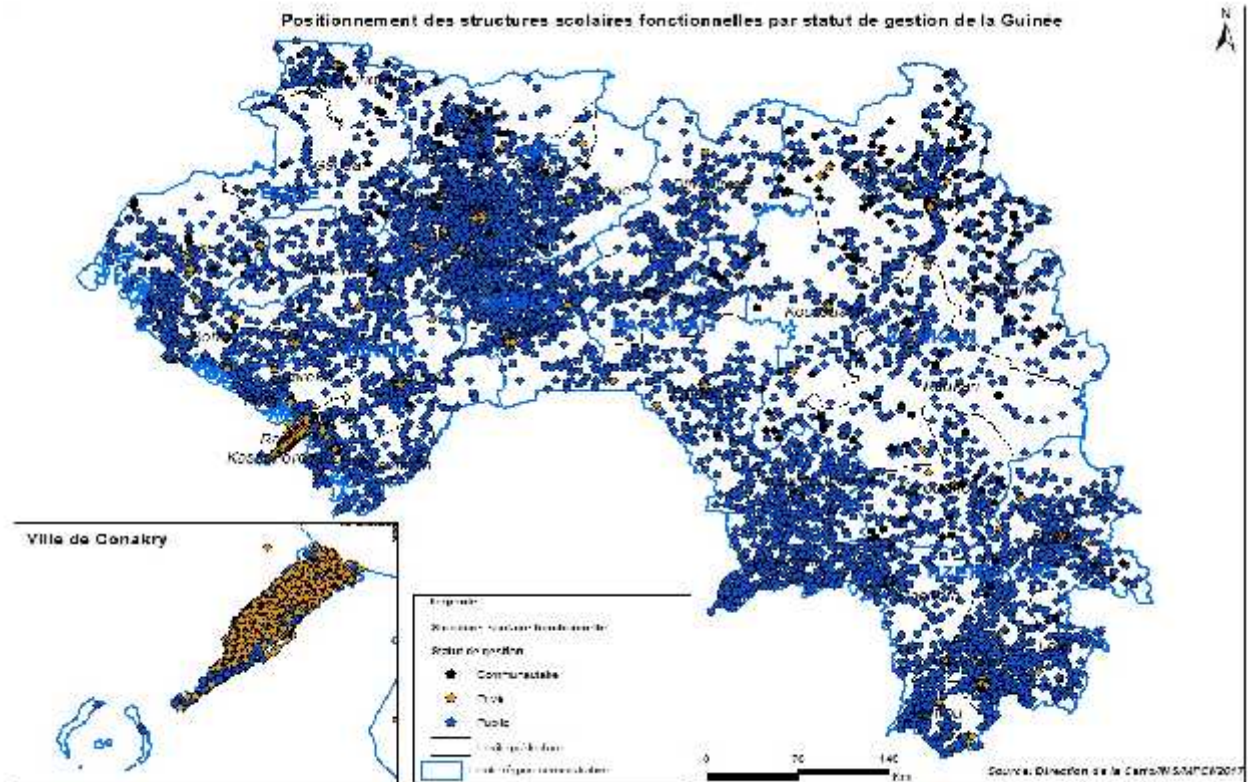
Dans les régions de Kindia (40%), Labé (34%) et N'Zérékoré (29%), les écoles sont les plus difficilement accessibles contre seulement 4% des structures scolaires de Kankan et 5% pour Mamou.

**Carte 17.4 : Répartition (%) des structures scolaires difficilement accessibles par région administrative**



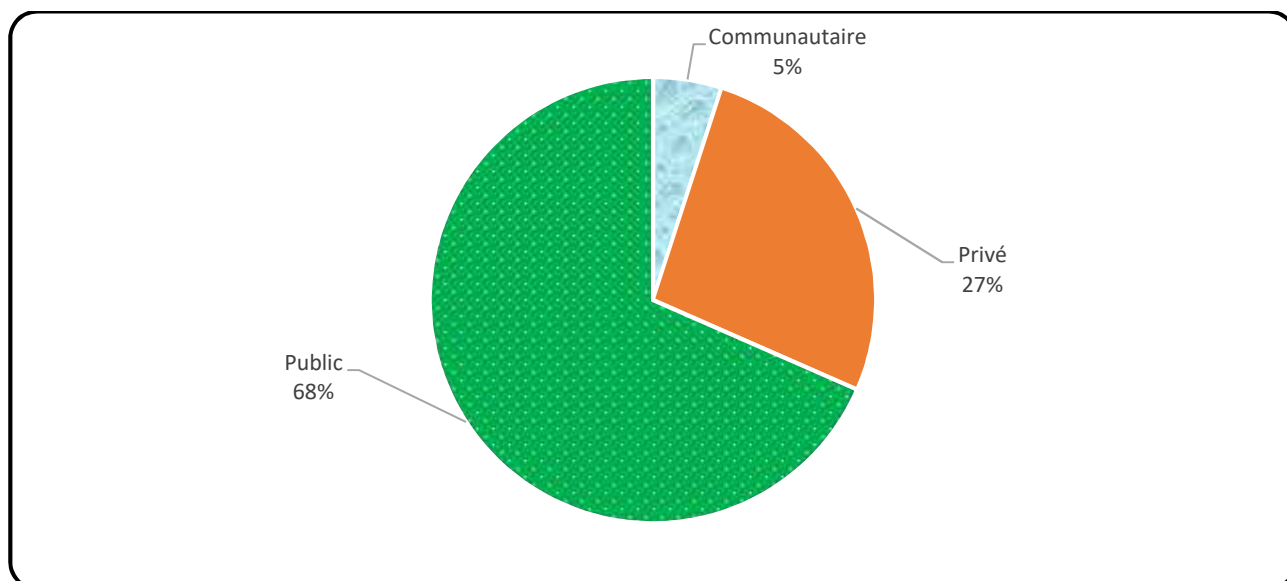
### 17.7. Statut de gestion

**Carte 17.5 : Couverture des structures scolaires fonctionnelles par statut de gestion**



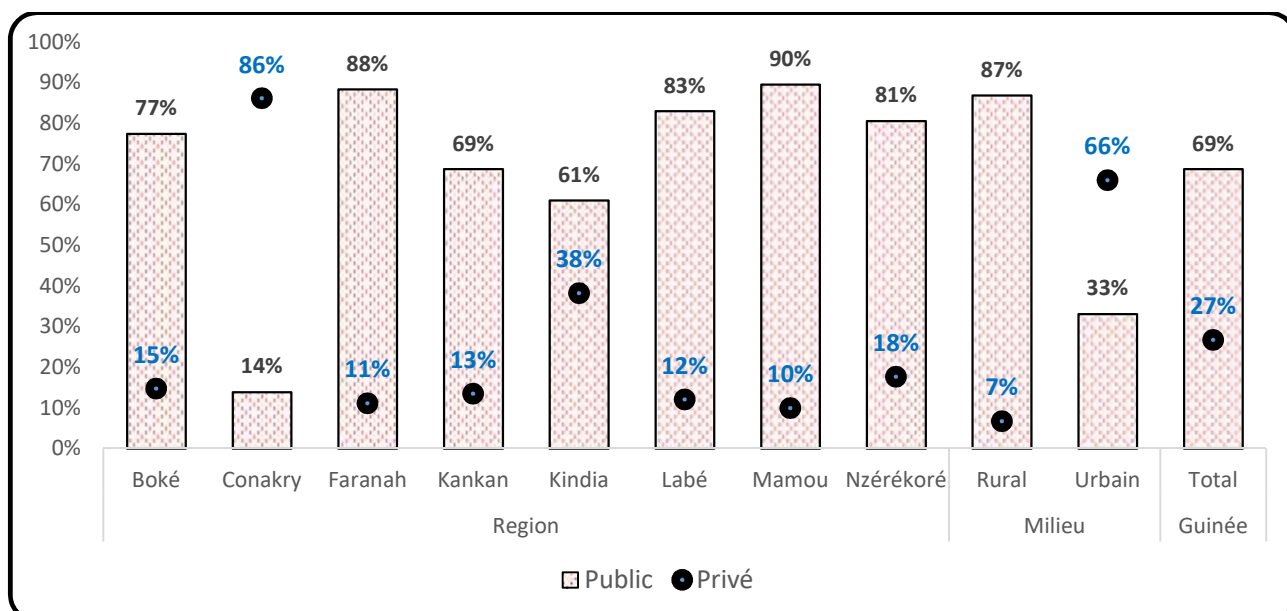
En Guinée, un peu plus de deux tiers des structures scolaires fonctionnelles sont du secteur public (69%). Le secteur privé, englobe 27% des structures scolaires et seulement 5% ont une gestion communautaire.

**Graphique 17.3 : Répartition (%) des structures de santé par type de gestion**



La région de Conakry et le milieu urbain, disposent plus de structures scolaires privées que publiques. Dans la région de Kindia, 38% des structures scolaires sont du secteur privé. Par contre, plus de deux tiers des structures scolaires des autres régions sont publiques.

**Graphique 17.4: Répartition (%) des structures scolaires par région et milieu selon le statut de gestion**

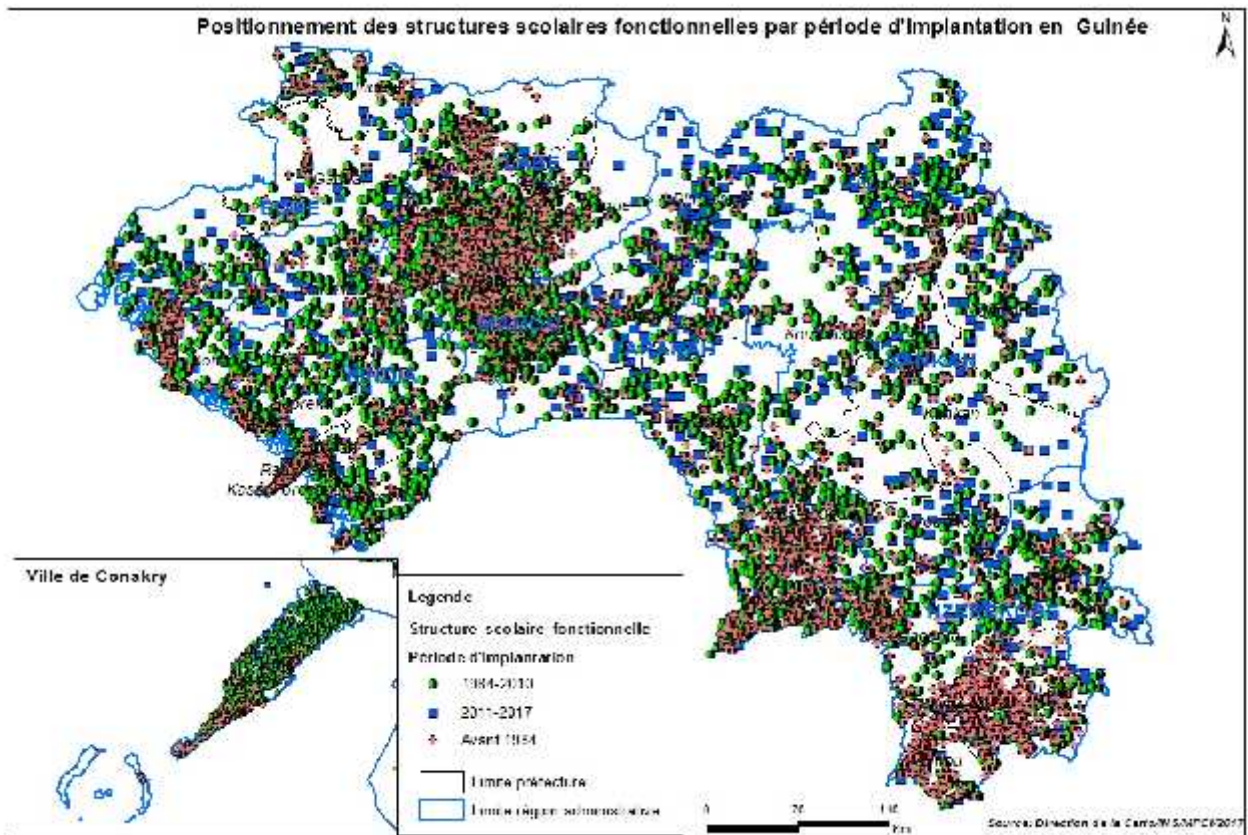


Conakry enregistre seulement 14% des structures scolaires publiques alors que dans les autres régions administratives, plus de trois quarts des structures ont une gestion publique (excepté Kindia). La proximité des préfectures de Coyah et Dubréka à Conakry fait que dans la région de Kindia un peu plus d'un tiers des structures scolaires sont privées (38%).



## 17.8. Période d'implantation

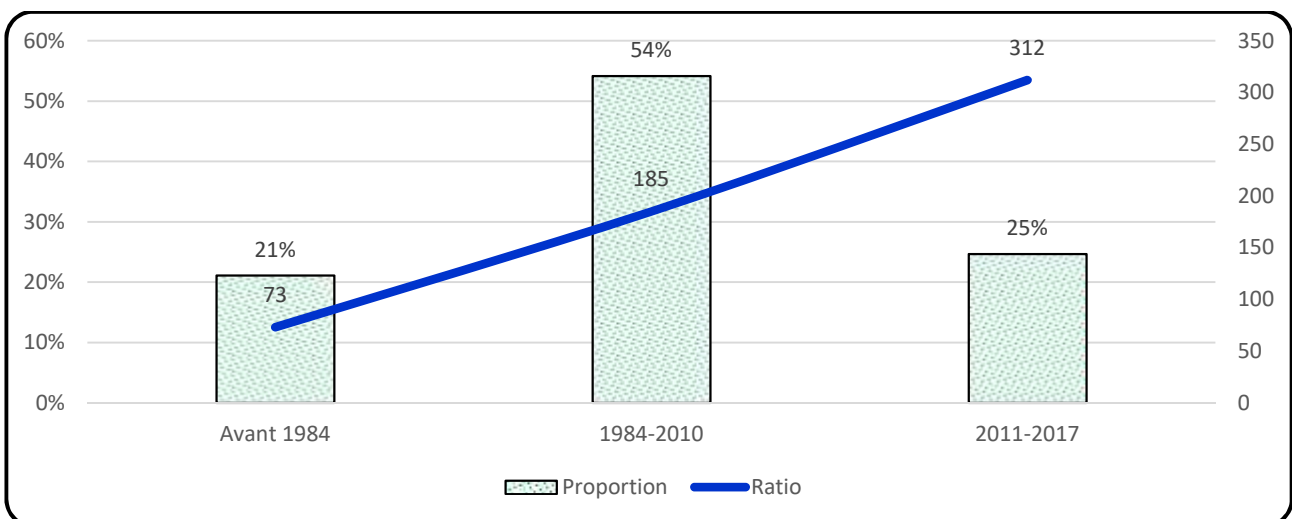
Carte 17.6 : Couverture des structures scolaires fonctionnelles par période d'implantation



Un peu plus de la moitié des structures scolaires fonctionnelles en Guinée ont été construites pendant la période 1984-2010. Pour la période de 2011-2017, cette proportion est de 25% et un cinquième des structures scolaires ont été construites avant 1984.

Avant 1984, 73 structures scolaires étaient construites par an. Ce ratio a atteint 185 établissements par an pendant la période 1984-2010. De 2011-2017, le nombre d'écoles construites par an à presque doublé par rapport à la période précédente avec 312.

Graphique 17.5 : Répartition du ratio et des structures scolaires par période de construction



En milieu rural, ce sont 21%, 54% et 25% des structures scolaires qui ont été construites respectivement avant 1984, de 1984 à 2010 et de 2011 à 2017. Quant au milieu urbain, ces proportions sont respectivement égales à 13%, 58% et 29%.

Plus de la moitié des écoles publiques et privées ont été créées pendant la période 1984-2010 (respectivement 54% et 57%). Cependant, pour la période 2011-2017, ce sont 17% des écoles publiques et 40% des écoles privées qui ont été construites. Près d'un tiers des écoles publiques fonctionnelles sont l'œuvre de la première République (29%).

Deux tiers des structures scolaires fonctionnelles de Conakry ont été construites pendant 1984-2011 alors que dans les régions de N'Zérékoré, Faranah et Kankan, les proportions sont les plus faibles avec respectivement 46%, 48% et 49%). Par contre, dans la région de Kankan, plus d'un tiers des écoles ont été construites dans la période 2011-2017 (36%) contre 31% à Kindia et 29% à Faranah. Plus d'un tiers des écoles de la région de N'Zérékoré ont été construites avant 1984. A Conakry, ce sont 8% des écoles fonctionnelles qui sont l'œuvre de la première République (avant 1984).

L'analyse du ratio structures scolaires construites par an montre les tendances suivantes :

- 185 structures scolaires construites par an pendant la période 1984-2010 contre 312 pendant la période 2011-2017 ;
- 149 structures scolaires publiques construites par an pendant la période 2011-2017 contre 130 privées ;
- 192 structures scolaires ont été construites par an en milieu rural pendant la période 2011-2017 contre 121 en milieu urbain ;
- les régions de Kankan (69), Kindia (56) et N'Zérékoré (43) ont le plus bénéficié d'écoles construites pendant la période 2011-2017. A Conakry, 27 écoles sont construites par an pendant la période 2011-2017 contre 19 entre 1984 et 2010.

**Tableau 17.7 : Répartition (%) des structures scolaires et du nombre de structures scolaires construites par an selon la période de construction par type de gestion et milieu**

	Proportion de structures (en %)				Nombre de structures construites par an		
	Avant 1984	1984-2010	2011-2017	Total	Avant 1984	1984-2010	2011-2017
<b>Région administrative</b>							
Boké	22	56	22	100	8	19	27
Conakry	9	67	24	100	3	27	37
Faranah	23	48	29	100	9	19	42
Kankan	16	49	36	100	8	25	69
Kindia	13	56	31	100	6	27	56
Labé	27	59	13	100	9	21	17
Mamou	23	61	16	100	8	21	20
N'Zérékoré	34	46	20	100	20	27	44
<b>Milieu géographique</b>							
Rural	25	53	22	100	58	121	192
Urbain	13	58	29	100	14	64	121
<b>Statut de gestion</b>							
Privé	3	57	40	100	2	50	130
Publique	29	54	17	100	69	129	149
<b>Type d'enseignement</b>							
Primaire	21	54	25	100	64	168	286
Collège	12	61	27	100	7	34	57
Lycée	11	59	29	100	3	14	25
Professionnel/technique	25	48	27	100	1	2	4
Université	9	66	25	100	0	1	2
<b>Guinée</b>	<b>21</b>	<b>54</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>73</b>	<b>185</b>	<b>312</b>

## 17.9. Statut de rénovation et extension

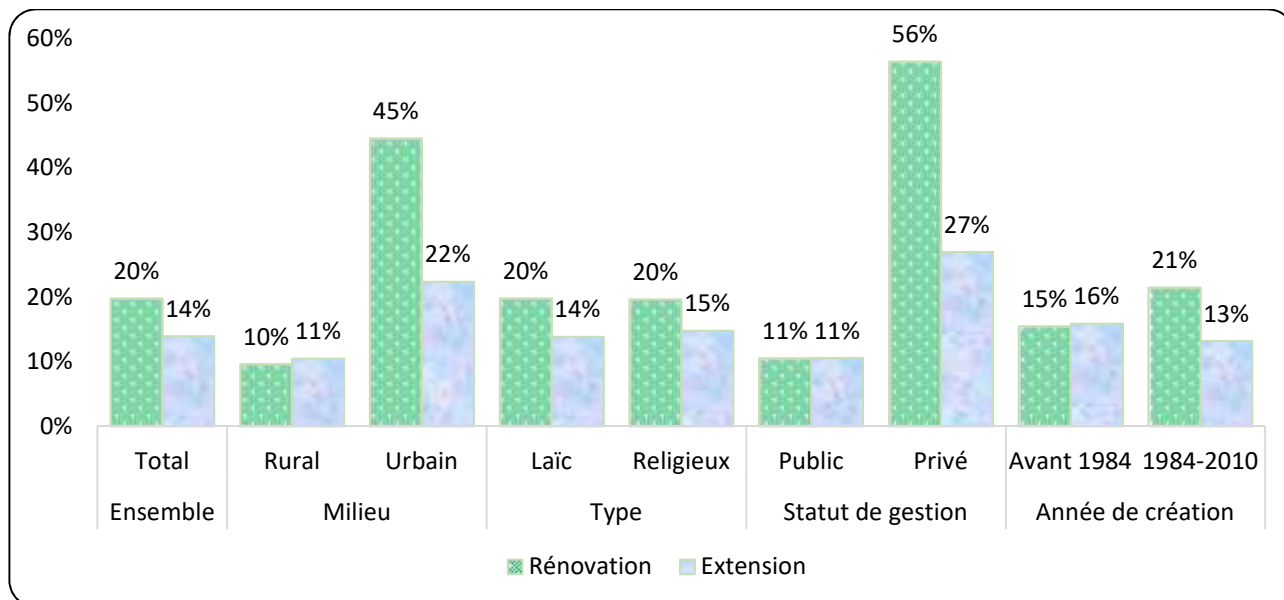
Les questions relatives à la rénovation et à l'extension des structures scolaires ont concerné les écoles construites avant 2011. Depuis 2011, ce sont 20% et 14% des structures scolaires qui ont fait l'objet de rénovation ou d'extension.

En milieu rural, 10% seulement des structures scolaires ont été rénovées et 11% ont fait l'objet d'extension contre 45% et 22% en milieu urbain.

Seulement 11% des structures scolaires publiques ont fait l'objet de rénovation ou d'extension. Quant aux structures scolaires privées, plus de la moitié ont fait l'objet de rénovation (56%) et un quart ont fait l'objet d'extension (27%).

La rénovation a beaucoup plus concerné les structures scolaires construites pendant la période 1984-2010 (21%) que celles construites avant 1984 (15%). Quant à l'extension, elle a été faite auprès de 16% des écoles construites avant 1984 et de 13% des écoles construites pendant 1984-2010.

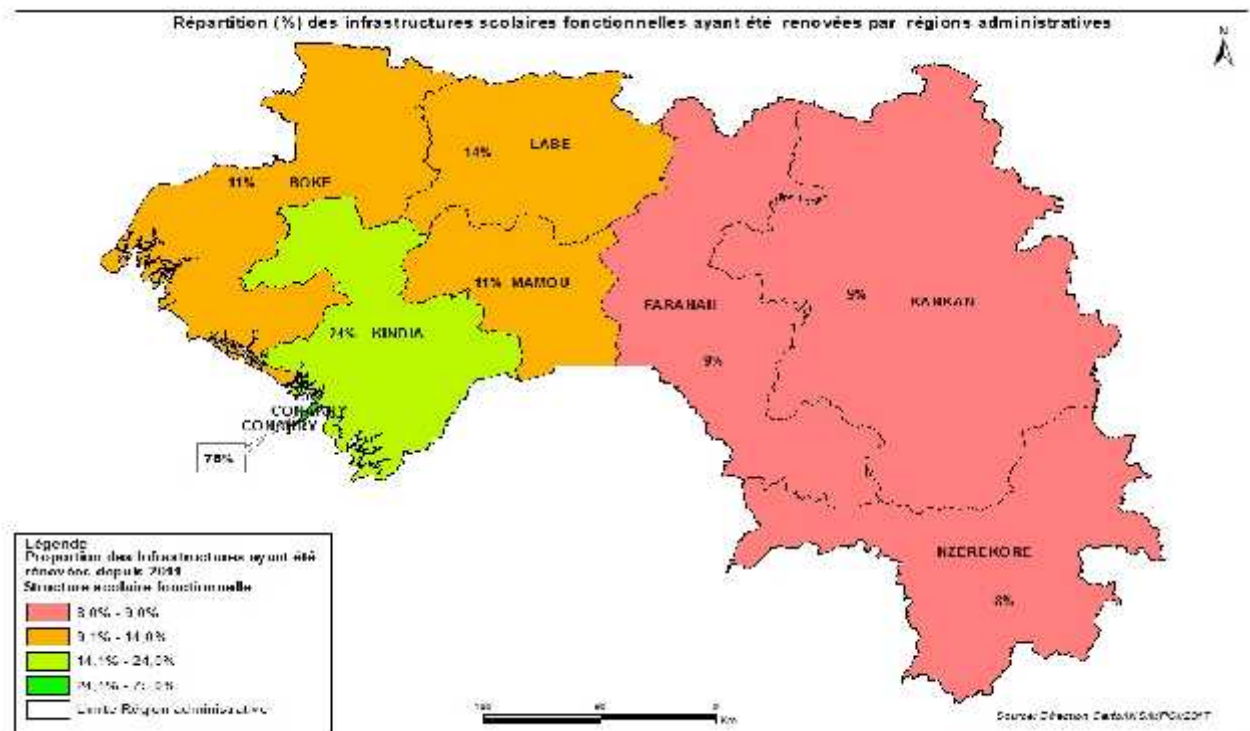
**Graphique 17.6: Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet de rénovation ou d'extension depuis 2011 par milieu, type d'enseignement, statut de gestion et période de construction**



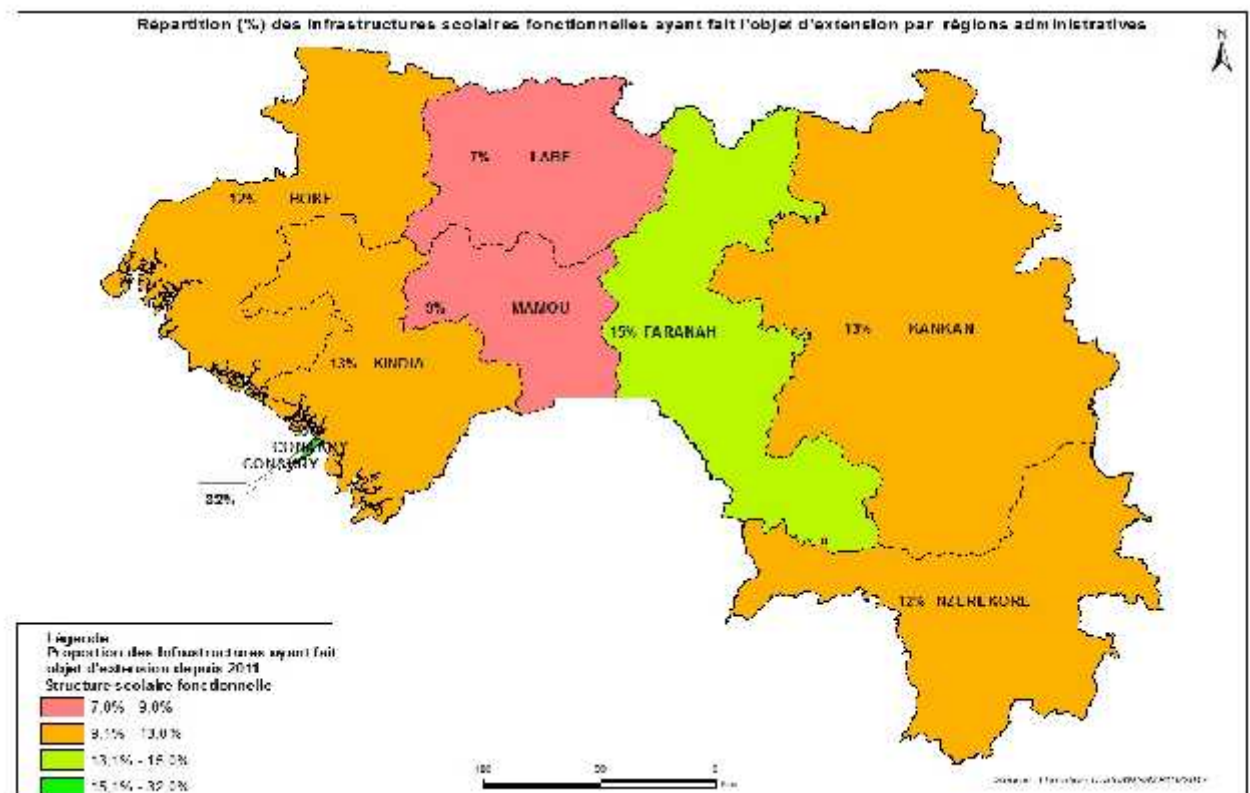
Depuis 2011, 68% des structures scolaires de Conakry ont été rénovées alors que dans les régions de Kindia, Mamou et N'Zérékoré, 25%, 21% et 21% des structures scolaires respectivement ont été rénovées.



**Carte 17.7 : Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet de rénovation depuis 2011 par région administrative**



**Carte 17.8 : Répartition (%) des structures scolaires ayant fait objet d'extension depuis 2011 par région administrative**



## 17.10 Caractéristiques des matériaux de construction

Plus de neuf écoles sur dix ont les murs (93%), le sol (95%) et le toit (99%) en matériaux finis.

En milieu rural, ce sont 91% des structures scolaires qui ont le mur en matériaux finis contre 98% en milieu urbain. Moins de deux tiers des structures scolaires communautaires ont les murs ou le sol en matériaux finis (respectivement de 56% et 66%).

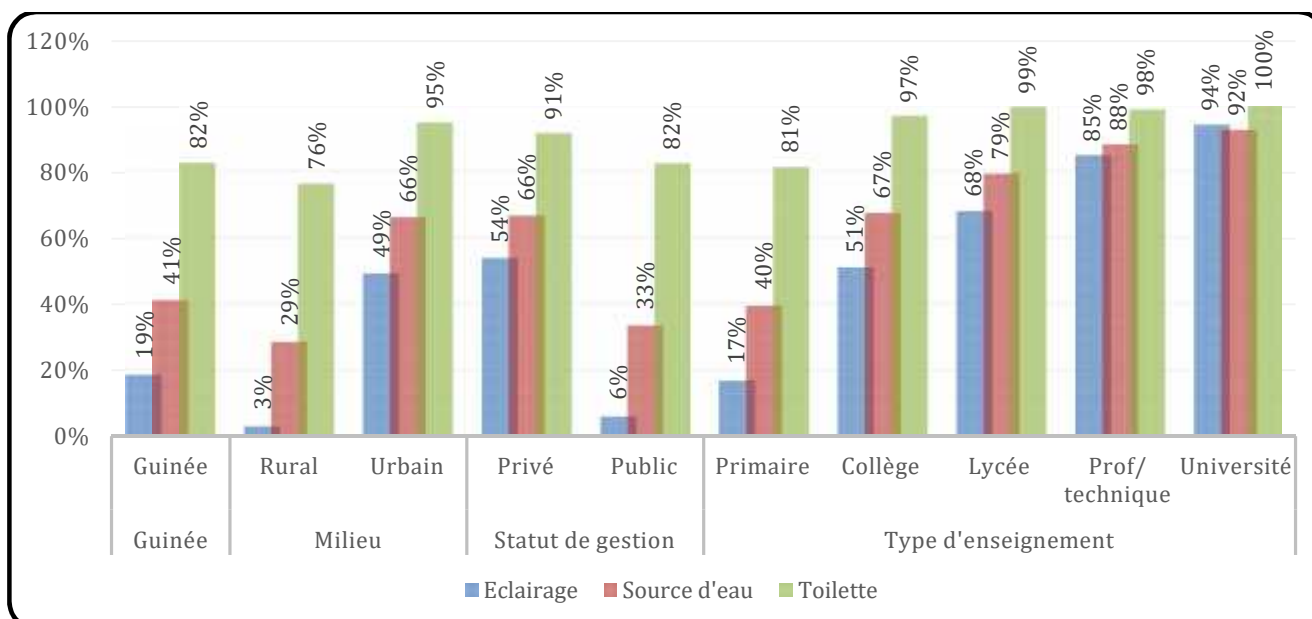
**Tableau 17.8: Répartition (%) des structures scolaires selon les caractéristiques des matériaux de construction par milieu, statut de gestion et période de construction**

	Murs en matériaux finis	Sol en matériaux finis	Toit en matériaux finis
<b>Ensemble</b>	<b>93</b>	<b>95</b>	<b>99</b>
<b>Milieu</b>			
Rural	91	93	98
Urbain	98	98	99
<b>Statut de gestion</b>			
Public	94	96	99
Privé	97	97	99
Communautaire	56	66	89
<b>Période de construction</b>			
Avant 1984	97	98	100
1984-2010	95	95	99
2011-2017	88	90	96

## 17.11 Éléments de confort

Moins d'un cinquième des écoles disposent de l'électricité (19%) et deux cinquièmes disposent de source d'eau (41%). Enfin, huit structures scolaires sur dix (82%) disposent de toilettes.

**Graphique 17.7: Répartition (%) des structures scolaires par statut d'éclairage, disponibilité de source d'eau et de toilette**



En milieu rural, seulement 3% des structures scolaires disposent de l'électricité alors qu'en milieu urbain, cette proportion est de 49%.

Moins d'un tiers des écoles (29%) des établissements scolaires ruraux disposent de source d'eau alors que cette proportion atteint 66% en milieu urbain.

Quant à la disponibilité de toilettes, ce sont 76% des écoles rurales et 95% des écoles urbaines qui en disposent.

Seulement 6% des structures scolaires publiques disposent de l'électricité contre 54% des structures privées. Deux tiers des structures scolaires privées (66%) et un tiers (33%) des structures publiques disposent d'une source d'eau.

Plus le niveau du cycle augmente, plus la disponibilité des éléments de confort est importante.

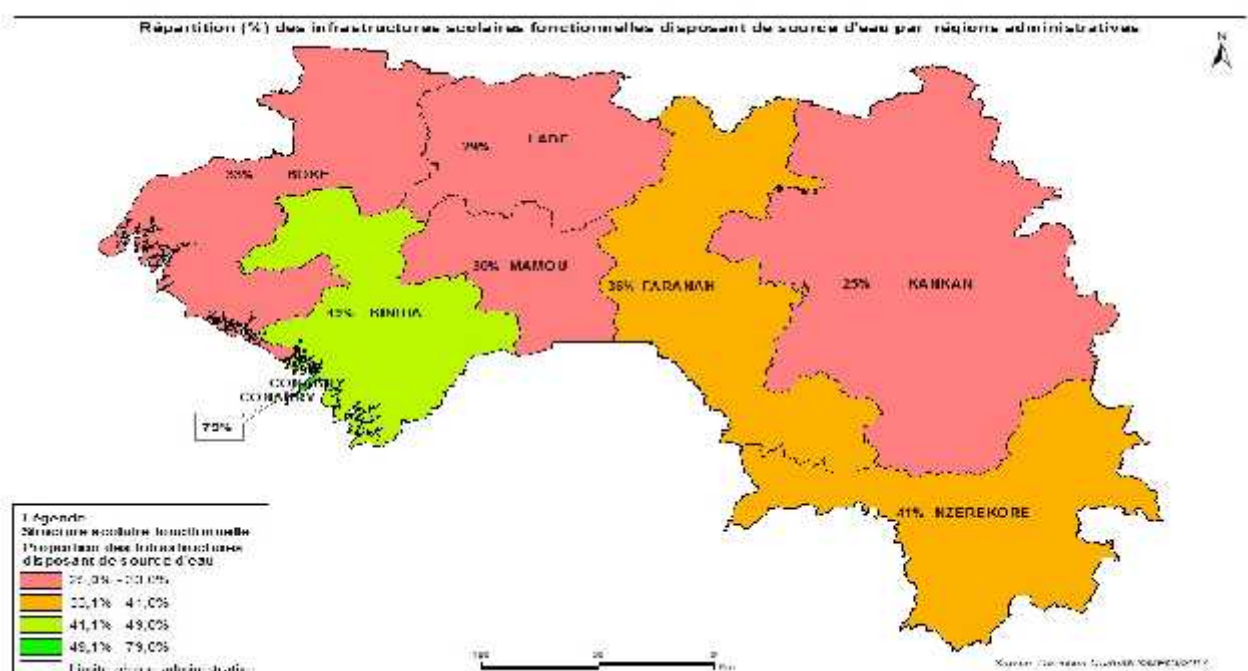
**Tableau 17.9: Répartition (%) des structures scolaires disposant de l'électricité, de source d'eau, de toilettes**

	Eclairage	Source d'eau	Toilettes
Boké	8	33	80
Conakry	81	79	97
Faranah	2	36	82
Kankan	5	25	77
Kindia	30	49	93
Labé	6	29	77
Mamou	6	30	79
N'Zérékoré	4	41	74
GUINEE	19	41	82

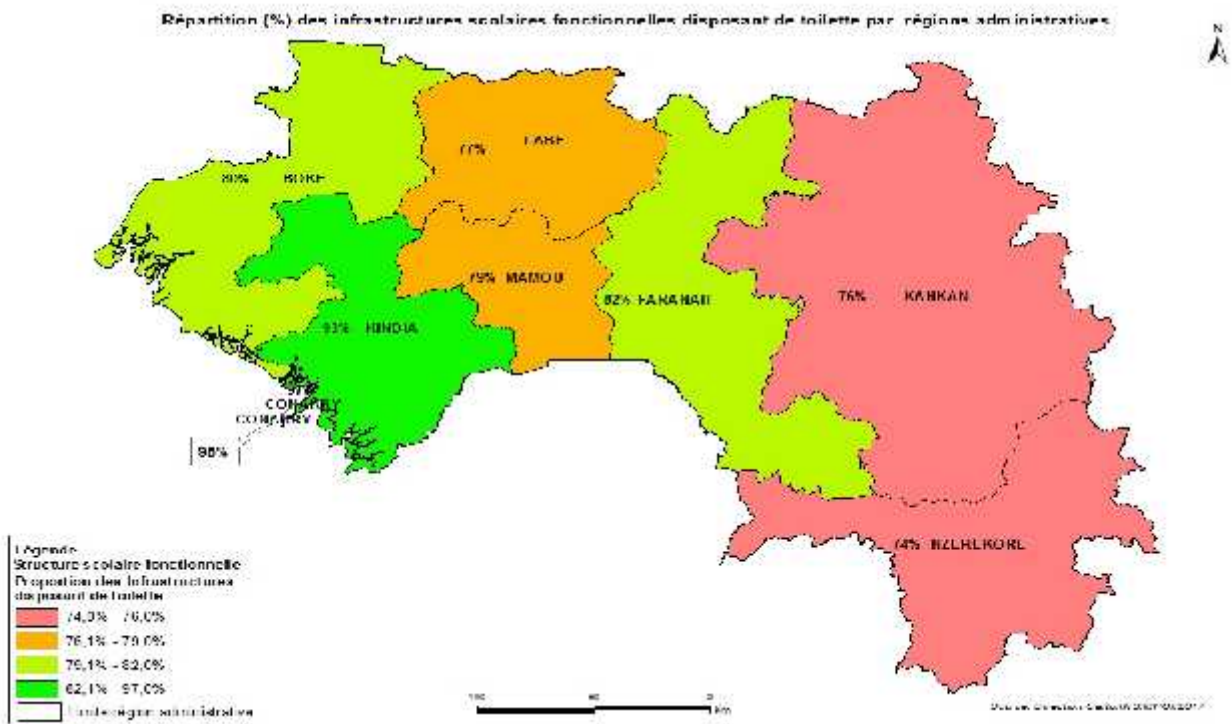
Les disparités régionales pour la disponibilité des éléments de confort sont fortes :

- A Conakry, huit écoles sur dix disposent de l'électricité (82%) contre 2% pour Faranah, 4% pour N'Zérékoré et 5% pour Kankan ;
- A Conakry, huit écoles sur dix disposent d'une source d'eau (79%) contre 25% pour Mamou et 30% pour Mamou.

**Carte 17.9: Répartition (%) des infrastructures scolaires selon la disponibilité des sources d'eau par région administrative**



**Carte 17.10 : Répartition (%) des infrastructures scolaires selon la disponibilité des toilettes par région administrative**



## LIMITES DE L'ETUDE

Comme toute œuvre humaine, cette étude comporte des limites qu'il est important d'évoquer :

- Cette opération n'est pas une enquête spécifique sur les infrastructures socio-économiques de base, c'est un recensement. Les agents de collecte se sont contentés des réponses données par les répondants. Ils ne se sont pas basés sur des documents juridiques et administratifs pour la classification d'une infrastructure dans une catégorie quelconque.
- Le propre d'un recensement est de viser à l'exhaustivité du dénombrement des individus. Malheureusement, malgré tout le soin que l'on peut apporter au recueil des données, des erreurs sont inévitables. Pour la correction de la couverture de ce recensement, il aurait été important de réaliser une enquête post censitaire sur un échantillon de zones de collecte (sous-préfecture, communes urbaines).
- L'inaccessibilité de certaines zones en saison pluvieuse dans les sous-préfectures de Kamsar, Kanfarandé, Kassa, Kaback et Sansalé aurait influencé l'effectif des infrastructures dans ces zones.
- L'insuffisance de la durée de collecte par rapport à l'ampleur de l'opération (1 mois).
- L'opération n'a concerné que des informations simples à collecter pour chaque infrastructure sans prendre en compte la taille. Cela a limité l'analyse des données du présent rapport.



# ANNEXES





## ANNEXE 1 : INFRASTRUCTURES SOCIALES (HORS ÉDUCATION) PAR COMMUNE

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
<b>Région de Boké</b>	<b>14</b>	<b>267</b>	<b>34</b>	<b>12</b>	<b>47</b>	<b>175</b>
<b>Boffa</b>	<b>1</b>	<b>70</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>41</b>
Boffa centre	1	12	2	1	2	7
Douprou	0	3	1	0	3	6
Koba	0	17	2	0	3	5
Kolia	0	6	1	2	0	5
Lisso	0	4	0	1	0	5
Mankountan	0	8	3	0	0	4
Tamita	0	13	1	0	0	5
Tougnifily	0	7	2	0	1	4
<b>Boké</b>	<b>6</b>	<b>63</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>66</b>
Bintimodia	0	5	1	0	2	6
Boké centre	3	15	1	0	4	8
Dabiss	0	4	1	0	1	4
Kamsar	1	8	2	0	7	7
Kanfarande	0	4	1	0	0	3
Kolaboui	0	7	2	0	2	10
Malapouya	0	2	0	0	0	5
Sangaredi	2	9	1	0	5	10
Sansale	0	3	0	0	0	3
Tanene	0	6	1	0	0	10
<b>Fria</b>	<b>3</b>	<b>56</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>19</b>
Baguinet	0	11	0	1	0	5
Banguigny	0	9	0	0	0	4
Fria centre	3	26	3	0	8	6
Tormelin	0	10	1	0	0	4
<b>Gaoual</b>	<b>1</b>	<b>34</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>26</b>
Foulamory	0	3	0	1	0	2
Gaoual Centre	1	4	1	0	0	2
Kakoni	0	7	0	0	0	6
Koumbia	0	5	0	1	0	4
Kounsitel	0	6	1	0	1	4
Malanta	0	3	0	0	0	3
Touba	0	3	0	1	0	2
Wendou M'Bour	0	3	0	2	2	3
<b>Koundara</b>	<b>3</b>	<b>44</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>23</b>
Guingan	0	2	0	0	0	3
Kamaby	0	8	1	0	0	3
Koundara Centre	3	10	1	0	4	3
Sambailo	0	7	1	0	0	6
Sareboido	0	11	2	0	1	5
Termesse	0	3	1	2	0	2
Youkounkoun	0	3	0	0	1	1

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
<b>Région de Conakry</b>	<b>72</b>	<b>601</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>497</b>	<b>52</b>
<b>Conakry</b>	<b>72</b>	<b>601</b>	<b>41</b>	<b>9</b>	<b>497</b>	<b>52</b>
Dixinn	4	35	6	1	42	5
Kaloum	1	16	5	0	14	10
Kassa	2	9	5	0	0	2
Matam	7	47	7	0	30	5
Matoto	26	224	7	2	170	14
Ratoma	32	270	11	6	241	16
<b>Région de Faranah</b>	<b>46</b>	<b>780</b>	<b>70</b>	<b>3</b>	<b>13</b>	<b>207</b>
<b>Dabola</b>	<b>11</b>	<b>139</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31</b>
Arfamoussaya	0	13	3	0	0	4
Banko	0	18	2	0	0	4
Bissikirima	0	20	0	0	0	2
Dabola Centre	11	30	1	0	0	5
Dogomet	0	16	1	0	0	6
Kankama	0	11	2	0	0	3
Kindoye	0	3	0	0	0	1
Konindou	0	12	2	0	0	2
N'dema	0	16	0	0	0	4
<b>Dinguiraye</b>	<b>24</b>	<b>141</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>45</b>
Banora	0	30	1	0	1	10
Dialakoro	0	14	1	1	0	4
Diatifere	0	17	0	0	1	9
Dinguiraye Centre	24	25	1	0	2	6
Gagnakaly	0	8	2	0	0	2
Kalinko	0	29	2	0	0	9
Lansanaya	0	9	1	0	0	3
Selouma	0	9	1	1	0	2
<b>Faranah</b>	<b>4</b>	<b>241</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>42</b>
Banian	0	33	7	0	2	3
Beindou	0	21	1	0	0	5
Faranah Centre	4	48	1	0	2	3
Heremakono	0	11	3	0	0	3
Kobikoro	0	16	4	0	1	2
Marella	0	15	1	0	0	5
Nialia	0	17	0	0	0	5
Passayah	0	19	1	0	0	6
Sandenia	0	12	1	0	0	3
Songoyah	0	17	2	0	0	3
Tindo	0	7	0	0	0	1
Tiro	0	25	1	0	0	3
<b>Kissidougou</b>	<b>7</b>	<b>259</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>89</b>
Albadariah	0	20	2	0	0	6
Banama	0	15	3	0	0	5
Bardou	0	8	0	0	0	5
Beindou	0	16	2	0	0	10
Fermessadou	0	19	3	0	0	11

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Firawa	0	16	5	1	0	4
Gbangbadou	0	3	0	0	0	7
Kissidougou Centre	7	67	2	0	4	6
Kondiadou	0	14	4	0	0	5
Manfran	0	23	2	0	0	5
Sangardo	0	26	2	0	0	9
Yende Millimou	0	21	1	0	0	10
Yombiro	0	11	2	0	0	6
<b>Région de Kankan</b>	<b>51</b>	<b>1 298</b>	<b>62</b>	<b>143</b>	<b>93</b>	<b>324</b>
<b>Kankan</b>	<b>11</b>	<b>277</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>68</b>
Balandou	0	17	1	4	0	4
Bate-Nafadji	0	22	0	3	1	6
Boula	0	11	1	4	0	3
Gberedou-Baranama	0	12	1	1	0	5
Kankan Centre	11	90	1	0	12	11
Karifamoriah	0	15	0	0	0	8
Koumban	0	19	0	4	0	4
Mamouroudou	0	13	0	2	0	3
Missamana	0	11	1	1	0	3
Moribaya	0	13	1	3	0	1
Sabadou-Baranama	0	14	1	3	0	8
Tintioulen	0	19	2	1	0	9
Tokounoun	0	21	1	3	0	3
<b>Kérouané</b>	<b>8</b>	<b>218</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>31</b>
Banankoro	0	53	4	1	3	5
Damaro	0	30	1	1	1	5
Kérouané Centre	8	28	1	0	2	4
Komodou	0	27	1	1	1	4
Konsankoro	0	14	0	0	0	2
Linko	0	18	0	0	1	3
Sibiribaro	0	26	0	1	0	3
Soromaya	0	22	1	0	0	5
<b>Kouroussa</b>	<b>8</b>	<b>194</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>54</b>
Babila	0	11	2	2	0	3
Balato	0	9	1	1	0	3
Banfele	0	18	2	1	0	5
Baro	0	16	1	0	0	4
Cissela	0	39	3	1	0	8
Douako	0	15	1	1	0	5
Doura	0	13	1	1	0	3
Kignero	0	14	1	0	0	5
Komolakoura	0	12	1	1	0	4
Koumana	0	7	1	0	0	3
Kouroussa Centre	8	23	1	2	2	6
Sanguiana	0	17	1	3	0	5
<b>Mandiana</b>	<b>6</b>	<b>205</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>6</b>	<b>59</b>
Balandou-Gouba	0	17	1	4	1	5

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Dialakoro	0	14	1	2	0	5
Faralako	0	17	0	4	0	6
Kantoumanina	0	10	0	2	0	4
Kinieran	0	20	1	3	0	5
Kondiana-Koro	0	20	1	1	1	8
Koundian	0	22	1	3	2	4
Mandiana Centre	6	18	1	0	1	4
Morodou	0	19	1	3	1	7
Niantanina	0	16	0	2	0	2
Saladou	0	18	0	7	0	6
Sansando	0	14	0	1	0	3
<b>Sigui</b>	<b>18</b>	<b>404</b>	<b>21</b>	<b>65</b>	<b>64</b>	<b>112</b>
Bankoun	0	12	1	2	0	6
Doko	0	43	1	25	1	13
Franwalia	0	27	0	2	1	9
Kiniebakoura	0	14	1	3	0	5
Kintinian	0	69	7	6	12	19
Maleah	0	25	2	2	0	8
Nabou	0	11	1	1	0	3
Niagassola	0	25	2	10	1	10
Niandankoro	0	14	1	1	1	7
Norassoba	0	32	1	2	1	3
Nounkounkan	0	12	1	0	0	5
Sigui Centre	18	80	1	6	42	15
Siguirini	0	40	2	5	5	9
<b>Région de Kindia</b>	<b>113</b>	<b>701</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>244</b>	<b>239</b>
<b>Coyah</b>	<b>36</b>	<b>120</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>99</b>	<b>23</b>
Coyah	10	32	2	1	16	3
Kouriah	0	5	1	0	1	4
Maneyah	26	67	1	1	80	6
Wonkifong	0	16	1	0	2	10
<b>Dubrêka</b>	<b>38</b>	<b>201</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>127</b>	<b>43</b>
Bady	0	9	1	0	0	4
Dubrêka	38	137	2	2	126	13
Falessade	0	4	1	0	0	5
Khorira	0	8	0	0	0	5
Ouassou	0	6	0	0	0	4
Tanenebouramaya	0	11	0	0	0	6
Tondon	0	26	1	0	1	6
<b>Forécariah</b>	<b>2</b>	<b>87</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>53</b>
Allassoyah	0	9	0	0	0	6
Benty	0	8	0	0	0	7
Farmoreah	0	11	0	0	0	6
Forécariah Centre	2	9	1	0	1	4
Kaback	0	8	0	0	0	4
Kaliah	0	7	0	0	0	4
Kokassa	0	3	0	0	0	4

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Maferenyah	0	10	2	0	3	7
Moussayah	0	12	0	0	0	4
Sikhourou	0	10	2	0	0	7
<b>Kindia</b>	<b>29</b>	<b>169</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>59</b>
Bangouya	0	17	1	0	0	13
Damakania	0	11	0	0	0	1
Friguiagbe	0	17	1	0	1	4
Kindia Centre	29	57	0	0	9	9
Kolente	0	18	1	0	2	6
Linsan	0	10	0	0	1	3
Madina Oula	0	7	1	0	0	5
Mambia	0	11	1	0	1	5
Molota	0	4	1	0	0	6
Samaya	0	12	0	0	0	5
Sougueta	0	5	0	0	0	2
<b>Télimélé</b>	<b>8</b>	<b>124</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>61</b>
Brouwal	0	6	0	0	0	6
Daramagnaki	0	16	0	0	0	7
Gougoudje	0	6	0	0	0	2
Koba	0	3	0	0	0	2
Kollet	0	12	1	0	0	3
Konsotami	0	8	0	0	0	6
Missira	0	16	1	0	0	8
Santou	0	10	1	0	0	3
Sarekaly	0	7	0	0	0	2
Sinta	0	8	1	0	0	5
Sogolon	0	8	0	1	0	5
Tarihoye	0	5	0	0	0	5
Telimele Centre	8	13	1	0	0	4
Thionthian	0	6	1	1	0	3
<b>Région de Labé</b>	<b>69</b>	<b>543</b>	<b>30</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>229</b>
<b>Koubia</b>	<b>8</b>	<b>65</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>26</b>
Fafaya	0	7	0	2	0	4
Gadha Woundou	0	8	1	2	0	2
Koubia Centre	8	16	0	1	0	5
Matakaou	0	9	1	0	0	3
Missira	0	6	1	0	0	5
Pilimini	0	19	1	0	0	7
<b>Labé</b>	<b>27</b>	<b>108</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>29</b>	<b>74</b>
Dalein	0	5	0	0	0	5
Daralabe	0	4	0	0	0	3
Diari	0	8	1	0	0	5
Dionfo	0	6	1	0	0	7
Garambe	0	3	0	0	0	3
Hafia	0	5	1	1	1	4
Kalan	0	3	0	0	0	3
Kouramangui	0	9	2	0	0	8

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Labé Centre	27	41	2	0	27	12
Noussy	0	9	0	1	0	6
Popodara	0	7	1	0	0	8
Sannoun	0	2	0	1	1	1
Taran	0	3	0	0	0	2
Tountouroun	0	3	0	0	0	7
<b>Lélouma</b>	<b>3</b>	<b>91</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>41</b>
Balaya	0	5	0	0	0	3
Diountou	0	15	1	0	1	5
Herico	0	12	0	0	0	4
Korbe	0	2	0	0	0	2
Lafou	0	11	1	0	0	6
Lélouma Centre	3	7	1	0	0	4
Linsan Saran	0	7	0	0	0	2
Manda Saran	0	5	1	1	0	4
Parawol	0	7	0	0	1	2
Sagale	0	7	0	0	0	4
Thianguel Bory	0	13	1	0	1	5
<b>Mali</b>	<b>23</b>	<b>186</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>7</b>	<b>57</b>
Balaki	0	2	0	0	0	3
Donghel Sigon	0	13	0	0	1	5
Dougountounny	0	17	1	3	0	4
Fougou	0	8	1	1	1	3
Gayah	0	12	0	1	1	3
Hidayatou	0	13	1	1	0	5
Lebekere	0	15	1	7	0	3
Madina Salambande	0	12	0	2	1	2
Madina Wora	0	24	0	7	0	5
Mali Centre	23	34	1	1	1	8
Telire	0	14	0	3	0	5
Touba Bagadadji	0	9	1	1	1	4
Yembering	0	13	2	0	1	7
<b>Tougué</b>	<b>8</b>	<b>93</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>31</b>
Fatako	0	5	1	0	0	2
Fello Koundoua	0	3	0	0	0	1
Kansagui	0	8	1	1	0	3
Koin	0	9	1	2	0	5
Kollagui	0	6	0	0	0	2
Kollet	0	16	1	0	0	3
Konah	0	13	0	1	0	3
Kouratongo	0	7	0	0	0	3
Tangaly	0	4	0	0	0	5
Tougué Centre	8	22	1	1	0	4
<b>Région de Mamou</b>	<b>20</b>	<b>461</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>203</b>
<b>Dalaba</b>	<b>6</b>	<b>95</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>61</b>
Bodie	0	7	1	0	0	7
Dalaba Centre	6	11	1	0	2	3



Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Ditinn	0	13	1	0	0	6
Kaala	0	5	0	0	0	3
KankaLabé	0	10	0	0	0	8
Kebaly	0	12	0	0	0	8
Koba	0	12	0	0	0	7
Mafara	0	5	0	0	0	5
Mitty	0	15	0	0	0	8
Mombeya	0	5	1	0	1	6
<b>Mamou</b>	<b>10</b>	<b>223</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>67</b>
Boulliwel	0	21	1	0	1	6
Dounet	0	24	0	0	1	5
Gongoret	0	8	0	0	0	4
Kegneko	0	11	1	0	0	5
Konkoure	0	9	0	0	0	3
Mamou Centre	10	40	2	0	12	9
Niagara	0	12	0	0	0	6
Oure-Kaba	0	25	1	0	1	5
Poredaka	0	27	1	0	0	9
Saramoussaya	0	16	1	1	0	2
Soyah	0	7	0	0	0	5
Teguereya	0	8	0	0	0	2
Timbo	0	8	1	0	0	3
Tolo	0	7	0	0	1	3
<b>Pita</b>	<b>4</b>	<b>143</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>75</b>
Bantignel	0	8	1	0	2	6
Brouwal Tappe	0	7	1	0	0	5
Donghol Touma	0	12	1	3	0	8
Gongore	0	17	1	3	0	7
Ley miro	0	6	1	0	0	7
Maci	0	16	0	2	0	7
Ningalande	0	13	1	3	0	8
Pita Centre	4	13	1	0	1	5
Sangareah	0	19	0	0	1	6
Sintaly	0	8	0	2	0	3
Timbi Madina	0	15	1	1	1	7
Timbi Tounni	0	9	1	1	0	6
<b>Région de N'Zérékoré</b>	<b>23</b>	<b>1 059</b>	<b>182</b>	<b>5</b>	<b>66</b>	<b>314</b>
<b>Beyla</b>	<b>3</b>	<b>293</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>40</b>
Beyla centre	3	28	1	0	2	3
Boola	0	21	7	1	1	3
Diarra Guerela	0	11	0	0	0	3
Diassodou	0	15	0	0	0	5
Foualan	0	11	0	0	0	1
Gbackedou	0	20	0	1	1	5
Gbessoba	0	31	1	0	0	5
Karala	0	11	1	0	0	1
Koumandou	0	19	0	0	1	2

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
Moussadou	0	18	1	0	0	2
Nionsomoridou	0	19	1	0	0	2
Samana	0	25	0	0	1	3
Sinko	0	53	1	0	2	3
Sokourala	0	11	0	0	0	2
<b>Guéckédou</b>	<b>5</b>	<b>147</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>67</b>
Bolodou	0	12	2	0	0	6
Fangamandou	0	17	2	0	0	8
Guéckédou Centre	5	31	1	0	3	9
Guendembou	0	17	12	0	0	6
Kassadou	0	14	3	0	0	6
Koundou	0	6	3	0	0	6
Nongoa	0	10	1	0	1	5
Ouende-Kenema	0	12	3	0	0	9
Tekoulo	0	14	1	0	0	5
Temmessadou	0	14	2	0	1	7
<b>Lola</b>	<b>2</b>	<b>129</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>43</b>
Bossou	0	9	2	0	0	5
Foumbadou	0	16	2	0	0	4
Gama Berema	0	13	2	0	0	4
Gueasso	0	22	1	0	1	4
Kokota	0	10	5	0	0	7
Laine	0	6	4	0	1	5
Lola Centre	2	23	4	0	3	9
N'Zoo	0	14	0	0	0	3
Tounkarata	0	16	3	0	0	2
<b>Macenta</b>	<b>4</b>	<b>222</b>	<b>74</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>69</b>
Balizia	0	14	12	0	0	5
Binikala	0	14	11	0	0	2
Bofossou	0	6	1	0	0	4
Daro	0	5	4	0	1	3
Fassankoni	0	22	8	0	0	7
Kouankan	0	14	5	0	1	5
Koyamah	0	18	6	0	0	5
Macenta Centre	4	46	4	1	9	7
N'zebela	0	14	5	0	0	3
Oremai	0	21	4	0	0	6
Panziazou	0	8	3	0	0	6
Sengbedou	0	11	2	0	0	6
Seredou	0	13	3	0	0	4
Vasseredou	0	9	3	0	0	3
Watanka	0	7	3	2	0	3
<b>N'Zérékoré</b>	<b>7</b>	<b>169</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>58</b>
Bounouma	0	9	1	0	0	4
Gouecke	0	8	3	0	2	3
Kobela	0	5	5	0	0	4
Koropara	0	8	2	0	0	6
Koule	0	9	3	0	1	3

Région Préfecture Sous-préfecture	Cimetières urbains	Lieux de culte	Maisons des jeunes	Structures de santé commu- nautaires	Structures de santé privées	Structures de santé publiques
N'Zérékoré Centre	7	85	5	0	16	9
Pale	0	10	2	0	1	3
Samoe	0	8	5	0	2	6
Soulouta	0	8	1	0	0	8
Womey	0	9	0	0	1	4
Yalenzou	0	10	1	0	1	8
<b>Yomou</b>	<b>2</b>	<b>99</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>37</b>
Banie	0	4	0	0	0	2
Bheta	0	4	1	0	0	4
Bignamou	0	26	1	0	3	6
Bowe	0	17	6	0	1	7
Diecke	0	22	1	0	8	5
Pela	0	9	1	0	0	5
Yomou Centre	2	17	4	0	1	7
<b>Guinée</b>	<b>408</b>	<b>5 710</b>	<b>467</b>	<b>235</b>	<b>1 023</b>	<b>1 743</b>



## ANNEXE 2 : INFRASTRUCTURES SOCIALES (STRUCTURES SCOLAIRES) PAR COMMUNE

Région Préfecture Sous-préfecture	Structures scolaires commu- nautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total éta- blis- sements scolaires	Ecole primai- re	Col- lèges	Lycées	Univer- sités	Etab. profes- sionnel/ techni- que
<b>Région de Boké</b>	<b>74</b>	<b>137</b>	<b>722</b>	<b>933</b>	<b>847</b>	<b>105</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>7</b>
<b>Boffa</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>162</b>	<b>184</b>	<b>165</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Boffa centre	0	5	30	35	30	5	3	0	0
Douprou	1	5	14	20	18	3	0	0	1
Koba	0	0	32	32	26	5	1	0	2
Kolia	5	1	17	23	21	2	0	0	0
Lisso	0	0	8	8	8	0	0	0	0
Mankountan	2	1	14	17	16	1	0	0	0
Tamita	0	0	22	22	20	2	0	0	0
Tougnifily	1	1	25	27	26	1	0	0	0
<b>Boké</b>	<b>16</b>	<b>80</b>	<b>245</b>	<b>341</b>	<b>312</b>	<b>42</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Bintimodia	0	1	22	23	21	3	0	0	0
Boké centre	0	18	36	54	43	14	10	1	2
Dabiss	1	0	29	30	29	1	0	0	0
Kamsar	1	31	34	66	57	12	11	0	1
Kanfarande	1	0	12	13	12	1	0	0	0
Kolaboui	0	5	29	34	33	1	1	0	0
Malapouya	2	1	13	16	16	0	0	0	0
Sangaredi	4	21	30	55	52	9	3	0	0
Sansale	2	0	10	12	12	0	0	0	0
Tanene	5	3	30	38	37	1	0	0	0
<b>Fria</b>	<b>1</b>	<b>22</b>	<b>67</b>	<b>90</b>	<b>77</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Baguinet	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Banguigny	1	0	11	12	11	1	0	0	0
Fria centre	0	22	28	50	40	15	6	0	1
Tormelin	0	0	14	14	13	1	0	0	0
<b>Gaoual</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>143</b>	<b>174</b>	<b>161</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Foulamory	2	0	13	15	15	0	0	0	0
Gaoual Centre	0	2	14	16	14	2	1	0	0
Kakoni	7	1	26	34	32	1	1	0	0
Koumbia	3	0	28	31	29	2	0	0	0
Kounsiteil	3	1	11	15	14	1	0	0	0
Malanta	5	0	13	18	17	1	0	0	0
Touba	3	2	21	26	22	4	0	0	0
Wendou M'Bour	2	0	17	19	18	1	0	0	0
<b>Koundara</b>	<b>23</b>	<b>16</b>	<b>105</b>	<b>144</b>	<b>132</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Guingan	6	0	12	18	17	1	0	0	0
Kamaby	8	0	16	24	23	2	0	0	0
Koundara Centre	0	10	19	29	23	6	2	0	0
Sambailo	3	2	16	21	20	1	0	0	0
Sareboido	3	2	21	26	25	2	0	0	0
Termesse	3	0	11	14	13	1	0	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Colèges	Lycées	Universités	Etab. professionnel/technique
Youkounkoun	0	2	10	12	11	1	0	0	0
<b>Gouvernorat de Conakry</b>	<b>0</b>	<b>1 103</b>	<b>184</b>	<b>1 287</b>	<b>1 112</b>	<b>629</b>	<b>320</b>	<b>49</b>	<b>57</b>
<b>Conakry</b>	<b>0</b>	<b>1 103</b>	<b>184</b>	<b>1 287</b>	<b>1 112</b>	<b>629</b>	<b>320</b>	<b>49</b>	<b>57</b>
Dixinn	0	88	26	114	97	39	14	5	8
Kaloum	0	15	16	31	22	10	4	0	3
Kassa	0	2	3	5	3	1	0	0	0
Matam	0	73	36	109	93	32	19	5	4
Matoto	0	425	51	476	437	263	135	8	12
Ratoma	0	500	52	552	460	284	148	31	30
<b>Région de Faranah</b>	<b>5</b>	<b>114</b>	<b>915</b>	<b>1 034</b>	<b>954</b>	<b>84</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Dabola</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>202</b>	<b>219</b>	<b>207</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Arfamoussaya	0	0	28	28	27	2	0	0	0
Banko	0	0	26	26	22	3	1	0	0
Bissikirim	1	4	34	39	37	2	1	0	0
Dabola Centre	1	9	34	44	41	4	3	0	0
Dogomet	0	1	29	30	29	1	0	0	0
Kankama	0	1	12	13	13	0	0	0	0
Kindoye	0	0	6	6	6	0	0	0	0
Konindou	0	0	14	14	13	1	0	0	0
N'dema	0	0	19	19	19	0	0	0	0
<b>Dinguiraye</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>220</b>	<b>236</b>	<b>222</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Banora	0	6	33	39	36	3	0	0	0
Dialakoro	0	1	18	19	18	1	0	0	0
Diatifere	0	2	28	30	29	1	0	0	0
Dinguiraye Centre	1	5	53	59	56	3	1	0	0
Gagnakaly	0	1	12	13	13	0	0	0	0
Kalinko	0	0	39	39	36	4	0	0	0
Lansanaya	0	0	13	13	12	1	0	0	0
Selouma	0	0	24	24	22	2	0	0	0
<b>Faranah</b>	<b>1</b>	<b>28</b>	<b>232</b>	<b>261</b>	<b>237</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Banian	1	1	33	35	34	1	0	0	0
Beindou	0	0	21	21	20	1	0	0	0
Faranah Centre	0	19	32	51	41	9	6	1	2
Heremakono	0	1	10	11	9	2	0	0	0
Kobikoro	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Marella	0	5	23	28	26	3	0	0	0
Nialia	0	0	20	20	19	1	0	0	0
Passayah	0	0	18	18	17	1	0	0	0
Sandenia	0	2	16	18	16	2	0	0	0
Songoyah	0	0	15	15	14	1	0	0	0
Tindo	0	0	8	8	7	0	0	0	1
Tiro	0	0	22	22	21	1	0	0	0
<b>Kissidougou</b>	<b>1</b>	<b>56</b>	<b>261</b>	<b>318</b>	<b>288</b>	<b>33</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Albadariah	0	0	23	23	22	1	0	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Col-lèges	Lycées	Univer-sités	Etab. professionnel/technique
Préfecture Sous-préfecture									
Banama	0	0	12	12	11	1	0	0	0
Bardou	1	1	10	12	12	0	0	0	0
Beindou	0	0	19	19	18	1	0	0	0
Fermessadou	0	1	19	20	18	2	0	0	0
Firawa	0	1	15	16	16	1	0	0	0
Gbangbadou	0	0	20	20	19	2	0	0	0
Kissidougou Centre	0	46	30	76	62	15	8	1	3
Kondiadou	0	0	19	19	18	1	0	0	0
Manfran	0	0	24	24	22	2	0	0	0
Sangardo	0	0	27	27	26	1	0	0	0
Yende Millimou	0	7	21	28	23	5	3	0	0
Yombiro	0	0	22	22	21	1	0	0	0
<b>Région de Kankan</b>	<b>269</b>	<b>202</b>	<b>1 038</b>	<b>1 509</b>	<b>1 389</b>	<b>140</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>Kankan</b>	<b>39</b>	<b>51</b>	<b>240</b>	<b>330</b>	<b>295</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Balandou	2	0	19	21	20	1	0	0	0
Bate-Nafadji	6	2	24	32	29	3	0	0	0
Boula	0	0	9	9	8	1	0	0	0
Gberedou-Baranama	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Kankan Centre	2	44	58	104	84	22	16	1	6
Karifamoriah	4	1	16	21	19	1	1	1	0
Koumban	4	1	16	21	20	1	0	0	0
Mamouroudou	4	1	11	16	15	1	0	0	0
Missamana	4	0	11	15	14	1	0	0	0
Moribaya	4	1	10	15	14	1	0	0	0
Sabadou-Baranam	0	0	0	21	20	1	0	0	0
Sabadou-Baranama	2	0	19	0	0	0	0	0	0
Tintioulen	2	0	19	21	20	1	0	0	0
Tokounoun	5	1	14	20	19	1	1	0	0
<b>Kérouané</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>170</b>	<b>210</b>	<b>198</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Banankoro	3	12	27	42	39	4	2	0	0
Damaro	2	0	30	32	31	1	0	0	0
Kérouané Centre	3	5	22	30	27	2	1	0	1
Komodou	1	0	25	26	25	1	0	0	0
Konsankoro	3	0	11	14	13	1	0	0	0
Linko	4	0	12	16	15	1	0	0	0
Sibiribaro	0	0	22	22	21	1	0	0	0
Soromaya	7	0	21	28	27	1	0	0	0
<b>Kouroussa</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>188</b>	<b>230</b>	<b>208</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Babila	1	0	12	13	12	1	0	0	0
Balato	2	0	11	13	10	3	0	0	0
Banfele	4	1	21	26	25	1	0	0	0
Baro	1	0	14	15	14	1	1	0	0
Cissela	7	2	35	44	40	4	1	0	0



Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Colèges	Lycées	Universités	Etab. professionnel/technique
Douako	4	1	15	20	19	1	0	0	0
Doura	2	0	10	12	11	1	0	0	0
Kignero	1	0	14	15	13	2	1	0	0
Komolakoura	3	0	11	14	13	1	0	0	0
Koumana	0	0	10	10	9	1	0	0	0
Kouroussa Centre	1	8	18	27	22	4	4	0	0
Sanguiana	2	2	17	21	20	1	1	0	0
<b>Mandiana</b>	<b>59</b>	<b>10</b>	<b>180</b>	<b>249</b>	<b>227</b>	<b>20</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Balandou-Gouba	7	0	15	22	20	2	0	0	0
Dialakoro	4	1	20	25	21	5	1	0	0
Faralako	5	2	19	26	26	1	0	0	0
Kantoumanina	3	0	9	12	10	2	0	0	0
Kinieran	8	0	16	24	21	2	1	0	0
Kondiana-Koro	7	0	16	23	22	1	1	0	0
Koundian	5	5	15	25	23	2	1	0	0
Mandiana Centre	2	2	11	15	11	1	1	0	2
Morodou	8	0	17	25	24	1	1	0	0
Niantanina	2	0	13	15	14	1	0	0	0
Saladou	5	0	18	23	22	1	0	0	0
Sansando	3	0	11	14	13	1	0	0	0
<b>Siguiri</b>	<b>120</b>	<b>110</b>	<b>260</b>	<b>490</b>	<b>461</b>	<b>51</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bankoun	4	1	13	18	17	1	0	0	0
Doko	25	6	31	62	59	4	0	0	0
Franwalia	9	0	16	25	24	1	0	0	0
Kiniebakoura	3	0	12	15	14	1	0	0	0
Kintinian	18	21	42	81	77	6	3	0	0
Maleah	7	4	11	22	21	1	0	0	0
Nabou	4	0	6	10	9	1	0	0	0
Niagassola	11	2	17	30	29	1	0	0	0
Niandankoro	5	0	9	14	13	1	0	0	0
Norassoba	9	1	21	31	29	1	1	0	0
Nounkounkan	2	1	10	13	12	1	0	0	0
Siguiri Centre	10	64	49	123	113	25	15	0	0
Siguirini	13	10	23	46	44	7	1	0	0
<b>Région de Kindia</b>	<b>11</b>	<b>514</b>	<b>829</b>	<b>1 354</b>	<b>1 238</b>	<b>322</b>	<b>141</b>	<b>6</b>	<b>18</b>
<b>Coyah</b>	<b>1</b>	<b>189</b>	<b>78</b>	<b>268</b>	<b>241</b>	<b>106</b>	<b>53</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Coyah	0	36	15	51	42	17	11	0	1
Kouriah	0	3	12	15	13	2	0	0	0
Maneyah	1	144	25	170	156	82	40	2	5
Wonkifong	0	6	26	32	30	5	2	0	0
<b>Dubrèka</b>	<b>7</b>	<b>201</b>	<b>155</b>	<b>363</b>	<b>340</b>	<b>117</b>	<b>54</b>	<b>3</b>	<b>5</b>
Bady	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Dubrèka	7	187	38	232	217	104	52	3	5
Falessade	0	0	12	12	11	1	0	0	0
Khorira	0	5	17	22	20	3	1	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Col-lèges	Lycées	Univer-sités	Etab. profes-sionnel/techni-que
Préfecture Sous-préfecture									
Ouassou	0	1	13	14	12	3	0	0	0
Taneneboura-maya	0	8	30	38	37	4	1	0	0
Tondon	0	0	31	31	30	1	0	0	0
<b>Forécariah</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>176</b>	<b>196</b>	<b>184</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Allasoyah	0	0	16	16	15	1	0	0	0
Benty	0	2	13	15	14	1	0	0	0
Farmoreah	0	3	26	29	28	2	0	0	0
Forécariah Centre	0	6	11	17	16	4	2	0	0
Kaback	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Kaliah	0	0	17	17	17	0	0	0	0
Kokassa	0	1	11	12	11	1	0	0	0
Maferenyah	0	7	27	34	30	6	2	0	0
Moussayah	0	1	23	24	23	1	1	0	0
Sikhourou	0	0	18	18	17	1	0	0	0
<b>Kindia</b>	<b>1</b>	<b>98</b>	<b>226</b>	<b>325</b>	<b>287</b>	<b>58</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Bangouya	0	1	20	21	20	1	0	0	0
Damakania	0	7	16	23	20	4	0	1	0
Friguiagbe	0	14	18	32	30	7	3	0	0
Kindia Centre	0	74	72	146	121	35	22	0	6
Kolente	0	0	22	22	21	1	0	0	0
Linsan	0	0	11	11	10	1	0	0	0
Madina Oula	0	0	12	12	11	1	0	0	0
Mambia	0	2	20	22	21	5	1	0	0
Molota	1	0	13	14	13	1	0	0	0
Samaya	0	0	15	15	14	1	0	0	0
Sougueta	0	0	7	7	6	1	0	0	0
<b>Télimélé</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>194</b>	<b>202</b>	<b>186</b>	<b>23</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Brouwal	0	0	11	11	10	1	0	0	0
Daramagnaki	1	0	19	20	20	2	0	0	0
Gougoudje	0	0	13	13	11	2	0	0	0
Koba	0	0	7	7	7	0	0	0	0
Kollet	0	1	15	16	14	2	0	0	0
Konsotami	0	0	11	11	10	1	0	0	0
Missira	0	0	19	19	18	1	0	0	0
Santou	0	0	19	19	19	2	0	0	0
Sarekaly	0	0	6	6	5	2	1	0	0
Sinta	0	0	16	16	15	1	1	0	0
Sogolon	0	1	9	10	9	1	0	0	0
Tarihoye	0	0	13	13	13	0	0	0	0
Telimele Centre	1	4	21	26	21	6	1	0	1
Thionthian	0	0	15	15	14	2	0	0	0
<b>Région de Labé</b>	<b>49</b>	<b>119</b>	<b>819</b>	<b>987</b>	<b>887</b>	<b>101</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
<b>Koubia</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>91</b>	<b>98</b>	<b>87</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fafaya	0	0	12	12	10	2	0	0	0
Gadha Woundou	0	1	9	10	9	1	0	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Colèges	Lycées	Universités	Etab. professionnel/technique
Koubia Centre	1	3	22	26	23	2	1	0	0
Matakaou	1	0	13	14	14	1	0	0	0
Missira	0	0	12	12	9	3	1	0	0
Pilimini	1	0	23	24	22	2	0	0	0
<b>Labé</b>	<b>4</b>	<b>90</b>	<b>261</b>	<b>355</b>	<b>314</b>	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>2</b>	<b>6</b>
Dalein	2	0	25	27	26	1	0	0	0
DaraLabé	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Diari	1	0	15	16	15	1	0	0	0
Dionfo	0	1	10	11	10	1	0	0	0
Garambe	0	1	9	10	8	2	0	0	0
Hafia	0	0	19	19	16	2	0	1	0
Kalan	0	1	10	11	10	1	0	0	0
Kouramangui	0	2	17	19	18	1	0	0	0
Labé Centre	0	83	72	155	131	28	11	1	6
Noussy	1	0	17	18	17	1	0	0	0
Popodara	0	0	21	21	19	2	0	0	0
Sannoun	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Taran	0	1	9	10	9	1	0	0	0
Tountouroun	0	1	9	10	9	1	0	0	0
<b>Lélouma</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>149</b>	<b>160</b>	<b>146</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Balaya	0	0	12	12	11	1	0	0	0
Diountou	0	2	23	25	24	1	1	0	0
Herico	0	0	23	23	22	1	0	0	0
Korbe	0	0	7	7	6	1	0	0	0
Lafou	1	1	15	17	16	1	0	0	0
Lélouma Centre	2	0	8	10	7	2	1	0	0
Linsan Saran	0	1	9	10	9	1	0	0	0
Manda Saran	1	0	6	7	6	1	0	0	0
Parawol	1	0	16	17	16	1	0	0	0
Sagale	0	2	12	14	12	2	0	0	0
Thianguel Bory	0	0	18	18	17	1	0	0	0
<b>Mali</b>	<b>28</b>	<b>14</b>	<b>199</b>	<b>241</b>	<b>222</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Balaki	0	0	6	6	5	1	0	0	0
Donghel Sigon	3	0	19	22	18	4	1	0	0
Dougountounny	4	1	22	27	26	1	0	0	0
Fougou	0	1	14	15	14	1	0	0	0
Gayah	2	2	9	13	12	1	0	0	0
Hidayatou	2	0	14	16	15	1	0	0	0
Lebekere	2	2	13	17	16	1	0	0	0
Madina Salambande	1	0	9	10	9	1	0	0	0
Madina Wora	3	1	21	25	24	1	0	0	0
Mali Centre	7	4	35	46	41	5	1	0	0
Telire	2	2	11	15	14	1	0	0	0
Touba Bagadadji	0	1	5	6	6	0	0	0	0
Yembering	2	0	21	23	22	1	1	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Structures scolaires commu- nautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établis- sements scolaires	Ecole primai- re	Col- lèges	Lycées	Univer- sités	Etab. profes- sionnel/ techni- que
<b>Tougué</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>119</b>	<b>133</b>	<b>118</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fatako	4	0	7	11	9	1	1	0	0
Fello Koundoua	0	0	1	1	1	0	0	0	0
Kansagui	1	0	7	8	7	1	0	0	0
Koin	1	0	17	18	17	1	0	0	0
Kollagui	2	0	4	6	5	1	0	0	0
Kollet	0	1	17	18	17	1	1	0	0
Konah	0	1	14	15	12	3	0	0	0
Kouratongo	1	0	10	11	8	3	0	0	0
Tangaly	0	0	11	11	9	2	0	0	0
Tougué Centre	0	3	31	34	33	1	1	0	0
<b>Région de Mamou</b>	<b>5</b>	<b>90</b>	<b>815</b>	<b>910</b>	<b>845</b>	<b>79</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Dalaba</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>195</b>	<b>206</b>	<b>189</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
Bodie	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Dalaba Centre	0	6	31	37	31	5	1	1	0
Ditinn	1	0	21	22	21	1	1	0	0
Kaala	0	0	12	12	10	2	0	0	0
KankaLabé	0	0	19	19	17	2	1	0	0
Kebaly	0	0	22	22	21	1	0	0	0
Koba	0	2	20	22	21	1	0	0	0
Mafara	0	0	18	18	17	1	0	0	0
Mitty	0	2	22	24	22	3	0	0	0
Mombeya	0	0	16	16	16	0	0	0	0
<b>Mamou</b>	<b>2</b>	<b>49</b>	<b>376</b>	<b>427</b>	<b>395</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Boulliwel	2	2	32	36	34	2	0	0	0
Dounet	0	1	41	42	40	2	0	0	0
Gongoret	0	0	16	16	14	2	0	0	0
Kegneko	0	0	23	23	22	1	0	0	0
Konkoure	0	0	14	14	12	2	0	0	0
Mamou Centre	0	44	56	100	86	18	13	2	3
Niagara	0	0	22	22	21	1	0	0	0
Oure-Kaba	0	0	30	30	29	1	0	0	0
Poredaka	0	0	46	46	43	4	0	0	0
Saramoussaya	0	1	29	30	29	2	0	0	0
Soyah	0	0	16	16	16	0	0	0	0
Teguereya	0	0	16	16	15	1	0	0	0
Timbo	0	1	21	22	22	0	0	0	0
Tolo	0	0	14	14	12	1	0	0	1
<b>Pita</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>244</b>	<b>277</b>	<b>261</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bantignel	0	3	12	15	14	1	0	0	0
Brouwal Tappe	0	0	10	10	9	1	0	0	0
Donghol Touma	0	1	34	35	34	1	0	0	0
Gongore	0	0	22	22	22	0	0	0	0
Ley miro	0	0	18	18	18	0	0	0	0
Maci	0	0	32	32	31	2	0	0	0
Ningalande	1	2	23	26	25	1	0	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Colèges	Lycées	Universités	Etab. professionnel/technique
Préfecture									
Sous-préfecture									
Pita Centre	0	15	16	31	28	8	4	0	0
Sangareah	1	0	29	30	29	1	0	0	0
Sintaly	0	1	14	15	13	2	0	0	0
Timbi Madina	0	8	20	28	25	6	2	0	0
Timbi Tounni	0	1	14	15	13	2	0	0	0
<b>Région de N'Zérékoré</b>	<b>30</b>	<b>287</b>	<b>1 322</b>	<b>1 639</b>	<b>1 477</b>	<b>165</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>18</b>
<b>Beyla</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>342</b>	<b>386</b>	<b>362</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Beyla centre	3	3	35	41	37	2	1	0	1
Boola	1	1	31	33	31	1	1	0	0
Diarra Guerela	1	1	13	15	14	1	0	0	0
Diassadou	0	0	21	21	20	0	1	0	0
Foualan	0	0	16	16	15	1	0	0	0
Gbackedou	1	0	23	24	23	1	0	0	0
Gbessoba	8	2	40	50	47	3	0	0	0
Karala	1	0	11	12	12	0	0	0	0
Koumandou	0	0	24	24	22	2	0	0	0
Moussadou	1	0	23	24	23	1	0	0	0
Nionsomoridou	1	1	21	23	21	2	0	0	0
Samana	0	2	20	22	21	1	0	0	0
Sinko	0	15	50	65	61	6	1	0	0
Sokourala	1	1	14	16	15	1	0	0	0
<b>Guéckédou</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>217</b>	<b>249</b>	<b>224</b>	<b>26</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Bolodou	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Fangamandou	0	2	22	24	23	1	1	0	0
Guéckédou Centre	0	20	34	54	43	10	3	0	3
Guendembou	0	0	26	26	24	2	0	0	0
Kassadou	0	0	20	20	18	2	0	0	0
Koundou	0	0	19	19	18	2	1	0	0
Nongoa	0	2	18	20	18	3	1	0	0
Ouende-Kenema	0	3	21	24	22	2	0	0	0
Tekoulo	2	1	24	27	26	1	0	0	0
Temmessadou	0	2	19	21	19	2	0	0	0
<b>Lola</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>167</b>	<b>190</b>	<b>175</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Bossou	0	3	12	15	14	1	0	0	0
Foumbadou	2	0	20	22	21	1	0	0	0
Gama Berema	0	0	12	12	11	1	0	0	0
Gueasso	2	1	30	33	32	1	0	0	0
Kokota	0	0	17	17	14	3	0	0	0
Laine	0	1	15	16	15	1	1	0	0
Lola Centre	0	11	32	43	38	6	2	0	0
N'Zoo	0	2	16	18	17	1	0	0	0
Tounkarata	1	0	13	14	13	1	0	0	0
<b>Macenta</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>254</b>	<b>304</b>	<b>270</b>	<b>31</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Balizia	0	0	25	25	23	1	1	0	0
Binikala	1	0	25	26	25	1	0	0	0

Région	Structures scolaires communautaires	Structures scolaires privées	Structures scolaires publiques	Total établissements scolaires	Ecole primaire	Col-lèges	Lycées	Univer-sités	Etab. professionnel/technique
Préfecture Sous-préfecture									
Bofossou	0	0	18	18	17	1	0	0	0
Daro	0	1	13	14	13	1	0	0	0
Fassankoni	1	1	12	14	14	1	0	0	0
Kouankan	0	2	14	16	14	3	1	0	0
Koyamah	0	2	14	16	15	2	0	0	0
Macenta Centre	0	36	41	77	59	12	7	0	3
N'zebela	0	1	10	11	9	2	0	0	0
Oremai	0	1	11	12	11	1	0	0	0
Panziazou	0	0	17	17	16	1	0	0	0
Sengbedou	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Seredou	0	4	10	14	13	2	1	0	0
Vasseredou	0	0	14	14	13	1	0	0	0
Watanka	0	0	16	16	15	1	0	0	0
<b>N'Zérékoré</b>	<b>2</b>	<b>146</b>	<b>225</b>	<b>373</b>	<b>320</b>	<b>58</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>10</b>
Bounouma	0	2	24	26	25	1	0	0	0
Gouecke	0	8	14	22	18	4	1	0	1
Kobela	0	3	13	16	14	2	0	0	0
Koropara	1	0	21	22	20	2	0	0	0
Koule	0	3	14	17	15	1	1	0	0
N'Zérékoré Centre	0	101	35	136	108	38	20	1	7
Pale	0	1	14	15	14	0	1	0	0
Samoe	0	19	30	49	42	5	3	0	2
Soulouta	0	3	14	17	16	1	0	0	0
Womey	0	4	14	18	17	1	0	0	0
Yalenzou	1	2	32	35	31	3	1	0	0
<b>Yomou</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>117</b>	<b>137</b>	<b>126</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Banie	0	0	15	15	14	1	0	0	0
Bheta	1	0	13	14	13	1	0	0	0
Bignamou	0	2	17	19	18	1	0	0	0
Bowe	0	0	16	16	15	1	1	0	0
Diecke	0	14	21	35	31	6	5	0	1
Pela	0	1	15	16	15	1	0	0	0
Yomou Centre	0	2	20	22	20	1	1	0	0
<b>Guinée</b>	<b>443</b>	<b>2 566</b>	<b>6 644</b>	<b>9 653</b>	<b>8 749</b>	<b>1 625</b>	<b>678</b>	<b>66</b>	<b>125</b>





## ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ÉCONOMIQUES PAR COMMUNE

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
<b>Région de Boké</b>	<b>91</b>	<b>101</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>36</b>
<b>Boffa</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
Boffa centre	3	4	1	3	0	1	0	3
Douprou	1	2	0	1	0	0	0	2
Koba	4	4	0	0	1	0	0	1
Kolia	2	2	0	0	0	0	0	1
Lisso	1	0	0	0	0	0	0	0
Mankountan	1	0	0	0	0	0	0	0
Tamita	2	1	0	0	0	0	0	0
Tougnifily	3	0	0	0	0	0	1	1
<b>Boké</b>	<b>29</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
Bintimodia	1	0	0	0	0	0	0	0
Boké centre	3	6	2	6	0	2	2	6
Dabiss	4	1	0	0	0	0	0	0
Kamsar	4	4	1	4	0	1	2	2
Kanfarande	2	1	0	0	0	0	0	0
Kolaboui	3	0	0	0	0	0	1	2
Malapouya	1	0	0	0	0	0	0	0
Sangaredi	6	11	1	1	3	0	4	1
Sansale	2	0	0	0	0	0	0	0
Tanene	3	0	0	0	0	0	0	0
<b>Fria</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
Baguinet	2	8	0	0	0	0	0	0
Banguigny	2	5	0	0	0	0	0	0
Fria centre	2	9	1	5	1	2	0	3
Tormelin	2	2	0	0	0	0	0	0
<b>Gaoual</b>	<b>26</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>5</b>
Foulamory	2	1	0	0	0	0	0	0
Gaoual Centre	3	0	1	2	0	1	0	2
Kakoni	6	4	0	0	0	0	0	0
Koumbia	6	3	0	0	0	0	0	2
Kounsitel	3	2	0	0	0	0	0	0
Malanta	2	1	0	0	0	0	0	0
Touba	3	1	0	0	0	1	0	1
Wendou M'Bour	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>Koundara</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
Guingan	2	2	0	0	0	0	0	0
Kamaby	1	3	0	0	0	0	0	0
Koundara Centre	3	14	1	1	0	1	1	8
Sambailo	2	2	0	1	0	0	0	0
Sareboido	1	2	0	0	0	0	1	1
Termesse	1	2	0	0	0	0	0	0
Youkounkoun	1	3	0	0	0	0	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
<b>Région de Conakry</b>	<b>70</b>	<b>580</b>	<b>18</b>	<b>60</b>	<b>192</b>	<b>22</b>	<b>293</b>	<b>91</b>
<b>Conakry</b>	<b>70</b>	<b>580</b>	<b>18</b>	<b>60</b>	<b>192</b>	<b>22</b>	<b>293</b>	<b>91</b>
Dixinn	4	76	0	7	8	2	27	11
Kaloum	3	24	0	13	0	2	28	10
Kassa	1	1	0	3	0	1	0	0
Matam	5	33	9	7	7	3	26	14
Matoto	24	225	8	5	67	4	80	20
Ratoma	33	221	1	25	110	10	132	36
<b>Région de Faranah</b>	<b>114</b>	<b>234</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>33</b>
<b>Dabola</b>	<b>25</b>	<b>75</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
Arfamoussaya	2	5	0	0	0	0	0	0
Banko	2	17	0	0	0	0	0	2
Bissikirima	1	18	0	1	0	1	0	1
Dabola Centre	2	10	1	2	0	1	0	3
Dogomet	5	8	0	0	0	1	0	1
Kankama	5	7	0	0	0	0	0	0
Kindoye	2	1	0	0	0	0	0	0
Konindou	2	2	0	0	0	0	0	0
N'dema	4	7	0	0	0	0	0	0
<b>Dinguiraye</b>	<b>28</b>	<b>117</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
Banora	8	30	0	0	0	0	0	2
Dialakoro	3	14	0	0	0	0	0	1
Diatifere	2	13	0	0	0	0	0	0
Dinguiraye Centre	1	25	3	1	0	1	0	6
Gagnakaly	3	5	0	0	0	0	0	0
Kalinko	8	14	0	0	0	0	0	0
Lansanaya	2	6	0	0	0	0	0	0
Selouma	1	10	0	0	0	0	0	1
<b>Faranah</b>	<b>40</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Banian	6	3	0	0	0	0	0	0
Beindou	3	0	0	0	0	0	0	0
Faranah Centre	3	7	1	4	2	1	3	4
Heremakono	3	2	0	0	0	0	0	0
Kobikoro	3	0	0	0	0	0	0	0
Marella	3	0	0	0	0	0	1	1
Nialia	4	3	0	0	0	0	0	0
Passayah	6	1	0	0	0	0	0	0
Sandenia	5	1	0	0	0	0	0	0
Songoyah	2	0	0	0	0	0	0	0
Tindo	0	0	0	0	0	0	0	0
Tiro	2	3	0	0	0	0	0	0
<b>Kissidougou</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>11</b>
Albadariah	2	0	0	0	0	0	0	0
Banama	2	1	0	0	0	0	0	0
Bardou	1	0	0	0	0	0	1	0
Beindou	1	0	0	0	0	0	0	0
Fermessadou	0	2	0	0	0	0	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Firawa	2	1	0	0	0	0	0	0
Gbangbadou	0	0	0	0	0	0	0	0
Kissidougou Centre	6	14	1	2	8	2	4	10
Kondiadou	1	0	0	0	0	0	0	0
Manfran	1	1	0	0	0	0	0	0
Sangardo	3	3	0	0	0	0	0	0
Yende Millimou	2	0	0	0	0	0	0	1
Yombiro	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Région de Kankan</b>	<b>252</b>	<b>557</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>24</b>	<b>62</b>	<b>149</b>
<b>Kankan</b>	<b>59</b>	<b>76</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>29</b>
Balandou	4	9	0	0	1	0	0	0
Bate-Nafadji	6	7	0	0	0	0	0	4
Boula	6	7	0	0	0	0	0	0
Gberedou- Baranama	4	4	0	0	0	0	0	0
Kankan Centre	9	32	7	4	15	6	17	16
Karifamoriah	2	2	0	0	0	0	0	2
Koumban	4	3	0	0	0	0	0	0
Mamouroudou	3	3	0	0	0	0	0	0
Missamana	8	4	0	0	0	0	0	1
Moribaya	3	0	0	0	0	0	0	1
Sabadou- Baranam	0	0	0	0	0	0	0	0
Sabadou- Baranama	5	4	0	0	0	0	0	2
Tintioulen	2	1	0	0	0	0	0	1
Tokounoun	3	0	0	0	0	0	0	2
<b>Kérouané</b>	<b>26</b>	<b>44</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
Banankoro	4	6	0	2	1	1	3	3
Damaro	2	5	0	0	0	0	0	0
Kérouané Centre	3	6	2	3	0	1	1	4
Komodou	6	8	0	0	0	0	0	1
Konsankoro	1	7	0	0	0	0	0	0
Linko	1	0	0	0	0	0	0	0
Sibiribaro	3	7	0	0	0	0	0	0
Soromaya	6	5	0	0	0	0	0	0
<b>Kouroussa</b>	<b>42</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>13</b>
Babila	2	3	0	0	0	0	0	0
Balato	4	2	0	0	0	0	0	0
Banfele	4	1	0	0	0	0	0	1
Baro	4	2	0	0	0	0	0	1
Cissela	6	8	0	1	0	0	0	1
Douako	4	3	0	0	0	0	0	0
Doura	3	6	0	0	0	0	0	2
Kignero	4	4	0	0	1	0	0	1
Komolakoura	3	2	0	0	0	0	0	0
Koumana	1	0	0	0	0	0	0	1

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Kouroussa	2	5	2	1	3	4	1	4
Centre								
Sanguiana	5	4	0	0	1	0	0	2
<b>Mandiana</b>	<b>69</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>20</b>
Balandou- Gouba	7	8	0	0	0	0	0	0
Dialakoro	7	8	0	0	0	0	0	4
Faralako	5	9	0	0	0	0	0	2
Kantoumanina	4	9	0	0	0	0	0	0
Kinieran	8	12	0	0	0	0	0	2
Kondiana-Koro	6	9	0	0	0	1	0	1
Koundian	6	12	0	0	0	0	0	3
Mandiana Centre	4	4	1	0	1	2	3	5
Morodou	7	7	0	0	0	1	1	2
Niantanina	4	6	0	0	0	0	0	0
Saladou	8	8	0	0	0	0	0	0
Sansando	3	8	0	0	0	0	0	1
<b>Siguiri</b>	<b>56</b>	<b>297</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>79</b>
Bankoun	2	10	0	0	0	0	0	2
Doko	8	30	0	0	0	0	0	11
Franwalia	1	21	0	0	0	0	0	2
Kiniebakoura	2	5	0	0	0	0	0	3
Kintinian	6	107	0	0	5	1	2	17
Maleah	7	16	0	0	1	0	0	3
Nabou	2	6	0	0	0	1	0	0
Niagassola	2	21	0	0	0	1	0	3
Niandankoro	3	9	0	0	0	0	1	1
Norassoba	6	20	0	0	0	1	1	4
Nounkounkan	3	7	0	0	0	0	0	1
Siguiri Centre	10	22	5	4	6	4	32	25
Siguirini	4	23	0	0	3	0	0	7
<b>Région de Kindia</b>	<b>133</b>	<b>390</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>106</b>	<b>6</b>	<b>64</b>	<b>59</b>
<b>Coyah</b>	<b>22</b>	<b>121</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>47</b>	<b>1</b>	<b>33</b>	<b>21</b>
Coyah	3	47	2	7	14	1	4	3
Kouriah	0	0	0	0	1	0	0	2
Maneyah	16	70	1	4	30	0	28	15
Wonkifong	3	4	0	0	2	0	1	1
<b>Dubrêka</b>	<b>26</b>	<b>198</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>56</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>25</b>
Bady	1	1	0	0	0	0	0	0
Dubrêka	14	183	3	7	53	2	24	22
Falessade	2	1	0	0	0	0	0	0
Khorira	3	0	0	1	2	0	0	0
Ouassou	1	1	0	0	0	0	0	1
Taneneboura- maya	2	7	0	1	1	0	0	2
Tondon	3	5	0	0	0	0	0	0
<b>Forécariah</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Allassoyah	1	0	0	1	0	0	0	1

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Benty	1	2	0	0	0	0	0	0
Farmoreah	2	0	0	0	0	0	0	0
Forécariah Centre	1	6	1	5	0	1	1	2
Kaback	0	1	0	0	0	0	0	0
Kaliah	3	0	0	0	0	0	0	0
Kokassa	2	0	0	0	0	0	0	0
Maferenyah	3	1	0	1	0	0	1	1
Moussayah	3	0	0	0	0	0	0	0
Sikhourou	5	1	0	0	0	0	0	0
<b>Kindia</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
Bangouya	4	3	0	0	0	0	0	0
Damakania	2	1	0	10	1	0	0	3
Friguiagbe	6	0	0	2	0	0	0	1
Kindia Centre	4	15	1	2	2	1	4	2
Kolente	4	0	0	0	0	0	0	0
Linsan	3	1	0	0	0	0	1	1
Madina Oula	5	0	0	0	0	0	0	0
Mambia	4	2	0	0	0	0	0	0
Molota	4	0	0	0	0	0	0	0
Samaya	3	0	0	0	0	0	0	0
Sougueta	1	1	0	0	0	0	0	0
<b>Télimélé</b>	<b>24</b>	<b>37</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Brouwal	1	5	0	0	0	0	0	0
Daramagnaki	3	1	0	0	0	0	0	0
Gougoudje	2	2	0	0	0	0	0	0
Koba	1	1	0	0	0	0	0	0
Kollet	3	1	0	0	0	0	0	0
Konsotami	1	1	0	0	0	0	0	0
Missira	1	6	0	0	0	0	0	0
Santou	2	4	0	0	0	0	0	0
Sarekaly	0	1	0	0	0	0	0	0
Sinta	4	1	0	0	0	0	0	0
Sogolon	2	1	0	0	0	0	0	0
Tarihoye	1	0	0	0	0	0	0	0
Telimele Centre	1	10	1	1	0	1	0	2
Thionthian	2	3	0	0	0	0	0	0
<b>Région de Labé</b>	<b>112</b>	<b>345</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>25</b>
<b>Koubia</b>	<b>16</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
Fafaya	4	7	0	0	0	0	0	0
Gadha Woundou	1	5	0	0	0	0	0	0
Koubia Centre	3	10	1	0	0	1	0	1
Matakaou	1	5	0	0	0	0	0	1
Missira	3	2	0	0	0	0	0	0
Pilimini	4	3	0	0	0	0	0	0
<b>Labé</b>	<b>26</b>	<b>115</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>18</b>
Dalein	2	1	0	0	0	0	0	0
Daralabe	1	2	0	0	0	0	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Diari	1	2	0	0	0	0	0	0
Dionfo	1	1	0	0	0	0	0	0
Garambe	1	0	0	0	0	0	0	0
Hafia	1	3	0	0	0	0	0	1
Kalan	2	0	0	0	0	0	0	0
Kouramangui	0	6	0	0	0	0	0	0
Labé Centre	10	94	7	9	2	4	14	17
Noussy	3	0	0	0	0	0	0	0
Popodara	2	5	0	0	0	0	0	0
Sannoun	0	1	0	0	0	0	0	0
Taran	1	0	0	0	0	0	0	0
Tountouroun	1	0	0	0	0	0	0	0
<b>Lélouma</b>	<b>16</b>	<b>60</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Balaya	0	2	0	0	0	0	0	0
Diountou	2	6	0	0	0	0	0	0
Herico	3	11	0	0	0	0	0	0
Korbe	1	2	0	0	0	0	0	0
Lafou	2	7	0	0	0	0	0	0
Lelouma Centre	1	4	1	0	0	1	0	1
Linsan Saran	1	5	0	0	0	0	0	0
Manda Saran	1	4	0	0	0	0	1	0
Parawol	2	3	0	0	0	0	0	0
Sagale	2	8	0	0	0	0	0	0
Thianguel Bory	1	8	0	0	0	0	0	0
<b>Mali</b>	<b>29</b>	<b>81</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Balaki	0	0	0	0	0	0	0	0
Donghel Sigon	3	5	0	0	0	0	0	0
Dougountouny	3	14	0	0	0	0	0	0
Fougou	2	8	0	0	0	0	0	0
Gayah	3	2	0	0	0	0	0	0
Hidayatou	2	4	0	0	0	0	0	0
Lebekere	1	2	0	0	0	0	0	0
Madina Salambande	3	7	0	0	0	0	0	0
Madina Wora	4	14	0	0	0	0	0	0
Mali Centre	3	13	1	1	1	1	1	1
Telire	1	5	0	0	0	0	0	0
Touba Bagadadji	3	3	0	0	0	0	0	0
Yembering	1	4	0	0	0	0	0	0
<b>Tougué</b>	<b>25</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Fatako	2	9	0	0	0	0	0	0
Fello Koundoua	0	0	0	0	0	0	0	0
Kansagui	4	4	0	0	0	0	0	0
Koin	5	9	0	0	0	0	0	1
Kollagui	2	5	0	0	0	0	0	0
Kollet	1	13	0	0	0	0	0	0
Konah	2	4	0	0	0	0	0	1
Kouratongo	3	3	0	0	0	0	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Tangaly	3	2	0	0	0	0	0	0
Tougué Centre	3	8	1	0	1	1	1	1
<b>Région de Mamou</b>	<b>89</b>	<b>140</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>23</b>
<b>Dalaba</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
Bodie	2	4	0	0	0	0	0	0
Dalaba Centre	1	2	1	3	0	1	1	2
Ditinn	2	2	0	0	0	0	0	0
Kaala	0	3	0	0	0	0	0	0
Kankalabe	2	0	0	0	0	0	0	1
Kebaly	2	3	0	0	0	0	0	0
Koba	4	4	0	0	0	0	0	0
Mafara	1	0	0	0	0	0	0	0
Mitty	2	4	0	0	0	0	0	0
Mombeya	2	0	0	0	0	0	0	0
<b>Mamou</b>	<b>40</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
Boulliwel	3	2	0	0	0	0	0	0
Dounet	4	4	0	0	0	0	0	0
Gongoret	1	1	0	0	0	0	0	0
Kegneko	4	0	0	0	0	0	0	0
Konkoure	1	1	0	0	0	0	0	1
Mamou Centre	3	27	1	7	1	3	4	9
Niagara	4	3	0	0	0	0	0	0
Oure-Kaba	9	1	0	0	0	0	0	1
Poredaka	2	5	0	0	0	0	0	0
Saramoussaya	3	4	0	0	0	0	0	0
Soyah	3	1	0	0	0	0	0	0
Teguereya	1	1	0	0	0	0	0	0
Timbo	0	0	0	0	0	0	0	1
Tolo	2	2	0	0	0	0	0	0
<b>Pita</b>	<b>31</b>	<b>66</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>8</b>
Bantignel	6	4	0	0	0	0	0	0
Brouwal Tappe	1	3	0	0	0	0	0	1
Donghol Touma	2	2	0	0	0	0	0	0
Gongore	1	2	0	0	0	0	0	0
Ley Miro	2	3	0	0	0	0	0	1
Maci	4	2	0	0	0	0	0	1
Ningalande	3	3	0	0	0	0	0	0
Pita Centre	2	17	1	3	2	1	2	3
Sangareah	4	5	0	0	0	0	0	0
Sintaly	0	4	0	0	0	0	0	0
Timbi Madina	3	13	0	2	0	0	2	2
Timbi Tounni	3	8	0	0	0	0	0	0
<b>Région de N'Zérékoré</b>	<b>144</b>	<b>184</b>	<b>13</b>	<b>61</b>	<b>44</b>	<b>8</b>	<b>64</b>	<b>48</b>
<b>Beyla</b>	<b>40</b>	<b>64</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>8</b>
Beyla centre	3	2	1	5	0	1	3	4
Boola	1	3	0	1	0	0	7	2
Diarra Guerela	4	2	0	0	0	0	0	0



Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Diassadou	2	8	0	0	0	0	0	0
Foualan	3	1	0	0	0	0	0	0
Gbackedou	1	2	0	0	0	0	0	0
Gbessoba	11	4	0	0	0	0	1	0
Karala	1	2	0	0	0	0	0	0
Koumandou	5	7	0	0	0	0	0	0
Moussadou	0	1	0	0	0	0	0	0
Nionsomoridou	2	5	0	0	0	0	0	0
Samana	2	10	0	0	0	0	0	0
Sinko	3	3	0	1	0	1	1	2
Sokourala	2	14	0	0	0	0	1	0
<b>Guéckédou</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>4</b>
Bolodou	1	1	0	0	0	0	0	0
Fangamandou	1	1	0	0	0	0	0	0
Guéckédou Centre	2	12	1	4	8	1	6	4
Guendembou	2	0	0	0	0	0	0	0
Kassadou	2	0	0	0	0	0	0	0
Koundou	1	0	0	0	0	0	0	0
Nongoa	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouende-Kenema	3	0	0	0	1	0	0	0
Tekoulo	2	2	0	0	0	0	0	0
Temmessadou	2	0	0	0	0	0	0	0
<b>Lola</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>
Bossou	1	3	0	0	0	0	0	0
Foumbadou	2	5	0	0	0	0	0	1
Gama Berema	2	1	0	0	0	0	0	0
Gueasso	2	6	0	0	0	0	0	0
Kokota	4	3	0	0	0	0	0	0
Laine	2	1	0	0	0	0	0	0
Lola Centre	3	6	1	4	4	1	1	3
N'Zoo	1	4	0	0	0	0	0	0
Toukarata	2	2	0	0	0	0	1	0
<b>Macenta</b>	<b>32</b>	<b>29</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
Balizia	1	2	0	0	0	0	1	0
Binikala	1	0	0	0	0	0	0	0
Bofossou	3	0	0	0	0	0	0	0
Daro	3	1	0	0	0	0	0	0
Fassankoni	4	1	0	0	0	0	0	0
Kouankan	5	9	0	0	0	0	0	1
Koyamah	2	0	0	1	0	0	0	0
Macenta Centre	5	9	5	7	8	1	3	7
N'zebela	3	2	0	0	0	0	0	2
Oremai	0	1	0	0	1	0	0	0
Panziadou	0	0	0	0	0	0	0	0
Sengbedou	0	2	0	0	0	0	0	0
Seredou	3	2	0	1	0	0	2	2
Vasseredou	2	0	0	0	0	0	0	0

Région Préfecture Sous-préfecture	Marchés	Boulan- geries	Gares routières urbaines	Hôtels	Motels/ Auber- ges	Radios	Phar- macies privées	Stations- service
Watanka	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>N'Zérékoré</b>	<b>20</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>26</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>18</b>
Bounouma	1	1	0	1	0	0	0	0
Gouecke	1	1	0	0	2	0	3	2
Kobela	1	1	0	0	0	0	0	0
Koropara	2	1	0	0	1	0	0	0
Koule	3	8	0	2	0	0	1	2
N'Zérékoré Centre	7	14	4	19	9	2	23	9
Pale	1	0	0	0	0	0	0	0
Samoe	2	2	0	4	4	0	3	5
Soulouta	0	1	0	0	0	0	0	0
Womey	1	2	0	0	0	0	0	0
Yalenzou	1	2	0	0	1	0	0	0
<b>Yomou</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>2</b>
Banie	2	0	0	0	0	0	0	0
Bheta	1	3	0	0	0	0	0	0
Bignamou	3	0	0	0	2	0	1	0
Bowe	3	5	0	2	0	0	0	0
Diecke	5	2	0	8	2	0	5	0
Pela	1	1	0	0	0	0	0	0
Yomou Centre	2	0	1	1	1	1	1	2
<b>Guinée</b>	<b>1 005</b>	<b>2 531</b>	<b>85</b>	<b>237</b>	<b>402</b>	<b>89</b>	<b>530</b>	<b>464</b>



## **ANNEXE 4 : PERSONNEL DU PROJET**

### **Direction du Projet**

**Aboubacar KABA**, Ingénieur Statisticien-Economiste

Directeur Général de l'INS

**Mamadou CAMARA**, Ingénieur Statisticien-Economiste

Directeur Général Adjoint de l'INS

### **Coordinateur Technique**

**Aly KOMAH**, Ingénieur statisticien-Démographe

Directeur du Département de la cartographie

### **Équipe technique**

Lansana MASSANDOUNO, Ingénieur statisticien-Démographe

Mariama Dalanda BAH, Informaticienne

Abdourahamane DIALLO, Cartographe

Alpha Mamadou SYLLA, Cartographe

Mamadou Chérif BAH, Planificateur

Mamoudou SANE, Géographe, INS

Kadiatou Mali BAH, Cartographe

### **Personnel d'appui**

Mamadouba Bangoura (Comptable),

Kabiné Kader Camara (SAF)

Gnalen Kaba (Secrétaire)



## **Institut national de la statistique**

Site web : <http://www.stat-guinee.org/>

### **DIRECTION GENERALE**

**Directeur Général**

Aboubacar **KABA**

E-mail: [aboubacar.kaba@insguinee.org](mailto:aboubacar.kaba@insguinee.org)

**Directeur Général Adjoint**

Mamadou **CAMARA**

E-mail: [mamadou.camara@insguinee.org](mailto:mamadou.camara@insguinee.org)

### **COORDINATION TECHNIQUE**

**Chef du Département de la Cartographie**

Aly **KOMAH**

E-mail: [aly.komah@insguinee.org](mailto:aly.komah@insguinee.org)